

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 185 (2020)

Artikel: Le site archéologique du plateau des Frisses à Ayent/Argnou (Valais, Suisse) : occupations préhistoriques et ferme gallo-romaine
Autor: Paccolat, Olivier / Andenmatten, Romain / Curdy, Philippe
Kapitel: V: L'établissement romain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1052842>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. L'ÉTABLISSEMENT ROMAIN

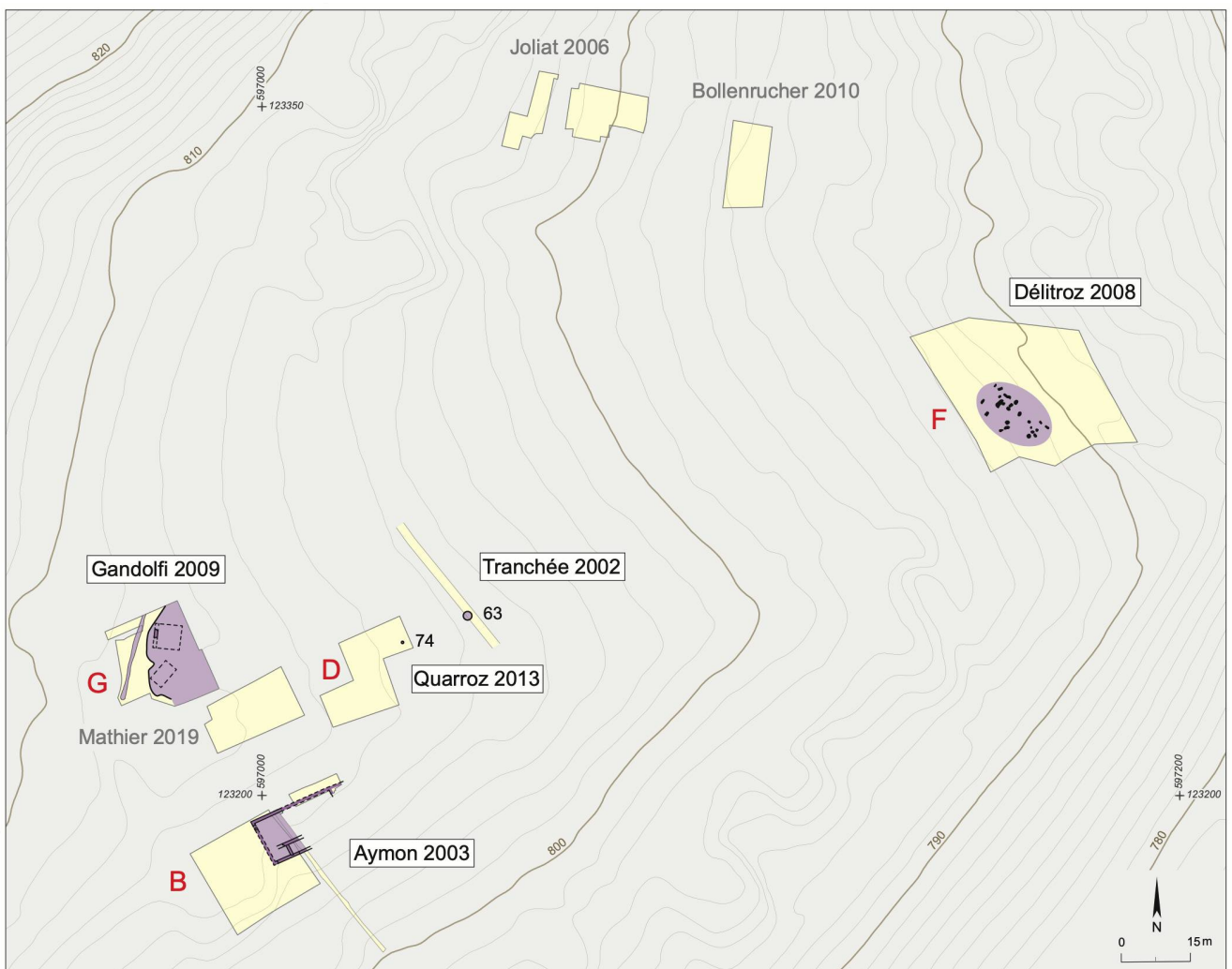


Fig. 57 – Localisation des vestiges d'époque romaine. B : habitation, D : fosses, F : aire culturelle, G : dépendances.

L'occupation romaine est reconnue dans la partie sud du site, le long de l'épaule rocheux marquant la bordure du plateau des Frisses (**Fig. 57**). Dans le reste du secteur, en particulier dans les parties centrale et septentrionale, aucun aménagement antique n'est repéré. Cette absence de vestige peut s'expliquer en partie par une érosion importante du sommet de la séquence stratigraphique. Elle pourrait également être le fait de zones moins favorables au développement

d'un habitat et plus propices à la présence de cultures ou de pâturages. Les vestiges mis au jour appartiennent à un établissement rural composé d'un corps de bâtiment en maçonnerie (**B**), de dépendances (**G**) et d'une aire à vocation culturelle (**F**). Ces aménagements sont d'époque romaine tardive (2^e-4^e s. apr. J.-C.). Deux autres structures, des fosses (**D**), témoignent d'une occupation romaine plus ancienne (1^{er} s. apr. J.-C.).

V.1 LES FOSSES DU 1^{ER} SIÈCLE APRÈS J.-C. ?

À une trentaine de mètres au nord-est du bâtiment en maçonnerie (**B**), deux fosses ont été mises au jour (**Fig. 57, D**). La première (**63**, diam. 2 m, prof. 0,30 m), observée dans une des coupes de terrain, a un remplissage caillouteux livrant un tesson de céramique culinaire à décor peigné (vase 31) datable du 1^{er} siècle après J.-C. La seconde fosse (**74**), découverte à une dizaine de mètres de la précédente, comprend une

petite cruche datée du 1^{er} siècle après J.-C. (**Fig. 58**), à l'origine entière, déposée dans une fosse correspondant exactement au diamètre du vase. Ce dépôt ne peut être interprété dans ce contexte aussi ténu. Ces deux structures sont les seules témoignant d'une occupation du début de l'époque romaine sur le plateau des Frisses.

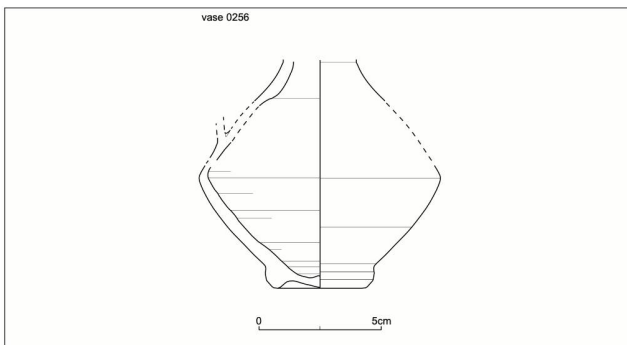


Fig. 58 – Maison Quarroz. Petite cruche du 1^{er} siècle après J.-C. déposée dans une fosse.

V.2 L'HABITATION

Un corps de bâtiment, orienté vers la plaine du Rhône, se développe en bordure et dans les premières pentes du plateau des Frisses (voir **Fig. 57, B**). Découvert lors des sondages de 2002, il est fouillé en 2003 ; construit dès le milieu du 2^e siècle, il perdure jusque vers la fin du 4^e siècle.

V.2.1 PLAN DU CORPS DE BÂTIMENT

Seule la partie ouest du bâtiment a été dégagée en surface (**Fig. 59**). Son plan forme un rectangle restitué d'au moins 20 m de long par 11 m de large, soit une emprise au sol de plus de 200 m². Le prolongement éventuel du mur **M1** vers l'est pourrait indiquer une construction de dimensions sans doute plus importantes. Le bâtiment est disposé en terrasse sur au moins deux niveaux avec un écart d'altitude de près d'un mètre entre les paliers. La partie supérieure (A) comprend un vaste espace de 8 m de large sans partition interne, tandis que la partie inférieure est constituée par un couloir (B) large de 3,50 m. Un local (C, 3,50 x 5 m) occupe l'angle de l'édifice et permet sans doute de communiquer avec l'espace en amont.

Les maçonneries ont été exposées à une forte érosion. Si le mur de façade nord et l'angle nord-ouest (M1, M2) sont encore conservés (**Fig. 60**), le mur ouest (M2) et l'angle sud-ouest ont en revanche entièrement disparu. Le mur formant la façade au

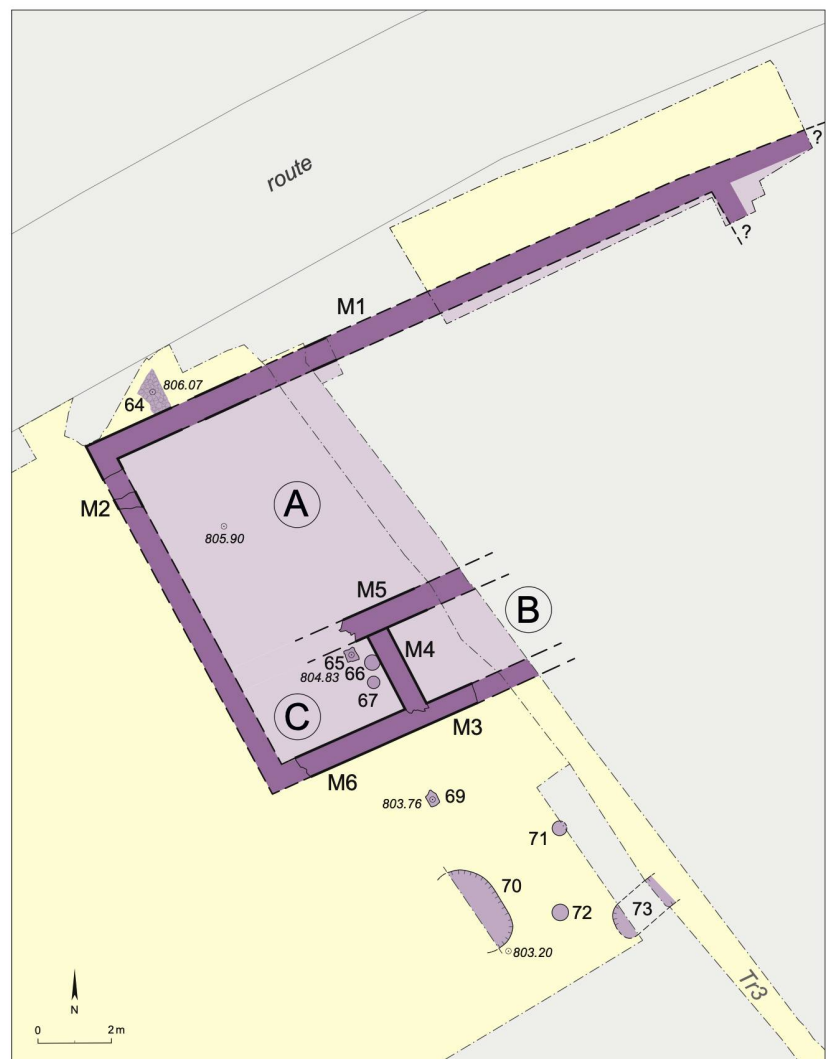


Fig. 59 – Plan du corps de bâtiment romain.



Fig. 60 – Murs M1 et M2 formant l'angle nord-ouest de l'édifice. Vue depuis l'ouest.

sud (**M6**) s'interrompt environ 0,50 m avant l'angle sud-ouest ; sa liaison est cependant reconnue grâce aux résidus de maçonnerie comportant quelques pierres et du mortier fusé. Le plan restitué du bâtiment ne possède pas d'angles droits, ce qui n'est guère étonnant pour une construction implantée dans une forte pente. Le mur **M5**, constituant la partition interne de l'édifice, a été suivi sur 2,40 m de long. Son extrémité est détruite mais il subsiste un léger négatif de sa fondation dans le rocher. Son prolongement jusqu'à la façade occidentale de l'édifice (**M2**) est plausible, cet arrachement se situant légèrement au-delà de la liaison avec le mur M4 qui délimite les locaux B et C.

V.2.2 NIVEAUX DE CIRCULATION ET AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS

À l'intérieur de l'édifice, aucun sol n'est conservé ; les travaux liés à leur aménagement sont en revanche parfaitement perceptibles. Ainsi, autant dans l'espace supérieur (A) que dans les locaux inférieurs (B et C), le rocher a été entaillé, parfois profondément, de manière à rendre sa surface horizontale. À la base du mur **M5**, le substrat a par exemple été entamé 0,15 m plus profondément que les fondations. La circulation devait s'effectuer soit sur un revêtement compact de terre battue, soit sur un dallage, voire à la surface même du rocher.

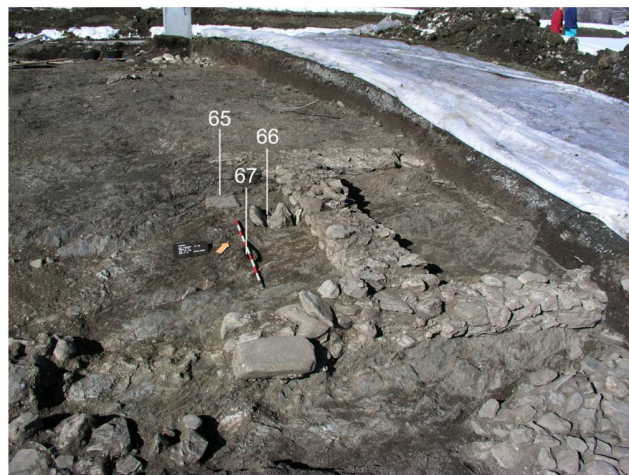


Fig. 61 – Partie aval du bâtiment romain. Les structures sont fortement arasées. Seules les maçonneries ancrées dans le rocher ont résisté. Près du jalon, une pierre de soubassement (**65**) et deux trous de poteau (**66**, **67**) sont implantés le long du mur M4. Vue depuis le sud.

Tout comme les niveaux de sols, l'essentiel des aménagements intérieurs du bâtiment a disparu. L'espace supérieur (A) ne comporte ni cloison interne ni installation spécifique. Il s'agit d'un vaste local, difficile à imaginer dans cet état à l'origine. Dans la partie inférieure, trois trous de poteau, creusés dans le rocher, ont été dégagés dans le local d'angle (C), le long du mur **M4** (**Fig. 61**) ; ils ne sont pas tous contemporains⁷². Deux trous de poteau sont de même type (**66**, **67**) : le premier (diam. 0,40 m, prof. 0,26 m) possède encore ses pierres de calage dont le sommet émerge d'une vingtaine de centimètres du substrat, alors que le second (diam. 0,38 m, prof. 0,10 m) est arasé. Le troisième poteau (**65**) devait reposer sur un soubassement constitué par une dalle presque carrée (0,30 m de côté), peu épaisse et posée horizontalement à la surface du rocher. Une base du même type (**69**) est observée devant le mur de façade **M6**.

V.2.3 AMÉNAGEMENTS À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT

À l'arrière de l'édifice, un espace de 6 m parfaitement horizontal est creusé dans le rocher devant la façade du bâtiment. Un lambeau de sol (**64**), constituée de galets et de schistes serrés, est encore conservé contre le mur M2.

En aval du bâtiment, le niveau de circulation est à même le rocher ou la moraine remaniée (voir **Fig. 16**, **03.10**). Plusieurs couches lessivées par l'érosion (**3.06** à **03.09**) indiquent au moins trois phases d'occupation distinctes. Plusieurs structures sont mises en évidence : outre la dalle de soubassement déjà mentionnée (**69**), on peut signaler la présence de deux trous de poteau (**71**, **72**) et de deux fosses

⁷² Voir *infra*, chap.V.2.4.

partiellement dégagées. La première (**73**), fouillée le long de la coupe bordant le chantier à l'est, pourrait être la suite de la fosse repérée en tranchée lors de l'intervention de 2002. La seconde (**70**), au centre du secteur, est de plus grande dimension et entièrement remplie de pierres dont un gros bloc (**Fig. 62**). La fonction de ces aménagements reste indéterminée. Toutes ces structures sont scellées par les différents niveaux de démolition de l'édifice. À l'ouest du bâtiment, le rocher affleure directement sous l'humus ; aucun vestige n'y est attesté.



Fig. 62 – Structures en aval du bâtiment. On y distingue plus particulièrement deux fosses partiellement dégagées et remplies de pierres (**70**, **73**). Vue depuis le sud.

V.2.4 CHRONOLOGIE RELATIVE DES MURS ET DES AMÉNAGEMENTS

L'enveloppe de l'édifice fait partie d'une seule et même étape de construction ; les murs de façade **M1**, **M2**, **M3/M6** sont tous maçonnés avec un liant identique, de couleur brun clair, grossier et compact. Les cloisons de partition interne **M4** et **M5** sont sans doute mises en place dans un second temps car elles sont liées chacune avec un mortier différent. S'il reste un doute pour le mur **M5** dont la position au sein de l'édifice participe du plan initial, la postériorité du mur **M4** est attestée : outre les pierres et le mortier différents, cette maçonnerie est ancrée dans le mur **M3** (**Fig. 63**).



Fig. 63 – Le mur **M4** d'axe nord-sud et sa liaison au mur **M5**. Vue depuis le nord.

Cette chronologie, plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord, doit par ailleurs intégrer les trous de poteau découverts le long du mur **M4** dans le local d'angle (C). Le trou de poteau **67** est l'aménagement le plus ancien de cet espace ; il a sans doute été arasé lors de l'excavation du rocher pour l'aménagement des locaux B et C (environ 0,50 m à l'ouest du mur **M4**). La limite occidentale de cette excavation correspond précisément à l'emplacement de la dalle de soubassement disposée contre le mur **M5** (**65**) à la hauteur de son arrachement. On pourrait dès lors postuler l'existence d'un mur de refend en matériaux légers définissant dans un premier état un espace de 3 m de large dans l'angle du bâtiment. Il serait alors également plausible d'associer à cette phase de construction la dalle de soubassement à l'extérieur de l'édifice (**69**), parfaitement identique à celle apparue à l'intérieur et placée dans le prolongement du mur de refend supposé. Cette seconde base pourrait être un des soubassements d'un portique de façade par ailleurs disparu. Le mur **M4**, construit plus tardivement, délimite un local d'angle (C) légèrement plus large que l'espace précédent. Un trou de poteau (**66**), dont la fonction reste énigmatique, est disposé contre le parement ouest du mur.

En conclusion, on peut proposer pour l'évolution interne de l'édifice la chronologie suivante (**Fig. 64**) : L'enveloppe du bâtiment et le mur **M5** délimitant les espaces supérieur et inférieur de l'édifice sont construits dès l'origine

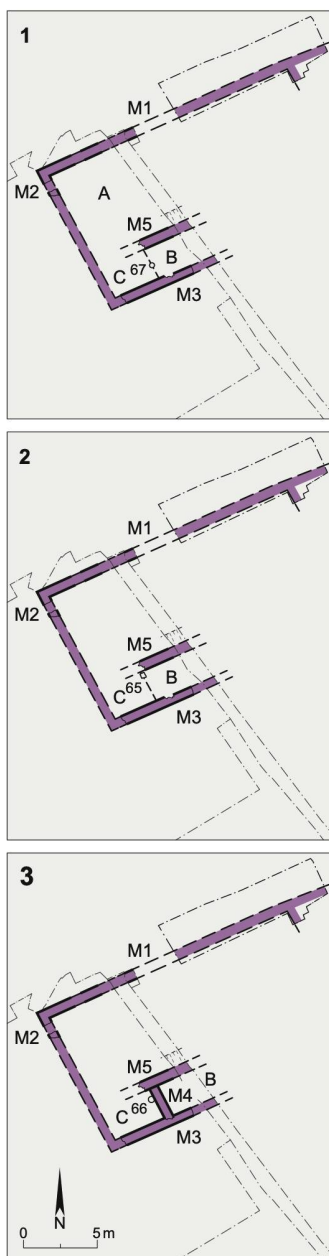


Fig. 64 – Proposition de l'évolution de la partition interne de l'édifice. Le mur M4 (état 3) remplace une ou deux cloisons antérieures en matériaux légers, matérialisées respectivement par le poteau 67 (état 1) et la pierre de soubassement 65 (état 2).

V.2.5 MATÉRIAUX ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

La mauvaise préservation des vestiges ne permet pas une analyse poussée des matériaux et des techniques de construction.

Les murs sont conservés en élévation sur deux à trois lits au maximum (env. 0,20 à 0,30 m). Leur mode de construction est classique pour l'époque romaine : ils sont formés de deux parements et d'un blocage central de pierres, le tout lié par un abondant mortier. Les pierres utilisées, d'origine locale, sont majoritairement des schistes d'assez grandes

en une seule étape. Le trou de poteau **67** constitue soit un aménagement antérieur à la construction soit une structure qui matérialise une première cloison de refend entre les locaux B et C.

Un second état comprend l'excavation et l'aplanissement du rocher à la base du mur **M5**. Elle permet l'aménagement (ou la réfection) de l'espace B et la mise en place (ou le remplacement) de la cloison entre les pièces B et C (**65**).

Un troisième état voit l'édification du mur **M4** construit légèrement à l'est de la cloison initiale, alors détruite. En l'absence de seuil observé, la question de savoir si ce mur ne condamne pas la circulation entre les parties inférieure et supérieure du bâtiment demeure ouverte. Le trou de poteau disposé contre cette maçonnerie (**66**) ne semble pas faire partie de l'aménagement original de cet état de construction ; il s'agit plutôt d'une consolidation.



Fig. 65 – Les murs M3 et M6 formant la façade sud de l'édifice consistent en une seule et même maçonnerie. Le mur est détruit avant sa liaison avec l'angle du bâtiment. En aval du mur, l'amas de pierres représente la façade écroulée de l'édifice. Vue depuis l'ouest.

dimensions (0,20 à 0,40 m), prélevés dans la moraine qui en comporte une grande quantité. Quelques rares galets de rivière de taille moyenne (diam. 0,15 m), parfois bréchés pour former les parements, sont également utilisés. Tous les murs ont une largeur comprise entre 0,60 - 0,65 m (2 pieds), à l'exception du mur **M3**, large de 0,45 m (1,5 pieds). Malgré leur épaisseur différente, les murs **M3** et **M6** formant la façade sud de l'édifice consistent en une seule et même maçonnerie (**Fig. 65**). Marqué à l'intérieur de l'édifice, ce rétrécissement peut correspondre à une ancienne limite du local d'angle C⁷³. Une des originalités dans la construction du bâtiment est l'utilisation du rocher pour asseoir ses murs ; ils sont ainsi dépourvus de semelles de fondation, les maçons ayant simplement entaillé le substrat rocheux pour élever les murs. L'excavation des murs orientés est-ouest (perpendiculaires à la pente), est marquée soit par une dépression peu profonde là où le terrain a été aplani (**M1** – **M2**) soit forme une



Fig. 66 – Le mur aval (sud) du bâtiment est implanté sur une petite banquette entaillée dans le rocher. Vue depuis le sud-ouest.

⁷³ Voir *supra*, chap.V.2.4.

véritable banquette là où la pente est marquée (Fig. 66, M3 et M5). En raison de l'érosion du substrat et de l'état de conservation des structures, il reste difficile d'estimer l'ampleur du travail de creuse pratiqué sur le rocher pour les murs situés dans la pente, (M2 et M4). On pourra s'étonner du peu de soin apporté à la construction de l'angle aval (sud-ouest) qui constitue pourtant un point important de stabilité pour cet édifice érigé dans la pente. On aurait pu s'attendre à une maçonnerie massive et beaucoup mieux ancrée dans le substrat. Or, le rocher est à peine entaillé et l'angle du bâtiment a été



Fig. 67 – Toute la partie sud-ouest de l'édifice a été entièrement arasée au niveau du rocher affleurant. Vue depuis le sud-ouest.



Fig. 68 – Dans la partie amont (nord) du bâtiment, les niveaux de démolition en partie rapportée sont encore conservés. Vue depuis l'ouest.

entièrement emporté dans la pente ; seules quelques traces de mortier matérialisent encore son existence (Fig. 67).

En raison de la faible élévation des murs, aucun crépi n'est en place contre les parements. Les couches de démolition ont cependant livré nombre de fragments d'enduits muraux, certains ayant conservé quelques traces de peinture. Les niveaux de destruction du bâtiment ont également révélé des matériaux de construction (Fig. 68). On citera en vrac des fragments de tuiles (*tegulae* et *imbrices*), des pierres, du mortier, de l'argile brûlée et un grand nombre de fragments de *tubuli*, ces briques creuses caractéristiques des salles chauffées (hypocaustes). Mis au jour dans les couches de démolition rapportée de la partie supérieure du bâtiment (voir Fig. 16, 03.03), il paraît peu vraisemblable que ces *tubuli* proviennent d'un hypocauste totalement arasé, dont aucun témoin structurel en place n'est apparu ; ils signalent plutôt une installation thermique dans le voisinage proche.

V.2.6 ABANDON DU BÂTIMENT

Les étapes de l'abandon du bâtiment sont documentées par les différents niveaux de démolition retrouvés en aval de l'édifice. Un épais niveau de gros éléments de démolition – pierres, fragments de mortier, tuiles et matériel archéologique divers (03.04b) – scelle la dernière occupation attestée (voir Fig. 16, 03.05). Une couche assez homogène de limon et de nombreux petits fragments de mortier, régulièrement répartis, recouvre tous ces niveaux (03.02).

Même si les traces d'incendie ne sont pas très explicites, il semble bien que le bâtiment ait été détruit par le feu, à témoin la rubéfaction observée sur les mortiers des murs. Les débris du sinistre ont dû être lessivés par les eaux de pluie et déposés en aval des ruines. Les niveaux noirâtres identifiés à la base de la séquence de démolition (03.05) sont caractéristiques de ce genre d'événement. Les murs se sont écroulés ensuite naturellement ou ont été abattus volontairement dans la pente (Fig. 65). La démolition (03.04b) révèle les éléments du mur désorganisés mais encore lités, indiquant un effondrement de la façade de l'édifice d'un seul tenant. Le site est ensuite déserté. Le peu de matériaux sur l'emprise du bâtiment et le faible épandage de démolition aux alentours, en regard de la taille de l'édifice (4,50 m seulement à partir de la façade sud), indiquent que la zone a servi soit de carrière, soit a été épierrée. Les ruines et les amas épars de démolition sont ensuite progressivement recouverts par les ruissellements et la terre végétale.

V.2.7 MOBILIER ET ÉLÉMENTS DE DATATION

R. Andenmatten, M.-A. Haldimann, Ch. Martin Pruvot, O. Paccolat

Le mobilier récupéré sur la zone de fouille du bâtiment romain n'est pas très abondant (318 N). La céramique (160 N) et le métal (134 N) forment l'essentiel du corpus, le lithique (3 N), la pierre ollaire (13 N) et la verrerie (8 N) demeurant marginaux⁷⁴ (Fig. 69).

Une grande partie des objets a été récolté hors contexte, dans les déblais des tranchées exploratoires ou dans les colluvions supérieures (74 N). Trois périodes sont reconnues : l'occupation initiale du bâtiment (horizon A), une transformation dans le bâtiment (horizon B), les dernières occupations et l'abandon de l'édifice (horizon C). Les deux premiers horizons livrent peu de mobilier (22 N et 30 N), tandis que le troisième est plus abondant (192 N).

Matière		A	B	C	Vrac	N
Métal	bronze	2		1	1	4
	fer	8	16	65	41	130
Lithique				1	2	3
Céramique		12	12	113	23	160
Pierre ollaire				9	4	13
Verre	réceptif		2	2	3	7
	objet			1		1
Total		22	30	192	74	318

Fig. 69 – Bâtiment romain. Décompte du mobilier par horizon.

HORIZON A : OCCUPATION 1 DU BÂTIMENT (PL. 1)

Le mobilier mis au jour dans la moraine remaniée (03.10) et dans les niveaux marquant les premières occupations du bâtiment (03.09) se composent de dix fragments métalliques et de douze tessons de céramique provenant de sept réceptifs (NMI). Ils permettent de situer le *terminus post quem* de cette première occupation dès le deuxième tiers du 2^e siècle.

Le métal

On signalera en particulier la présence d'un manche de réceptif en alliage cuivreux (1), d'une applique décorative composite (2) et d'un panneton de clé en fer (3). Les autres éléments en fer sont cinq clous de menuiserie (pour 6 fragments) et un clou de chaussure (AF03-324).

Le manche (1) est rompu au niveau de son attache au réceptif si bien qu'il est impossible d'en définir le type (casserole, passoire ou patère). Cette forme épurée trouve un parallèle avec une patère découverte écrasée dans un niveau scellé par un effondrement de toiture entre la fin du 2^e siècle et le début du 3^e siècle sur le site antique d'Asa Paulini (Anse, département du Rhône)⁷⁵. L'exemplaire possède toutefois une perforation à l'extrémité du manche et non pas une dépression.

L'applique décorative composite (2) est constituée de trois matériaux. Un disque de tôle bombé en alliage cuivreux forme la surface extérieure, une tige de section rectangulaire en fer très mal conservée en constitue l'élément de fixation et un remplissage de plomb semble sceller ces deux éléments tout en lestant l'objet et lui assurant une plus grande solidité. Cette applique sert probablement de décoration à un meuble ou à une boiserie.

L'extrémité de la clé à translation (3) présente quatre dents perpendiculaires à l'axe de la tige. Les dents ainsi que la tige de la clé sont tordues et cette dernière est cassée après environ 1 cm. Elle pourrait correspondre au type à angle droit sur la tige et panneton qui revient sur lui-même ou au type à longue tige et panneton recourbé en arc de cercle.

La céramique

Accompagné par une panse d'amphore Dressel 20, l'éclat de réceptif en sigillée à la pâte caractéristique du groupe 4 de Lezoux (TSF) est la seule céramique d'importation datante rencontrée (Fig. 70) ; elle oriente le *terminus post quem* à partir de 140 de notre ère⁷⁶. Sur le plan des céramiques régionales, on relèvera la présence d'une assiette de sigillée helvétique (TSD, 4) reproduisant la forme Drag. 15/31, accompagnée d'un mortier à collerette incurvée et panse cannelée (MOR, 5). Observée à partir de 110 de notre ère, la forme Drag. 15/31 demeure courante jusqu'en plein 3^e siècle⁷⁷.

Catégorie	N	NMI	Cat.
TSF	1	1	
AMP	1	1	
TSD	1	1	4
MOR	3	1	5
CRU	1	1	
CCL	5	2	
Total	12	7	

Fig. 70 – Décompte des céramiques de l'horizon A par catégories. N= nombre de tessons, NMI= nombre minimum d'individus.

⁷⁴ Le catalogue et les planches du mobilier du bâtiment sont présentés en fin de volume (Pl.1-Pl.3).

⁷⁵ COQUIDÉ *et al.* 2013, p. 167.

⁷⁶ BRULET *et al.* 2009, p. 125.

⁷⁷ BRULET *et al.* 2009, p. 117.

HORIZON B : OCCUPATION 2 DU BÂTIMENT (PL. 1)

Guère abondant (30 N, Fig. 69), le mobilier de cet horizon provient du remblai (03.08) et des niveaux de la seconde occupation du bâtiment (03.07). Il comprend sept fragments de clous en fer (6 NMI), douze tessons de céramique provenant de neuf vases (NMI) ainsi que deux fragments de verre moulé (AF03-401, 402).

La sigillée de la Gaule du Centre (TSF) est à nouveau l'élément datant (Fig. 71) : avec cinq vases dont quatre coupes de type Drag. 37 (6-8), elle domine cet inventaire. Les céramiques régionales, représentées par des fragments de mortiers (MOR, 1 NMI), de cruches (CRU, 1 NMI) et de céramique culinaire à pâte claire (CCL, 1 NMI), n'offrent aucune précision typologique. Nonobstant la faiblesse du corpus, l'absence de toute céramique à revêtement argileux (CRA) est significative d'une situation antérieure à la seconde moitié du 2^e siècle de notre ère⁷⁸. La présence d'une coupe Drag. 37 (6) dont le style peut être attribué à l'atelier de *Cinnamvs*, actif à partir de 140 de notre ère, place la deuxième occupation dans la seconde moitié du 2^e siècle.

Catégorie	N	NMI	Cat.
TSF	5	5	6-8
MOR	2	1	
CRU	1	1	
CCL	4	2	
VER	2	1	
Total	14	10	

Fig. 71 – Décompte des récipients de l'horizon B par catégories.

HORIZON C : OCCUPATION 3 ET ABANDON DU BÂTIMENT (PL. 2)

Le mobilier de cet horizon, le plus fourni (192 N, Fig. 69), provient principalement des niveaux de démolition déposés en aval du bâtiment (03.04b, 03.05). À l'exception d'une aiguille à chas en fer (AF03-371, non restaurée et non illustrée), le métal est constitué par 66 fragments de clous en fer (tiges ou têtes) (31 NMI) et un fragment en bronze indéterminé (AF03-331). La céramique compte 113 tessons issus de 27 vases (NMI), la pierre ollaire neuf fragments d'un seul individu, tandis que le verre n'est représenté que par deux éclats de récipients moulés (Fig. 72). Une tesselle quadrangulaire en

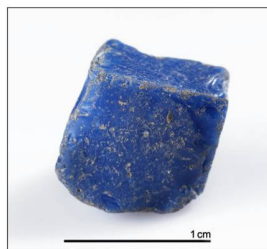


Fig. 73 – Tesselle en pâte de verre bleu foncé (AF03-120) provenant de la démolition du bâtiment. Dim. 11 mm de côté.

Catégorie	N	NMI	%	Cat.
TSF	5	2	7.4	9
TSH	1	1	3.7	10
AMP	2	1	3.7	11
TSD	1	1		
CRA	55	14	51.9	12-21
MOR	2	1	4.6	
CRU	1	1	3.7	
CCL	39	4	14.8	22
CSO	7	2	7.4	23-24
POL	9	1	3.7	25
VER	2	1		
Total	124	29	100	

Fig. 72 – Décompte des récipients de l'horizon C par catégories.

pâte de verre bleu foncé opaque provient peut-être d'une parure (Fig. 73). À noter également la découverte dans ces niveaux d'un fragment en schiste avec inscription en alphabet de Lugano, élément résiduel daté des 3^e-2^e siècles avant J.-C.⁷⁹.

La datation de cet horizon est assurée essentiellement par la céramique. Alliée à la présence du plat en sigillée africaine C, probablement du type Hayes 50 (TSH, 10), l'éventail typologique des céramiques à revêtement argileux souligne une constitution du vaisselier au fil du 4^e siècle. La destruction du bâtiment ne saurait être antérieure à 350 de notre ère, à témoin la présence des coupes Lamb. 1/3 (CRA, 14-15) dont le plus ancien contexte daté en Suisse occidentale est au bénéfice d'un *terminus post quem* monétaire de 355 après J.-C. (voir catalogue).

La céramique

Les importations demeurent rares : on remarquera, aux côtés de la coupe Drag. 37 issue de l'atelier lédozien de Mercator (TSF, 9), la présence d'un plat en sigillée africaine C, vraisemblablement du type Hayes 50 (TSH, 10). Sa pâte fine et dure ainsi que la qualité de son engobe évoquent les productions de sigillée africaine C² de l'atelier de Sidi Marzouk Tounsi en Tunisie⁸⁰. En l'absence du bord, sa détermination typologique demeure hypothétique. Une amphore du type Dressel 23 (11), importée de la Péninsule ibérique et courante jusqu'au terme du 4^e siècle, clôt ce bref inventaire.

Les céramiques régionales sont caractérisées par une abondance de céramiques à revêtement argileux (CRA, 12-21). Aux côtés des quatre mortiers carénés du type Lamb. 45, signalés dès 250 après J.-C., on note la présence d'au moins trois coupes carénées du type Lamb. 1/3 (CRA, 14-15), dont la diffusion ne saurait être antérieure au milieu du 4^e siècle

⁷⁹ Voir *supra*, chap. IV.2.

⁸⁰ HEIMERL 2014, p. 28.

⁷⁸ HALDIMANN IN SCHUCANY *et al.* (ed.) 1999, B.7 : 110 - 130 après J.-C.

en Suisse occidentale⁸¹. Cet inventaire est complété par deux coupelles de type Lamb. 33 et Lamb. 3/8 (**12-13**), un mortier à collerette incurvée (**19**), un gobelet tulipiforme, un pichet ainsi qu'une cruche (**20-21**).

Les céramiques culinaires sont rares. Au contraire du pot à bord déversé concave (CCL, **22**), attesté à Vandoeuvres (GE) dès 355 après J.-C.⁸², la jatte à bord épaissi replié (CSO, **23**), courante de la seconde moitié du 1^{er} au 3^e siècle, semble plus ancienne ; le couvercle n'apporte aucune précision chronologique (CSO, **24**). On relèvera enfin la présence d'au moins une marmite en pierre ollaire tournée en chloritoschiste bleu-vert (POL, **25**).

LE MOBILIER HORS CONTEXTE (PL. 3)

Le mobilier trouvé hors contexte est relativement important (74 N, Fig. 69). Il provient des déblais des tranchées exploratoires (Tr3 et route) ainsi que des niveaux supérieurs perturbés. Ce nombre aurait été encore plus conséquent si l'on avait tenu compte des tessons épars (12 N) recollant avec les vases en place dans les niveaux d'occupation. À côté du métal (41 N), de la céramique (23 N), de la pierre ollaire (4 N) et du verre (3 N), on signalera deux objets lithiques, un polissoir (AF03-305) et un fragment de meule (AF02-99).

Le métal (41 N)

Le seul objet en bronze est une monnaie de petit diamètre (AF02-16), très usée et illisible, vraisemblablement datable du 4^e siècle après J.-C. Les objets en fer sont majoritairement composés par des clous de menuiserie dont il ne reste généralement que la tête ou la tige (38 N, 25 NMI). Un seul clou de chaussure (AF03-395) a été récolté. L'unique objet ressortant du lot est un fragment de couteau (**26**). Une tôle indéterminée (**27**) pourrait correspondre à un fragment d'instrument. Deux plaquettes ou tôles (AF02-24, -25) et un objet indéterminé complètent l'inventaire des objets ferreux (AF03-398).

La céramique

Le faciès des céramiques trouvés dans les déblais correspond globalement à celui des horizons en place (Fig. 74). On signalera deux sigillés du centre de la Gaule dont un vase estampillé (**28**), un fragment de sigillée africaine et deux jattes tronconiques à bord souligné par une cannelure (**29-30**). On mentionnera enfin un pot tourné en pierre ollaire (**31**).

Le verre

Parmi la dizaine de fragments de verre mis au jour dans le bâtiment romain, on reconnaît une coupe à marli horizontal

AR 83 (**32**). Le reste des fragments se compose de panses que l'on ne peut rattacher à une forme particulière. La coupe AR 83 est pourvue d'un bord souligné par une moulure et orné de facettes gravées en forme de grains de riz. Si les coupes de ce type présentent systématiquement une moulure, les facettes gravées ne sont pas toujours présentes⁸³. Ces récipients sont fréquents dans les provinces romaines occidentales, aussi bien au sud qu'au nord des Alpes, et apparaissent dans des contextes variés (sites de consommation, nécropoles et sanctuaires)⁸⁴. Ils constituent de bons marqueurs chronologiques, puisqu'ils sont en circulation durant la seconde moitié du 2^e siècle après J.-C.⁸⁵.

Catégorie	N	NMI	Cat.
TSF	2	2	28
TSH	1	1	
CCL	20	2	29-30
POL	4	1	31
VER	3	1	32
Total	30	7	

Fig. 74 – Décompte des récipients hors contexte par catégories.

⁸¹ HALDIMANN 2002, p. 142 et fig. 2, p. 144.

⁸² TERRIER *et al.* 1993.

⁸³ À Augst, les coupes AR 83 portent la plupart du temps des facettes, alors que dans le sanctuaire d'Estavayer-le-Gibloux (FR), aucun des vingt-trois individus identifiés n'est orné de la sorte. RÜTTI 1991, vol. 2, p. 86/AR 83 ; MARTIN PRUVOT, à paraître.

⁸⁴ Les coupes AR 83 sont attestées notamment au Tessin, à Ascona : DONATI 1987, p. 80, tombe S1/11.53.68, fig. 81, 68 ; dans le Piémont et la région de Modène : TARPINI 2000, p. 96 ; dans la vallée du Rhône, en Arles : FOY 2010, p. 381/708, p. 387-388/736, 736 bis, 738 ; En Grande-Bretagne, à Colchester : COOL/PRICE 1995, p. 100/695-697.

⁸⁵ MARTIN PRUVOT, à paraître.



Fig. 76 – Chantier en cours de fouille. À gauche, la cuvette de l'Annexe I, comblée par des rejets après son abandon. À droite, restes de l'Annexe II. À l'arrière-plan, le fossé parcellaire. Vue depuis l'est.

V.3.1 LA TERRASSE

Le faible pendage du plateau à cet endroit, n'a pas nécessité de travaux de terrassement conséquents. Creusée dans les colluvions sous-jacentes (voir **Fig. 30, 09.05, 09.06**), la terrasse présente une horizontalité presque parfaite. Sa limite amont (ouest) correspond à un talus peu prononcé, en pente douce. Vers le sud, son emprise devait probablement s'étendre jusqu'au corps de bâtiment en maçonnerie (**B**), tandis qu'au nord, elle s'incurve légèrement derrière l'Annexe II. Enfin, du côté aval (est), aucune limite n'est repérée ; sa largeur minimale est estimée à 8 m. Sa surface, en terre battue, n'a pas nécessité de traitement spécifique en raison de la nature assez ferme du sous-sol.

V.3.2 ÉLÉMENTS DE PARCELLAIRE

Un fossé (**75**) et une barrière (**77**) ont été repérés en limite amont de la terrasse (**Fig. 75**). Le mobilier associé à ces structures indique que ces aménagements ont fonctionné en même temps que les constructions du replat.

LE FOSSÉ DE DÉLIMITATION

Dégagé sur une vingtaine de mètres de long (**Fig. 77**), le fossé, d'orientation similaire à celle de la terrasse, se poursuit au-delà de la limite nord de la fouille. Du côté sud, il n'est pas

attesté dans le profil sud de la tranchée Tr1 alors qu'il est bien marqué dans l'autre profil. Cette interruption pourrait matérialiser l'existence, à cet endroit, d'un passage permettant d'accéder depuis l'amont aux dépendances situées sur le replat. La largeur de cette entrée hypothétique reste inconnue,



Fig. 77 – Dégagement du fossé parcellaire en amont des dépendances. Vue depuis le sud-ouest.

tout comme le prolongement effectif du fossé vers le sud, sous le chemin de desserte moderne⁸⁶.

Réaménagé à trois reprises, le fossé est caractérisé à chaque fois par un nouveau creusement de son tracé, parfaitement superposé et sans décalage par rapport au précédent (Fig. 78). Les différents remplissages en lien avec ces réaménagements ne présentent pas une sédimentation spécifique aux canaux d'irrigation⁸⁷. Il s'agit plutôt d'une limite de parcellaire à l'intérieur de la propriété, destinée à protéger les dépendances contre le ruissellement des eaux de surface ou l'empiètement du bétail.

- **1^{er} état** : Observé dans la partie nord de la fouille au niveau de la tranchée Tr2 (Fig. 79), le premier état du fossé (75a) correspond à une structure étroite et peu profonde (larg. 0,15-0,40 m, prof. cons. 0,10 m) avec un fond plat et des bords presque verticaux. Les parois pourraient avoir été

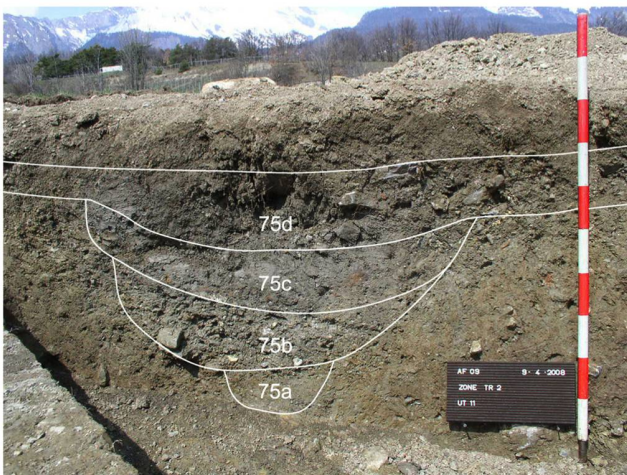


Fig. 78 – Fossé parcellaire, vu en coupe dans la tranchée Tr2. Les différents remplissages (75a, 75b, 75c) correspondent à chaque fois à un réaménagement de son tracé. Un sédiment plus grossier (75d) marque son abandon. Vue depuis le sud.

renforcées par un couvlage de planches. Ce premier état est colmaté par un limon homogène gris foncé qui pourrait résulter d'un épisode de ruissellement naturel.

- **2^e état** : Le premier aménagement a été remplacé par un fossé plus large (0,65 m) et plus profond (0,35 m cons.) caractérisé par un fond plat et des parois incurvées (75b). Son comblement, formé par une sédimentation homogène non stratifiée graveleuse et caillouteuse, pourrait être le résultat d'un événement torrentiel unique.

- **3^e état** : Le dernier état du fossé voit un nouveau creusement de son lit (75c). Il est plus large (0,80 m) que le précédent, mais nettement moins profond (0,20 m). Il présente une section presque rectangulaire avec un fond plat et des bords verticaux. Dans la partie nord, le fond du fossé est criblé de petits charbons de bois et de nodules de torchis brûlé,



Fig. 79 – Tronçon du fossé parcellaire dans la partie nord de la parcelle. La section étroite au fond correspond au premier état fossé (75a). Vue depuis le nord.



Fig. 80 – Dernier état du fossé (75c) comblé par du sédiment contenant des charbons de bois et des nodules d'argile rubéfiée (rejets?). Vue depuis le sud.

signalant une possible zone de rejet (Fig. 80). Son remplissage limoneux livre des fragments de scories de fer pouvant provenir du nettoyage final de la terrasse au moment de son abandon.

Après sa désaffectation, le fossé reste marqué dans la topographie par une légère dépression peu à peu comblée par du sédiment fin (75d), puis recouvert par les mêmes colluvions scellant la terrasse romaine (09.03).

⁸⁶ Il n'a pas été possible d'explorer le terrain sous la route de desserte nouvellement construite qui longe la parcelle.

⁸⁷ Les différents remplissages sont trop grossiers et ne présentent pas l'aspect microlité caractéristique des bisses d'arrosage.



Fig. 81 – Trous de poteau appartenant à la barrière (77) aménagée en amont du talus de l'Annexe I. Vue depuis l'est.



Fig. 82 – Fosse à chaux rectangulaire (76) mise au jour entre le fossé et la barrière. Vue depuis l'est.

LA BARRIÈRE DE PROTECTION ET LA FOSSE À CHAUX

Entre le fossé parcellaire et le talus de la terrasse, une autre limite marquée par une barrière est repérée sur une longueur de sept mètres (77). Matérialisée par six trous de poteau implantés directement en amont et parallèlement au talus du replat (Fig. 81), elle se prolonge vers le sud (tranchée Tr1). Les poteaux les plus gros ont une profondeur de 0,30 m et comportent des schistes anguleux de calage, tandis que les petits, moins profonds, en sont dépourvus. Cette clôture sert en particulier de protection pour l'Annexe I, aménagée sur le replat.

L'unique structure présente entre le fossé et la barrière est une fosse quadrangulaire peu profonde à fond plat (76, 1,60 m de côté, prof. 0,20 m). Lors de sa découverte, elle était encore remplie de chaux grasse, en grande partie solidifiée avec le temps (Fig. 82). Les fibres ligneuses coagulées à la chaux sur le fond et contre les parois de la fosse proviennent d'un cuvelage en bois isolant le contenu de l'humidité du sol. Il s'agit sans doute d'un lieu de stockage provisoire ou d'une petite aire de gâchage de la chaux.

V.3.3 LES DÉPENDANCES DE L'ÉTABLISSEMENT

ANNEXE I : UNE CONSTRUCTION LÉGÈRE

L'édifice sis dans la partie sud de la terrasse n'appartient sans doute pas à l'aménagement originel du replat : disposé en oblique sur la terrasse et large de six mètres environ, il empiète en partie sur le talus. Des aménagements antérieurs dont il ne reste plus aucune trace ont ainsi pu précéder cette construction. La chronologie des événements est par ailleurs rendue délicate par le nettoyage complet de la terrasse au moment de sa désaffectation (Fig. 83 a-b).

La plupart des éléments constitutifs de l'Annexe I sont récupérés ou déblayés. Les rares vestiges conservés permettent de restituer une construction quadrangulaire en matériaux légers de 3 par 5,50 m (voir Fig. 75). Son accès est probablement situé à l'est, là où son sol se raccorde de plain-pied avec le niveau de la terrasse. L'absence de rubéfaction indique que l'édifice n'a pas brûlé. La paroi amont (nord-ouest) du bâtiment doit être restituée par une sablière basse installée à même le sol, renforcée aux angles par des poteaux disposés à l'extérieur des parois (78, 81). L'angle nord, mieux conservé, est constituée de deux tronçons de solin en pierres sèches disposés perpendiculairement (79) ; il devait servir



Fig. 83 – a-b. Annexe I avec son comblement (en haut) et une fois dégagée (en bas). Vue depuis le sud.

à maintenir et protéger le cadre des sablières. Aucune des autres parois n'est conservée. L'emprise au sol de l'édifice est reconstituée à partir d'un seul gros poteau (80) pouvant matérialiser l'angle oriental de la construction. Le seul aménagement intérieur observé est une grande fosse de fonction indéterminée (82), située dans l'angle ouest et comblée par des pierres et du limon argileux.

ANNEXE II : UNE PETITE FORGE ARTISANALE ?

La seconde construction occupant la partie nord du replat, également arasée (voir Fig. 75), a fait l'objet d'un nettoyage complet au moment de l'abandon de la terrasse. Il s'agit à nouveau d'une construction en matériaux périssables qui n'a laissé que peu de traces au sol (Fig. 84). Il pourrait s'agir d'un atelier ou d'une forge artisanale comprenant un foyer, plusieurs fosses et de nombreuses scories de fer.

On ignore les dimensions et le plan exact du bâtiment car sa limite nord est détruite par les tranchées Tr2 et Tr3. Le bâtiment mesure un peu moins de six mètres en longueur (est-ouest) et sans doute des dimensions analogues en largeur (nord-sud). La paroi ouest repose sur un solin assez large (0,80 m) constitué d'un seul lit de pierres. Il est installé au pied du talus de la terrasse, parallèlement à celui-ci (Fig. 85) ; il devait servir à la fois de soubassement pour l'élévation en terre et bois et de protection contre les ruissellements du talus. Les autres côtés semblent maintenus par des poteaux (86 à 89). L'absence de négatifs de parois et de véritable couche d'occupation indique sans doute une construction légère correspondant à un simple couvert.

Un foyer de forge (92) est observé dans l'angle sud-est de l'annexe, en association avec une fosse de rejet circulaire (93, Fig. 86). La fouille du foyer a livré des coulures de fer ainsi qu'une grande quantité de scories et de battitures, témoins directs du travail métallurgique. Une fosse oblongue et peu profonde sans fonction précise occupe la partie nord du bâtiment (94). Un empierrement mal conservé, orienté dans



Fig. 84 – Annexe II après son dégagement. Les structures sont fortement arasées. Vue depuis le sud.



Fig. 85 – Annexe II. Restes du solin en pierres de la paroi ouest (85). À l'arrière, canal délimité par des pierres de chant (95), aménagé à travers le talus. Vue depuis le nord.

le sens de la pente (95), est aménagé perpendiculairement au solin amont de la cabane (Fig. 85). Il s'agit peut-être d'un support pour un canal surélevé en relation avec les activités pratiquées dans cet espace.

Au pied du talus, un petit fossé coudé (96) relie l'angle sud-ouest de l'Annexe II à la cuvette de l'Annexe I. Cette structure, qui épouse l'inflexion du talus, révèle un lien étroit entre les deux espaces. La rigole de section en forme de « U » est comblée par un sédiment cendreux ; sa fonction demeure inconnue.



Fig. 86 – Annexe II. Détail du foyer métallurgique 92 et de la fosse cendrière 93 en fin de fouille. Vue depuis l'ouest.

V.3.4 ABANDON ET COMBLEMENT DE LA TERRASSE

Après l'abandon des aménagements, la récupération des matériaux de construction semble être systématique ; la dépression fossile de la terrasse est ensuite entièrement comblée par un nivellement volontaire. D'une trentaine de centimètres d'épaisseur, il est formé par une couche caillouteuse gris-brun renfermant un abondant mobilier (céramique, métal, scories, verre, pierre ollaire, lithique et ossements animaux) et de nombreux éléments de construction (pierres, torchis, terre cuite et *tubuli*), analogues à ceux de la démolition rapportée du bâtiment en maçonnerie voisin (voir Fig. 57, B et Fig. 16, o3.o3). Sachant le mobilier de ces deux niveaux identique et contemporain, le fait qu'il puisse s'agir d'un seul et même remblai ayant affecté tout l'espace - des dépendances (G) au bâtiment maçonné (B) - doit être envisagé. Il marque *de facto* la fin du domaine.

V.3.5 MOBILIERS ET DATATION DES AMÉNAGEMENTS

Sans compter les scories (389 N) et les restes fauniques (1886), 977 objets ou fragments d'objets sont issus du comblement des dépendances, toutes matières confondues⁸⁸ (Fig. 87). Ils proviennent pour l'essentiel du remplissage de la terrasse (90%) et pour le reste du fossé parcellaire situé en amont du replat (10%). La répartition du mobilier par catégorie n'est pas du tout uniforme. La céramique est majoritaire (567 N) puisqu'elle représente presque 60% du corpus. Le métal est également bien fourni (331 N, 33,9%), surtout si l'on y adjoint les 23,6 kg de scories de fer présents dans le comblement (389 N). Le verre (50 N, 5,1%) et la pierre ollaire (26 N, 2,7%) sont bien attestés, tandis que la présence de lithique est marginale (2 aiguisoirs et 1 silex). Le remplissage a également livré 1886 restes fauniques⁸⁹.

Matière	N	%
Métal	331	33.9%
Céramique	567	58.0%
Pierre ollaire	26	2.7%
Verrerie	50	5.1%
Lithique	3	0.3%
Sous-total	977	100.0%
Scories	389	
Restes osseux	1886	
Total	3252	

Fig. 87 – Dépendances. Décompte du mobilier par matière.

⁸⁸ Le catalogue et les planches du mobilier des dépendances sont présentés en fin de volume (Pl.4-Pl.11).

⁸⁹ Voir *infra*, chap.V.4.

L'absence de mobilier dans le sol des annexes ne permet pas de préciser leur date de construction. Toutefois, la composition du vaisselier utilisé pour remblayer la structure livre un indice : les sigillées d'importation les plus anciennes, issues des ateliers de la Gaule Centrale, ne sont pas antérieures à 140 de notre ère (TSF, Pl. 6, 25) ; elles fournissent un *terminus post quem* pour son fonctionnement synchrone avec l'horizon A du bâtiment d'habitation voisin (B)⁹⁰. Son abandon, daté par de nombreux éléments typologiques (voir *infra*), intervient à partir de 330 de notre ère.

V.3.6 LE COMBLEMENT DES DÉPENDANCES : UN MOBILIER HOMOGENE DU 4^E SIÈCLE APRÈS J.-C.

Datation

Établi par une série de 14 monnaies, la plus récente émise en 330-335 de notre ère⁹¹, l'abandon des dépendances est des plus explicites sur le plan chronologique. Les importations comprennent des productions du 3^e et du 4^e siècle ; on relève ainsi la présence d'une coupe Ludovici Lud. So (Drag. 44, 30), caractéristique des productions rhénanes de Rheinzaubern pendant le dernier quart du 3^e siècle. Les deux coupes Chenet 320 en sigillée d'Argonne (31-32) apparaissent dès 310-320 de notre ère, cette classe de récipients étant observée pour la première fois dans les thermes impériaux de Trèves⁹². Rappelons enfin la présence d'amphores à huile de Bétique du type Dressel 23 (34-35, 37), datées entre la fin du 3^e et le 4^e siècle.

Les céramiques régionales soulignent cette fourchette chronologique. On remarquera en préambule le nombre de mortiers du type Lamb. 45 (22 NMI, 61-66) dont l'apparition en Suisse occidentale est observée dès 250 après J.-C.⁹³. Au côté de quelques coupes hémisphériques Lamb. 2/37 (7 NMI, 51-52), la présence importante de coupes carénées Lamb. 1/3 (19 NMI, 53-58), inconnues avant le milieu du 4^e siècle⁹⁴, conforte toutefois largement le *terminus post quem* monétaire du remblai étudié.

Les récipients en verre confirment également la fourchette chronologique déterminée par les autres catégories de mobilier. La très faible quantité d'éléments résiduels du 3^e siècle permet d'affirmer que cette verrerie n'est pas antérieure au 4^e siècle. L'absence d'éléments caractéristiques du 5^e siècle, tels les coupes et les gobelets à bords arrondis ornés de filets

⁹⁰ Voir *supra*, chap.V.2.7.

⁹¹ Voir *infra*, chap.V.3.6.1.

⁹² BRULET *et al.* 2009, p. 226.

⁹³ PAUNIER *et al.* 1987.

⁹⁴ HALDIMANN 2002, p. 142 et fig. 2, p. 144.

Métal	N	Annexe I	Annexe II	Fossé	Cat.
Argent	1	1 monnaie			1
Alliage cuivreux	29	10 monnaies, 5 fibules (frgts), 2 appliques, 1 garniture de fourreau, 1 bracelet (frgt), 2 tôles	1 monnaie, 4 frgt de tube (NMI=1), 1 coulure	2 monnaies	2-20
Plomb	3	2 tôles		1 indéterminé	–
Fer	298	1 anneau (frgt), 1 applique de fixation d'anse, 1 applique, 165 clous (NMI=79), 1 piton, 2 goupilles, 4 tiges, 10 tôles, 1 virole, 15 indéterminés	2 anneaux (frgt), 56 clous (NMI=23), 6 tôles, 1 tôle damasquinée, 6 indéterminés	21 clous (NMI=8), 4 tôles, 1 indéterminé	21-23
Total	331	226	77	28	

Fig. 88 – Dépendances. Tableau des objets en métal.

blancs opaques⁹⁵, indique qu'elle ne peut être postérieure à la fin du 4^e siècle. Le comblement des dépendances survient ainsi à partir de 330 et ne saurait dépasser la fin du 4^e siècle.

V.3.6.1 LE MÉTAL

À l'exception des monnaies (14 N) et de quelques éléments de parure ou de prestige en alliage cuivreux (16 N), le mobilier métallique découvert dans les Annexes I et II sont principalement des objets en fer (298 N) en majorité associés à la construction des dépendances (242 clous, entiers ou fragmentaires) (Fig. 88). L'Annexe I semble plus richement dotée quantitativement (226 N) comme qualitativement (77 N) que l'Annexe II. Seuls quelques objets (28 N) provenant du fossé parcellaire situé à l'ouest et des extérieurs des bâtiments complètent le décompte général. L'ensemble du mobilier métallique typologique est datable entre les 3^e et 4^e siècles après J.-C. ; il s'inscrit ainsi parfaitement dans la période proposée par l'étude des autres matériaux.

Les monnaies (Pl. 4, 1-14)

François Wiblé

Quatorze monnaies ont été découvertes dans le périmètre des dépendances ; treize sont en bronze et une en argent. Toutes datent du 3^e ou du 4^e siècle après J.-C. La plupart ont été trouvées dans l'Annexe I, une seule monnaie provenant de l'Annexe II (12) et deux autres du remplissage du fossé (2, 14).

Les monnaies sont en général très usées. On note la présence d'un denier en argent du début du 3^e siècle (1) et de deux sesterces du 3^e siècle (2-3). Il s'agit d'un numéraire ancien : l'un d'eux, percé par deux trous, a servi de pendentif (3). Cinq pièces sont des *antoniniens* frappés entre 260 et 275

de notre ère (4-8). Les monnaies les plus récentes datent du 4^e siècle : il s'agit de plusieurs *aes* III (9-12) et IV (13-14) dont les plus tardifs donnent un *terminus post quem* de 324-330 (9) et de 330-335 après J.-C. (10). Ce lot monétaire semble donc légèrement plus ancien que le reste du mobilier, en particulier la céramique et le verre dont certaines pièces sont datées de la seconde moitié du 4^e siècle.

Le mobilier non ferreux (Pl. 5, 15-20)

Romain Andenmatten

Douze objets en alliage cuivreux et deux autres en plomb proviennent du comblement des Annexes I et II. Un seul fragment d'une tôle de plomb, non caractéristique, est issu du fossé parcellaire.

L'applique ajourée de fourreau de couteau (15) est relativement rare (Fig. 89) ; sa diffusion va de l'Angleterre à la Syrie en passant par les régions rhénane et danubienne, le Plateau suisse, la Rhétie et l'Afrique du Nord. Plusieurs exemplaires découverts en *Germania Magna* sont également interprétés comme des biens de prestige. Une fabrication peu avant le début du 3^e siècle après J.-C. est plausible tandis que sa production ne semble pas se poursuivre au-delà du dernier quart du 3^e siècle (voir catalogue).



Fig. 89 – Buterolle de couteau en bronze. Long. 7,4 cm.

⁹⁵ Comme par exemple les coupes et les gobelets mis au jour à Sion/Sous-le-Seex : MARTIN 1995, fig. 3/8-9 ; MARTIN PRUVOT in HALDIMANN, PACCOLAT et al. 2019, pp.72-74 et Pl.18.

Les éléments de parure comprennent plusieurs fragments de fibules dont le type ne peut être déterminé (**16** ; AF09-501, -502, -506 et -1265 non illustrés), et l'extrémité d'un bracelet en forme de tête de serpent, caractéristique des 3^e et 4^e siècles (**17**). Ce dernier, de section rectangulaire, se termine par une excroissance en forme de losange de section aplatie, à la pointe tronquée. Six ocelles répartis par paires des deux côtés d'une ligne centrale ornent la surface extérieure de cette extrémité, interprétée comme une tête de serpent stylisée. Le jonc présente une courbure générale correspondant à l'enroulé du bracelet ; elle semble régulière même si interrompue par un pli dans le sens contraire, 1 cm avant la cassure de l'objet. Ce type de bracelet pouvait présenter une ou deux têtes animales et effectuer un tour ou plus. Cette pièce demeure sans parallèle exact. L'ornementation variée semble liée à la volonté de l'artisan ou du commanditaire. Les bracelets à têtes d'animaux sont fréquents dans la région des lacs entre le sud du Tessin et la Lombardie (provinces de Côme, de Varèse et de Bergame) ainsi que la province de Verbano-Cusio-Ossola pour le Piémont⁹⁶. Des bracelets semblables sont aussi attestés dans les Grisons, en Argovie, en Alsace et pour un exemplaire en Bavière. En Valais, six bracelets à tête d'animaux proviennent de sépultures voisines des mausolées de Sion, Sous-le-Scex et une paire d'un probable ensemble funéraire d'Hohtenn⁹⁷. Un exemplaire de Sion, Sous-le-Scex, est proche de celui d'Argnou mais avec un décor encore plus simple, réduit à une ocelle. Les autres exemplaires valaisans présentent des caractéristiques différentes et plus compliquées. Une datation entre les 3^e et 4^e siècles après J.-C. est la plus probable pour ce type de parure même si son utilisation semble perdurer durant le 5^e siècle (voir catalogue).

Deux appliques (**18-19**) pourraient provenir de meubles en bois. La tôle circulaire à perforation arrondie **18**, déformée à l'usage, a un bord légèrement épaissi, orné d'une cannelure concentrique de section semi-circulaire bordée d'une fine moulure intérieure (Fig. 90). Les bords de la perforation centrale sont en relief ; sa déformation laisse envisager des pressions répétées induites par son élément de fixation. Une goupille, fixée dans du bois et fonctionnant comme partie de charnière, pourrait ainsi avoir trouvé place au centre de cet élément de décoration.

Ce type d'applique existe déjà au Second âge du Fer et perdure durant toute l'époque romaine. Le fragment de tôle perforée **19** est déchiré sur trois côtés et ne présente pas de caractéristiques suffisantes pour une définition fonctionnelle. La présence de trois



Fig. 90 – Pendentif discoïde en bronze. Diam. 2,6 cm.

perforations quadrangulaires et d'une bordure repliée à 90° pourrait signaler une applique de meuble fixée par des clous. On mentionnera encore une tôle enroulée en forme de tube, mêlée à des fibres de bois (**20**). Ce tube en quatre fragments est formé d'une fine tôle de bronze enroulée sur elle-même avec un petit chevauchement. Trois fragments sont jointifs (AF09-0505). Aucune soudure n'est visible sur l'objet. Des fragments de corrosion mêlés de fibres de bois sont collés au corps du tube en plusieurs points et de la corrosion en bouche également une extrémité. La seconde extrémité est déchirée et l'objet n'a pas de caractéristiques fonctionnelle ou typologique. Le quatrième fragment de tube (AF09-0512D), non restauré, présente des caractéristiques très similaires et pourrait être jointif des trois premiers.

La fonction des deux fragments de tôle (AF09-1277 non illustré) et de la coulure informe (AF09-500 non illustrée) demeure également indéterminée. Les deux plaquettes en plomb provenant de l'Annexe I (AF09-508 et -509 non illustrés), de même que la tôle de plomb trouvé dans le fossé parcellaire (AF09-1254 non illustré) ne sont pas identifiables.

Le mobilier en fer (Pl. 5, 21-23)

Les 298 fragments ferreux proviennent majoritairement de l'Annexe I (201 N), l'Annexe II en livrant 71 et le fossé parcellaire 26 autres. Les clous de construction constituent la plus grande partie du corpus, les 242 fragments recueillis provenant d'au moins 110 individus.

Parmi les autres éléments déterminés, on relève une applique pour la fixation d'une anse (**21**) sur un récipient en cuivre. Elle comprend un œillet de forme et de section rondes, monté dans le prolongement d'une fine tôle de fixation dont le sommet, mal conservé, se développe en triangle. Cette dernière présente un rivet central qui devait être accompagné par d'autres rivets positionnés plus bas ou sur les côtés. Des parallèles pour ce type de fixation existent depuis l'époque romaine jusqu'à l'époque contemporaine (voir catalogue).

Les deux goupilles reconnues (**22** ; AF09-0520B non illustrée), dépourvues de caractéristiques particulières, sont courantes depuis l'âge du Fer jusqu'à l'époque romaine.

Le grand piton ouvert (**23**) possède une tige de fixation de section rectangulaire à l'extrémité en pointe et un montant perpendiculaire de section carrée avec des angles très légèrement arrondis ou chanfreinés. Avec un support de section non circulaire, l'interprétation de cet objet comme une partie de charnière semble difficile et il doit plus probablement être considéré comme un point d'attache ou une pièce de fixation. La chronologie de cet objet est très large (âge du Fer jusqu'à nos jours).

Un fragment de tôle damasquinée (AF09-0513A, non illustré), trois éléments d'anneau de fonction indéterminée (AF09-0512C, -0513B, -1269, non illustrés), deux fragments d'une petite virole étamée (AF09-0516, non illustrés), quatre tiges, vingt fragments de tôles et vingt-deux objets indéterminés complètent le lot.

⁹⁶ BUTTI RONCHETTI 2002, pp. 72-73

⁹⁷ ANTONINI 2002, pp. 198-199 : bracelet : SSE-T45.15 ; PUGIN 1984, p. 229.

Les scories

En tout, 389 scories de fer pour un poids de 23,6 kg ont été récoltées. Elles sont parfois associées à des calottes, des battitures et des déchets métallurgiques. La plupart proviennent du remblai (09.04) comblant la cuvette de l'Annexe I et résultent à l'évidence d'un nettoyage généralisé de la terrasse au moment de son abandon. L'Annexe II a également livré des scories, provenant notamment du foyer métallurgique (92) qui en contenait un grand nombre ; associées à quelques battitures, elles indiquent qu'on y a travaillé le fer. Deux fragments de tuyère ont également été récoltés dans le comblement de la cabane au-dessus du foyer (AF09-516). D'autres scories ont été retrouvées dans le fossé parcellaire de la terrasse (75), confirmant ainsi sa contemporanéité avec les annexes situées sur le replat. L'ensemble de ces éléments suggère que les deux dépendances mises au jour en 2009 sont un atelier métallurgique.

V.3.6.2 LE MOBILIER LITHIQUE

Trois objets lithiques proviennent du remblai comblant l'Annexe I. Le premier est une fusaïole en pierre ollaire qui a été retaillée dans un fragment de couvercle portant un décor de cercles concentriques (Pl. 10, 91). Les deux autres sont des aiguiseurs présentant des stries d'affûtage (AF09-1030 et 1031, non illustrés).

V.3.6.3 LA CÉRAMIQUE
(PL. 6 À PL. 9, 24-87)

Marc-André Haldimann

Fort de 567 fragments provenant de 123 récipients NMI, le mobilier céramique mis au jour dans le comblement des Annexes I et II ainsi que dans le remplissage du fossé forme un ensemble du 4^e siècle unique en Suisse (Fig. 91). Son ampleur numérique permet d'aborder la question du vaisselier de cette période sur une base dédoublée en regard de ceux de Vandoeuvres (GE) et de Saint-Prex (VD), les deux autres ensembles de cette époque publiés à ce jour en Suisse occidentale⁹⁸.

Les importations

Sur les 18 vases importés, neuf ont été produits entre la seconde moitié du 2^e et le 3^e siècle (24-38). Leur présence est toutefois récurrente dans des ensembles de la seconde moitié du 3^e siècle, voire de la première moitié du 4^e siècle, en particulier pour les formes Drag. 18/31, 37 et 43 (voir catalogue).

Peu courantes en Suisse occidentale, les productions africaines et de l'Argonne sont plus récentes. La sigillée africaine de type C et la céramique africaine culinaire sont signalées à partir du 3^e siècle en Suisse occidentale, en particulier à Avenches et à Genève⁹⁹. La présence au fil du 4^e et du 5^e siècle de sigillée africaine du type C² et D est signalée aussi bien dans le Bassin lémanique qu'en Valais, en particulier à Genève et à Sion¹⁰⁰. À l'instar du plat en sigillée africaine recueilli dans l'habitat, la présence d'un second plat, probablement également du type Hayes 50 (TSH, 30), ne surprend donc guère.

L'apparition de la sigillée d'Argonne (TSJ), documentée à partir de 320 de notre ère à Kaiseraugst BL, semblait jusqu'à présent plus récente en Suisse occidentale : aux côtés d'attestations sporadiques et le plus souvent hors contextes à Genève, à Lausanne VD et à Yverdon VD, seul l'ensemble clos de Sion, Sous-le-Scex VS témoignait de sa présence à partir de 430 après J.-C.¹⁰¹. Première occurrence certaine dans un contexte clos du 4^e siècle, la présence de deux coupes Chenet 320 (31-32) et d'un mortier Chenet 330-331 (33) est ainsi d'importance pour notre connaissance des circuits économiques irriguant le massif alpin.

Catégories	Définition	N	NMI	%NMI	Cat.
TSF	Sigillée de Gaule du Centre	17	7	4.8%	24-28
TSG	Sigillée de Gaule orientale	3	2	1.4%	29
TSH	Sigillée Africaine	1	1	0.7%	30
TSJ	Sigillée de l'Argonne	6	3	2.0%	31-33
AMP	Amphores	21	5	3.4%	34-38
TSD	Sigillée helvétique	14	4	2.7%	39-42
CRA	Revêtement argileux	382	75	51.0%	43-73
MOR	Mortiers	27	6	4.1%	74-75
CRU	Cruches	36	3	2.0%	76
CCL	Culinaire à pâte claire	43	13	8.8%	77-82
CSO	Culinaire à pâte sombre	17	4	2.7%	83-86
POL	Pierre ollaire	26	8	5.4%	87-92
VER	Verre	47	16	10.9%	93-108
Total		640	147	100.0%	

Fig. 91 – Dépendances. Décompte des récipients.

⁹⁸ Vandoeuvres (GE) : TERRIER *et al.* 1993 ; Saint-Prex (VD) : GUICHON, HERVÉ. 2015.

⁹⁹ Genève : HALDIMANN, ROSSI 1994, n° 103 ; Avenches VD : MEYLAN-KRAUSE 2011.

¹⁰⁰ Genève : HALDIMANN IN SCHUCANY *et al.* (ed.) 1999, Pl. 12 n°s 1 – 6 : *post* 457 apr. J.-C. ; Sion, Sous-le-Scex VS : pl. 34, n° 3, HALDIMANN, PACCOLAT *et al.* 2019, p.47 et pl.4 : *post* 430 apr. J.-C.

¹⁰¹ Genève : PAUNIER 1981 ; Yverdon : ROTH-RUBI 1981, n°s 1 - 15 : 4^e - 5^e s. apr. J.-C. ; Lausanne : HERVÉ 2006, p. 63.

La seule amphore déterminée par son bord est une Dressel 23 (**34**), originaire de Bétique (voir catalogue). Les pâtes des fragments matérialisant quatre autres amphores reflètent également des provenances ; deux d'entre elles sont également originaires de la Péninsule ibérique (Dressel 23, **35, 37**), la troisième provient d'Afrique du Nord (Africana 2, **36**) et la quatrième du sud de l'Italie (Keay 52, **38**).

Les céramiques régionales

La vaisselle fine de service, telles les sigillées helvétiques (TSD, **39-42**) et les céramiques à revêtement argileux (CRA, **43-73**), domine largement l'inventaire des céramiques régionales.

Seul conservé, le bandeau lisse de la coupe de sigillée helvétique Drag. 37 (**39**) ne peut révéler son origine, soit de Bern-Enge BE, soit d'Avenches VD, soit encore d'un atelier probablement valaisan¹⁰². L'assiette Drag. 18/31 (**40**), très profonde, relève d'une typologie également attestée à Worb BE dans le dernier quart du 3^e siècle (voir catalogue). Enfin, la présence d'un mortier Drag. 43 (**41**) ne surprend pas dans ce cadre : mis au jour à Yverdon VD, un exemplaire analogue confirme la présence récurrente de ce type de mortier au 4^e siècle (voir catalogue).

Forte de 75 récipients (Fig. 92), la céramique à revêtement argileux (CRA) offre un éventail formel largement dominé par les coupes de type Lamb. 2/37, Lamb. 1/3, Lamb. 45 et leurs variantes (50 NMI sur 75).

Caractéristique des 4^e et 5^e siècles, l'unique plat de type Lamb. 10 (**43**) est accompagné par trois assiettes Lamb. 4/36 (**44-46**), signalées dès le milieu du 3^e siècle. Les coupelles Lamb. 3 et 4/35 sont rares, à l'instar des coupes hémisphériques Lamb. 2/37 (7 NMI, **50-51**) ; deux de ces dernières sont ornées d'ocelles. Le nombre élevé de coupes carénées Lamb. 1/3 (19 NMI, **52-59**) est remarquable ; analogues à celles observées à Vandoeuvres GE, quatre d'entre elles ont leur carène arrondie (**52-54**) ; elles confirment la diffusion de cette variante de transition entre les types Lamb. 2/37 et 1/3 (voir catalogue) à partir de 330 de notre ère. Si les décors à la molette sont les plus fréquents (5 NMI, **52-53, 55-56**), on relèvera toutefois la présence marquée de décors ocellés (3 NMI, **55**), un style ornemental jusqu'alors documenté pour les seules coupes hémisphériques Lamb. 2/37. Les mortiers du type Lamb. 45 dominent le spectre formel de cette catégorie (22 NMI, **60-65**) ; ils sont accompagnés par deux mortiers à collerette horizontale du type Paunier 519 (**66-67**). Au nombre de huit seulement, les gobelets sont majoritairement tulipiformes (4 NMI, **68-69**). On relève à leurs côtés deux gobelets à long col du type Niederbieber 33 (**70-71**) ; apparus dès 230 de notre ère, ils sont omniprésents dans les contextes d'habitat et funéraires du 4^e siècle. Enfin, la

Forme	NMI	Cat.
Lamb. 10	1	43
Lamb. 4/36	3	44-46
Lamb. 4/35	2	47
Lamb. 3	4	48-49
Lamb. 2/37	7	50-51
Lamb. 1/3	19	52-57
Portout 36	2	58
Paunier 396	1	59
Paunier 399	1	
Lamb. 45	22	60-65
Paunier 519	2	66-67
Gobelet tulipiforme	4	68-69
Niederbieber 33	2	70-71
Arentsburg 195	1	72
Gobelet	1	
Pichets	2	73
Cruche	1	
Total	75	

Fig. 92 – Dépendances. Tableau des formes des céramiques à revêtement argileux (CRA).

présence, aux côtés de pichets (**73**) et d'une cruche, d'un grand gobelet Symonds 7b (**72**) est remarquable : caractéristique de la production trévire ancienne, il est le premier à être observé en Suisse occidentale (voir catalogue). Ce corpus est complété par trois cruches à pâte claire (**76**) dont la morphologie ne peut être reconstituée.

Aux côtés des six mortiers identifiés (**75-76**) dont les colle-rettes sont plus ou moins incurvées, la batterie de cuisine comprend treize vases en céramique culinaire claire (CCL, **77-82**), quatre autres à pâte sombre (CSO, **83-86**) et huit en pierre ollaire (POL, **87-92**). Les jattes ovoïdes à épaule marquée (3 NMI, **83-84**) dominent le répertoire restreint des formes ouvertes au sein desquelles on remarque une jatte tronconique à bord rectangulaire déversé, une nouveauté au sein du répertoire formel valaisan (CSO, **85**). Plus nombreux, les pots à cuire (**78-80**) ont des lèvres déversées épaissies, dont l'une dessine un bandeau précoce, jusqu'à présent inconnu avant le 5^e siècle (**79**)¹⁰³.

V.3.6.4 LA PIERRE OLLAIRE (PL. 10, 87-92)

Olivier Paccolat

Forts de 26 fragments provenant de 8 individus, les vases en pierre ollaire représentent 5,4% des récipients (Fig. 91). Ils sont façonnés dans des roches de chloritoschistes de couleur bleue (F), sauf deux couvercles (**91-92**)¹⁰⁴ qui sont élaborés dans des roches grises de talcschistes (D). Ce corpus (Fig. 93, Fig. 94) comprend quatre pots tournés, deux

¹⁰³ HALDIMANN 2002, fig. 3, n° 66.

¹⁰⁴ Pour les groupes pétrographiques, voir MANNONI *et al.* 1987.

¹⁰² HALDIMANN 1998.

de forme indéterminée (non illustrés) et deux pots tronconiques à rebord souligné par un large bandeau (87-88), l'un à parois épaisses, l'autre beaucoup plus fin avec un petit diamètre. Un seul pot est taillé (89). Il s'agit d'un récipient cylindrique avec l'amorce soit d'une oreille de préhension soit d'un cordon ou d'un bandeau. Ne présentant aucune trace de suie, il n'a pas fonctionné comme marmite. Trois couvercles complètent cet inventaire. Le premier (90) est un bord avec décrochement pour s'adapter au diamètre du pot, les deux autres sont des boutons de préhension qui ont été retravaillés, l'un en fusaïole (91), l'autre en opercule (92).

Forme	NMI	Cat.
Pot tronconique tourné à large bandeau	2	87-88
Pot tourné, forme indéterminée	2	—
Pot cylindrique taillé	1	89
Couvercle tourné	3	90-92
Total	8	

Fig. 93 – Dépendances. Tableau des formes des récipients en pierre ollaire.



Fig. 94 – Choix de mobilier en pierre ollaire.

V.3.6.5 LE VERRE (PL. 11, 93-108)

Chantal Martin Pruvot

Le comblement des dépendances de l'établissement d'Argnou/les Frisses a livré 47 fragments de verre provenant de seize récipients brisés et trois perles ; ils composent un ensemble homogène du 4^e siècle. Quoique modeste, tant du point de vue de la quantité que de la diversité des types, ce corpus tient toutefois une place de première importance parmi les études de verrerie de l'Antiquité tardive publiées à ce jour en Suisse. C'est en effet le premier ensemble de verre étudié et publié provenant d'un site alpin. Les ensembles de référence précisément stratifiés et datés, comme celui

d'Argnou, sont peu nombreux pour cette période, en particulier en Suisse occidentale.

En Valais, le cadre de référence repose sur l'étude du verre du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge, présentant le mobilier provenant de Martigny, de Plan-Conthey et de Sion/Sous-le-Scex¹⁰⁵. Les publications de la nécropole d'Yverdon-les-Bains/Pré de la Cure VD et des abords du théâtre d'Avenches/En Selley VD constituent de bons ensembles de référence pour la partie occidentale du Plateau suisse¹⁰⁶. Quant aux régions nord et est du Plateau, bien que les publications de verre tardif soient plus nombreuses, les ensembles de référence bien datés restent toutefois rares. Les recherches effectuées dans le *Castrum* de Kaiseraugst AG et de Pfyn TG fournissent les meilleures comparaisons pour l'étude d'Argnou¹⁰⁷.

Une recherche sur le mobilier valaisan conduit tout naturellement à s'intéresser également au matériel archéologique exhumé au sud des Alpes. Comme de nombreux biens de consommation, notamment la céramique et les fibules, le verre a également transité entre le sud et le nord des Alpes. En ce qui concerne le Tessin, deux publications sont essentielles pour l'étude de la verrerie tardive : celle de la *villa rustica* de Bioggio TI et la typologie établie à l'échelle du canton¹⁰⁸. Pour l'Italie du Nord, les publications des collections de verre conservées dans les musées du nord de la Péninsule font référence¹⁰⁹ ainsi que deux recherches sur Côme, et sur Aquilée et sa région¹¹⁰.

Un ensemble homogène de récipients

L'homogénéité de l'ensemble d'Argnou apparaît de manière évidente à travers les catégories fonctionnelles représentées (Fig. 95). À l'exception d'un récipient de stockage, matérialisé par une panse de bouteille carrée Is 50¹¹¹ (108), cette verrerie est composée de vaisselle de table, et plus particulièrement de récipients à boire : des gobelets coniques surtout (92-97) ainsi qu'un bol et une coupe hémisphérique (93). Cette dernière, par ses dimensions et la morphologie de son bord, est à considérer comme un récipient à boire, au même titre qu'un gobelet. Durant le Haut-Empire, les coupes sont de plus grandes dimensions que notre exemplaire et sont munies de bords épais, solides, adaptés à un tel contenant.

¹⁰⁵ MARTIN 1995; Sion, Sous-le-Scex: HALDIMANN, PACCOLAT *et al.* 2019, pp.66-77.

¹⁰⁶ Yverdon-les-Bains/Pré de la Cure VD : MARTIN PRUVOT 2000, vol. 1, pp. 97-100 (tombes du 4^e s. apr. J.-C.) ; Avenches/En Selley VD : HOCHULI-GYSEL 1999.1, pp. 51-54 (ensemble daté de 250-350 env.) et HOCHULI-GYSEL 1999.2, pp. 188-191 (fouilles du théâtre, ensemble daté entre 330-380 apr. J.-C.). Pour Avenches, voir également la typologie du site : BONNET BOREL 1997.

¹⁰⁷ *Castrum* de Kaiseraugst AG : RÜTTI 1991 et FÜNFSCHILLING 2000 ; *Castrum* de Pfyn TG : FÜNFSCHILLING 2008.

¹⁰⁸ BIAGGIO SIMONA 1991 (typologie) et BIAGGIO SIMONA 1994, p. 89 (*villa* de Bioggio TI, ensemble de la fin 4^e – début 5^e s. apr. J.-C.).

¹⁰⁹ Notamment TONIOLLO 2000 et RAVAGNAN 1994.

¹¹⁰ Côme : NOBILE DE AGOSTINI 2005 ; Sevegliano dans le Frioul, près d'Aquilée : BUORA 1998.

¹¹¹ Les typologies de C. Isings (abréviation Is) et de B. Rütli (abréviation AR) ont été utilisées pour cette étude : ISINGS 1957 ; RÜTTI 1991.

Fonction et forme	Type	NMI	Cat.
Vaisselle de table		15	
<i>Coupe hémisphérique</i>	AR 56	1	93
<i>Gobelets coniques</i>	Is 106a/109	5	94-98
<i>Gobelet conique</i>	Is 109	1	99
<i>Bol cylindrique</i>	Is 85b	1	100
<i>Cruches, bouteilles ansées</i>	indéterminé	3	101-103
<i>Pot globulaire</i>	AR 115	1	104
<i>Récipients</i>	indéterminé	3	105-107
Récipient de stockage		1	
<i>Bouteille ansée de section carrée</i>	Is 50	1	108
Total		16	

Fig. 95 – Dépendances. Tableau des formes des récipients en verre.

À partir du 4^e siècle, elles possèdent des diamètres plus petits et des bords coupés, à l'image des bols et des gobelets contemporains, et sont vraisemblablement utilisées pour la boisson. Des cruches et des bouteilles ansées, dont les types sont restés indéterminés, font également partie de la vaisselle de table et sont utilisées pour le service des boissons (101-103). Un petit pot (104), pour contenir peut-être des édulcorants, des épices ou des sauces, complète ce groupe fonctionnel.

Le faciès typologique de cet ensemble frappe également par son homogénéité. Il ne regroupe en effet pratiquement que des types caractéristiques du 4^e siècle, hormis deux individus plus anciens, résiduels (voir *infra*). Les gobelets coniques Is 106 et Is 109, sans aucun doute les récipients les plus communs de cette période, constituent la majorité de cette verrerie. Une coupe hémisphérique AR 56 est également présente. Quoique moins répandue que les gobelets, cette forme n'en est pas moins typique du 4^e siècle. Si les bords et les anses à disposition ne permettent pas de se prononcer sur la typologie des récipients fermés, ils permettent toutefois de supposer qu'ils appartenaient à des formes proches des bouteilles ansées Is 89/128 et des cruches Is 126, fréquentes au Bas-Empire. Bien que les pots en verre soient alors plutôt rares, ils apparaissent parfois sous la forme précisément de pots globulaires AR 115, similaires au 104.

La morphologie des bords des récipients comme la couleur et la qualité du verre soulignent l'homogénéité de l'ensemble d'Argnou. Les bords des coupes et des gobelets sont coupés et laissés bruts, à l'image de la majorité des récipients à boire de l'époque romaine tardive. Quant à la couleur dominante des récipients, le vert olive, elle est également caractéristique de cette période. L'incolore teinté de verdâtre, comme celui des 101, 103, 107, est aussi une couleur constituant une part non négligeable de la palette chromatique – restreinte – du Bas-Empire. D'une manière générale, le verre étudié est de qualité : il présente en effet une bonne transparence et ne contient que de rares impuretés ou filandres.

Formes et types

Quelques éléments résiduels

Dans cet ensemble homogène, deux individus, plus anciens, sont à considérer comme résiduels : le bol cylindrique Is 85b (98) et la bouteille carrée Is 50 (108).

Les bols cylindriques Is 85b apparaissent peu avant le milieu du 2^e siècle et sont vraisemblablement fabriqués jusque vers la fin du 3^e. Ils apparaissent encore mais en nombre restreint dans des contextes du début du 4^e siècle, pour se raréfier durant la seconde moitié du siècle¹¹². Très fréquents dans l'ensemble

des provinces romaines occidentales¹¹³, ils ont vraisemblablement été produits dans de nombreux ateliers, bien que, pour l'heure, aucun n'ait été identifié. Si la présence des bols Is 85b est beaucoup plus discrète au sud des Alpes, elle est néanmoins attestée sur plusieurs sites¹¹⁴.

Les bouteilles carrées Is 50, quant à elles, sont une des formes les plus fréquentes de la verrerie du Haut-Empire. Elles apparaissent en masse dans toutes les régions de l'Empire dès la seconde moitié du 1^{er} siècle après J.-C. et sont utilisées comme récipients de stockage des denrées surtout, mais aussi – dans une moindre mesure – à table pour le service des liquides. Dans le premier cas, elles sont de grandes dimensions et le verre est épais (comme notre exemplaire 108) ; dans le second cas, les récipients sont plus petits et fins. Les bouteilles Is 50 perdurent également jusque vers la fin du 3^e siècle, du moins dans nos régions¹¹⁵.

La coupe hémisphérique AR 56

Les coupes hémisphériques AR 56 (93) sont produites durant le 4^e siècle, bien que leur utilisation perdure jusque vers le milieu du 5^e. Elles sont représentées aussi bien au sud qu'au nord des Alpes ainsi que dans l'ensemble des provinces romaines occidentales, et sont attestées tant sur les sites de consommation que dans les nécropoles¹¹⁶. Sur le territoire de la Suisse actuelle, on les trouve par exemple à Augst BL, Kaiseraugst AG et au Tessin TI¹¹⁷. Plus près d'Argnou, elles sont

¹¹² FLÜCK 2004, pl. 3, tombe 11/1 (1^{ère} moitié 4^e s. apr. J.-C.) ; KONRAD 1997, p. 98, tombe 588 (350-370).

¹¹³ Voir par exemple dans les publications d'Augst, d'Arles et de Colchester où une riche bibliographie est citée : RÜTTI 1991, vol. 2, pl. 77-86 ; FOY 2010, pp. 344-360.

¹¹⁴ Des bols Is 85b sont attestés par exemple au col du Grand-Saint-Bernard : FRAMARIN 2008, p. 239 et p. 247/23-24 ; et à Este : TONIOLO 2000, p. 217/300.

¹¹⁵ Dans les ateliers tardifs de Hambach (D), à l'ouest de Cologne, les bouteilles carrées sont encore produites au 4^e siècle après J.-C. : FOLLMANN-SCHULZ 2003, pp. 62-67.

¹¹⁶ Des coupes hémisphériques AR 56 ont été retrouvées par exemple à Rome, dans des contextes du début du 6^e siècle. Elles sont considérées comme des éléments résiduels : STERNINI 1995, fig. 7/47.

¹¹⁷ Augst/Kaiseraugst : RÜTTI 1991, vol. 2, pl. 54-55/1254-1259 (4^e s. apr. J.-C.) et FUNFSCHILLING 2000, p. 164/4 (4^e s. apr. J.-C.). Tessin : BIAGGIO SIMONA 1991, vol. 1, pl. 5/176.2.216 (Muralto, tombe, 2^e moitié 4^e s. apr. J.-C.) et BIAGGIO SIMONA 1994, fig. 2/1 (villa de Bioggio, fin 4^e – début 5^e s. apr. J.-C.).

attestées à Martigny, Plan-Conthey et Sion, Sous-le-Scex¹¹⁸. Le bord des coupes AR 56, légèrement rentrant, coupé et laissé brut, est systématiquement souligné par une cannelure.

Les gobelets coniques Is 106/109 (AR 66.1, AR70, AR72)

Les bords **96-98** proviennent de gobelets coniques apodes Is 106 ou à pied annulaire Is 109. Les deux types possèdent des bords coupés, des panses tronconiques, une matière vert olive et les mêmes décors ; seuls les fonds et la morphologie des pieds permettent de les distinguer. C'est d'ailleurs grâce à cet élément que l'on peut identifier le **97** comme un gobelet Is 109 (AR 72).

Les gobelets Is 106, 109 et leurs variantes sont les récipients les plus fréquents du 4^e siècle. Ils sont attestés dans toutes les régions de l'Empire romain de l'Afrique du Nord à la Grande-Bretagne¹¹⁹. Sur le territoire de la Suisse actuelle, on les trouve dans pratiquement tous les ensembles de l'Antiquité tardive¹²⁰. Lorsqu'ils sont ornés, ils portent des lignes horizontales gravées, des bandeaux horizontaux polis ou des filets appliqués. Les gobelets Is 106 sont parfois décorés de cabochons de couleur le plus souvent bleu foncé, turquoise, bruns ou verts. Bien que ce décor ne soit pas rare dans nos régions, il est le plus fréquemment rencontré à l'est du Rhin et jusqu'aux confins de la Mer Noire¹²¹.

Les cruches et les bouteilles

Les bords **101-102** et le fragment d'anse **103** appartiennent à des cruches ou à des bouteilles dont les types précis restent indéterminés. Les deux bords horizontaux et épais pourraient correspondre à des barillets Is 89/128 (AR 161) ; l'anse à crêtes multiples, incolore teintée de verdâtre, peut être rapprochée des cruches cylindriques Is 126 (AR 175). Ces deux types de récipient sont caractéristiques des contextes du 4^e siècle.

Le petit pot globulaire AR 115

Le bord horizontal **104** correspond vraisemblablement à un pot globulaire AR 115. En circulation dès l'époque claudienne, ces récipients semblent disparaître vers le début du

2^e siècle pour réapparaître vers le milieu du 3^e et perdurer jusqu'au 4^e¹²². Durant le Haut-Empire, ils sont fréquents et le plus souvent de grandes dimensions. Ils sont alors utilisés comme récipients de stockage ou comme urnes cinéraires. Au Bas-Empire, au contraire, les pots sont rares et petits, et font vraisemblablement partie de la vaisselle de table. Bien que les parallèles soient rares, nous pouvons citer, hormis les pièces d'Augst BL et de Kaiseraugst AG, un exemplaire de la *villa* de Bioggio au Tessin¹²³. En dehors de la Suisse, des pièces du 4^e siècle ont été mises au jour à Tongres (B) et à Augsburg (D) par exemple¹²⁴.

Les types indéterminés

Les trois fonds de vases **105-107** appartiennent à des cruches, des flacons ou des pots. Le fond **107** pourrait correspondre à un petit flacon cylindrique à anses delphiniformes Is 100a (AR 155). Ces récipients présentent parfois des dimensions réduites, un verre incolore verdâtre et une panse cylindrique épaisse. Le fond **106** rappelle les pots globulaires Is 67c, en circulation entre le milieu du 1^{er} et le milieu du 2^e siècle après J.-C. Mais sa couleur vert olive est tout à fait comparable aux autres fragments tardifs de l'ensemble.

Interprétation et chronologie

Le faciès de la verrerie d'Argnou/les Frisses, composé essentiellement de récipients à boire – coupes, gobelets, bols, cruches/bouteilles – est typique du Bas-Empire. Durant cette période, en effet, les plats et les coupes utilisés pour la présentation des aliments sont rares¹²⁵, tout comme les récipients de stockage et de toilette¹²⁶. Cette prédominance de la vaisselle à boire est par ailleurs attestée dans le *castrum* de Kaiseraugst AG, dans le *castrum* de Pfyn TG et à Avenches/En Selley VD¹²⁷. Au Tessin également, dans la *villa rustica* de Bioggio TI, les mêmes observations ont été faites¹²⁸, tout comme dans un ensemble mis au jour à Côme (I) lors de fouilles effectuées près de la Porte Prétorienne¹²⁹. Malgré des similitudes avec ces ensembles de référence, le verre d'Argnou s'en distingue toutefois par plusieurs particularités. Il est composé d'un nombre relativement élevé de formes

¹¹⁸ MARTIN 1995, fig. 1/10 ; fig. 3/2 ; fig. 5/1. À Martigny et Plan-Conthey, les coupes AR 56 apparaissent dans des contextes du 4^e siècle après J.-C. À Sion, Sous-le-Scex, elles sont issues d'un ensemble de la seconde moitié du 5^e siècle et sont considérées comme des éléments résiduels.

¹¹⁹ Afrique du Nord : FÜNFSCILLING 1999, p. 471, fig. 8/208-218 ; Grande-Bretagne : COOL/PRICE 1995, p. 91/570-588.

¹²⁰ Par exemple, Martigny VS : MARTIN 1995, fig. 1/1-3 ; Vidy-Lausanne VD : TERRIER 1994, pl. 12/234-238 ; Yverdon-les-Bains VD : MARTIN PRUVOT 2000, vol. 1, p. 98/1 à 3, 4 et vol. 2, p. 73 ; Avenches VD : BONNET BOREL 1997, pl. 13/AV V 68-69 ; *Castrum* de Kaiseraugst AG : FÜNFSCILLING 2000, p. 164 ; *Castrum* de Pfyn TG : FÜNFSCILLING 2008, p. 155 ; Tessin : BIAGGIO SIMONA 1991, vol. 1, pl. 10/234.1.001 et p. 100.

¹²¹ En Suisse, des gobelets coniques Is 106 ornés de cabochons sont attestés par exemple à Martigny VS : MARTIN 1995, fig. 1/2 ; à Avenches VD : BONNET BOREL 1997, pl. 13/AV V 68 ; à Augst BL et Kaiseraugst AG : RÜTTI 1991, vol. 2, pl. 65/1403-1406 (AR 65) et pl. 66/1428-1430 (AR 66). Pour les exemplaires mis au jour autour de la Mer Noire, voir : SAZANOV 1995, pp. 335-338.

¹²² RÜTTI 1991, vol. 1, p. 51/AR 115 où l'on trouvera des références bibliographiques.

¹²³ BIAGGIO SIMONA 1994, pp. 88-89, fig. 2/2 (ensemble de la fin 4^e – début 5^e s. apr. J.-C.).

¹²⁴ Tongres : VANVINCKENROYE 1984, p. 92, Tombe 151.2, pl. 88/151.2 ; Augsburg : KELLER 1971, p. 138/17, fig. 38/11, pl. 3/13.

¹²⁵ Des coupes sont présentes dans une tombe du 4^e siècle à Plan-Conthey : MARTIN 1995. Précisons toutefois que ces récipients exceptionnels proviennent vraisemblablement du Proche-Orient et ne sont pas représentatifs de la vaisselle commune en verre du Bas-Empire dans nos régions.

¹²⁶ Au Bas-Empire, les récipients de toilette sont parfois présents dans les sépultures à inhumation, comme par exemple à Bregenz : KONRAD 1997, p. 107 (tombe de la fin du 3^e s. au début du 5^e s. apr. J.-C.).

¹²⁷ FÜNFSCILLING 2000, pp. 164-165 ; FÜNFSCILLING 2008, p. 155 ; HOCHULI-GYSEL 1999-2, p. 192.

¹²⁸ BIAGGIO SIMONA 1994, fig. 2.

¹²⁹ NOBILE DE AGOSTINI 2005, pp. 155-157, fig. 6.

fermées (cruches, bouteilles ansées et formes fermées de types indéterminés). Ces dernières représentent 37,5% de la totalité des formes déterminées, alors qu'à Pfyng TG, par exemple, elles ne représentent que le 4%, et qu'à Avenches VD comme à Bioggio TI, aucune forme fermée n'est attestée. Le faciès d'Argnou se distingue également par un éventail de formes particulièrement peu varié. L'absence de plusieurs types caractéristiques du Bas-Empire est en effet à souligner, notamment les coupes hémisphériques Is 116/117, les bols hémisphériques Is 96 et les flacons à embouchure évasée Is 104 qui constituent des marqueurs pour cette période au même titre que les gobelets Is 106 et Is 109. L'absence de récipients ornés est aussi remarquable : seules des lignes horizontales gravées et polies sont attestées alors que dans les contextes romains tardifs, il n'est pas rare de rencontrer des verres ornés de motifs gravés, de dépressions, de cabochons, de filets appliqués ou de pointes tirées.

La verrerie d'Argnou, composée de formes simples dépourvues de décor, est une vaisselle commune, qui reflète le statut social du propriétaire de la *villa*. Cette image plutôt modeste ne peut être généralisée à l'échelle du Valais, puisque des récipients précieux du 4^e siècle ont été mis au jour sur d'autres sites valaisans (voir *infra*).

La datation de cet ensemble confirme, si besoin était, la fourchette chronologique déterminée par la céramique et les autres catégories de mobilier. La très faible quantité d'éléments résiduels du 3^e siècle permet d'affirmer que cette verrerie n'est pas antérieure au 4^e siècle. L'absence d'éléments caractéristiques du 5^e siècle, tels les coupes et les gobelets vert foncé à bords arrondis ornés de filets blancs opaques¹³⁰, indique qu'elle ne peut être postérieure à la fin du 4^e siècle.

Productions régionales et importations

Les ateliers de verriers de l'époque romaine tardive identifiés à ce jour étant rares aussi bien en Valais que dans les régions voisines du Plateau suisse¹³¹ ou du sud des Alpes (Tessin et Italie du Nord particulièrement¹³²), la question du lieu de fabrication des récipients d'Argnou ne peut être abordée que rapidement et avec prudence. L'homogénéité formelle, typologique et chromatique de cet ensemble permet de supposer que la majorité des récipients est issue d'un seul et même atelier, vraisemblablement régional. Le caractère plutôt

modeste des récipients, dépourvus de décors complexes exigeant un savoir-faire particulier, renforce cette hypothèse. Quant à la problématique plus large des productions régionales et des importations en territoire valaisan, plusieurs éléments sont à rappeler. Soulignons ainsi la découverte, à Martigny, de deux fours de verriers ni étudiés ni datés qui témoignent d'une production de récipients en verre à l'époque romaine¹³³. On peut raisonnablement supposer que cet artisanat persiste jusqu'au Bas-Empire. Parallèlement à une possible production régionale, des importations luxueuses en provenance d'Italie et du Proche-Orient sont attestées en Valais. Des coupes finement gravées de scènes de chasse et d'inscriptions ainsi qu'un gobelet à fond d'or ont été mis au jour à Martigny alors qu'un ensemble exceptionnel d'une douzaine de coupes, de bols et de gobelets d'une très grande qualité était déposé dans un monument funéraire à Plan-Conthey¹³⁴. La coexistence d'importations luxueuses et de vaisselle commune issue d'une production régionale confirme la place importante du Valais au centre d'un carrefour commercial encore très actif au Bas-Empire.

Les perles

Trois perles proviennent également de la couche d'abandon des dépendances de la *villa*. Il s'agit de deux perles tubulaires (109-110) et d'une perle biconique (111).

Les perles tubulaires sont fréquentes durant l'Antiquité tardive. Elles ont été fabriquées le plus souvent en verre opaque bleu foncé, vert foncé ou turquoise¹³⁵. Durant le Haut Moyen Âge, le jaune opaque fait également son apparition¹³⁶.

La perle 111 est caractéristique du Bas-Empire par sa forme biconique, sa couleur noire ainsi que par ses décors polychromes (jaunes, noirs, blancs et bleu clair). Bien que d'apparence noire, la perle doit être en fait brun foncé, bleu foncé, vert foncé ou violet foncé (Fig. 96). La matière étant épaisse, elle ne laisse pas passer la lumière et la perle semble noire. Les décors appliqués polychromes sont également en pâte de verre opaque et forment un léger relief. Trois perles presque identiques montées en bracelet ont été mises au jour dans le *Castrum* de Kaiseraugst AG¹³⁷.



Fig. 96 – Perle biconique en pâte de verre. Long. 1,6 cm.

¹³⁰ Mis au jour par exemple à Sion, Sous-le-Scex : MARTIN 1995, fig. 3/8-9 ; MARTIN PRUVOT in HALDMINANN, PACCOLAT *et al.* 2019, pp.72-74 et Pl.18.

¹³¹ À Genève, Parc de la Grange GE, la fouille d'un grand bâtiment du 4^e-5^e siècle après J.-C. a révélé des éléments de four de verriers, pour l'heure non publiés. En revanche, aucun déchet de fabrication permettant d'identifier le type de récipients produits dans cet atelier ne semble avoir été mis au jour : AMREIN 2001, pp. 123-124.

¹³² Un atelier de verriers daté entre le milieu du 4^e et le milieu du 5^e siècle après J.-C., ayant vraisemblablement produit des gobelets Is 106, est attesté à Sevegliano (I) dans le Frioul, non loin d'Aquilée.

¹³³ AMREIN 2001, p. 123 où la bibliographie complète des fours de verriers de Martigny est citée.

¹³⁴ MARTIN 1995.

¹³⁵ Voir par exemple à Augst/Kaiseraugst et dans le *Castrum* de Pfyng : RIHA 1990, pl. 38/1240-1241 et p. 87/type 11.17 ; FÜNFSCHILLING 2008, p. 164/fig. 211.

¹³⁶ LEGOUX 1993, p. 105, code 5, p. 106/typologie des colliers et chronologie.

¹³⁷ RIHA 1990, type 11.6.1, p. 84/2888a ; p. 188/2888 ; pl. 71/2888 (dernier tiers 4^e s. apr. J.-C.).

V.4 LES RESTES FAUNIQUES

Les habitudes culinaires et les pratiques d'élevage des habitants du Plateau des « Frisses » à Argnou aux 3^e-4^e siècles de notre ère.

Claude Olive †

V.4.1 LE MATÉRIEL

Les ossements fauniques proviennent de deux lots distincts (Fig. 97). Une première étude archéozoologique a été effectuée en 2004 sur les restes osseux extraits lors des fouilles entreprises en 2003 sur le bâtiment romain (B) ayant livré du mobilier daté entre le 3^e et le 4^e siècle de notre ère. Une autre intervention archéologique survenue en 2009 a permis de reconnaître des dépendances (G), situées à une trentaine de mètres du bâtiment, dont l'abandon est daté à partir de 330. Les données recueillies sur les ossements prélevés lors de cette intervention ont été comparées au premier lot pour en connaître les convergences possibles. Les os sont très fragmentés dans les deux cas: les traces de racines et l'action de l'eau ont fortement endommagées la surface osseuse. De ce fait, toutes les marques de dépouillement, de désarticulation ou de prélèvement de la viande laissées sur les ossements sont difficiles à reconnaître (Fig. 98). On peut cependant observer des traces de morsures sur un grand nombre de restes, signalant ainsi la présence de chiens dans les alentours.

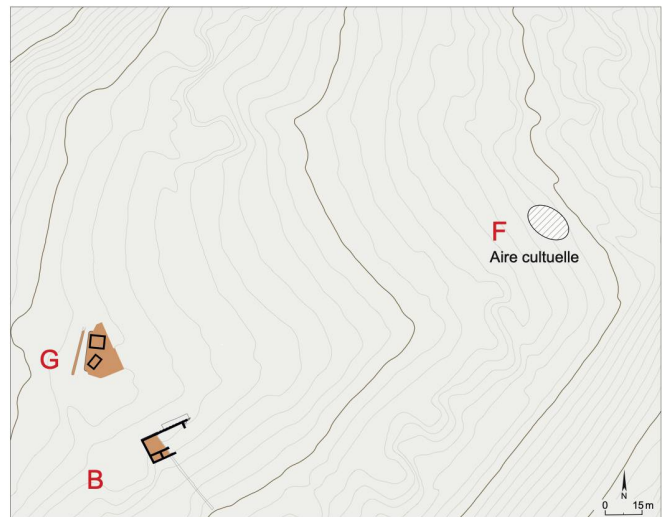


Fig. 97 – Les deux lots de faune proviennent respectivement de l'habitation (B) et des dépendances (G).



Fig. 98 – Aspect de la surface des os, à gauche (A) le matériel du bâtiment, à droite (B) le matériel des dépendances.

Inventaire faune	BÂTIMENT (B)		DÉPENDANCES (G)	
	NR	P (g)	NR	P (g)
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	134	2759	559	11534
Mouton/Chèvre (<i>Ovis/Capra</i>)	30	97	40	163
Porc (<i>Sus scrofa domesticus</i>)	19	71	30	240
Cheval (<i>Equus caballus</i>)	—	—	1	81
Coq domestique (<i>Gallus gallus</i>)	1	2	—	—
Cerf (<i>Cervus elaphus</i>)	—	—	14	87
Rapace	1	2	—	—
Gros bétail	—	—	481	3283
Petit bétail	111	131	7	33
Indéterminés	82	79	754	787
Total	378	3141	1886	16208

Fig. 99 – Décompte des restes osseux retrouvés dans le bâtiment et les dépendances.

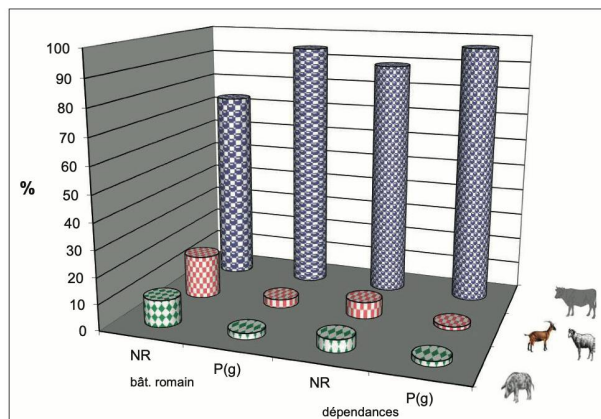


Fig. 100 – Représentation des espèces du cheptel dans le bâtiment et les dépendances.

	BÂTIMENT (B)		DÉPENDANCES (G)	
	%NR	%P (g)	%NR	%P (g)
Petit bétail	22.7	4.0	0.3	0.2
Gros bétail	/	/	20.3	16.8

Fig. 101 – Distribution des restes non spécifiquement attribués.

La fragmentation est principalement le résultat du débitage des quartiers en portions pour la préparation culinaire après le partage des carcasses. Ce morcellement a créé une certaine masse de résidus de découpe réduits à l'état d'esquilles (leur poids individuel n'excède pas 1 g). Ces petits fragments sont beaucoup plus nombreux dans les dépendances (28,6 % des restes) que dans le bâtiment (17,8 %).

La représentation des principales espèces du cheptel indique une grande convergence entre les résultats obtenus dans le bâtiment et ceux des dépendances (Fig. 99). Dans les deux cas les bovins sont prédominants, suivis des moutons/chèvres puis des porcs (Fig. 100). En dehors des esquilles indéterminées, quelques restes peuvent être rassemblés en deux groupes. C'est parmi ces éléments non spécifiquement déterminés que l'on note une différence (Fig. 101).

Les fragments appartenant au petit bétail (mouton, chèvre, porc) sont relativement bien représentés dans le bâtiment tandis qu'ils sont à peine évoqués dans les dépendances.

Les fragments - lames ou éclats - appartenant au gros bétail (bœuf, cheval) sont absents du bâtiment mais bien présents dans les dépendances.

Ces débris d'os sont liés à la découpe de boucherie et à la préparation culinaire mais aussi à la consommation des restes domestiques par les chiens. Bien que l'on doive tenir compte de la présence du cheval comme animal probablement consommé (l'os identifié a subi une découpe), il n'est pas inopportun d'attribuer une grande part des restes du gros bétail aux bovins – la proportion de leurs ossements est indubitablement en faveur de ce postulat.

V.4.2 EXPLOITATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Pour l'ensemble des espèces, l'âge est évalué d'une part avec les restes dentaires – éruption, usure –, d'autre part avec certains éléments post-crâniens possédant les points articulaires donnant une base pour cette estimation.

LE BŒUF

a) âges d'abattage

Dans les deux lots, les bovins sont soit des animaux de boucherie, soit des animaux de travail ou des vaches laitières (Fig. 102). Dans le bâtiment, sur quatre individus, un seul sujet est abattu entre 12 et 24 mois.

Dans les dépendances les animaux destinés à la boucherie sont mis à mort à deux moments. Deux sujets sont abattus entre 12 et 24 mois ; ces animaux offrent une viande tendre et goûteuse. Deux autres individus sont abattus entre 24 et 48 mois ; ils ont subi un engraissement plus long, fournissant un apport en viande plus important. Dans les deux lots, les bêtes de réforme, abattues après 60 mois, constituent la majorité des sujets. On peut donc considérer que les bovins sont principalement élevés pour fournir du lait et comme bête de somme mais que de temps en temps on abat quelques animaux plus jeunes.

Dans le bâtiment, une première phalange porte les traces d'une pathologie affectant l'articulation proximale (prolifération osseuse) (Fig. 103), indiquant que l'on a affaire probablement à un animal plutôt âgé, réservé pour le travail. C'est une observation que l'on constate assez régulièrement chez les bovins, quelle que soit la période étudiée¹³⁸.

¹³⁸ OLIVE 2009.

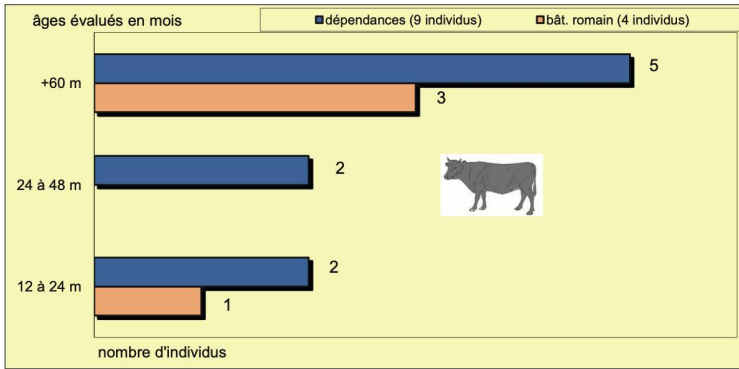


Fig. 102 – Répartition des âges d'abattage des bovins.



Fig. 103 – Phalange pathologique (2) comparée à une phalange saine (1), provenant du bâtiment.

b) répartition anatomique des restes

L'évaluation des âges permet de comptabiliser un certain nombre d'individus (4 dans le bâtiment, 9 dans les dépendances) ; il est possible d'augmenter ce corpus par le biais de la latérisation des éléments anatomiques. Malgré la très

forte fragmentation, une bonne identification des éléments squelettiques est effectuée. La distribution anatomique permet de constater que tous les éléments du squelette sont représentés sans qu'il ne soit possible de relier les différentes parties entre elles. On remarque seulement que les animaux ne sont pas consommés dans leur totalité sur place.

BŒUF	BÂTIMENT (B)										DÉPENDANCES (G)									
	NR			NEA					P(g)	NMI	NR			NEA					P(g)	NMI
	Total	n.o.	o.	D	G	A	P	IND.			Total	n.o.	o.	D	G	A	P	IND.		
TÊTE																				
crâne	10	10							188	1	22	22							332	2
maxillaire	1		1	1					50.0	1										
mandibule	11		11	4					55.0	4	17		17	2	4				528.0	4
dents sup.	10	1	9	3	6				149.0	4	17		17	10	7				306.0	4
dents inf.	11	4	7	4	2				46.5	2	14		14	6	7				173.0	3
dents indé.											8	8							27	
THORAX																				
vertèbres	2	2							17		29	29							491	
côtes	9	9							34		9	9							113	
MEMBRES ANTÉRIEURS																				
scapula	13		13		1				221.0	1	51		51	6	7				1126.0	7
humérus	8	2	6	3	1				388.0	3	32		32	9	10				1123.0	10
radius	11		11	4	2				623.0	4	24		24	6	10				716.0	10
ulna	2		2		2				80.0	2	3		3	2	1				63.0	2
MEMBRES POSTÉRIEURS																				
os coxal	10		10	1	2				249.0	2	9		9	4	5				141.0	5
fémur											11	1	10	5	1				275.0	5
tibia	6		6	2	2				62.0	2	32		32	8	8				765.0	8
BAS DE PATTES																				
carpe	2		2		2				11.0	1	8		8	4	4				120.0	3
métacarpes	7	2	5	1	3				161.0	3	29	16	13	7	3				819.0	7
astragale	1		1		1				72.0	1	9		9	4	4				373.0	4
calcaneus	1		1		1				83.0	1	10		10	2	6				396.0	6
tarse											24		24	10	5				475.0	8
métatarses	1		1		1				40.0	1	29	14	15	3	6				557.0	6
métapodes ind.	10	10							86		81	81							1218	
phalanges 1	5		5			3	1		85.5	3	51		51			9	1	34	784	
phalanges 2	2		2			1	1		41	1	33		33			7	14	12	534	
phalanges 3	1		1				1		17	1	7		7					7	79	
Total	134	40	94	23	26	4	3	2759.0			559	180	379						11534.0	

Fig. 104 – Inventaire détaillé des éléments anatomiques des bovins. NR (nombre de restes). NEA (nombre d'éléments anatomiques). G, D (gauche, droit). A, P, IND (antérieure, postérieure et position indéterminée). P(g) (poids en gramme des restes). NMI (nombre minimum d'individus). o. (orienté), n.o. (non orienté).

À partir des restes orientés, on peut évaluer un certain nombre d'éléments anatomiques droits et/ou gauches. Toutefois certains fragments osseux ne présentent pas suffisamment de caractères déterminants et ne peuvent être latéralisés ; leur comptage est néanmoins nécessaire dans chaque partie anatomique car leur poids augmente la valeur de chacune d'elles (Fig. 104). Comme on peut le constater, la majorité des restes est latéralisée : environ 70 % dans le bâtiment et 68 % dans les dépendances. Les fragments de métapodes sont des fractions de diaphyses de métacarpes ou de métatarses qu'il n'est pas possible de différencier. Les phalanges sont orientées antérieures et postérieures lorsque possible ; leur morcellement ne permet pas toujours cette identification ; elles sont alors classées dans les phalanges indéterminées. Cette observation est particulièrement nécessaire pour le matériel issu des dépendances. La latéralisation des éléments anatomiques composant les membres permet aussi d'évaluer un nombre d'individus correspondant. Dans le bâtiment, treize fragments appartiennent à une seule *scapula* : le morcellement de cet élément anatomique n'est pas dû à l'action de l'homme mais s'est produit après l'enfouissement. Sur les huit fragments d'humérus, six sont orientés et se rapportent à trois humérus droits et un humérus gauche. Il est ainsi possible de dire que trois individus au moins ont fourni ces éléments. Il faut préciser que les éléments droits et gauches ne sont pas forcément appareillables et, en conséquence, le nombre d'individus évalué n'est qu'une approximation. Définir le nombre d'éléments anatomiques permet aussi de connaître la fréquence des parties consommées.

Bien que la tête fournisse, en plus du palais et des joues, des abats couramment consommés comme la cervelle et la langue, et que les bas de pattes sont souvent utilisés pour la récupération de la moelle et la préparation de bouillons et de sauces, leur rendement en viande n'est pas très intéressant. Néanmoins, leur fragmentation et le poids des restes représentent, sur le site, une part importante du matériel osseux attribué aux bovins (Fig. 105). Les vertèbres, souvent considérées comme des rejets de boucherie, ne sont pas très présentes dans les deux zones.

BŒUF	BÂTIMENT (B)		DÉPENDANCES (G)	
	% NR	% P	% NR	% P
crâne+dents	32.1	17.7	14	11.8
vertèbres	1.5	0.6	5.2	4.3
côtes	6.7	1.2	1.6	1
membres ant.	25.4	47.6	19.6	26.3
membres post.	11.9	11.3	9.3	10.2
bas de pattes	22.4	21.6	50.3	46.4

Fig. 105 – Proportion des ossements de bovins en nombre de restes et en poids.

Pour les parties plus riches en muscles - membres antérieurs et postérieurs -, on observe une grande convergence entre les deux ensembles (bâtiment et dépendances) : les

quartiers antérieurs sont davantage sollicités que les quartiers postérieurs. Les côtes, qui fournissent en général de bons morceaux, représentent ici une masse négligeable. Afin de définir les morceaux les plus fréquemment employés dans les préparations culinaires, il paraît sensé d'utiliser le nombre d'éléments anatomiques répertoriés (NEA), de préférence le nombre de restes représentant uniquement le degré de fragmentation de ces éléments. Le poids complète cette analyse. La figure 106 ainsi que les tableaux 107 et 108 permettent de repérer les segments osseux cités dans le texte.

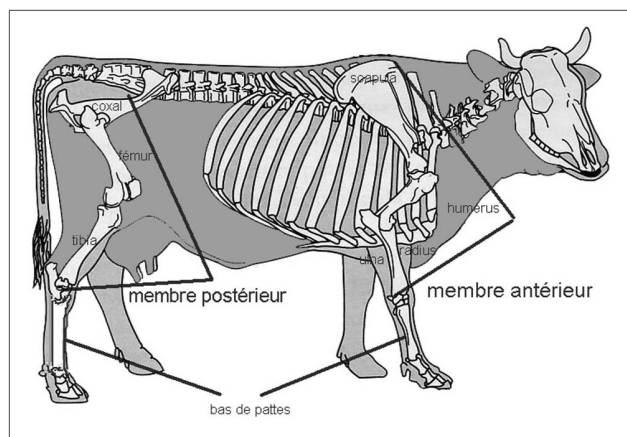


Fig. 106 – Position des os des membres d'un bovin.

BŒUF	BÂTIMENT (B)		DÉPENDANCES (G)	
	% NEA	% P	% NEA	% P
membres antérieurs				
scapula	7.7	16.8	25.5	37.2
humérus	30.7	29.6	37.3	37.1
radius	46.2	47.5	31.4	23.6
ulna	15.4	6.1	5.8	2.1

Fig. 107 – Membres antérieurs des bovins : pourcentages du nombre d'occurrences.

BŒUF	BÂTIMENT (B)		DÉPENDANCES (G)	
	% NEA	% P	% NEA	% P
membres postérieurs				
ox coxal	42.9	80	29	12
fémur	—	—	19	23
tibia	57.1	20	52	65

Fig. 108 – Membres postérieurs des bovins : pourcentages du nombre d'occurrences.

Les deux quartiers antérieurs sont composés de quatre éléments chacun, plus ou moins riche en viande. La *scapula* et l'humérus fournissent une masse de viande nettement plus intéressante que le jarret antérieur formé du radius uni à l'*ulna*. Dans le bâtiment, le jarret antérieur est la partie prépondérante en nombre d'éléments comme en poids. Cependant le nombre d'*ulna* est nettement déficitaire comparé au nombre de radius. La fréquence de l'humérus - composant de l'épaule - indique une consommation choisie. La partie haute, l'épaule (la *scapula*), est peu utilisée. Dans les dépendances, le nombre d'occurrences et le poids des trois principaux éléments du membre antérieur sont presque équivalents, l'humérus étant plus souvent sélectionné. Le

radius ne fournit pas des portions très importantes. L'*ulna* est toujours déficitaire.

Les deux quartiers qui composent le train arrière sont représentés par l'os coxal, le fémur et le tibia. Dans le bâtiment, la partie très charnue du membre postérieur, la cuisse, représentée par le fémur est totalement absente ; là encore c'est le jarret qui domine avec le tibia qui représente au moins 57 % en nombre d'éléments, le coxal qui semble moins bien placé est supérieur en poids, si l'on considère qu'une fraction de coxal pèse environ 25 g, tandis que les parts de jarret ne font que 10 g. On retrouve cette prédominance des tibias dans le secteur des dépendances. Le fémur moyennement représenté en nombre offre des morceaux dont le poids est équivalent à ceux du tibia, environ 25 g pour le premier et 24 g pour le second. L'os coxal est assez bien représenté en nombre d'éléments mais sous forme de petites portions étant donné le poids correspondant.

c) *préparation des carcasses*

La mise en quartiers est identique dans les deux secteurs. Les quelques restes de vertèbres indiquent le partage en deux de la carcasse par une découpe sagittale de la colonne vertébrale (Fig. 109, a). Les côtes sont séparées des vertèbres au niveau de l'articulation, puis mises en segments pour la préparation culinaire (b, c). Le bassin est partagé en plusieurs parts (d). Les os longs sont d'abord séparés les uns des autres par des coups portés sous l'articulation proximale et sur l'articulation distale. Puis ils sont à nouveau partagés en multiples morceaux (e). La *scapula* (palette) subit le même traitement que les os longs : elle est séparée de l'humérus par un coup porté sous l'articulation (f). Le déficit permanent de l'*ulna*, intimement lié au radius, qui possède une diaphyse relativement fine, est peut-être le résultat de cette mise en morceaux mais elle peut également être éliminée lors du désossage de la masse de viande.

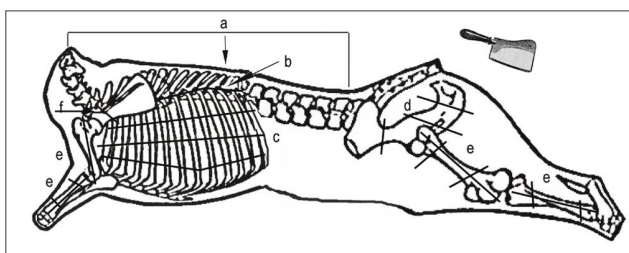


Fig. 109 – Suivi de la préparation de la carcasse de bovin.

Après la mise en quartiers de la carcasse, les pièces subissent une multitude de fractionnements afin d'obtenir un maximum de morceaux ; tous les éléments portent les traces de ce morcellement (Fig. 110, Fig. 111). Les bas de pattes sont également marqués par de nombreuses coupes, en particulier des os longs (métapodes antérieurs et postérieurs) (Fig. 112). Dans le secteur des dépendances, un *calcaneus* et un astragale, os qui forment le talon, ont été séparés par un



Fig. 110 – Exemples de découpe des os des membres antérieurs. A: humérus (1, 2) et radius (3) dans le bâtiment, B: humérus fendu et tranché dans le secteur des dépendances.

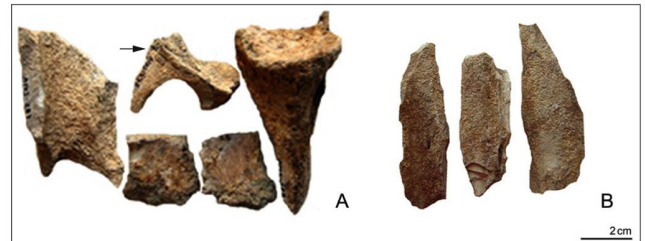


Fig. 111 – Partage secondaire des os pour la préparation culinaire, réduisant encore les morceaux. A: bâtiment, B: dépendances.

coup net (Fig. 113). En effet, les chocs précis reconnus sur les os laissent supposer que le boucher se sert d'un instrument lourd, vraisemblablement un couperet (Fig. 114).

Les phalanges, peu nombreuses, sont pour la plupart intactes dans le bâtiment. Dans le secteur des dépendances, elles sont plus abondantes mais en grande partie fragmentées : parmi les premières phalanges, trente-quatre sur



Fig. 112 – Découpe des métapodes. A: bâtiment, B: dépendances.

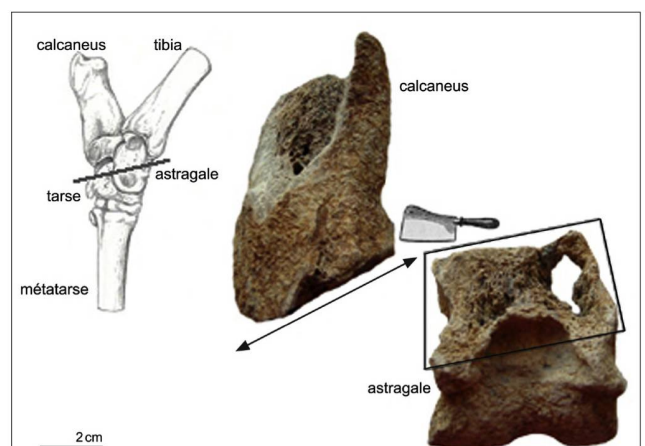


Fig. 113 – Découpe d'un talon de bœuf.



Fig. 114 – Boucher préparant la viande avec un couperet. Musée archéologique Ostiense, Rome.

quarante-quatre sont incomplètes ; parmi les deuxièmes phalanges les deux tiers sont pratiquement complètes. Quant aux troisièmes phalanges aucune n'a subi de fractionnement, elles sont cependant souvent endommagées par le séjour en terre. Dans le secteur des dépendances, des stries sur une première phalange indique probablement le dépouillage avant le démembrement.

Sur quelques fragments d'articulations d'os longs, on observe également des stries ou des entailles peu profondes vraisemblablement laissées par un couteau. La surface des os est trop endommagée par les empreintes de racines (voir Fig. 98) pour permettre l'observation systématique de traces de couteau sur les diaphyses qui pourrait confirmer un prélèvement de la viande se faisant par le désossage des parties utilisées pour les préparations culinaires. Ces traces se manifestent en général par des enlèvements grossiers, en écailles, de la surface des os.

LES CAPRINÉS (MOUTONS ET CHÈVRES)

Les moutons et les chèvres sont, comme les bovins, élevés pour différents produits : du lait, de la viande, des peaux mais aussi de la laine chez le mouton et des poils chez la chèvre - poils que l'on tisse également pour réaliser des étoffes. Tous les animaux adultes - comme toutes les espèces

d'élevage non castrées - participent à la reproduction. La modeste représentation des caprinés ne permet pas de tirer de conclusion sur leur utilisation dans l'établissement d'Argnou, mais les quelques restes osseux semblent indiquer un choix dans la consommation de cette viande. Dans les deux lots, aucun reste n'a de caractère suffisamment distinctif pour démontrer la présence de chèvres. Des moutons sont identifiés : trois individus dans le bâtiment et deux dans les dépendances.

a) âges d'abattage

Dans le bâtiment, deux moutons semblent destinés à la boucherie. Ils ont subi un engraissement pour fournir une quantité de viande suffisante ; l'un a entre 12 et 24 mois (Fig. 115), l'autre entre 24 et 30 mois. Dans les dépendances, la consommation reflète également le choix d'une viande d'animaux relativement jeunes dont un agneau dans la classe des 6 à 12 mois. Parmi les sujets plus âgés - âge compris entre trois et quatre ans - on note également la présence d'un mouton. Ces animaux plus âgés ont probablement subi un engraissement poussé. Ils ont peut-être également produit du lait pour les brebis et de la laine pour l'ensemble des individus ou alors participé à la reproduction. Cet échantillon ne permet pas de donner un avis sur la forme de l'élevage pratiqué dans l'établissement.

b) répartition anatomiques des restes

Les restes de caprinés sont essentiellement des dents, 67% dans le bâtiment et 84% dans les dépendances. Parmi les restes post-crâniens, on constate l'absence d'éléments des parties antérieures, de côtes ou de vertèbres (Fig. 116). Dans le bâtiment, le nombre d'individus comptabilisés à partir des restes semble homogène. Un fémur et un tibia gauches pouvant s'associer constituent les reliefs probables d'un gigot (Fig. 117). Dans les dépendances, les parties postérieures sont représentées par deux tibias appartenant à deux individus. Ce sont les vestiges de maigres repas.

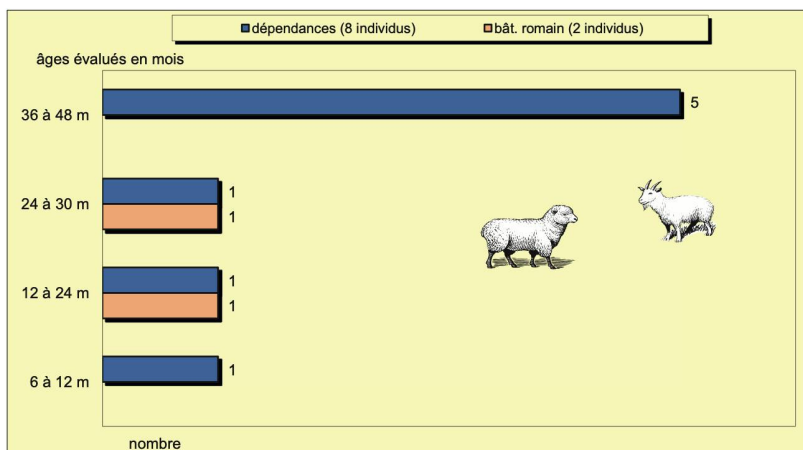


Fig. 115 – Répartition des âges d'abattage des caprinés.

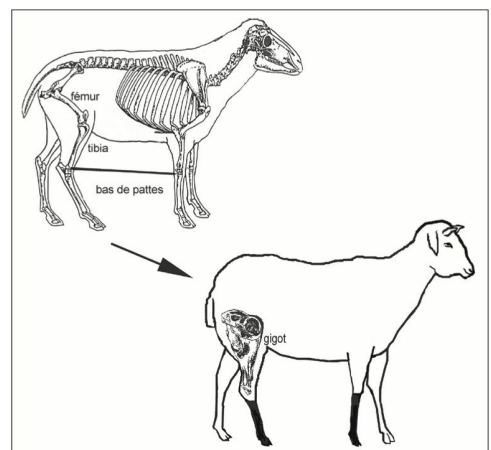


Fig. 116 – Position des éléments squelettiques des caprinés présents dans le bâtiment (dents exceptées) avec la correspondance de la partie de viande.

CAPRINÉS	BÂTIMENT (B)							DÉPENDANCES (G)								
	NR			NEA			P(g)	NMI	NR			NEA			P(g)	NMI
	Total	n.o.	o.	D	G	IND.			Total	n.o.	o.	D	G	IND.		
TÊTE																
mandibule	6		6	2			9.0	2	2		2	2			6.0	2
dents sup.	4	2	2	1	1		12.5	1	4	1	3	2	1		22.5	2
dents inf.	8	3	5	5			15.5	2	29	8	21	10	11		120.0	6
MEMBRES ANTÉRIEURS																
fémur	2		2		2		10.0	2								
tibia	3		3	2	1		24.0	2	2		2	1	1		4.0	2
BAS DE PATTES																
métacarpes	4	4				2	15.0									
astragale	3		3	1	2		11.0	2	1		1			6.0	1	
phalanges 1									2	2			2	4		
Total	30	9	21	11	6		97.0		40	11	29	15	14		162.5	

Fig. 117 – Inventaire détaillé des éléments anatomiques des caprinés. NR (nombre de restes). NEA (nombre d'éléments anatomiques). G, D (gauche, droit) IND. (position indéterminée). P(g) (poids en gramme des restes). NMI (nombre minimum d'individus). o. (orienté), n.o. (non orienté).

Il est curieux de constater que seules les dents - en l'occurrence des troisièmes molaires inférieures - ont permis de dénombrer six individus alors que les dents supérieures comme le squelette post-crânien n'en font apparaître que deux. Aucun vestige ne permet de préciser si les animaux sont abattus et dépecés sur place. Le crâne, les côtes, les vertèbres, déchets habituels de la préparation des carcasses, sont absents, les bas de pattes à peine représentés.

LE PORC

Les porcs arrivent en troisième position dans l'inventaire des restes sur les deux zones. Ce sont des animaux de boucherie par excellence, aussi sont-ils abattus selon les goûts. Très jeunes pour le cochon de lait qui fournit une chair tendre et délicate, consommée immédiatement. L'engraissement continue et l'on abat les bêtes au fur et à mesure des désirs des consommateurs, gardant un peu plus longtemps les reproducteurs. La plupart des mâles sont généralement castrés dans leur jeune âge car la chair d'un mâle adulte reproducteur possède un goût prononcé ; les femelles peuvent également être stérilisées, les deux sont alors mis à l'engraissement. La viande de ces animaux engraisés peut être conservée par fumage ou salage.

a) âges d'abattage

Dans le bâtiment, l'abattage des porcs se fait régulièrement dès les premiers mois, les deux individus abattus avant 24 mois sont des mâles (Fig. 118). Dans le secteur des dépendances, les restes appartiennent à des animaux abattus après 12 mois. La part la plus importante se situe entre 24 et 36 mois. Quatre sujets mâles

sont identifiés : un individu entre 12 et 24 mois et trois autres dans la classe des 24 à 36 mois.

b) répartition anatomique des restes

Les ossements retrouvés ne représentent pas une grande consommation (Fig. 119). Dans le bâtiment, les seuls restes

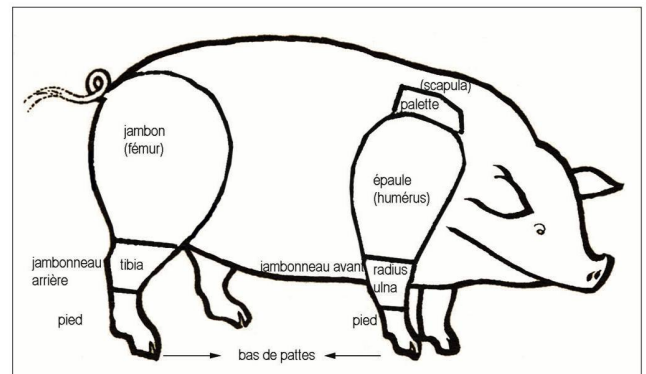


Fig. 118 – Distribution des pièces consommées d'après les restes osseux des porcins.

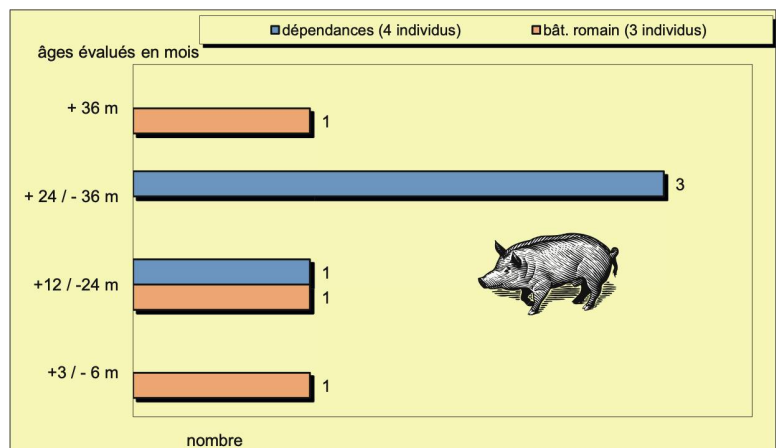


Fig. 119 – Répartition des âges d'abattage des porcins.

PORC	BÂTIMENT (B)							DÉPENDANCES (G)								
	NR			NEA			P(g)	NMI	NR			NEA			P(g)	NMI
	Total	n.o.	o.	D	G	Ind.			Total	n.o.	o.	D	G	Ind.		
TÊTE																
crâne									1	1				1	3	1
mandibule									5		5	1			17	1
dents sup.									2		2	2			10	1
dents inf.	7	2	5	2	2	2	16.0	3	9	3	6	2	4	3	53.5	4
dents indét.									1	1				1	2.5	
MEMBRES ANTÉRIEURS																
scapula									2		2	1	1		24	2
humérus	2		2	2			6	2	3		3	1	2		68	3
ulna	1		1		1		9		1		1		1		8	1
MEMBRES POSTÉRIEURS																
fémur									1		1		1		15	1
tibia	1		1		1		2	1	2		2	1	1		16	2
fibula	1		1			1	2	1								
BAS de PATTES																
métacarpes	2		2	1	1		15									
astragale	1		1		1		9		1		1		1		8	
calcaneus									1		1		1		8	
métapodes ind.	1	1				1	1		1	1				1	7	
phalanges 1	2	2				2	9									
phalanges 2	1	1					2									
Total	19	6	13	5	6	6	71		30	6	24	8	12	6	240.0	

Fig. 120 – Inventaire détaillé des éléments anatomiques des porcins. NR (nombre de restes). NEA (nombre d'éléments anatomiques. G, D (gauche, droit), IND (position indéterminée). P(g) (poids en gramme des restes). NMI (nombre minimum d'individus). o. (orienté), n.o. (non orienté).

crâniens sont des dents de la mâchoire inférieure. Dans le secteur des dépendances, on retrouve les traces du crâne, de la mandibule et de dents supérieures, mais ce sont également les dents inférieures qui sont les mieux représentées : elles donnent le nombre le plus élevé d'individus. Comme chez les caprinés on ne retrouve pas de vestige de la cage thoracique (Fig. 120).

Quelques os des membres antérieurs sont attestés : une épaule (humérus) et peut-être un jarret avant (jambonneau) dans le bâtiment, deux palettes (scapula), trois épaules (humérus) et peut-être un jambonneau avant dans le secteur des dépendances. Les jarrets antérieurs sont formés par l'ulna et le radius ; dans les deux cas on ne retrouve qu'un fragment d'ulna. Des parties postérieures, on dénombre un seul jambonneau (tibia, fibula) dans le bâtiment, tandis que dans les dépendances, on a la trace d'un jambon avec le fragment

d'un fémur. Le bas des pattes sont présents dans les deux secteurs, ce qui fait penser à la consommation des pieds (Fig. 121).

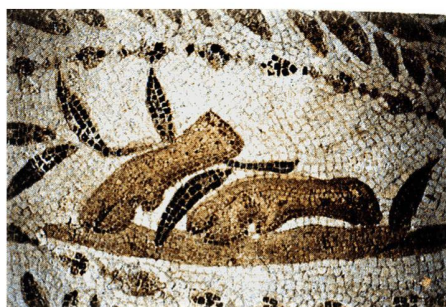


Fig. 121 – Présentation de pieds de porc dans un plat. Mosaïque d'El Jem. Maison de la procession dionysiaque (140/160 apr. J.-C.).

LE CHEVAL

Le cheval est identifié par un seul élément retrouvé dans le secteur des dépendances. Il s'agit d'un os du tarse, le calcaneus, os formant le talon. L'épiphytisation de la partie sommitale de l'os indique que l'animal avait dépassé 36 mois. Ce calcaneus a subi une découpe semblable à celle décrite pour la séparation des os du talon du bœuf (Fig. 122). Cet unique élément est insuffisant pour déduire une consommation régulière des équidés à Argnou. Signalés que ponctuellement, le plus souvent par des restes dentaires,

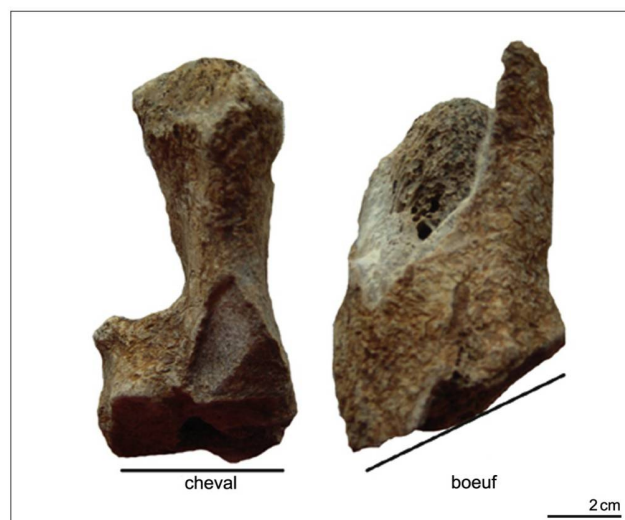


Fig. 122 – Découpe du calcaneus de cheval comparé à celle du bœuf.

ils sont très rares dans les faunes du Valais gallo-romain¹³⁹. Quant aux ossements identifiés, ils portent rarement des traces de découpe de boucherie, sauf parmi les ossements de l'amphithéâtre de Martigny¹⁴⁰. En général la plupart des individus abattus sont des animaux de réforme.

LE COQ¹⁴¹

La seule trace de ce gallinacé domestique provient du bâtiment : c'est un élément de la patte gauche d'une femelle adulte, un fragment distal de tarso-métatarse - l'os long sur lequel sont articulées les phalanges. Cet ossement indique la présence de gallinacés sur le site mais ne nous renseigne pas sur leur position dans le cycle de l'alimentation.

V.4.3 LA FAUNE SAUVAGE

LE CERF

La présence du cerf dans le secteur des dépendances est signalée par les restes de deux pattes postérieures. Ces ossements - astragale et *calcaneus* gauches et droits, fragment distal d'un métatarse et une deuxième phalange - appartiennent à un animal encore jeune. La tige des deux *calcaneus* est sectionnée par un coup pour séparer les os du talon, comme chez le bœuf et le cheval. Les restes d'un bois de chute d'un mâle adulte - récupéré lorsque l'animal renouvelait sa ramure - représentent un disque découpé à la base du bois et comporte au moins deux perforations d'origine anthropique (Fig. 123). Il s'agit probablement d'une amulette¹⁴².

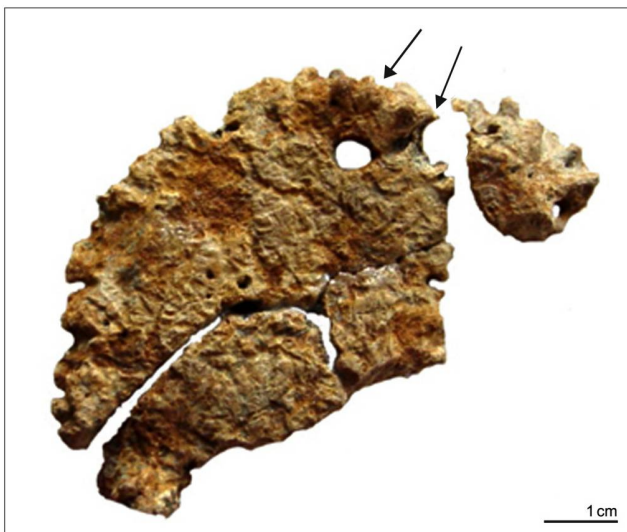


Fig. 123 – Fragment d'un disque en bois de cerf perforé.

¹³⁹ OLIVE 1998.

¹⁴⁰ OLIVE 1991.

¹⁴¹ Le terme de coq est employé de façon générique et représente aussi bien les mâles, les femelles, jeunes et adultes.

¹⁴² MAC GREGOR 1985, pp. 106-107.

LE RAPACE

Cet oiseau n'est représenté que par une phalange fragmentée retrouvée dans le matériel du bâtiment. D'après la taille de l'os, cet élément appartiendrait à un grand rapace, un aigle ou un vautour. Le vautour fauve a été identifié à Gamsen aux 3^e-4^e siècles après J.-C.¹⁴³ et dans l'amphithéâtre de Martigny entre le 2^e et le 4^e siècle¹⁴⁴, il est donc possible que l'élément osseux retrouvé à Argnou appartienne à cette même espèce. Le rapace a un rôle de « nettoyeur » ; attiré par les carcasses et les rejets carnés, il a pu être piégé lors d'un passage.

V.4.4 COMPARAISON ENTRE LES SITES D'ARGNOU, DE MARTIGNY ET DE GAMSEN

Les données, sur les espèces du cheptel, issues des études effectuées sur certains ensembles de la ville de Martigny et de l'agglomération de Gamsen durant des périodes comparables peuvent être intéressantes pour connaître les pratiques d'élevage des territoires de la vallée du Rhône (Fig. 124).

Comme on peut le constater, chaque site a sa particularité. Ainsi la villa d'Argnou présente un élevage sélectif de bovins dans les deux ensembles étudiés, alors que le village de Gamsen donne, sur plusieurs siècles, la prééminence à l'élevage de caprinés, surtout des moutons¹⁴⁵. Les populations occupant les deux régions ont probablement trouvé un équilibre en élevant des animaux adaptés à leur terroir et en conservant leurs traditions d'élevage tournées peut-être davantage vers une production laitière pour les éleveurs des Frisses et vers la production de lait et de laine pour les villageois de Gamsen. Les innovations apportées par les Romains ne semblent pas avoir eu une influence importante auprès des fermiers de ces territoires.

Dans la région de Martigny, les choses sont différentes. Jusqu'au tout début du 3^e siècle, on note tout d'abord une consommation préférentielle de porcs, impliquant un élevage dominant de ces animaux par rapport aux bœufs et aux caprinés. Puis un changement s'opère, et, bien que les porcins soient toujours très bien représentés, on observe une forte augmentation des restes de bovins qui deviennent prépondérants. Martigny est sur la voie importante du Grand-Saint-Bernard qui met en communication les régions cisalpines au sud et les provinces du nord (Gaule, Germanie et Bretagne). Cette position a probablement facilité l'introduction de populations aux habitudes alimentaires différentes

¹⁴³ OLIVE 2004.

¹⁴⁴ OLIVE 1991.

¹⁴⁵ OLIVE 2004.

Espèces d'élevage	ARGNOU		MARTIGNY			GAMSEN	
	Bâtiment	Dépendances	Faubourgs		<i>Mithræum</i>		
	2 ^e /4 ^e s.	4 ^e s.	2 ^e s.	3 ^e -4 ^e s.	3 ^e -4 ^e s.	2 ^e -3 ^e s.	3 ^e -4 ^e s.
Bœuf (<i>Bos taurus</i>)	72.8	88.7	26.4	42.2	4.7	21.9	18.8
Mouton/Chèvre (<i>Ovis aries/Capra hircus</i>)	16.4	6.3	20.7	16.2	16.7	66.6	70.7
Porc (<i>Sus scrofa domesticus</i>)	10.3	4.8	49.1	32.6	47.3	8.4	10.3
Équidés (<i>Equus sp.</i>)	—	0.2	1.0	2.4	0.2	2.1	—
Poule (<i>Gallus gallus</i>)	0.5	—	2.8	6.6	31.1	1.0	0.2

Fig. 124 – Données sur les espèces d'élevage de sites valaisans contemporains (Argnou, Martigny et Gamsen).

amenant avec eux des chariots tirés par des bœufs plus forts que les bœufs indigènes et dont la production de viande était plus avantageuse pour une population en augmentation¹⁴⁶. Cependant, l'examen des résultats obtenus sur le *mithræum* – lieu de culte édifié au 3^e siècle et détruit à la toute fin du 4^e siècle après J.-C. – montre la suprématie des porcs¹⁴⁷. En comparant les âges d'abattage des porcins retrouvés dans l'habitat de Martigny et ceux identifiés dans le *mithræum*, on constate que la majorité des individus du temple sont abattus avant leur première année, alors que dans le reste de la ville, il y en a très peu. On peut alors émettre l'hypothèse que les porcins consommés dans le *mithræum* proviennent du même élevage que ceux retrouvés à Martigny, ce qui revaloriserait la place de cette espèce durant les 3^e et 4^e siècles.

Les équidés ne sont élevés pour la boucherie sur aucun de ces sites ; leur consommation semble occasionnelle. La plupart des animaux sont plutôt âgés et leur utilité dans le travail n'est plus satisfaisante, ce sont des bêtes de réforme. On peut aussi avoir affaire à des individus plus jeunes ne pouvant remplir les fonctions attendues d'eux.

La poule est peu représentée parmi les restes de la plupart des ensembles étudiés. Cette carence est probablement liée au fait que les rejets alimentaires sont souvent laissés à la portée des « éboueurs » que sont les chiens et les autres animaux vagabondant dans l'entourage des habitations. On n'observe pas ce phénomène dans le *mithræum* où les chiens sont pourtant présents. On peut penser que les restes ont probablement été mis hors d'atteinte par un enfouissement rapide afin d'assainir l'intérieur du bâtiment.

¹⁴⁶ OLIVE 2003.

¹⁴⁷ OLIVE 2008.

V.5 PALÄOBOTANISCHE ANALYSEN

Olivier Mermod

EINLEITUNG

Von der Grabung des Winters 2003 der römischen Villa in Argnou wurde drei Proben entnommen um das Vorhandensein von botanischen Resten zu eruieren. Nach diesem positiven Test wurde eine Offerte für weitere fünf Proben erstellt um diese nach botanischen Resten zu untersuchen. Die Proben wurden im Schlämmlokal in Salgesch nach der Flotationsmethode bearbeitet, die organischen Siebrückstände getrocknet und anschliessend die Samen, Früchte, andere

botanischen und zoologischen Reste unter dem Stereomikroskop aussortiert und bestimmt.

Mit der botanischen Untersuchung von Argnou wurde im Wallis das erste Mal Pflanzenreste aus einer römische Villa geborgen. Die Funde sollen Aussagen über die angebauten Kulturpflanzen im römischen Wallis erlauben. Die kleine Anzahl der Proben erlaubte es nicht Aussagen über die Vegetation oder die Landwirtschaft zu erhalten. Es wird auch ein Vergleich mit der römischen Siedlung von Gamsen/Waldmatte gezogen.

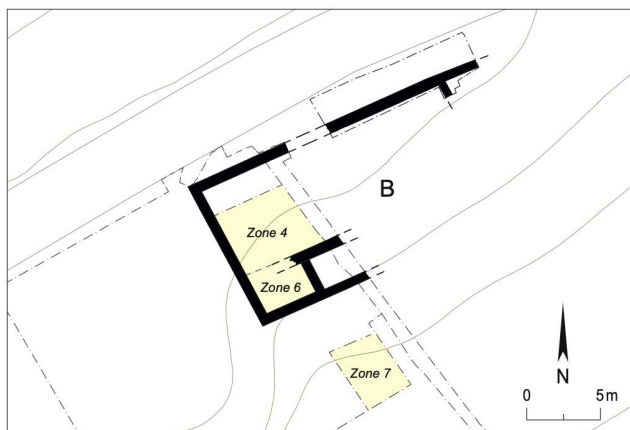


Fig. 125 – Standort der aus dem Gebäude (B) entnommenen Proben.

V.5.1 MATERIAL UND METHODEN

Die acht Proben stammen alle aus mehr oder weniger kohlehaltigen Schichten und befinden sich innerhalb (Zonen 4 und 6) und unterhalb (Zone 7) der Gebäude (voir Fig. 57, B et Fig. 125). Die Proben 1-5 wurden von den Archäologen, die Proben 6-8 von Olivier Mermod entnommen, in Plastiktüten verpackt und kühl gelagert. Alle Proben wurden mit der Flotationsmethode bearbeitet und gaben einen organischen Anteil zwischen 5 und 45 g. (Fig. 126).

Probe	Grabung	Zone	Schicht	Beschr.1	Beschr.2	Gewicht (kg)	org. Anteil (g)
1	AF03-406	Zone 4	UT79	fosse	post romain?	10	10.1
2	AF03-407	Zone 7	3.07	démolition	3 ^e -4 ^e	10	45.41
3	AF03-408	Zone 7	3.07	démolition	3 ^e -4 ^e	10	12.8
4	AF03-409	Zone 7	3.09	démolition	3 ^e -4 ^e	10	22.8
5	AF03-410	Zone 7	3.09	démolition	3 ^e -4 ^e	10	32.75
6	AF03-411	Zone 7	3.07	démolition	3 ^e -4 ^e	10	15.6
7	AF03-412	Zone 6	3.02	remblai?	2 ^e -4 ^e	4	5.4
8	AF03-413	Zone 4	UT79	fosse	post romain?	7	13.8

Fig. 126 – Beschreibung der ausgewählten Proben für die botanischen Analysen.

V.5.2 RESULTATE UND DISKUSSION

In den 8 untersuchten Proben konnten insgesamt 46 bestimmbare Samen und Früchte und 7 nicht identifizierbare, die als *Indeterminata* in den Listen figurieren, aufgezeigt werden. Die restlichen botanischen Reste wie Holzkohlen,

Knospen, Dornen, Zapfenteile etc. wurden in dieser Arbeit nicht weiter berücksichtigt. Dasselbe gilt für die in den Proben ausgezählten Mollusken, Knochen, Insekten etc. Die 46 bestimmten Makroreste konnten in 18 Taxa eingeteilt werden und bestehen hauptsächlich aus Kulturpflanzenresten (**Fig. 127**).

Lateinischer Name	Deutscher Name	Nom français	Probe	1	2	3	4	5	6	7	8	Σ
		Gewicht - Poid (kg)		10	10	10	10	10	10	4	7	71
Getreide - Céréales												
<i>Hordeum vulgare</i> cf. <i>Hordeum vulgare</i>	Saatgerste	Orge cultivé		1	1			7				9
				1								1
<i>Hordeum vulgare</i> AG	Saatgerste Ährchengabel	Orge cultivé base épillet			1			1				2
cf. <i>Avena spec.</i>	Hafer	Avoine						1				1
<i>Secale cereale</i>	Roggen	Seigle				1						1
<i>Cerealia</i> AG	Getreide Ährchengabel	Céréales base épillet						1				1
<i>Cerealia</i>	Getreide	Céréales			1							1
<i>Panicum miliaceum</i>	Echte Rispenhirse	Millet cultivé		1	5							6
<i>Setaria italica</i>	Kolbenhirse	Millet des oiseaux			6							6
<i>Setaria/Panicum</i>	Borstenhirse/Hirse	Sétaire/Millet			4							4
Hülsenfrüchte - Légumes cultivés												
<i>Lens culinaris</i>	Linse	Lentille comestible					1	1				2
<i>Lens/Pisum/Vicia</i>	Linse/Erbse/Wicke	Lentille/Pois/Vesce						1				1
Früchte, Beeren, Nüsse - Fruits, Baies, Noix												
<i>Juglans regia</i>	Walnussbaum	Noyer royal			1						1	2
<i>Vitis vinifera</i>	Europäische Weinrebe	Vigne d'Europe			1						1	2
<i>Vitis vinifera</i> rezent				2								2
Wildpflanzen - Plantes sauvages												
cf. <i>Rosa spec.</i>	Rose	Rosier			1							1
<i>Brassicaceae</i>	Kohlgewächse	Brassicacée				1						1
<i>Malva spec.</i> rezent	Käslkraut	Mauve				1						1
<i>Galium aparine</i>	Klettenlabkraut	Gaillet gratteron					1					1
<i>Viola</i> rezent	<i>Veilchen</i>	<i>Violette</i>					1					1
Σ Total graines et fruits				5	21	3	3	12				46
Andere - Autre												
Esreste?		Reste de nourriture?		1	10	4	9					24
Holzkohle		Charbon		>50	>50	>50	>50	>50	>50	>50	>50	
Knospe		Burgeons		1		1		1				3
Coenococcum				1	1							2
Ästlein		Petite branche			3							3
Indeterminata					3	1	1	2				7
Zoologie - Zoologie												
Mollusken		Coquille		>50	>50	>50	>50	>50	>50	>50	>50	
Zahn		Dent					1					1
Koprolith									1			1
Knochen		Ossement			1	2	6					9

Fig. 127 – Ergebnisse der botanischen Analysen der Sedimenten aus der römischen Villa in Argnou VS.

ERHALTUNG DER RESTE

Die Erhaltung der Reste kann als gut bis schlecht bezeichnet werden. Vermutlich waren viel mehr botanische Reste wie Getreidekörner oder kultivierte Hülsenfrüchte im Material vorhanden, doch führte die starke Erodierung der Oberfläche zu deren Unkenntlichkeit. Diese Erhaltungsqualität ist für ein terrestrisches Milieu, also Trockenbodenerhaltung wie für Argnou, durchaus normal.

Neben den verkohlten Samen wurden im Probenmaterial auch unverkohlte Reste nachgewiesen. Diese Reste sind rezente Verunreinigungen, welche aber als solche vom subfossilen Material unterscheidbar waren. Es wurden zwei Nachweise von Weinkernen erbracht die unverkohlt oder teilweise verkohlt waren und vermutlich von den letzten Jahrzehnten stammen. Dasselbe gilt für *Malva spec.* und *Viola spec.* Diese vier rezenten Verunreinigungen stellen in Anbetracht der dünnen Sedimentschicht von Argnou zur Oberfläche einen schwindend kleinen Teil dar. Von archäobotanischer Sicht können die übrigen Samen und Früchte der untersuchten Proben als römisch betrachtet werden.

GETREIDE

Viele typische Getreide für die Römerzeit fehlen in Argnou. Vergleichbar mit Gamsen/Waldmatte¹⁴⁸ sind auch in Argnou die Gersten (*Hordeum vulgare*) und die Hirsen (Kolbenhirse, *Setaria italica*; Rispenhirse, *Panicum miliaceum*) die wichtigsten Getreidearten (Fig. 128).

Nacktweizen (*Triticum aestivum/durum/turgidum*) konnte weder in Argnou noch in Gamsen/Waldmatte für die Römerzeit nachgewiesen werden. Es stellt sich hier die Frage, ob Nacktweizen überhaupt im Wallis in der römischen Zeit angebaut wurde. Weiter botanische Untersuchungen der Sedimente aus römischen Schichten sind hierzu erforderlich. Wie schon in Gamsen/Waldmatte scheint dem Roggen keine starke Bedeutung zuzukommen. In Argnou wurde ein

einzigiger Roggennachweis erbracht. Der im Probenmaterial nachgewiesene Haferrest (cf. *Avena spec.*) war ohne Spelzreste und damit nicht sicher als Saathafer (*Avena sativa*) bestimmbar.

HÜLSENFRÜCHTE

In den untersuchten Proben konnten lediglich drei Hülsenfrüchte nachgewiesen werden (Fig. 127). Gesichert sind lediglich die Funde der Linse (*Lens culinaris*). Eine Hülsenfrucht konnte aufgrund der schlechten Erhaltung nicht weiter bestimmt werden und wurde als *Lens/Pisum/Vicia* (Linse/Erbse/Wicke) bezeichnet.

Vermutlich gab es weit mehr kultivierte Hülsenfrüchte, wie diese in den eisenzeitlichen Schichten von Gamsen/Waldmatte nachgewiesen wurden¹⁴⁹. In den römischen Schichten von Gamsen/Waldmatte und in Argnou kamen aber kaum Hülsenfrüchte vor, was auf die schlechte Erhaltung zurückzuführen sein könnte, bzw. dass keine Vorratsfunde vorliegen.

FRÜCHTE, BEEREN UND NÜSSE

Der Nachweis der beiden Kulturpflanzen Baumnuss (*Juglans regia*) und Weinkerne (*Vitis vinifera*; Fig. 127) zeigen die Nutzung dieser Pflanzen. Aufgrund der geringen Probenzahl kann aber nicht auf die Wichtigkeit dieser beiden Arten geschlossen werden, noch auf den lokalen Anbau von Wein oder Baumnuss geschlossen werden. Hierfür wären ergänzend palynologische Untersuchungen von Nöten.

WILDPFLANZEN

Es konnten fünf verschiedene Wildpflanzen aufgezeigt werden, wobei zwei davon als rezente Verunreinigungen zu betrachten sind (Fig. 127). Interessant ist hier vor allem der Nachweis von *Galium aparine*, welches aus den Äckern rund um die Villa stammen könnte.

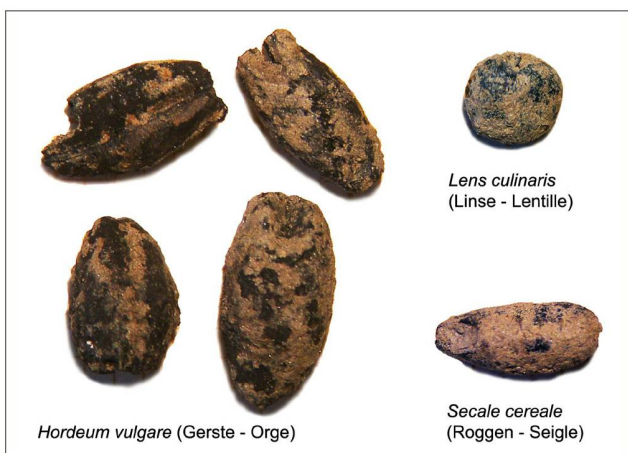


Fig. 128 – Gerste, Roggen und Linse aus den römischen Sedimenten. *Hordeum vulgare* (Gerste – Orge). *Secale cereale* (Roggen – Seigle). *Lens culinaris* (Linse – Lentille).

V.5.3 PERSPEKTIVEN

Die kleine Beprobung der römischen Villa zeigt, dass mit wenig Aufwand bereits interessante Funde zu Tage treten. Neben den Getreiden (Gerste, Hirsen, Roggen) konnte das Vorhandensein von Weintrauben und Baumnüssen bewiesen werden. Die erste botanische Untersuchung einer römischen Villa im Wallis zeigt interessanterweise viel Parallelen zu der dörflichen Siedlung Gamsen/Waldmatte, vor allem was die Kulturpflanzen anbelangt. Es wäre interessant in Zukunft systematisch römische Villa botanisch zu untersuchen um die Unterschiede zu dem bäuerlichen Dorf Gamsen/Waldmatte und dem nobleren Teil der römischen Gesellschaft herauszuarbeiten.

¹⁴⁸ MERMOD 2004.

¹⁴⁹ CURDY et al. 1993.

V.6 L'AIRE CULTUELLE

V.6.1 INTRODUCTION

SITUATION

Une zone à vocation cultuelle est située dans la partie sud-est du plateau des Frisses (**Fig. 129, F**), à environ 150 m du bâtiment principal (B) et des dépendances (G). Occupant une surface d'un peu plus de 120 m², elle compte vingt-huit fosses, contenant des résidus de crémation et des offrandes datées entre le milieu du 2^e et le 4^e siècle. Aménagée sur un léger replat naturel dans les premières pentes orientées en direction de la vallée de la Lienne, elle domine la route antique supposée conduisant aux cols du Rawyl et du Schnidejoch¹⁵⁰.

PROBLÉMATIQUE DES DÉPÔTS RITUELS D'ARGNOU

Les fosses d'Argnou renferment des objets calcinés issus du bûcher (céramique, verre et métal) et des offrandes non brûlées (céramique) qui ont été soigneusement déposées dans les dépôts. Toutefois, elles ne livrent aucun ossement humain ou alors en quantité insignifiante. En l'absence de restes anthropologiques, peut-on alors parler de sépultures au sens de dernier dépôt et de lieu de mémoire du défunt ? Les synthèses récentes sur le rituel de la crémation¹⁵¹ reconnaissent soit des structures non funéraires liées directement à la cérémonie mortuaire, soit des dépôts en relation avec une célébration se déroulant hors du temps des funérailles à proprement parler, par exemple à l'occasion de commémorations en l'honneur de la mémoire du défunt.

La classification des structures funéraires distingue d'un côté les structures primaires (bûcher) et secondaires (sépultures) liées à la crémation des corps et à leur enfouissement définitif, et de l'autre les structures liées aux funérailles et au culte de la mémoire du défunt¹⁵². Dans la première catégorie, le bûcher correspond parfois également à la sépulture finale (tombe-bûcher) mais dans la majorité des cas, les restes humains et les résidus de la crémation sont transposés dans des fosses servant de lieu sépulcral. La seconde catégorie comprend plusieurs types de structures qui ne sont pas directement liées à la sépulture : les fosses à cendres contenant les résidus primaires de crémation, les fosses dépotoirs contenant les reliefs de plusieurs banquets ou cérémonies funéraires et enfin les fosses à offrandes ou fosses rituelles livrant en général les vestiges d'une seule cérémonie. Ces dernières sont de taille variable et caractérisées par le dépôt de nombreux vases brûlés ou non brûlés, par des ossements animaux ainsi que des restes végétaux. Les dépôts d'Argnou semblent correspondre à ce type de fosse.

Les fosses rituelles sont en général peu nombreuses dans les nécropoles. En Gaule Belgique, elles sont au nombre de 10 parmi les 289 structures funéraires du site de Metz (F) et seulement 8 pour 169 à Bavay (B)¹⁵³. Sur le Plateau suisse, dans l'enclos d'Avenches/En Chaplix VD, 90 fosses ou épandages de mobilier dépourvus ou avec peu d'ossements humains ont été identifiés sur les quelque 300 structures funéraires reconnues¹⁵⁴. En Valais, seules les nécropoles encore non étudiées de Martigny près de l'amphithéâtre et de Sion

¹⁵⁰ Voir *supra*, **Fig. 2**, B.

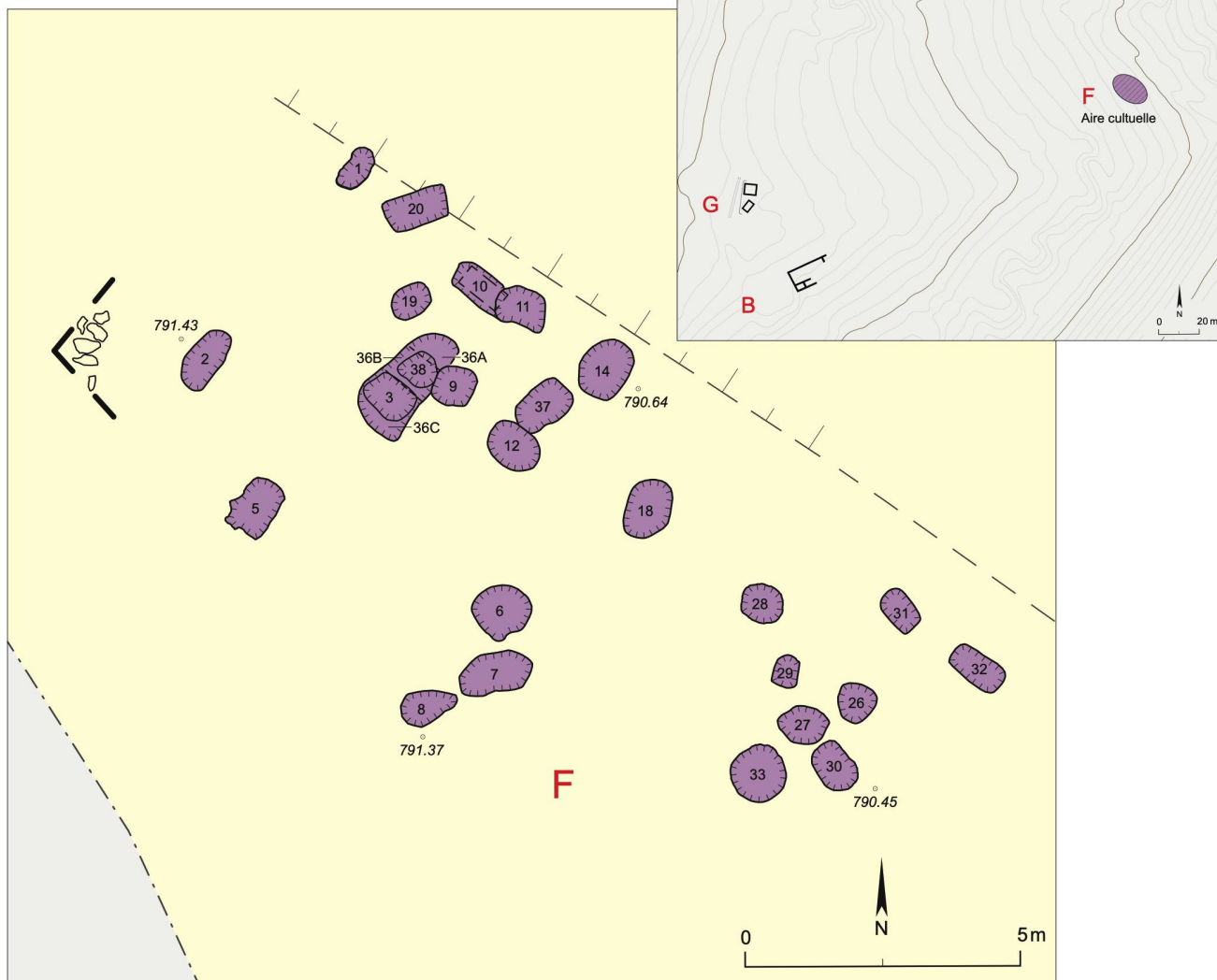
¹⁵¹ BLAIZOT, TRANOY 2004, BLAIZOT (*dir.*) 2009, BARRAND EMAN 2012.

¹⁵² BARRAND EMAN 2012, pp. 163-169.

¹⁵³ BARRAND EMAN 2012, p. 248 (Metz) et p. 327 (Bavay).

¹⁵⁴ CASTELLA 1999, pp. 93-95.

Fig. 129 – Plan et situation de l'aire culturelle.



au pied de la colline de Tourbillon pourraient en contenir¹⁵⁵. Si ce type de dépôts rituels est attesté en proportion variable dans plusieurs nécropoles de Suisse et de Gaule, aucun site composé exclusivement de fosses à offrandes tel celui d'Argnou n'a encore été reconnu.

Cette singularité illustre vraisemblablement un rituel funéraire propre au site. En effet, les dimensions des fosses, la composition du mobilier (parure des défunts et offrandes) et le mode de dépôt sont des plus homogènes. Seule l'absence d'ossements humains interdit de les identifier comme des tombes¹⁵⁶. L'hypothèse envisageant chacune de ces fosses comme une étape dans le rituel funéraire peut en revanche être retenue. Cette pratique impliquerait la récolte puis la mise en terre des offrandes issues de la crémation,

immédiatement ou après un délai plus ou moins long, tandis que les restes osseux du défunt auraient été récupérés à la fin de la combustion du bûcher pour un rituel qui n'a pas laissé de traces dans le secteur fouillé. Ils auraient été ensuite soit dispersés, soit rassemblés ailleurs pour être déposés en terre ou hors sol dans un monument familial (mausolée ou *colombarium*). Les dépôts d'offrandes dans les fosses d'Argnou pourraient ainsi signifier une étape ou la fin d'un rituel de crémation ou de deuil.

L'aire funéraire d'Argnou ne correspond ainsi pas à une nécropole au sens strict du terme mais s'apparente plutôt à une zone culturelle (jardin ou lieu du souvenir), constitué exclusivement de « dépôts d'offrandes » ou de « dépôts rituels »¹⁵⁷. Dans ces conditions, il est important d'adapter une terminologie qui ne prête pas à confusion. Ainsi, dans le texte, les expressions « fosse » ou « dépôt » sont privilégiées pour qualifier ces structures.

¹⁵⁵ LOUP 2004 (Martigny) ; *Vallesia* 2010, pp. 335-337, *Vallesia* 2012, pp.432-435 (Sion).

¹⁵⁶ Le dépôt de nombreuses offrandes à caractère funéraire et la présence de probables marquages de surface (pas de recouvrement de fosses) ne suffisent pas pour y reconnaître de véritables sépultures : BLAIZOT, TRANOY 2004, pp. 180-181.

¹⁵⁷ WAHL, KOKABI 1988, BLAIZOT (*dir.*) 2009, p. 242, BARRAND EMAN 2012, p.168.

ÉTAT DE CONSERVATION DES FOSSES

Le sommet des fosses a été érodé, puis recouvert par des dépôts relativement fins liés à des débordements de bisses (voir Fig. 26, 08.02). Le niveau d'insertion n'étant plus conservé, aucun marquage au sol, *in situ* ou déplacé, n'a pu être observé. Les fosses, situées à environ 0,30 m sous la surface actuelle, sont affectés par de nombreuses bioturbations, en particulier de petites racines. Leur profondeur moyenne, relativement peu importante, varie entre 0,10 et 0,15 m.

FOUILLE ET ENREGISTREMENT DES DONNÉES

Le dégagement des fosses a été effectué à la pelleuse jusqu'à l'apparition des taches cendreuse (Fig. 130). Les structures ont ensuite été soigneusement nettoyées pour appréhender leur forme complète. Chaque fosse est positionnée par deux points topographiques formant un axe

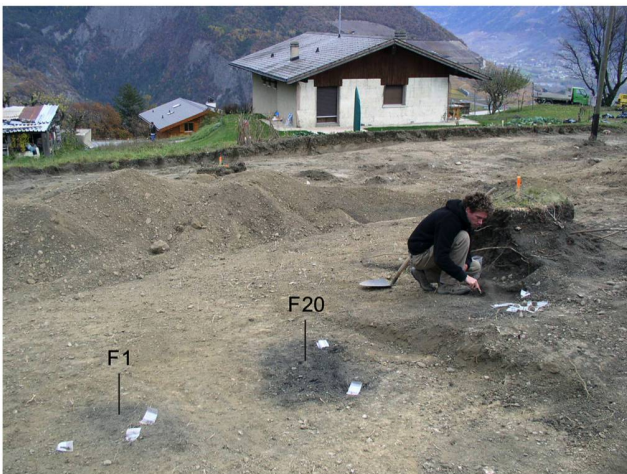


Fig. 130 – Apparition des fosses charbonneuses après le décapage à la pelleuse. Au centre, les fosses F1 et F20. Vue depuis le nord-ouest.

traversant la structure en son milieu. Le remplissage a fait l'objet de plusieurs décapages (de 1 à 5) selon la complexité des dépôts (Fig. 131). La fouille a tout d'abord été réalisée sur une moitié afin de vérifier la stratigraphie interne de la fosse, la seconde moitié étant décapée une fois un niveau pertinent atteint. Une coupe a été pratiquée dans le fond du remplissage pour observer précisément la forme de la fosse et pour repérer d'éventuelles traces de rubéfaction dans l'encaissant. Chaque décapage a été dessiné à l'aide d'un montage photographique à l'échelle 1/10^e (par 0,50 m² et assemblé sur le logiciel *Photoshop*). Les objets sont positionnés sur ces plans avec des codes couleur. Un descriptif accompagne les différentes étapes de la fouille.

Le mobilier a été prélevé de deux manières. Pour les structures dont le mobilier n'est pas trop abondant, chaque objet a été dessiné sur plan, inventorié puis prélevé individuellement. Pour celles avec une trop forte concentration d'objets, le mobilier a été récolté par carré de 0,25 m de côté et par matière, à l'exception des pièces remarquables (monnaies, fibules, vases entiers) qui sont individualisées. Certains objets particuliers - vases ou parties de vases fortement délités ou éléments métalliques de grandes dimensions - ont été prélevés en bloc pour être traités en laboratoire (restauration). Les clous de chaussure ont été ramassés par unité, par zone ou par groupe dans l'hypothèse de la présence de restes de semelle.

Le sédiment des fosses les plus significatives a été prélevé pour tamisage¹⁵⁸. On y a retrouvé de nombreux petits objets (clous de chaussure, perles, cristaux de roche) et une partie des rares restes osseux. Aucun élément végétal (macrorestes) n'a été repéré en dehors des nombreux fragments de charbons de bois.

¹⁵⁸ F2, F3, F10, F11, F12, F14, F18, F20, F32, F33, F36ABC, F37. Tamisage à l'eau sans flottation avec un maillage de 2 mm.



Fig. 131 – Fosses en cours de fouille.

ANALYSE ET TRAITEMENT DU MOBILIER

Le corpus total des dépôts comprend 3179 objets ou fragments (voir Fig.156). Le métal est le plus abondant (1643 N) avec une majorité de fer (1615 N) suivi par le bronze (27 N) et l'argent (1 N)¹⁵⁹. La céramique forme la seconde catégorie de mobilier avec 1494 tessons provenant de 65 vases (NMI). La verrerie (39 N) est constituée de 32 coulures de verre issu d'un seul vase et de 7 perles ; 3 cristaux de roche (objets ou éclats) sont à signaler. Tout ce mobilier a été lavé, numéroté et saisi dans une base de données informatique.

Le mobilier céramique a occasionné le plus grand travail de préparation. Les tessons, très fragmentés et répartis à première vue de manière aléatoire dans les fosses, ont été lavés et analysés en respectant le tri effectué sur le terrain (par décapage ou unités de fouille). Les collages ont été réalisés dans un premier temps au sein de chaque sachet ou ensemble puis, pour différencier les individus ainsi



Fig.132 – Recollage des récipients en céramique.



Fig.133 – Vases en cours de remontage.

constitués, une lettre a été rajoutée à l'inventaire de l'objet (ex. : AFo8-275A, AFo8-275B, AFo8-275C...). Dans un second temps, ces parties de vases ont été assemblés entre elles (Fig.132, Fig.133). Cette méthode a permis de déterminer le nombre de vases présents dans chacun des dépôts (65), de comprendre leur éclatement dans la fosse et de reconstituer leur position originelle. Elle met en évidence le soin avec lequel la majorité des récipients ont été disposés au sein des fosses. L'effondrement des structures a provoqué postérieurement une forte fragmentation des vases et un déplacement important des tessons.

V.6.2 ORGANISATION SPATIALE ET DÉVELOPPEMENT DE L'AIRE CULTUELLE

L'aire cultuelle occupe une surface d'environ 120 m² (17,50 x 7 m), définie par la répartition des 28 dépôts aménagés sur un léger replat du versant (Fig.134). Elle est délimitée en aval (nord-est) par une rupture de pente rectiligne le long de laquelle les fosses sont alignées (F1, F20, F10, F11, F14, F31 et F32). Du côté amont (sud-ouest), son extension coïncide avec l'affleurement du rocher, contre lequel certaines structures sont implantées (F5, F8). Du côté nord-ouest, deux dépôts (F1, F2) ainsi que quelques pierres de calage (97) marquent la limite de son développement dans cette direction. Enfin, au sud-est, aucune structure n'a été mise au jour au-delà de la ligne formée par les fosses F30 et F32.

La répartition des dépôts laisse apparaître une organisation qui évolue au cours du temps. Des espaces entre certains alignements de fosses constituent peut-être des travées entre les aménagements, tandis que des regroupements signalent d'éventuelles cellules familiales. L'emplacement des dépôts était probablement parfaitement marqué au sol durant toute l'existence de l'aire cultuelle car aucun recoupement entre fosses n'est observé ; seules des juxtapositions ou des réutilisations sont attestés (voir *infra*). L'arasement du sommet des structures a malheureusement provoqué la disparition de ces marquages.

CHRONOLOGIE ET DATATION DES DÉPÔTS

L'établissement de la chronologie des dépôts au sein de la zone cultuelle se fonde sur plusieurs critères esquisant un modèle de développement en quatre principales phases (Fig.134, Fig.135).

La chronologie relative entre fosses

La chronologie relative entre les fosses donne le cadre général de l'évolution des dépôts. Elle peut prendre trois formes

¹⁵⁹ Le métal a été transmis au laboratoire ConservArt à Sion (B. Schaefer) pour nettoyage et consolidation. Seuls les clous de menuiserie n'ont pas été traités exhaustivement.

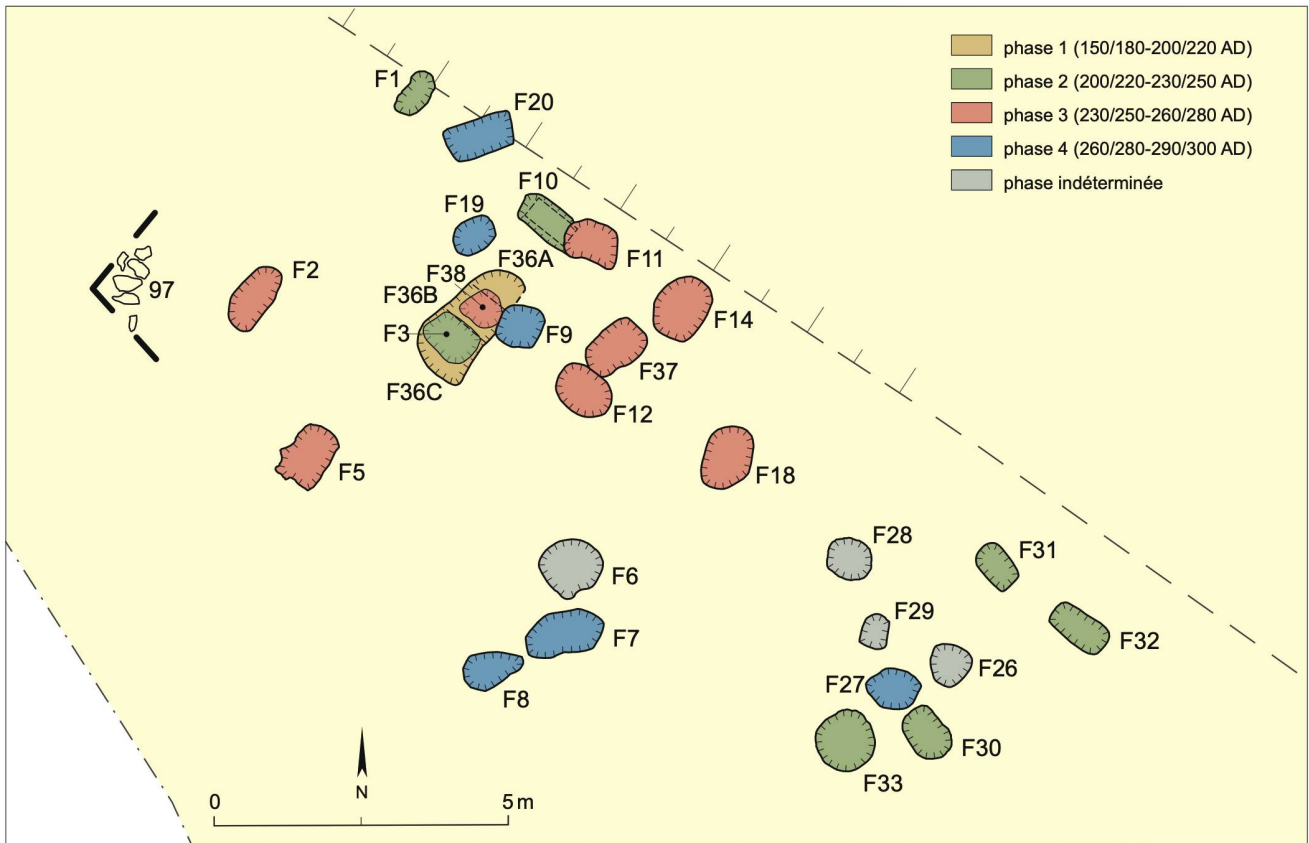


Fig. 134 – Principales phases de l'évolution de la zone culturelle.

différentes. Il y a en premier lieu les remplacements dont deux cas sont attestés : les fosses F3 et F38 sont directement aménagés à l'emplacement ou en remplacement des fosses F36B et F36C. L'analyse révèle (voir *infra*) la présence probable de caissons de bois ; désaffectées, elles sont remplacées par des nouveaux caissons. Les juxtapositions sont le deuxième élément déterminant. Vraisemblablement contemporaines, les fosses F36A, F36B et F36C sont aménagées côte à côte ; elles forment ainsi le noyau primitif de l'aire culturelle. Des relations d'antériorité et de postériorité concernent plusieurs autres structures, comme par exemple la fosse F11 installée plus tardivement contre la F10, la fosse F12 contre la F37 et enfin la fosse F9 contre la F38¹⁶⁰. La troisième relation chronologique se fait par le biais du déplacement des débris du mobilier : des tessons du même vase sont retrouvés dans plusieurs dépôts. Ces mélanges peuvent survenir sur le lieu de la crémation (*ustrinum*), certaines pièces plus anciennes restées sur place ayant fortuitement été emportés lors du prélèvement des cendres. On retrouve ainsi dans la fosse F18 des fragments de vase de la F33 ou alors des éléments de la fosse F32 dans la F27.

Les éléments de datation absolue

La zone culturelle d'Argnou est caractérisée par une parcimonie évidente des offrandes. Une grande partie des dépôts ne comprend que quelques objets¹⁶¹, voire pratiquement aucun¹⁶². Seules huit fosses (30%) ont livré des vases ou des éléments typologiques en nombre¹⁶³. Les récipients en céramique représentent l'essentiel des inventaires ; ils sont caractérisés par de la vaisselle régionale, principalement culinaire, et ne comportent qu'une seule importation, soit le 1,5% du vaisselier. Diffusé sur de longues périodes, ce mobilier ne permet pas de datation précise. En l'absence de série monétaire (2 monnaies seulement !) ou du faible nombre de parures caractéristiques, le reste des objets n'apporte pas plus de précision.

Un premier groupe de dépôts (F1, F3, F32, F33) comprend des coupelles en sigillée helvétique Drag.33, Drag. 40 ou Lamb. 8 en revêtement argileux attestées dès la seconde moitié du 2^e siècle (phase 2). Un autre groupe (F14, F37) est caractérisé par la présence de plats en sigillée helvétique Drag. 32 et à revêtement argileux Lamb. 4/36, datés à partir de 180 – 210 après J.-C. (phase 3). Enfin un troisième groupe,

¹⁶⁰ Ces juxtapositions ont également été observées dans la nécropole de Randa dans la vallée du Mattertal (VS) où les nouvelles tombes sont accolées à celles existantes (fouille 2013, *Vallesia* 2013, pp. 359-362).

¹⁶¹ F1, F5, F18, F20, F26, F27, F33, F36A-B-C

¹⁶² F2, F7 à F9, F19, F29 à F31, F38.

¹⁶³ F3, F9, F10 à F12, F14, F32, F37.

Fosse	type	forme	dim. (m)	orientation	remplissage	restes osseux	offrandes primaires	offrandes secondaires	objets personnels	monnaies	habillement	chaussure	bûcher
Phase 1: 150/180-200/220 AD													
							vases						
36A	coffre? (charnière)	quadrangulaire	0,80 x 0,50?	SE-NO (3)	peu charbonneux	oui						4	clous + divers
36B	coffre?	quadrangulaire	0,90 x 0,60?	SE-NO (3)	peu charbonneux	oui			burin			3	clous + divers
36C	coffre?	quadrangulaire	0,90 x 1	SE-NO (3)	peu charbonneux	oui	1	2					clous + divers
Phase 2: 200/220 -230/250 AD													
1	coffre? (charnières)	ovale	0,80 x 0,40	SO-NE (1)	peu charbonneux	non	2						7 clous + divers
3	coffre?	quadrangulaire	0,80 x 0,60	SE-NO (3)	charbonneux avec bûches	oui	3	8	scie				2 57 clous, 2 clous de décoration, éclat cristal de roche + divers
10	coffre (charnières)	quadrangulaire	1,20 x 0,60	SE-NO (3)	charbonneux	oui	3	3		1 fibule			2 44 clous, 16 clous de décoration, 1 agrafe, 1 anneau double
30	fosse	ovale	0,90 x 0,70	SE-NO (3)	peu charbonneux	non	1						3 clous
31	fosse	quadrangulaire	0,80 x 0,50	SO-NE (1)	peu charbonneux	non	1						1 agrafe
32	fosse	quadrangulaire	1 x 0,55	SE-NO (3)	très charbonneux	oui	1	1		1			1 anneau de serrage, 6 clous + divers
33	fosse	circulaire	diam. 1 m		peu charbonneux	non	1	1					1 clou
Phase 3: 230/250 - 260/280 AD													
2	fosse	ovale	1 x 0,60	SO-NE (1)	peu charbonneux	non	1					1	5 clous + divers
5	fosse	quadrangulaire	0,80 x 0,70	SO-NE (1)	peu charbonneux	non	2						2 clous
11	fosse	ovale	1 x 0,70	SE-NO (3)	peu charbonneux	oui	3	3		1 anneau, 1 perle			3 clous + divers
12	coffre? (charnière)	ovale	1 x 0,75	SE-NO (3)	non charbonneux	oui	1	4		1 clou décoration		1	1 clou, 1 clou de décoration, 1 anneau
14	coffre? (charnière)	ovale	1,10 x 0,80	SO-NE (1)	non charbonneux	oui		7		1 fibule, 1 perle		7	129 clous, 3 clous de décoration + divers
18	fosse	ovale	1,10 x 0,80	SO-NE (1)	non charbonneux	non	1					1	1 clou, 1 agrafe, 1 tôle
37	coffre? (charnière)	quadrangulaire	1 x 0,65	SO-NE (1)	peu charbonneux	oui	2	1	style	1 bague, 1 anneau, 1 perle			74 clous, 4 clous de décoration, 1 agrafe, 1 languette, 1 crampon + divers
38	coffre?	quadrangulaire	0,60 x 0,60	SO-NE (1)	charbonneux	oui							20 clous + divers
Phase 4: 260/280 - 290/320 AD													
7	fosse	ovale	1,40 x 0,70	SO-NE (2)	charbonneux	non							5 clous
8	fosse	ovale	1 x 0,60	SO-NE (2)	charbonneux	non							1 clou
9	coffre? (charnières)	quadrangulaire	0,75 x 0,75	SO-NE (2)	très charbonneux avec bûches	oui		5		3 fibules, perles			18 clous, 4 clous de décoration, 1 crampon
19	fosse	ovale	0,75 x 0,55	SO-NE (2)	peu charbonneux	non							1 clou
20	fosse (bûcher?)	quadrangulaire	1,10 x 0,60	SO-NE (2)	charbonneux + bûches	oui	2					1	1 clou
27	fosse	ovale	0,90 x 0,70	SO-NE (2)	non charbonneux	non		1					1 clou + divers
Indéterminé													
6	fosse	circulaire	1 m		peu charbonneux	non							
26	fosse	circulaire	diam. 0,65		pas charbonneux	non	2	2					1 clou + divers
28	fosse	circulaire	diam. 0,75		peu charbonneux	non							
29	fosse	quadrangulaire	0,60 x 0,45		peu charbonneux	non							1 clou

Fig. 135 – Tableau synoptique des dépôts, classés par phase.

formé par une seule fosse (F9), contient un mortier Lamb. 45 en revêtement argileux de la seconde moitié du 3^e ou du 4^e siècle (phase 4).

L'association d'objets permet de conforter certaines datations. Ainsi, les fosses F14 et F37 ont livré des plats de type Drag. 32 accompagnés dans le cas de la fosse F14 par une monnaie datée de 254-256 de notre ère qui précise son *terminus post quem*. Autre exemple, la fosse F9 renfermait un mortier de type Lamb. 45 (vase 13) et deux gobelets à revêtement argileux à haut col (vases 10 et 11) associés à trois fibules émaillées, fréquentes au 3^e siècle.

Une dizaine de dépôts contenaient également des clous de chaussure, plus d'une centaine pour certaines fosses (F14 et F36A). Malgré d'évidents progrès dans la classification et la chronologie de ces artefacts¹⁶⁴, la typologie actuelle ne paraît pas encore assez aboutie pour permettre des datations absolues. À défaut d'autres éléments, deux fosses (F2, F5) ont néanmoins été attribuées attribuées, sur la base de ces objets, à la troisième phase de la zone de dépôts.

L'orientation des fosses

L'orientation des fosses constitue également un critère d'attribution aux différentes phases de l'aire culturelle. Les fosses sont orientées en majorité sud-ouest / nord-est¹⁶⁵ ou sud-est / nord-ouest¹⁶⁶. Certaines (F36A-B-C, F38), parfaitement carrées, intègrent également ces deux schémas d'organisation. Enfin, une troisième série de fosses ont une orientation s'approchant de l'axe nord-sud¹⁶⁷. Si les deux premières orientations appartiennent aux phases les plus anciennes (phases 1 à 3), la troisième caractérise la dernière phase de la zone de dépôts (phase 4).

La planimétrie

La planimétrie est un dernier élément de réflexion : la concentration, le regroupement ou l'alignement de fosses permettent d'étayer la chronologie proposée. Faute d'éléments de datation ou d'orientation spécifique, plusieurs fosses n'entrent cependant pas dans le schéma évolutif de l'aire culturelle. C'est le cas des fosses F6, F26, F28 et F29 dont l'attribution demeure indéterminée.

ÉVOLUTION DE L'AIRES CULTUELLE

La durée de fonctionnement de l'aire culturelle est comprise entre le milieu du 2^e et le 4^e siècle, soit environ 150 à 200 ans. Son développement correspond à un processus lent

et continu rythmé par quatre principales phases marquant l'évolution de la zone de dépôts (Fig. 134). Les fourchettes chronologiques sont proposées ici à titre indicatif, le mobilier ne permettant pas d'aboutir à des datations aussi fines (voir *supra*).

Phase 1 : 150/180 – 200/220 après J.-C.

Sur la base de la chronologie relative, les fosses F36A-B-C sont les plus anciennes ; elles forment le noyau primitif de la zone de dépôts.

Phase 2 : 200/220 – 230/250 après J.-C.

Sept dépôts sont attribués à la seconde phase (F1, F3, F10, F30 à F33). Elles sont caractérisées par la présence de coupelles de type Drag. 33 et Drag. 40 en terre sigillée helvétique ou Lamb. 8 en revêtement argileux (F1, F3, F32, F33). À part la fosse F1 à l'extrémité nord-ouest de la zone, elles ont toutes une orientation nord-ouest / sud-est. Les fosses F30 et F31, dépourvues de mobilier mais alignées sur cette orientation, sont intégrées dans cette phase.

La fosse F3 est aménagée en remplacement de F36C. Les fosses F1 et F10 sont implantées en aval du noyau primitif, tandis qu'un nouveau groupe se développe dans la partie sud-ouest de la zone (F30 à F33).

Phase 3 : 230/250 – 260/280 après J.-C.

Huit fosses appartiennent à la troisième phase (F2, F5, F11, F12, F14, F18, F37, F38). Elles ont pratiquement toutes une orientation sud-ouest / nord-est. Les fosses F14 et F37 contiennent des assiettes Drag. 32 en sigillée helvétique, tandis que la fosse F11 a livré un plat Drag. 4/36 en revêtement argileux. La fosse F18 est attribuée à cette phase car elle livre des tessons de vases provenant d'un des dépôts de la phase précédente (F33).

Du point de vue spatial, les nouvelles structures sont regroupées autour du noyau central formé par les fosses F36A, F38 (remplaçant F36B) et F3. La fosse F5 est alignée sur ces dernières ainsi que sur F10. Les fosses F12, F14 et F37 sont implantées sur une ligne parallèle décalée de 1,20 m au sud-est ; ce faisant, un espace pour une travée est ménagé. De l'autre côté, la fosse F2 est plus ou moins axée sur la fosse F1 mais à environ 2 m du noyau d'origine. La fosse F18 est implantée un peu à l'écart, au nord-est.

Phase 4 : 260/280 – 290/320 après J.-C.

Six dépôts appartiennent à la dernière phase (F7 à F9, F19, F20, F27). Seule la fosse F9 est datée grâce à la présence d'un mortier Lamb. 45 (vase 13), de deux gobelets à revêtement argileux à haut col (vases 10 et 11) et de trois fibules émaillées. Les autres dépôts, dépourvus de mobilier caractéristique, sont attribués à cette phase en raison de leur

¹⁶⁴ VOLKEN 2011.

¹⁶⁵ F1, F2, F5, F14, F37.

¹⁶⁶ F3, F10, F11, F12, F30 à F32.

¹⁶⁷ F7 à F9, F19, F20, F27.

orientation nord-est / sud-ouest. À l'exception de la fosse F9, accolée à la fosse F38 et au noyau primitif, les autres structures sont aménagées de part et d'autre de ce dernier sans organisation particulière.

V.6.3 FORMES ET DIMENSIONS DES FOSSES

Treize fosses ont une forme rectangulaire ou carrée, 11 sont ovales (40%) et 4 circulaires (15%). (Fig. 136). Elles sont toutes plus ou moins du même calibre (0,80 à 1,20 m sur 0,60 à 0,80 m) sauf quatre d'entre elles, plus petites (F1, F19, F29, F36A). Les parois sont en général verticales ou légèrement évasées, le fond est plat ou légèrement en auge. La profondeur conservée des fosses varie entre 0,10 et 0,15 m, sauf pour quatre d'entre elles, atteignant jusqu'à 0,30 m (F2, F3, F9, F38).

FORME	FOSSE	N	%
Quadrangulaire	F3, F5, F9, F10, F20, F29, F31, F32, F36ABC, F37, F38	13	45%
Ovale	F1, F2, F7, F8, F11, F12, F14, F18, F19, F27, F30	11	40%
Circulaire	F6, F26, F28, F33	4	15%

Fig. 136 – Tableau des fosses selon leur forme.

Les fosses quadrangulaires (13) et ovales (11)

On peut se demander si certaines fosses ovales n'étaient pas à l'origine quadrangulaires : elles ont en effet presque toutes une forme ovoïde aux angles émoussés, peut être provoquée par l'érosion du sommet de la fosse ou l'affaissement des parois. Si tel était le cas, plus du 80% des dépôts d'Argnou, soit 24 fosses sur 28, seraient alors du même type.

Plusieurs éléments laissent également supposer qu'une partie des fosses étaient soit des « caissons », soit abritaient de véritables coffres en bois, assimilables à de petits caveaux. Ainsi, l'alignement rectiligne des objets contre les bords des fosses peut indiquer le négatif des parois d'un contenant en bois. L'éclatement des vases en céramique à l'intérieur des fosses et la dispersion des clous de chaussure révèle par ailleurs la disposition des objets dans un espace non colmaté. Le mobilier constitue d'ailleurs la plus grande partie du remplissage, le sédiment des fosses, aéré, étant formé seulement par de la cendre et des résidus de bûcher. Enfin, la découverte de charnières en fer dans le remplissage de sept fosses¹⁶⁸ pourrait provenir d'un couvercle articulé fermant la structure. Dans le cas de la fosse F10, les éléments de charnière se trouvaient sur l'un des côtés de la fosse, en

compagnie d'un système de serrure. Ces charnières sont toutefois habituellement associées à des coffrets déposés à l'intérieur des dépôts, comme le démontrent les parallèles mis au jour à Avenches en Chaplix VD et à Lully FR¹⁶⁹. Ils servent en général d'ossuaires ou de réceptacles à bijoux.

La prise en compte de ces observations permet de reconnaître au moins onze fosses de ce type (coffres ou caissons)¹⁷⁰. Tous ont un fond plat, des vases éclatés dans la fosse et alignés sur les bords, suggérant la présence d'un contenant. En tenant compte de la faible hauteur conservée des fosses (0,15 m) et du fait que l'inventaire des offrandes retrouvées est pratiquement complet, deux hypothèses sont possibles : soit la fosse était beaucoup plus profondément implantée à l'origine, le terrain ayant subi ensuite une forte érosion, soit les coffres, peu profonds et adaptés aux vases les plus grands (0,25 à 30 m), n'étaient pas entièrement enterrés et dépassaient de la surface du terrain (Fig. 137) tout en étant scellés par un tertre, aujourd'hui disparu. Si tel était le cas, cette disposition aurait permis la réouverture des coffres pour y recevoir des offrandes commémoratives.

La plus extrême prudence reste cependant de mise quant à l'interprétation de ces données, cette architecture n'étant pratiquement jamais identifiée dans des contextes funéraires, que ce soit en Valais, en Suisse ou dans les régions limitrophes. En Gaule, quelques attestations signalent toutefois l'existence de rares structures funéraires assimilables à des caveaux pour les incinérations¹⁷¹. En Auvergne, des dépôts de crémation sont placés dans des coffres de pierres enterrés dotés d'un couvercle, tandis que dans l'enclos funéraire de Clérier (Drôme), la cuve d'une des tombes est enterrée avec le couvercle émergeant entièrement du sol. Lorsque ces

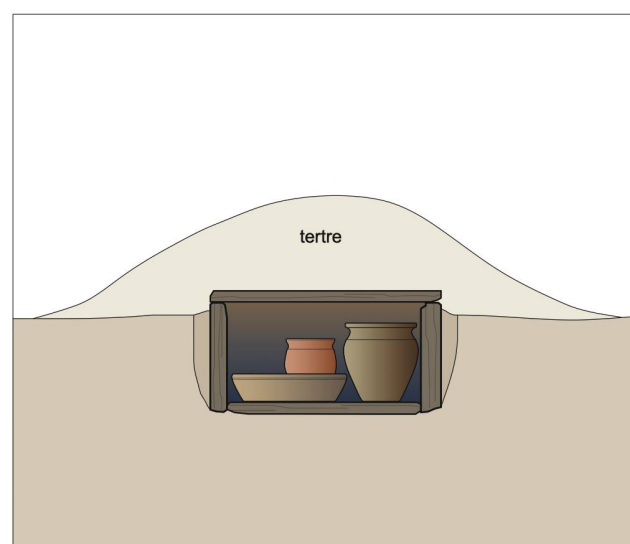


Fig. 137 – Coupe schématique restituée des « caissons » supposés d'Argnou.

¹⁶⁹ La nécropole de Lully (FR) livre de nombreux exemples de ces coffrets en bois renfermant les restes incinérés du défunt. CASTELLA 1999, pp. 350-359 (Avenches), CASTELLA 2012, pp. 28-30, 69-74 (Lully).

¹⁷⁰ F1, F3, F9, F10, F12, F14, F36A-B-C, F37, F38.

¹⁷¹ BLAIZOT (dir.) 2009, pp. 192-193.

¹⁶⁸ F1, F9, F10, F12, F14, F36A, F37.

aménagements sont en bois, comme cela pourrait être le cas à Argnou, leur identification est des plus problématiques. En Suisse, des tombes à incinération avec du mobilier dispersé dans la fosse pourraient correspondre à ce type de structures, telle la tombe T17 de Lully FR¹⁷² de dimensions comparables aux structures d'Argnou (env. 0,50 m de côté) et de faible profondeur (0,20 m), ou le dépôt d'offrandes de la nécropole d'Avenches VD, en *Chaplix* (st.58, 0,70 x 0,82 m), placé dans un coffre¹⁷³. En Valais, à part Argnou, on peut exclure ce type d'architecture, les tombes des autres sites étant toutes d'une typologie différente, que ce soit dans les nécropoles urbaines (Martigny ou Sion) ou rurales (Gamsen, Bluche ou Randa)¹⁷⁴.

Les fosses circulaires

Seules 4 fosses sont de forme circulaire (F6, F26, F28, F33). À l'exception de la fosse F33, elles ne contiennent ni ossement ni mobilier significatif.

V.6.4 PRATIQUES RITUELLES À ARGNOU

Les fosses d'Argnou correspondent toutes à des dépôts contenant des résidus de crémation et des offrandes non brûlées. Les dimensions des fosses et l'absence de rubéfaction sur le fond ou sur les parois interdisent de les envisager comme lieux de crémation (bûchers). Une seule fosse présente les caractéristiques d'un bûcher, la structure F20 dont le fond est tapissé de bois carbonisés. Autant sa taille que la nature des offrandes permet cependant d'exclure cette hypothèse : il s'agit ici également d'un dépôt secondaire de crémation mais dans une forme de reconstitution miniature et symbolique du bûcher.

LES RESTES OSSEUX

Les ossements présents dans les fosses sont en quantité négligeable, complètement brûlés et très fragmentés. Ils se présentent sous la forme d'esquilles impossibles à déterminer si bien qu'ils pourraient aussi bien être d'origine animale qu'humaine. La plupart des os ont été récupérés lors du tamisage des sédiments ; les dépôts les plus fournis (F3, F9 et F11) en contiennent au maximum une vingtaine de grammes et plus de la moitié n'en comportaient aucun¹⁷⁵. Dès lors, seules les observations quantitatives générales pour les

restes osseux sont réalisées pour chacune des fosses (présence/absence, poids).

Ces constats indiquent des pratiques funéraires ou culturelles particulières à Argnou. Que l'on soit en présence d'un rituel directement lié à la crémation ou d'une fête commémorative à la mémoire du défunt, ces résidus osseux sont le fait du hasard du prélèvement sur le bûcher et non pas d'un geste intentionnel. En aucun cas, ils ne représentent la portion congrue du défunt¹⁷⁶ dont les ossements auraient été dispersés ou déposés dans un autre lieu. Ces dépôts ne peuvent donc pas être interprétés comme des lieux de sépulture définitifs mais plutôt comme des fosses à offrandes.

OBJETS DU RITUEL

Notre perception du rituel funéraire fait la différence entre les offrandes primaires, passés par le bûcher, et les offrandes secondaires, non brûlées, déposées dans un second temps dans la fosse. À Argnou, les offrandes primaires sont les éléments de l'habillement (parure, clous de chaussure) et des biens (instruments, outils) de la personne défunte qui sont déposés dans la fosse avec une partie des résidus de la structure du bûcher (clous d'assemblage, éléments de la civière). Les offrandes secondaires, non brûlés, sont principalement des récipients en terre cuite, que l'on associe volontiers à la vaisselle utilisée pour le repas funéraire (voir **Fig. 135**).

Habillement et objets personnels

Les pièces d'habillement accompagnent généralement le défunt sur le bûcher, telles les fibules, les bagues, les anneaux et les perles de collier, retrouvés entièrement déformés par le feu (F9, F10, F14). Les chaussures – dont il ne reste que les clous des semelles – suivent apparemment un traitement différent. En effet plusieurs paires de chaussure ou partie de semelles sont parfois présentes et soigneusement disposées dans la fosse. Certaines, usées, ont été exposées sur le bûcher, tandis que d'autres sont neuves et non brûlées (voir *infra*, clous de chaussure).

Seuls trois objets en fer liés à l'activité des personnes sont attestés parmi les dépôts : une lame de scie (F3), un poinçon (F36B) et un style (F37).

Offrandes

La céramique

Attestée dans seize des 28 dépôts que compte l'aire culturelle, les céramiques forment la part essentielle des offrandes. Sur les 65 récipients répertoriés, 38 sont des offrandes secondaires car non brûlés ; 20 sont presque entiers. Les autres

¹⁷² CASTELLA 2012, pp. 140-142.

¹⁷³ CASTELLA 1999, pp. 185-187.

¹⁷⁴ Martigny (LOUP 2004), Sion (*Vallesia* 2010, pp. 335-337 ; 2012, pp. 432-435), Gamsen (PACCOLAT, MORET 2018, pp.207-248), Bluche (*Vallesia* 2006, pp. 421-422), Randa (*Vallesia* 2013, pp. 359-362).

¹⁷⁵ F1, F2, F5 à F8, F18, F19, F26 à F31, F33, F36C.

¹⁷⁶ Le poids normal des restes d'un adulte incinéré dans les nécropoles publiées est de 600 à 1000 g en moyenne. BLAIZOT (*dir.*) 2009, pp. 215-219.

vases présentent des traces de feu indiquant leur exposition potentielle sur le bûcher. Il est toutefois difficile pour la céramique culinaire de faire la part des traces de feu induites par son utilisation : aucun des vases d'Argnou n'est fortement brûlé, déformé ou complètement consommé. Les vases conservés à moins de 5% de leur totalité sont considérés comme étant des résidus de bûcher. Ainsi sur les 65 individus, seuls 49 vases sont de véritables offrandes en contexte. Les vases déposés dans les fosses ne sont pas tous liés à la cérémonie du banquet (Fig. 138). La vaisselle de service est en effet très minoritaire avec cinq plats, neuf coupelles et deux gobelets (16 NMI), répartis au sein de la moitié des dépôts. Forte de 49 récipients, la vaisselle culinaire comporte une majorité de formes hautes – 33 pots à cuire pour sept plats à cuire, huit jattes et un seul mortier. Seuls six dépôts livrent plus de quatre vases : à l'exception des fosses F9 et F14, ils révèlent une prédominance de céramiques culinaires. Les formes ouvertes sont les plus fréquentes au sein des inventaires des fosses F11 et F14 ; elles sont sinon soit à parité (F9 et F37) soit minoritaires (F3 et F10).

	Service	NMI	Culinaire	NMI
Vases brûlés	plats / écuelles	5	Plats à cuire	2
	coupelles	5	jattes	2
	gobelets	1	pots	12
	total	11	total	16
Vases non brûlés	coupelles	4	plats à cuire	5
	gobelets	1	jattes	6
			pots	21
			mortier	1
	total	5	total	33

Fig. 138 – Tableau fonctionnel des céramiques.

Le verre

Un seul récipient en verre de forme indéterminée est attesté dans la fosse F5 (vase66). Il n'en reste que des fragments complètement fondus.

Les monnaies

Le rite du dépôt de monnaie est pratiquement inexistant dans l'aire cultuelle d'Argnou. Seules deux monnaies ont été retrouvées : il s'agit d'un *antoninien* en argent de l'empereur Valérien (F14) et d'un *as* de Trajan (F32).

Les offrandes alimentaires

Aucune offrande alimentaire n'est observée. L'absence ou la sous-représentation des ossements fauniques est peut-être liée à un rituel particulier (voir *supra*, Les restes osseux).

Résidus de crémation

Les fosses contiennent de très nombreux clous et fragments de fer indéterminés, probablement récupérés sur le bûcher en même temps que de gros charbons de bois et même parfois des fragments de bûches. La grande majorité des clous

sont des éléments de menuiserie. Il est cependant difficile de faire le tri entre ceux servant au maintien du bûcher et ceux associés à l'architecture de la fosse (coffrages ?). De rares clous de décoration proviennent de la civière du défunt ou de la structure funéraire, ou encore de coffrets en bois. Certaines fosses ont livré de nombreux clous, en particulier les fosses F3 (59 clous), F9 (18), F10 (44), F12 (107) ou F37 (46). Leur récupération en si grande quantité pourrait également signifier une fonction rituelle de nature apotropaïque.

COMPOSITION ET DISPOSITION DE QUELQUES DÉPÔTS

Les fosses F3, F9, F36A-B-C, F38

Ce groupe de dépôts résume à lui seul l'évolution de l'aire cultuelle. Les fosses F36A, F36B et F36C, disposées côte à côte, en sont le noyau initial. Dans un second temps, les fosses F3 et F38 sont aménagées en remplacement des structures F36C et F36B. Dans la phase tardive, la fosse F9 est implantée contre la fosse F38 (Fig. 139 à Fig. 141).



Fig. 139 – Les fosses F3, F9 et F38. Vue depuis le sud.

Les fosses F36A, F36B, F36C (phase 1)

Sur le terrain, cette fosse allongée a été considérée comme une seule entité. Lors de l'élaboration, l'hypothèse d'un espace compartimenté en trois dépôts différents s'est imposée sur la base des amas de clous de chaussure disposés en bordure des dépressions F36A et F36B. Elle explique également l'emprise des fosses F3 et F38 qui se superposent presque exactement aux fosses plus anciennes (F36B et F36C).

Les dimensions de la fosse F36A est difficile à restituer en raison de l'implantation plus tardive des structures F38 et

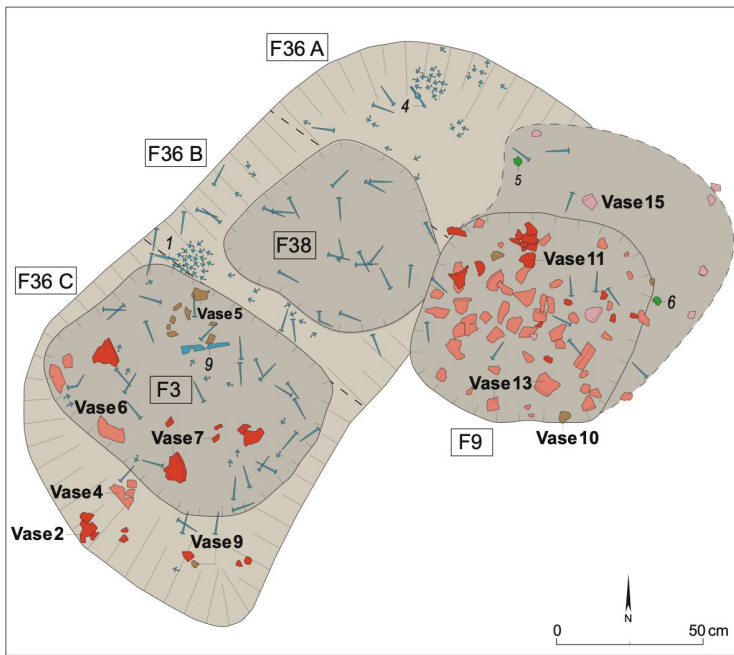


Fig. 140 – Plan des fosses F3, F9, F36ABC et F38.

F9. Sa limite nord-est coïncide avec la présence de clous de chaussure appartenant à trois sandales différentes. La première provient du bûcher (D), tandis que les deux autres (E1, E2) sont placées directement dans la fosse. Aucune autre offrande n'est attestée. La présence d'une clavette (4) pourrait témoigner de l'existence d'un couvercle de coffre ou d'un coffret. Des amas de clous de chaussure indiquent également la limite et l'angle sud-ouest de la fosse F36B que l'on pourrait restituer par un caisson de 0,60 m de côté. Ces clous proviennent de quatre chaussures différentes, les deux premières brûlées (A, B), les deux autres intactes (C, F). Il ne reste plus aucune limite de la fosse F36C : seuls trois vases fragmentaires (vases 2, 4 et 9), découverts en bordure de l'excavation, peuvent être attribués à ce dépôt.

La fosse F3 (phase 2)

La fosse F3, de forme quadrangulaire (0,85 x 0,55 m, prof. 0,15 à 0,25 m), est aménagée en probable remplacement de la structure F36C. Ses parois sont presque verticales, le fond est plat et légèrement incliné dans la pente. Le remplissage charbonneux comprend encore des fragments de bûches carbonisées conservées du côté sud-ouest. L'hypothèse d'une fosse constituée par un coffre en bois ou des parois « coffrée » (fond plat, éclatement des vases et effets de parois rectilignes) soulève l'hypothèse d'un « caveau » carré de 0,60 m de côté.

Après tamisage des sédiments, le dépôt F3 livre 20 g de restes osseux calcinés, soit le poids le plus important observé à Argnou. Ces esquilles indéterminées ont probablement été prélevées fortuitement avec les résidus du bûcher. Sur la

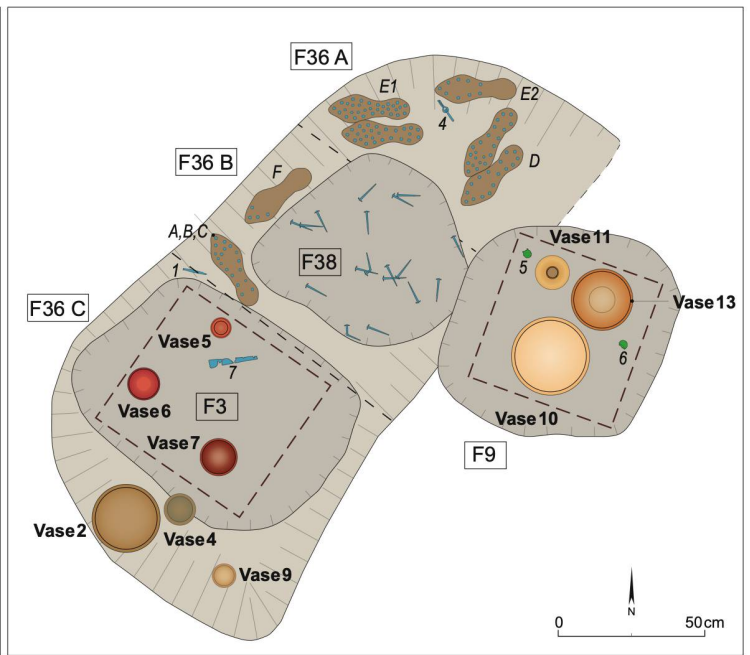


Fig. 141 – Restitution de la position des offrandes.

base des chaussures à semelle épaisse et en l'absence de parure, il s'agirait d'un dépôt lié au souvenir d'un personnage masculin. Les 54 clous de chaussure récoltés appartiennent à deux paires différentes. L'une provient du bûcher, l'autre, non brûlée, est déposée directement dans la fosse.

Les offrandes comprennent majoritairement des céramiques de service. Six des onze vases identifiés ont brûlé sur le bûcher (2 coupelles, 3 gobelets et 1 pot). Les autres récipients, placés directement dans la fosse, forment un service presque identique à celui passé au feu (2 coupelles, 2 deux gobelets et 1 jatte). Les vases 5, 6 et 7 sont disposés à l'origine contre chacun des bords de la fosse, les autres récipients, incomplets, étant dispersés au sein du dépôt. Une petite scie (7) – sans doute un objet personnel – accompagne ces offrandes.

Prélevés sur le bûcher, 62 têtes et 57 tiges de clou de menuiserie ainsi que 19 fragments de fer indéterminés se retrouvent dans le remplissage charbonneux de la fosse.

La fosse F38 (phase 3)

De forme quadrangulaire irrégulière (0,60 x 0,60 m, prof. 0,15 à 0,25 m), la fosse F38, aux parois évasées et au fond plat, remplace la structure F36B ; il pourrait s'agir d'un caisson. Le remplissage charbonneux livre quelques restes osseux calcinés, des résidus de crémation – 19 têtes et 9 tiges de clous de menuiserie – mais aucune offrande.

La fosse F9 (phase 4)

Presque carrée, la fosse F9 aux parois évasées et au fond plat (0,75 x 0,75 m ; 0,90 x 1 m à l'ouverture, prof. 0,25 m) a son sommet arasé et une partie de son remplissage lessivée le

long de sa bordure nord. Le remplissage a par ailleurs été partiellement bouleversé lors de l'effondrement de la toiture protégeant la zone de fouille. Le comblement charbonneux livre des restes de bûches provenant de la zone de crémation. Le fond plat, le mobilier éclaté réparti dans un espace non colmaté et les effets de parois parlent en faveur d'un caisson en bois de 0,60 m de côté.

Le dépôt contient des restes osseux calcinés très fragmentés, dispersés de manière aléatoire dans la fosse. Les fibules émaillées (5, 6) ainsi que le collier de cinq perles évoquent un dépôt lié à une personne féminine. Les fibules ont subi l'action du bûcher et sont complètement déformées, le collier a été déposé directement dans la fosse.

Le mobilier comprend cinq récipients en céramique à l'origine soigneusement disposés dans la fosse ; ce sont des offrandes secondaires partiellement brûlées (Fig. 142). Trois vases sont complets (vases 11, 13 et 15), les deux autres fragmentaires (vases 10 et 12) ; ce sont deux gobelets à boire (vases 10 et 11), un mortier pour la préparation culinaire (vase 13), une jatte (vase 15) et un pot (vase 12).



Fig. 142 – Mobilier céramique de la fosse F9 : gobelet ovoïde (vase 11), mortier (vase 13) et écuelle (vase 15), tous brûlés à des degrés divers.

Dans le remplissage charbonneux, des éléments du bûcher sont recueillis. Ce sont des clous de menuiserie (22 têtes et 24 tiges), un clou de décoration, deux fragments de charnière ou d'attaches ainsi que des fragments en fer indéterminés.

Les fosses F10 et F11 (phase 2 et phase 3)

Ces deux fosses accolées, situées sur la ligne de rupture de pente du replat de l'aire cultuelle, sont fortement arasées. Le mobilier, complètement dispersé, est mélangé et sa disposition originelle difficilement restituable (Fig. 143 à Fig. 145).

La tombe F10 livre deux charnières retrouvées sur le côté sud-ouest de la fosse (2, 3, Fig. 146, voir Fig. 174) en association avec des clous d'assemblage, des éléments de décoration ainsi que le système de fermeture (1a) d'un coffre ou d'un coffret

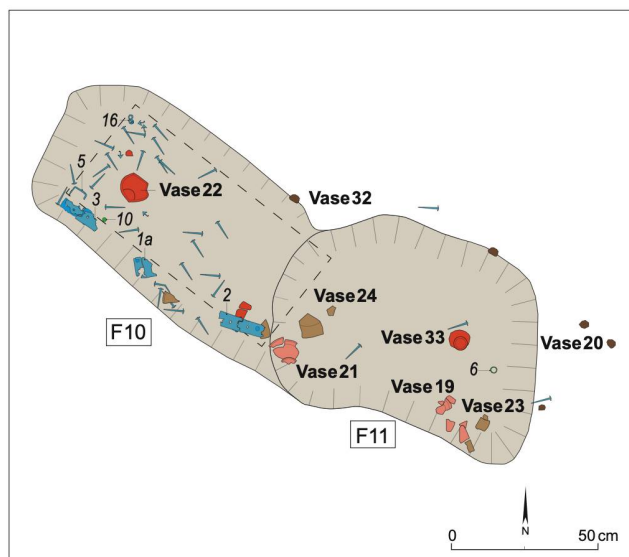


Fig. 143 – Plan des fosses F10 et F11.

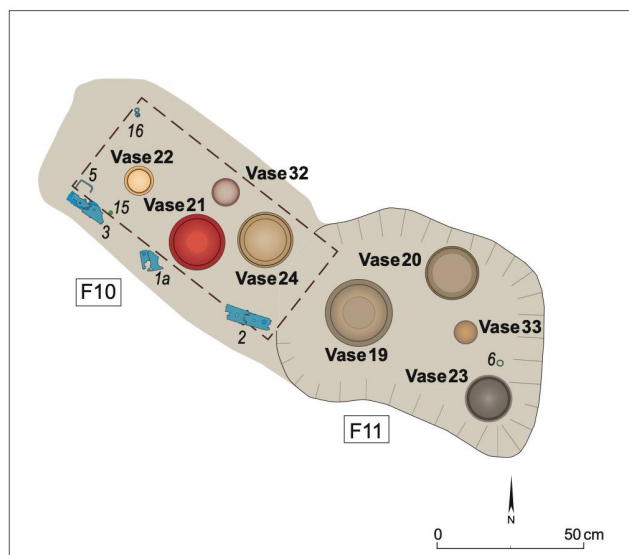


Fig. 144 – Restitution de la position des offrandes.

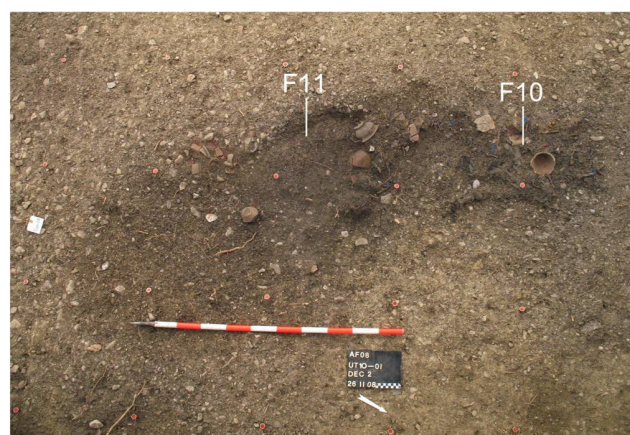


Fig. 145 – Les fosses F10 et F11 sont accolées. Leur mobilier respectif est mélangé. Vue depuis le nord-est.

déposé dans la fosse. Les dimensions restituées de cet hypothétique contenant en bois sont de 0,85 par 0,40 m. Outre les six vases éparpillés dans le remplissage (trois brûlés et



Fig. 146 – Position des éléments de charnière sur le bord sud de la fosse F10 (flèches), signalant l'existence d'un hypothétique coffre. Vue depuis le nord-est.

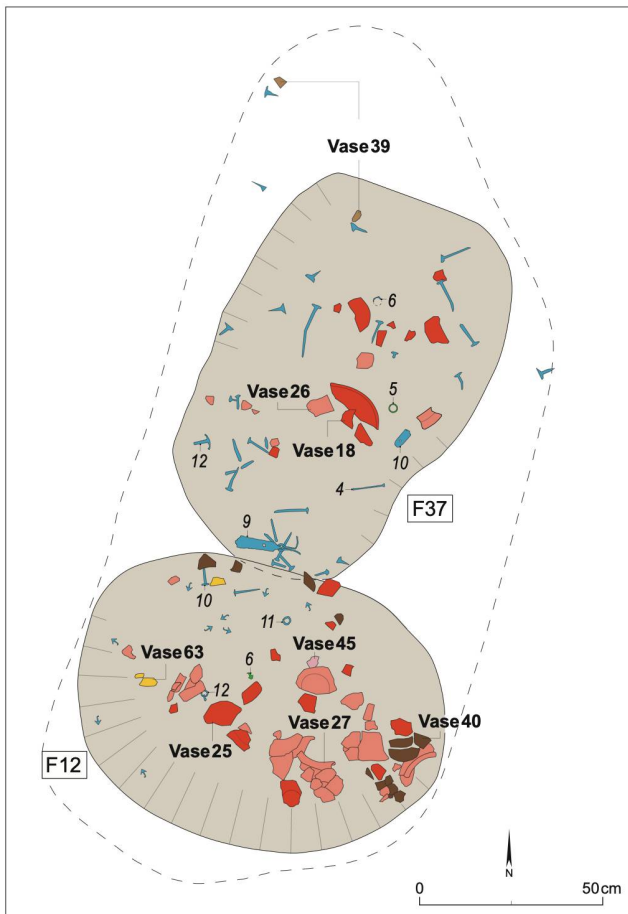


Fig. 147 – Plan des fosses F12 et F37.

trois non brûlés), une fibule émaillée et les clous de deux chaussures, une intacte, l'autre brûlée, forment l'inventaire du dépôt. Ces pièces de vêtement révèlent vraisemblablement un dépôt lié à la mémoire d'une personne féminine.

Les fosses F12 et F37 (phase 3)

Ces deux fosses accolées ont d'abord été considérées comme une seule entité avant d'être individualisées (Fig. 147 à Fig. 149). Malgré leur fort degré d'arasement, leur mobilier est relativement complet. La chronologie relative indique que la fosse F12 est postérieure à la fosse F37.

La fosse F12

Ce dépôt est placé dans une dépression peu profonde de forme ovale (1 x 0,75 m, prof. 0,10 m). Les parois sont évasées et le fond plat. Le remplissage est un sédiment grisâtre sans charbons de bois. Le fond plat et la disposition des vases signalent l'existence éventuelle d'un contenant en bois de 0,50 par 0,70 m.

Les rares restes osseux calcinés, éparpillés dans la fosse, ont été découverts lors du tamisage des sédiments. La parure est absente, à l'exception des clous brûlés d'une chaussure (6). Le mobilier, essentiellement de la céramique non brûlée, comprend deux gobelets (vases 40 et 45) et trois pots (vases

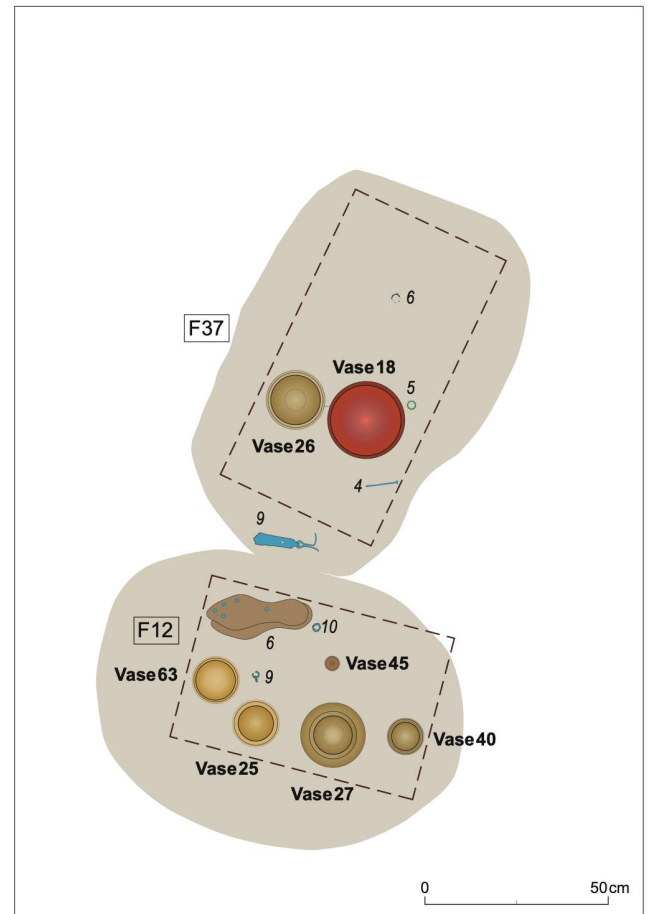


Fig. 148 – Restitution de la position des offrandes.

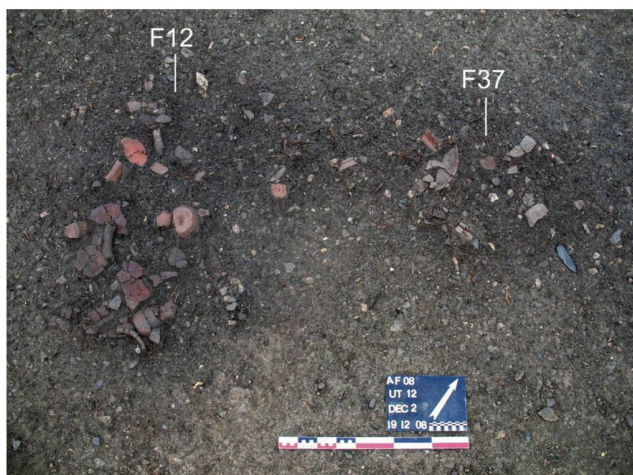


Fig. 149 – Les fosses F12 et F37. Vue depuis le sud.

25, 27, 63). Trois vases, presque complets (vases 25, 27, 40), sont soigneusement disposés le long de la paroi sud. On note l'absence de résidus de crémation (un seul clou de menuiserie).

La fosse F37

Peu profonde, la fosse F37 de forme rectangulaire (0,60 x 1 m, prof. 0,10 m) a des parois évasées et un fond plat ; elle est remplie par un sédiment grisâtre avec peu de charbons de bois. Sa forme, son fond plat, l'éclatement des vases ainsi que l'élément de charnière (9) évoquent la présence hypothétique d'un caisson en bois.

Les restes osseux calcinés, très rares, proviennent du tamisage des sédiments. La parure comprend un anneau (5) et une bague (6). Un style en fer (4) appartenait sans doute au défunt. Un plat fortement brûlé (vase 18) et une jatte intacte (vase 26), tous deux entiers, sont disposés dans la partie médiane de la fosse. Ils sont accompagnés par un troisième vase fragmentaire et brûlé (vase 39).

Contrairement à la fosse F12, la F37 contient de nombreux résidus de crémation, en particulier 46 têtes et 26 tiges de clous de menuiserie en fer, un clou de décoration ainsi que trois autres objets en fer (languette, agrafe et crampon).

La fosse F14 (phase 3)

La fosse F14, de forme ovale (0,80 x 1,10 m), est très peu profonde à l'amont (0,10 m) et fortement arasée à l'aval (nord-est). Malgré ce mauvais état de conservation, l'inventaire du mobilier paraît complet avec sept vases en céramique tous pratiquement entiers (Fig. 150 à Fig. 153). Le remplissage est constitué par du sédiment grisâtre sans charbons de bois. Son fond plat, l'effet de paroi, l'éclatement des vases et le déplacement des clous de chaussure vers l'aval témoignant d'un espace non colmaté sont les indices d'un contenant en bois de 0,60 sur 0,90 m. En se basant sur la hauteur des

plus grands vases, la profondeur du coffre devrait atteindre au minimum 0,20 m.

Les rares restes osseux calcinés recueillis lors du tamisage des sédiments, sont indéterminables. Le nombre et les différents types de semelles de chaussure identifiés dans le

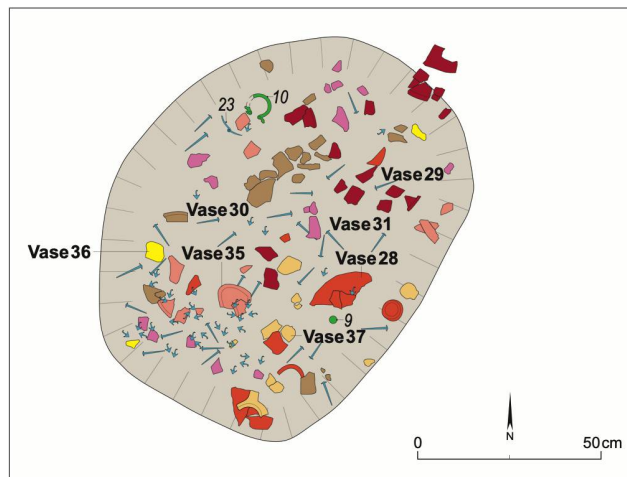


Fig. 150 – Plan de la fosse F14.

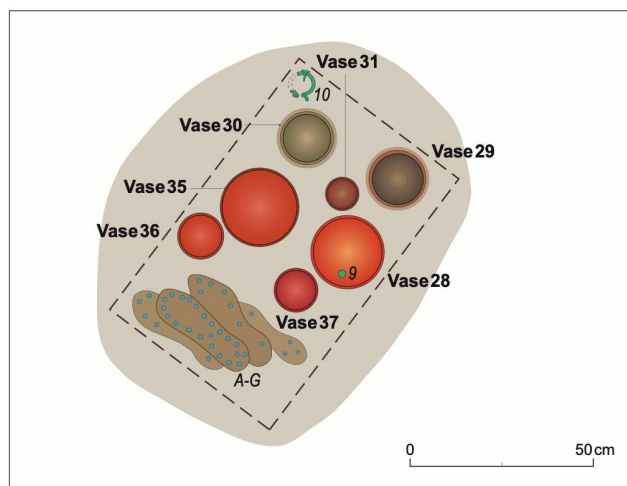


Fig. 151 – Restitution de la position des offrandes.

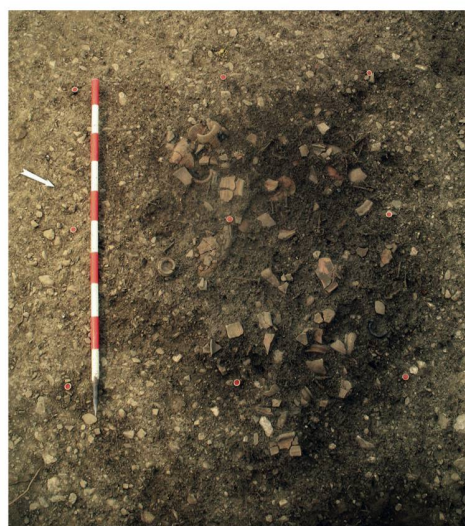


Fig. 152 – Fosse F14. Vue depuis l'est.



Fig. 153 – Une partie des vases déposés dans la fosse F14 : plat (vase 28), gobelet (vase 31) et jattes (vases 29 et 30).

remplissage pourrait signaler un dépôt collectif (homme, femme et enfant), quoique l'hypothèse du dépôt de plusieurs chaussures pour un seul individu soit également envisageable (voir *infra*, clous de chaussure).

La parure, brûlée, comprend une fibule de type oméga (10) et une perle en verre issue d'un collier (voir **Fig. 160**). C'est toutefois la présence d'un amas d'une centaine de clous de chaussure regroupés contre la paroi sud de la fosse qui retient l'attention : ils appartiennent à sept types de chaussure différentes (A à G). Le reste de l'espace est occupé par sept vases entiers non brûlés (offrandes secondaires), parfaitement arrangés à l'origine (**Fig. 151**). La vaisselle de service comprend deux plats (vases 28 et 35), deux coupelles (vases 36 et 37) et un gobelet (vase 31), tandis que la batterie de cuisine livre deux jattes (vases 29 et 30). Les coupelles, les plats et le gobelet sont déposés dans la partie médiane de la fosse, les jattes occupant sa partie nord. Une monnaie (9), brûlée, était sans doute placée dans l'un des plats. Un seul vase fragmentaire est brûlé et dispersé dans le remplissage (vase 38).

Les résidus de la crémation sont très nombreux : on compte plus de 128 têtes et 127 tiges de clous de menuiserie, 1 clou de décoration et 29 éléments en fer indéterminés.

La fosse F20 (phase 4)

Fortement arasée, la fosse F20, est de forme rectangulaire (0,60 x 1,10 m, prof. 0,10 m) avec des parois légèrement évasées (**Fig. 154**, **Fig. 155**). Son fond plat est recouvert de bûches carbonisées alignées dans le sens de la longueur ; un seul élément transversal est conservé sur le côté est. Le remplissage est noir et charbonneux. Aucune rubéfaction n'est observée dans le fond ou sur les parois de la fosse. Sur ce lit de charbons, deux vases brûlés et fragmentaires sont déposés respectivement dans l'angle sud-ouest (vase 30) et au centre (vase 47). Les seuls objets métalliques recueillis sont un clou de chaussure (3) et un clou de menuiserie (4) ; quelques restes osseux calcinés ont également été retrouvés lors du tamisage des sédiments.

Ce type de dépôt est unique dans l'aire cultuelle d'Argnou. L'hypothèse d'un bûcher en fosse (lieu de la crémation) peut être écartée en raison de sa taille trop réduite et de l'absence de rubéfaction sur les parois. La comparaison avec les tombes découvertes dans la nécropole du « rocher » à Sion¹⁷⁷, rend plausible un dépôt secondaire de crémation mis en forme comme une reconstitution miniature et symbolique du bûcher. Le faible nombre d'offrandes est peut-être spécifique à ce type de dépôt ou peut résulter d'un arasement prononcé du sommet de la structure, ayant entraîné l'oblitération d'une grande partie du remplissage.

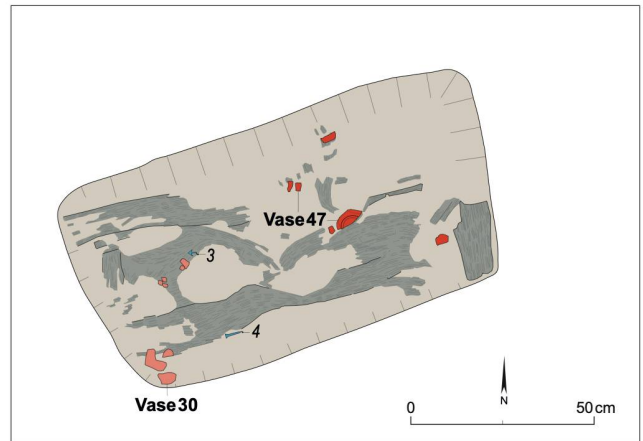


Fig. 154 – Plan de la fosse F20.



Fig. 155 – Lit de bûches déposé au fond de la fosse F20.

¹⁷⁷ Vallesia 2010, pp. 335-337, Vallesia 2012, pp. 432-435.

V.6.5 ÉTUDE DU MOBILIER

Les dépôts ont livré en tout 3179 objets et fragments (Fig. 156). Ce chiffre doit cependant être pondéré par l'extrême fragmentation des récipients en céramique (65 NMI pour 1494 tessons !) et en verre (1 NMI pour 32 fragments). Le métal est très bien représenté avec 1643 artefacts dont la majeure partie est en fer (1615).

MATIÈRE	N	% N
Céramique	1494	47.0%
Verrerie	42	1.3%
<i>récipient</i>	32	
<i>Pertes</i>	7	
<i>Cristaux de roche</i>	3	
Métal	1643	51.7%
<i>Fer</i>	1615	
<i>Bronze</i>	27	
<i>Argent</i>	1	
Total	3179	100%

Fig. 156 – Décompte du mobilier par matière.

V.6.5.1 LES RÉCIPIENTS EN CÉRAMIQUE

Marc-André Haldimann

Catégories de récipients

Sur les 1494 tessons (N), 65 vases (NMI) seulement sont identifiés (Fig. 157). La seule céramique d'importation est une assiette Drag.36 en sigillée (F10/1), originaire des ateliers de Gaule centrale (TSF) et datée entre 160 et 210 de notre ère. Le reste de la vaisselle est d'origine locale ou régionale.

Les sigillées helvétiques (TSD) sont représentées par 9 individus, tous de formes lisses et ouvertes. La coupelle Luginbühl 25 (*simili* Drag.33) est la plus courante dans les inventaires avec quatre exemplaires (F1/1, F3/1-2, F14/4) ; attestée dès 150 de notre ère, elle est observée jusque dans la seconde moitié du 3^e siècle¹⁷⁸. À partir de 180, un plat reproduisant le type Drag.32 apparaît également (F37/1), en compagnie des coupelles hémisphériques *simili* Drag.40 (F3/3). Ce modeste éventail formel connaît son apogée au 3^e siècle, avec la présence conjointe des plats *simili* Drag.32 (F14/1-2), des coupelles *simili* Drag.33 et *simili* Drag.40 (F3/3, F14/3).

Datées à partir de 180 de notre ère, les céramiques à revêtement argileux reconnues (CRA, 12 NMI) sont légèrement plus nombreuses que les sigillées helvétiques (9 NMI). On remarque la rareté des formes ouvertes,

représentées par une assiette à marli Lamb.4/36 (F11/1), deux coupelles hémisphériques Lamb.3/8 (F32/1, F33/1) et un mortier caréné du type Lamb.45 (F9/3). Les sept gobelets recueillis sont du type Niederbieber 32/33 (F9/1), du type Symonds 7 (F9/2) et de forme ovoïde à lèvre déversée (F3/4, F14/5). Si les deux premières formes sont emblématiques des 3^e - 4^e siècles, les gobelets à lèvre déversée sont attestés dès la fin du 2^e siècle à Martigny VS et demeurent courants jusqu'au début du 4^e siècle après J.-C. (voir catalogue).

Enfin, avec 41 individus NMI, les récipients culinaires à pâte claire (CCL) constituent l'essentiel du *corpus* des céramiques. Les 15 formes ouvertes recueillies sont majoritairement des écuelles ; elles sont à bord oblique (F10/7, T11/2), vertical (F20/1) et replié (F1/2, T5/1, F18/1, F36C/1). Les jattes sont majoritairement ovoïdes à épaule marquée (F11/3, F14/6-7, F37/2) ; observée entre 180 après J.-C. et la seconde moitié du 3^e siècle, ce type est emblématique du Plateau suisse comme du Bas-Valais (voir catalogue). Les gobelets sont peu usités (8 NMI) en regard des pots (18 NMI). Qu'elle soit ovoïde ou à col cintré, leur morphologie, documentée depuis le 2^e siècle de notre ère, demeure courante jusqu'à l'orée du 4^e siècle (voir catalogue). En l'absence d'autre mobilier, la typologie caractéristique du gobelet à col cintré (F12/1) et des deux pots (F12/2 à col cintré, F12/3 ovoïde) de la fosse F12 permet de la dater dans la seconde moitié du 3^e siècle.

Des dépôts d'offrandes peu fournis

L'inventaire des dépôts observés couvre un arc chronologique compris entre la seconde moitié du 2^e et le 4^e siècle de notre ère. De par leurs occurrences limitées, leur diachronie sur la base des seules céramiques n'est guère possible. On remarquera cependant que les fosses F14 et F37 offrent un *post quem* céramique de 180 après J.-C. alors que le dépôt

FORME	VASE	NMI	%
Sigillée Gauloise (TSF)		1	2%
. Plat Drag.36	21	1	
Sigillée helvétique (TSD)		9	14%
. Plat Drag.32	18, 28, 35	3	
. Coupelle Drag.33	6, 16, 37, 49	4	
. Coupelle Drag.40	7, 36	2	
Revêtement argileux (CRA)		12	18%
. Plat Lamb.4/36	19	1	
. Coupe Lamb.3/8	52, 65	2	
. Mortier Drag.45	13	1	
. Gobelet	3, 5, 10, 11, 17, 31, 45, 57	8	
Culinaire claire (CCL)		41	63%
. Plat/écuelle	2, 20, 24, 47, 48, 51, 54	7	
. Jatte	15, 23, 26, 29, 30, 43, 46, 62	8	
. Gobelet/pot	1, 8, 9, 40, 41, 42, 57, 58	8	
. Pot	4, 12, 22, 25, 27, 32, 33, 38, 39, 44, 50, 53, 55, 56, 59, 60, 63, 64	18	
Indéterminé	14, 34	2	3%
Total		65	100%

Fig. 157 – Tableau des formes des récipients en céramique.

¹⁷⁸ Fosse F14, *post* 249 après J.-C.

F9, certainement postérieur à 250 de notre ère, peut survenir au fil du 4^e siècle.

L'aire culturelle d'Argnou est caractérisée par une parcimonie évidente d'offrandes en céramique (**Fig. 158**) : à l'exception des fosses F11 et F14, qui comportent respectivement onze et sept récipients, les autres dépôts livrent deux à quatre vases seulement. Avec 16 individus au total, la vaisselle de service est nettement devancée par la céramique culinaire, forte de 49 récipients et attestée dans tous les dépôts. Cette dernière est exclusive dans les fosses F5, F12, F18, F20, F26, F27 et F36, et n'est minoritaire que dans les fosses F9 - datée de la fin du 3^e ou du 4^e siècle - et F14 - datée *post* 249. Sur le plan formel, on pourra encore remarquer la prédominance des formes hautes : à l'exception des fosses F1, F5 et F18, elles sont attestées au sein de tous les dépôts.

La pauvreté du mobilier céramique et la rareté des importations¹⁷⁹ de l'aire culturelle d'Argnou forment un contraste d'importance en regard du vaisselier mis au jour dans

l'abandon du fond de cabane (G) et dans le bâtiment d'habitation (B) de l'établissement¹⁸⁰.

Ces données sont-elles la norme ou l'exception ? Sur le plan régional, des dépôts d'offrandes sont peut-être présents dans les nécropoles urbaines de Sion (« le Rocher ») et de Martigny (secteur de l'amphithéâtre)¹⁸¹ ; ils ne pourront toutefois être confirmés qu'au terme des études attendues. À une échelle géographique plus large, si la nécropole du « Keltenweg » à Studen – *Petinesca* BE ou du Port d'Avenches VD ne livrent aucun dépôt d'offrande¹⁸², entre cinq et huit fosses sont en revanche attestées à Lully FR et cinq autres à Avenches VD, au sein de la nécropole d'En Chaplix¹⁸³. Le nombre et la nature des céramiques livrées par les fosses de Lully FR sont analogues à celles mises en évidence à Argnou¹⁸⁴.

¹⁷⁹ Une seule sur 65 vases, soit le 1,5% du vaisselier

¹⁸⁰ Les dépendances (G) et l'habitation (B) ont livré respectivement 14,6% et 14,8% d'importations. Voir *supra*, chap. V.2.7 et chap. V.3.6.3.

¹⁸¹ Martigny : LOUP 2004 ; HALDIMANN 2001, rapport inédit. Sion : inventaire et détermination préliminaire effectués en 2013 sur plusieurs sépultures par Marc-André Haldimann.

¹⁸² Studen-*Petinesca* : BACHER 2006, p. 40, Tab. 8 ; AvenchesVD, nécropole du port : CASTELLA 1987.

¹⁸³ Lully FR : CASTELLA 2012, p. 49, fig. 39 ; Avenches : CASTELLA 1999, pp. 93-95.

¹⁸⁴ CASTELLA 1987, p. 28, fig. 16.

	SERVICE			CULINAIRE			
	plats / assiettes	coupes / coupelles	gobelets	plats / écuelles	jattes	mortier	gobelets / pots
F1							
F3							
F5							
F9							
F10							
F11							
F12							
F14							
F18							
F20							
F26							
F27							
F32							
F33							
F36C							
F37							

Fig. 158 – Répartition des principaux vases par fosse et par fonction.

V.6.5.2 LA VERRERIE

Chantal Martin Pruvot

La zone cultuelle a livré des fragments de verre appartenant à un seul récipient ainsi que six perles en pâte de verre. Une trentaine de petits fragments brûlés et déformés de verre incolore mis au jour dans la fosse F5 proviennent d'un seul individu (vase 6o) dont la forme et le type ne peuvent être identifiés. Ce récipient est une offrande primaire déposée sur le bûcher.

Cinq petites perles circulaires en pâte de verre bleu foncé opaque, appartenant sans doute au même bijou, ont été mises au jour dans la fosse F9 (Fig. 159). Leur type est très fréquent durant toute l'époque romaine, ce jusqu'au Bas-Empire¹⁸⁵. Un spécimen identique est issu de la fosse F14 (Fig. 160). Le fragment brûlé circulaire bleu turquoise translucide, mis au jour dans le dépôt F11 (AFo8-242, non illustré), d'un diamètre de 5 mm environ avec une légère cavité, pourrait être une perle ou une goutte de verre détachée d'un récipient chauffé à haute température sur un bûcher.



Fig. 159 – Perles de la fosse F9.

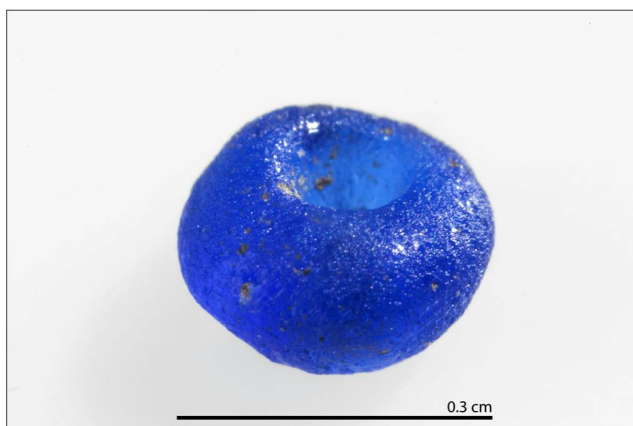


Fig. 160 – Perle de la fosse F14.

V.6.5.3 LES OBJETS EN MÉTAL

Romain Andenmatten

Le mobilier métallique compte 1643 fragments¹⁸⁶ représentant 51,7% du corpus total des objets de la zone cultuelle (3179 N) (voir Fig. 156). Plus de 98,3% des objets sont en fer (1615 N), ceux en alliage cuivreux (27 N) formant 1,6% du métal ; une monnaie en argent complète cet ensemble (moins de 0,1%). Une partie de ce mobilier n'a pas été nettoyé pour étude, compliquant parfois l'identification ou la détermination typologique de certains objets¹⁸⁷.

Sur les vingt-huit dépôts, seuls deux structures ne livrent pas de mobilier métallique (F6, F28). Un peu moins de la moitié des fosses contenait entre 1 et 10 objets (env. 46%)¹⁸⁸, sept autres en renfermaient entre 11 et 60 (env. 27%)¹⁸⁹, trois entre 61 et 150 (env. 11%)¹⁹⁰ et quatre plus de 150 (env. 15%)¹⁹¹.

Le mobilier métallique se répartit comme suit (Fig. 161) :

- 1 monnaie en argent
- 27 objets en alliage cuivreux comprenant une monnaie, sept fibules (12 fragments), deux anneaux, un rivet, un jonc «d'anneau» monté sur une goupille et dix fragments indéterminés.
- 1615 objets en fer se composant de 798 fragments de clous de construction ou de décoration, 541 clous de chaussure (habillement), 22 pièces associées à des meubles, coffrets ou coffres, 15 fragments de parure ou d'*instrumentum*, 10 anneaux ou parties de chaîne et 229 éléments indéterminés.

Les monnaies

Seules deux monnaies ont été découvertes dans les dépôts de l'aire cultuelle. Difficilement lisibles, elles ont été déterminées par François Wiblé. La première (F14/9) est un *antoninien* en argent de Valérien (254-256 apr. J.-C.) présentant des traces d'exposition intense au feu, la seconde (F32/3) est un *as* en bronze de Trajan (98-117 apr. J.-C.), complètement abîmée lors de la crémation.

La parure et l'habillement

La parure, peu représentée, comprend deux anneaux et sept fibules en alliage cuivreux, et une bague en fer. Plusieurs de ces éléments présentent des traces d'intense exposition au

¹⁸⁶ Tout le mobilier métallique a été retrouvé en contexte (dans les fosses), à l'exception de deux éléments en fer.

¹⁸⁷ Les objets ont été restaurés par Benjamin Schaefer (atelier Conserv'Art, Sion). Seuls les objets clairement identifiés ou pouvant être reconnus ainsi que les nombreux clous de chaussure ont fait l'objet d'un nettoyage pour étude. Les clous de construction (têtes et tiges) et les nombreux objets indéterminés qui n'ont pas été jugés pertinents après radiographie n'ont pas été traités.

¹⁸⁸ F5, F7, F8, F11, F18, F20, F26, F27, F29, F30, F31, F33.

¹⁸⁹ F1, F2, F12, F19, F32, F36C, F38.

¹⁹⁰ F36A, F36B, F37.

¹⁹¹ F3, F9, F10, F14.

¹⁸⁵ RiHA 1990, p. 86/type 11.11.

CATÉGORIE	OBJETS	Argent	Alliage cuivre	Fer
Monnaie	monnaies	1	1	
Parure	bagues		2	1
	fibules		7	
	clous de chaussure			541
Instrumentum	scie			1
	style			1
	poinçon			1
	rivet			1
	anneau de suspension			1
Meuble / coffre	charnières/goupille/anneau		2	22
Clous de construction	têtes			407
	tiges			391
	crampon			1
Indéterminé			15	247
Total		1	27	1615

Fig. 161 – Tableau du mobilier métallique.

feu (déformation, fonte), d'autres en sont dépourvus¹⁹². Il faut également ajouter à cette catégorie une grande quantité de clous de chaussure (voir *infra*).

La bague et les anneaux

La bague monométallique en fer (F37/6) possède un décor mal conservé composé de quelques points gravés impossible à déchiffrer (Fig. 162). La surface décorée devait s'inscrire dans une forme ovale. La moitié inférieure du jonc, de section lenticulaire aplatie, est brisée. Ce type de bague en fer est courant en Gaule romaine¹⁹³ ; elle apparaît dans le dernier tiers du 1^{er} siècle avant J.-C. mais devient véritablement à la mode entre le milieu du 1^{er} et le milieu du 3^e siècle. La forme perdure cependant jusque dans le premier quart du 4^e siècle. Les deux anneaux en alliage cuivreux peuvent également être considérés comme des bagues. De section ronde et fermée, ils ne présentent pas de décor. Le premier (F11/6) est légèrement déformé et possède un profil en «D»¹⁹⁴, tandis que le second (F37/5) est aplati avec une surface extérieure



Fig. 162 – Bague en fer de la fosse F37.

bombée¹⁹⁵. Utilisés à partir du milieu du 1^{er} siècle avant J.-C. jusqu'au milieu du 5^e siècle après J.-C. au moins, ces types sont présents dans toutes les régions du monde romain et connaissent des pics de production au changement d'ère et durant le 3^e siècle après J.-C.¹⁹⁶.

Les fibules

Toutes en alliage cuivreux, les fibules sont documentées dans trois fosses seulement (F9, F10, F14). Avec cinq exemplaires, la fosse F9 en livre la majorité. À l'exception d'une fibule pénannulaire (F14/10), les six autres pièces sont des fibules à disque. Presque toutes ces parures présentent des traces de feu indiquant qu'elles ont été exposées aux flammes du bûcher.

Les fibules à disque

Certaines des fibules à disque sont dotées d'un système de fixation original. L'attache est constituée par un ressort à deux spires et corde interne fixé au moyen d'un axe en fer (rivet) sur un montant soudé (Fig. 163). Les porte-ardillons de ces fibules sont également soudés sous la tôle formant l'arc. Selon certains auteurs cette technique de montage du ressort n'apparaîtrait qu'au 3^e siècle après J.-C. en Germanie¹⁹⁷ mais des datations de ce système sont envisageables au 2^e siècle déjà¹⁹⁸.

Trois des six fibules à disque sont trop fragmentaires pour une description précise du type ou du décor (F9/8-10). L'exemplaire F9/5 possède un disque émaillé avec six appendices circulaires sur son pourtour (Fig. 164). Sa surface est décorée d'un champ circulaire central en émail noir, entouré d'un champ à fleurons à six branches bleu turquoise et de champs semi-circulaires bleu roi sur le pourtour. Les

¹⁹² C'est le cas notamment de la fibule de la fosse F9 (6).

¹⁹³ GUIRAUD 1989, type 2g.

¹⁹⁴ GUIRAUD 1989, type 8c.

¹⁹⁵ GUIRAUD 1989, type 8g.

¹⁹⁶ GUIRAUD 1989, pp. 196-197 et 202-203.

¹⁹⁷ Fibule circulaire émaillée (FIB-4276) <http://artefacts.mom.fr>, 23.05.2017.

¹⁹⁸ MAZUR 1998, p. 26.

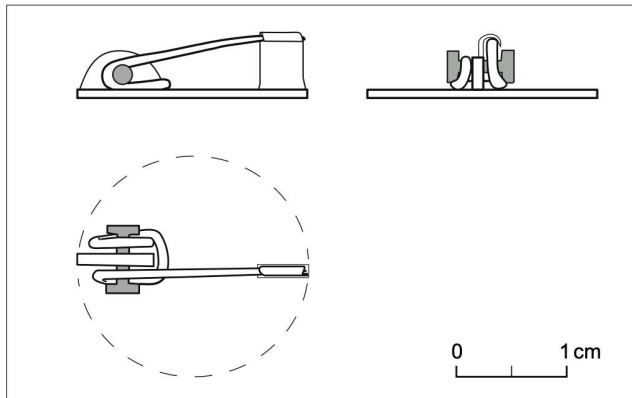


Fig. 163 – Restitution schématique du système d'attache des fibules à disque. En grisé axe en fer autour duquel est fixée l'attache constituée d'un ressort à deux spires et corde interne.



Fig. 164 – Fibule à disque provenant de la fosse F9 (n°5).



Fig. 165 – Fibules à disque « millefiori » des fosse F9 (a) et F10 (b).

différents champs sont délimités par de fines bordures en relief avec une couverte à l'argenture ou étamée. Ce modèle de fibule semble rare dans les provinces romaines occidentales ou en Germanie libre tandis qu'il est plus fréquent en Pannonie et en pays Sarmate. Les fibules à disque émaillé de type « millefiori » et ressort spiralé (F9/7, F10/12) ont un décor identique en damier couvrant (**Fig. 165 a-b**). Bien que très détérioré et déformé par le feu, il se compose d'agencements en damier alterné de verre bleu clair et blanc, délimités par de fines bordures de verre rouge-orange. Ce type de fibule semble populaire dans l'ensemble de l'Empire romain et se retrouve moins fréquemment en Germanie libre.

La fibule pénannulaire

La forme générale de la fibule pénannulaire en « oméga » (F14/10) est circulaire tandis que le profil de l'arc est rhomboïdal (**Fig. 166**). Deux petits boutons en forme de demi-rond ornent les replis des deux extrémités recourbées ; elles sont terminées par une moulure et un double bouton sphérique. Aucun décor ne semble orner l'arc. Ce type de parure est répandu dans toutes les provinces occidentales de l'Empire, mais particulièrement fréquent en Bretagne insulaire. Elles sont attestées dans nos régions entre le 1^{er} et le 3^e siècle après J.-C.¹⁹⁹. Un exemplaire presque similaire avec l'arc décoré de guillochis a été découvert au Levron au-dessus de Vollèges VS²⁰⁰.



Fig. 166 – Fibule pénannulaire de la fosse F14.

Les clous de chaussure²⁰¹

Plus de la moitié des dépôts de l'aire cultuelle livrent des clous de chaussure (15 sur 28). Le corpus compte 541 fragments (N) pour 471 NMI (**Fig. 167**, **Fig. 168**). Le nombre de clous par fosse varie de 1 à 96 individus. Sachant qu'entre 250 et 400 clous sont nécessaires pour la confection d'une

¹⁹⁹ ETTLINGER 1973, pp. 131-133; FEUGÈRE, 1985, pp. 416-423; REY-VODOZ 1986, p. 168; MAZUR 2010, p. 71.

²⁰⁰ Vallis Poenina 1998, p. 177, fig. 134.

²⁰¹ La détermination et l'étude des clous de chaussure ont été réalisées par Marquita Volken (rapport inédit, VOLKEN 2012). L'essentiel du corpus est présenté dans le catalogue des fosses. Nous rappelons ici brièvement la méthodologie d'analyse et la composition des principaux contextes (réd.).

paire de chaussure cloutée, seule une partie des clous des chaussures semble avoir été récupérée dans le bûcher.

Une grande part de ce mobilier n'est pas reconnaissable ou considérée comme résiduel au sein des dépôts. Les rares clous provenant des fosses F5, F20 et F37 (1 NMI), F33 (2) F18 et F19 (3) sont vraisemblablement des éléments appartenant à d'anciennes crémations qui ont été prélevés fortuitement sur le bûcher. Ceux présents dans les fosses F9 (46) et F38 (14), relativement nombreux, proviennent d'autres dépôts (F36A et F36B) perturbés lors de l'implantation des nouvelles structures. Ainsi, sur les quinze ensembles de clous de chaussure, seuls huit formant un total de 291 NMI sont pertinents et comprennent des groupes de clous provenant de semelles ou partie de semelles.

Classification et méthodologie

Chaque clou est déterminé puis classé par groupe typologique (poids et taille) selon les critères établis pour l'étude du site de Pfyngut VS²⁰². Les clous de chacun des dépôts ont été analysés séparément, puis comparés aux ensembles situés à proximité puis à tout le corpus. Deux critères permettent le regroupement et l'interprétation des différents lots au-delà de la typologie.

Le premier critère d'analyse prend en compte la forme et les dimensions du clou, en particulier l'écartement entre la base de la tête et la courbure de la tige : elle indique

	N	NMI	NMI retenu
F1	0	0	0
F6	0	0	0
F7	0	0	0
F8	0	0	0
F11	0	0	0
F26	0	0	0
F27	0	0	0
F28	0	0	0
F29	0	0	0
F30	0	0	0
F31	0	0	0
F32	0	0	0
F36C	0	0	0
F5	1	1	0
F20	1	1	0
F37	3	1	0
F33	2	2	0
F18	3	3	3
F19	18	3	0
F2	15	10	9
F38	14	14	0
F12	17	16	8
F10	52	41	23
F9	65	46	0
F3	80	72	35
F36B	73	73	83
F36A	92	92	45
F14	105	96	85
Total	541	471	291

Fig. 167 – Tableau du nombre de clous de chaussure par fosse (N), du NMI et du NMI retenu, une fois le regroupement des clous effectué.

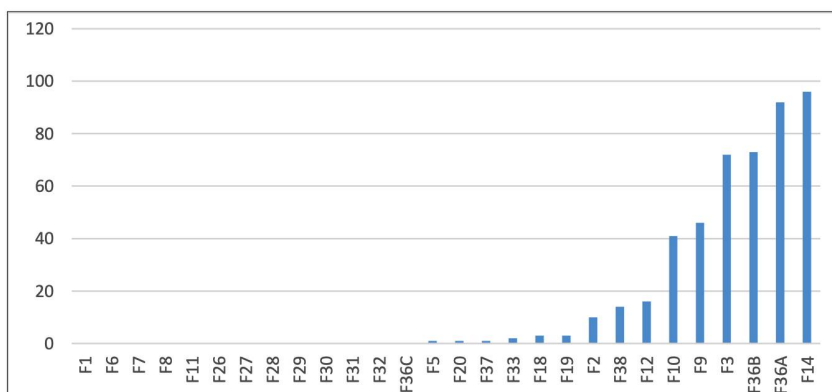


Fig. 168 – Graphique illustrant la répartition des clous de chaussure par fosse sur la base du NMI.

l'épaisseur de la semelle et permet ainsi une détermination approximative du type de chaussure. Si la tige est droite, sans pointe recourbée, il s'agit d'un clou planté dans une semelle de sandale en bois (*sculponea*). Selon le nombre de couches de cuir (une ou deux), l'épaisseur de la semelle de ces sandales varie entre cinq et sept millimètres. Avec un écartement de sept à huit millimètres, on est en présence d'une chaussure légère (*carbatina*). Les sandales et les chaussures légères pourraient parfaitement avoir des semelles d'épaisseur identique ; on les différencie cependant par la présence de petits clous habituellement réservés aux sandales. Il existe un dernier type de chaussure avec une semelle large composée d'au moins deux voire trois couches de cuir. Dans ce cas, l'écartement entre la base et la pointe recourbée varie entre dix et douze millimètres.

Le second critère pour différencier les groupes de clous de chaussure est leur état de conservation (usé ou neuf / brûlé ou non brûlé). L'usure du sommet des têtes indique si la chaussure a été portée longtemps ou s'il s'agit de paires neuves. L'analyse révèle que les clous usés sont tous brûlés, les clous neufs présentant seulement des traces de corrosion. Les clous brûlés à haute température présentent des fissures ou des parties éclatées ; lorsqu'ils sont enfouis dans les cendres, ils sont alors conservés dans un état presque neuf, sans corrosion et avec une surface gris clair et mate.

Les dépôts

Ces deux critères d'analyse ont permis de regrouper plusieurs lots de clous dans les différents dépôts ; ils sont interprétés comme provenant d'une même chaussure. Sur la base de la conservation des éléments, on constate que les chaussures usées étaient passées sur le bûcher (offrandes primaires), alors que d'autres, neuves, sont enfouies directement dans la fosse (offrandes secondaires). Ces semelles ne sont jamais complètes ; néanmoins, dans la plupart des cas, les clous ont été retrouvés groupés dans une partie

²⁰² VOLKEN 2011.

précise des dépôts, indiquant la présence d'un lot cohérent. Aucun élément en cuir reliant les artefacts n'est observé.

Les fosses renferment jusqu'à sept chaussures (F14) ; la plupart n'en contiennent qu'une ou deux (F2, F3, F10, F12, F18), d'autres trois ou quatre (F36A, F36B). Les groupes de clous se trouvent généralement sur les côtés du dépôt. Les sept chaussures de la fosse F14 étaient disposés dans la partie sud, tandis que les deux exemplaires de la fosse F12 étaient placés dans la partie nord. Pour les fosses F36A et F36B, elles étaient situées sur les côtés, respectivement au nord et à l'ouest. Les dépôts des autres fosses sont trop mélangés pour pouvoir les localiser.

Sur les huit dépôts avec clous de chaussure, deux (F36A, F36B) appartiennent à la phase 1 de l'aire funéraire, un (F10) à la phase 2, cinq (F2, F3, F12, F14, F18) à la phase 3 et aucun à la phase 4. La majorité des clous sont ainsi datés entre la fin du 2^e siècle (phase 2) et la seconde moitié du 3^e siècle (phase 3).

L'instrumentum divers

Avec seulement cinq fosses sur 28 contenant de l'*instrumentum*, la présence d'outils et d'instruments dans les dépôts est peu significative. Les cinq objets recueillis ne paraissent pas avoir été exposés au feu et doivent être considérés comme des offrandes secondaires.

La scie (F3)

La lame de scie égoïne²⁰³ (F3/12), brisée en trois, présente de très petites dents en forme de triangles équilatéraux très usés (Fig. 169). L'épaisseur de la lame est de 0,4 à 0,9 mm et sa largeur de 13,2 à 35,5 mm. Les dents ne sont pas avoyées ; elles possèdent un pas de 0,3 mm et une hauteur similaire. L'emmanchement ainsi que l'extrémité de la lame sont perdus. Les restes de bois observés au contact de la garde de la lame indiquent qu'elle aurait pu être montée sur un manche-support. Aucun parallèle exact n'est connu ; son utilisation pourrait être associée au travail de la tableterie ou au domaine médical (scie à os ?). Sans présenter une forme générale semblable, la « scie chirurgicale » découverte dans la *domus del chirurgo* à Rimini (I) possède certaines similitudes dans ses dimensions²⁰⁴.



Fig. 169 – lame de scie égoïne en fer provenant de la fosse F3.

²⁰³ DUVAUCHELLE 2005, pp. 40-43.

²⁰⁴ JACKSON 2009, pp. 82 et 85.

Le style (F37)

Ce type de style (F37/4) présente généralement une boule damasquinée qui marque la séparation entre la pointe d'écriture et la tige de préhension. Cette protubérance n'est en l'occurrence marquée ici que par un anneau damasquiné décoratif. La pointe pour l'écriture est brisée directement après cet anneau (Fig. 170). La tige principale, de section circulaire, est d'un diamètre presque constant, la spatule est de forme semi ronde. Plusieurs exemplaires typologiquement proches, découverts à Augusta Raurica BL, Avenches VD, Vindonissa AG et Wiesbaden (D), sont datés entre la fin du 2^e et la première moitié du 3^e siècle après J.-C.²⁰⁵. Le meilleur parallèle, même s'il reste imparfait, provient de Bern-Engehalbinsel BE²⁰⁶ ; il n'est pas daté.



Fig. 170 – Style en fer de la fosse F36B.

Le poinçon à manche biconique (F36B)

Le poinçon à manche biconique (F36B/1) est incomplet, l'extrémité de travail n'étant pas conservée (Fig. 171). Sa tête, lenticulaire, ne semble que faiblement déformée par l'usage²⁰⁷. Sa section, quadrangulaire à carrée, présente un délitage feuilleté dû à la corrosion. La perte de l'extrémité de l'outil pourrait être due à l'état de conservation de l'objet ou signifier la présence d'une extrémité rapportée, par exemple en métal plus dur, pour la partie travaillante de l'objet. Associé au travail du métal, il reste cependant d'utilisation incertaine. Cette forme est largement attestée à Avenches VD dans les niveaux du 1^{er} au 3^e siècle après J.-C.²⁰⁸.



Fig. 171 – Poinçon en fer à manche biconique de la fosse F36B.

²⁰⁵ SCHALTENBRAND OBERECHT *et al.* 2012, pp. 101-105, 183-185.

²⁰⁶ BE93, SCHALTENBRAND OBERECHT *et al.* 2012, p. 683.

²⁰⁷ Frappe douce avec un outil à tête plutôt molle.

²⁰⁸ DUVAUCHELLE 2005, pp. 26-27 et 135.



Fig. 172 – Anneau de suspension en fer de la fosse F32.

Le rivet à mater (F12)

Le rivet à mater (F12/8) peut être utilisé pour différents usages dont l'assemblage de pièces métalliques ou d'objet composites (entre autre d'ustensiles). Il pourrait, par exemple, avoir servi à la fixation de garnitures métalliques sur un support en cuir. Ce type d'objet est attesté durant toute l'époque romaine.

L'anneau de suspension (F32)

L'anneau de suspension ou de fixation fragmentaire (F32/5) pourrait faire partie soit d'une offrande déposée sur le bûcher soit d'un élément de décor du bûcher (**Fig. 172**).

Éléments de meuble, coffret ou coffre

Plusieurs éléments de charnière ont été découverts dans cinq des vingt-huit dépôts. Trois fosses (F14, F36A, F37) livrent des charnières isolées, deux autres (F1, F10) contiennent chacune deux charnières aux caractéristiques proches. À l'exception de la fosse F10 renfermant plusieurs pièces d'un coffre, il semble que, comme pour les nécropoles d'Avenches VD ou de Lully FR²⁰⁹, les éléments de charnière soient souvent isolés.

Les charnières de la fosse F1

Les deux charnières de la fosse F1 (4-5) sont du type 4a ou 4b selon la typologie d'Avenches, « En Chaplix »²¹⁰. Elles sont

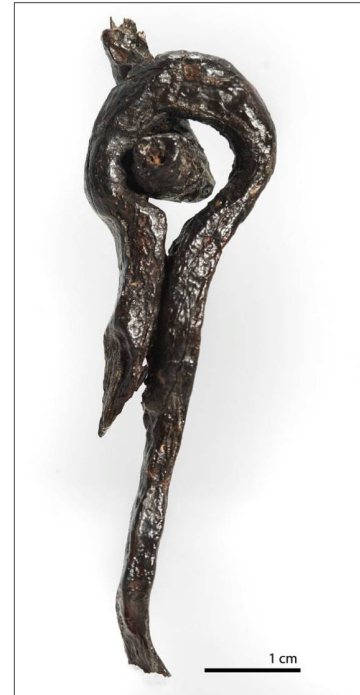


Fig. 173 – Charnière en fer de la fosse F1.

formées de goupilles, reliées à des pièces à anneaux indéterminées (**Fig. 173**), pouvant être de secondes goupilles, des pitons fermés, voire des morillons ou des anneaux simples. Les supports en bois dans lesquels étaient prises ces goupilles ont une épaisseur d'environ 3 cm.

Les charnières de la fosse F10

Dans le cas particulier de la fosse F10, la présence de plusieurs éléments appartenant à un coffre/coffret pose la question d'un éventuel dépôt placé dans un coffre (**Fig. 174**). Les charnières (F10/2-3) et le plus gros fragment de la plaque de serrure (1a-1c) sont alignés sur le côté sud-ouest de la fosse dans une organisation qui semble cependant peu compatible avec l'existence d'un coffre ou d'un coffret *in situ* (Voir **Fig. 203**). Le pêne de la serrure (1b) a par ailleurs été découvert à 0,40 m environ de distance des autres fragments de la serrure. Même s'il est difficile de l'assurer, il semble que ces éléments métalliques aient été exposés au feu ; ce sont donc plutôt des résidus d'offrandes issus du bûcher. Par ailleurs, les dimensions du coffre découlant des observations de terrain (0,40 x 0,85 m) semblent beaucoup trop importantes en regard des exemplaires romains connus qui varient entre 20 et 50 cm de côté. Même si l'implosion du coffre au terme de son pourrissement pourrait expliquer une dispersion partielle et aléatoire des fragments dans la fosse, l'hypothèse d'un coffret brûlé sur le bûcher et encore partiellement en connexion semble devoir être privilégiée.

La plaque de serrure à morillon en fer, au fonctionnement par soulèvement puis translation, est reconstituée à partir de plusieurs fragments (1a). Cette entrée de serrure est constituée d'une fine tôle rectangulaire avec un rebord plié à 90°

²⁰⁹ AMREIN *et al.* 1999, pp. 350-359 ; CASTELLA 2012, pp. 69-74.

²¹⁰ AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359.



Fig. 174 – Charnières et plaque de serrure en fer d'un coffre ou d'un coffret de la fosse F10.

en direction du support sur lequel elle était fixée. Un léger décor concentrique comportant deux cercles autour d'un point central est conservé sur la surface extérieure de la tôle. Trois des quatre angles de la pièce sont déchirés. Le quatrième conserve un clou de fixation en place, un dispositif que l'on peut restituer pour les quatre coins de la plaque. Le clou conservé présente un pli à 90° à 3 cm du verso de la plaque, ce qui permet d'estimer l'épaisseur du support en bois sur lequel était fixée la serrure à environ 3 cm, identique à celle restituée du support de la charnière n°2. L'ouverture en forme de «L» sur la pièce permettait l'introduction de la clé, le soulèvement des chevilles, puis la translation de la clé et du pêne, tandis que la seconde, moins bien conservée mais probablement rectangulaire, accueillait l'auberon du morillon²¹¹. Ce type de plaque, retrouvé à Avenches VD, Lully FR ou Augst BL, est daté entre le milieu du 2^e et le milieu du 3^e siècle après J.-C., voire légèrement plus tardivement²¹². Le pêne (1b) peut être associé à la plaque serrure.

Sur les deux extrémités du bloc, malheureusement très mal conservé, se développent deux barres de sections rectangulaires aplaties. La bande de tôle (1c) présente des dimensions et des caractéristiques compatibles avec un

morillon dépourvu de son auberon et de son articulation. Une protubérance conservée sur l'extrémité élargie de la pièce pourrait être un genre de décor symétrique. L'autre extrémité, qui devait présenter un anneau ou une perforation de fixation (articulation), est déchirée ; elle comporte un double pli permettant au morillon de se fixer étroitement contre une plaque de serrure. Ses dimensions sont d'ailleurs parfaitement adaptées à celles de la serrure (1a).

L'agrafe à bois (5) découverte dans la même fosse pourrait également faire partie du dispositif. Des exemplaires semblables sont observés en association avec des fragments de coffre²¹³.

Les deux charnières (2-3) sont constituées de deux bandes de tôle repliées sur elles-mêmes maintenues par un axe. Chacune de leurs ferrures présente deux trous pour le passage de clous de fixation. La ferrure de la charnière n°3 est formée d'une tôle repliée sur toute sa longueur, tandis que celles de la seconde charnière (2) ne sont pas conservées au-delà du premier clou de fixation. Il se peut ainsi qu'elle ne soit pas repliée sur sa totalité et que son maintien soit assuré que par les clous de fixation du côté de l'axe. La conservation d'un de ces clous en position dans la charnière n°2 permet d'estimer l'épaisseur du bois du coffre à 3 cm.

²¹¹ Auberon : petit morceau de fer au travers duquel passe le pêne d'une serrure. Morillon : pièce métallique mobile fixée sur l'abattant d'un coffre ou coffret afin d'en permettre la fermeture.

²¹² AMREIN *et al.* 1999, pp. 351-353, nos 1888-1891; RIHA 2001, pp. 57-58, nos 378-382 ; CASTELLA 2012, pp. 72, 120-122.

²¹³ CASTELLA 1987, pp. 51-54, nos 31-32.

La datation de ce type de coffre/coffret reste large entre les 2^e et 3^e siècles, voire au début du 4^e siècle²¹⁴. Un parallèle très proche est fourni par le site d'Augst²¹⁵. Dans la nécropole d'Avenches, « En Chaplix », les charnières du type 2 sont légèrement différentes avec un maintien des ferrures par des rivets et non des clous de fixation.

La charnière de la fosse F14

La petite charnière de la fosse F14 (23, **Fig. 175**) est constituée d'une tige de section rectangulaire, dont l'extrémité, enroulée, est montée sur une goupille à tige de section quadrangulaire irrégulière. Cette articulation pourrait être associée à une variante du groupe 4b des charnières d'Avenches « En Chaplix »²¹⁶. Sa très petite taille rend son interprétation fonctionnelle difficile.

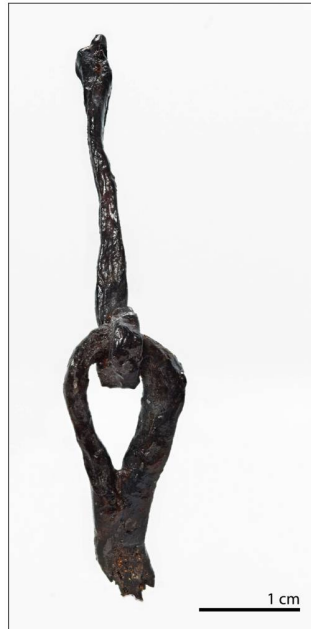


Fig. 175 – Charnière en fer de la fosse F14.

La charnière de la fosse F36A

La charnière de la fosse F36A (4, **Fig. 176**) est constituée de deux goupilles et correspond au type 4a d'Avenches, « En Chaplix ». L'usage de ce modèle reste discuté car il ne serait pas des plus adaptés pour un coffret²¹⁷. Les deux goupilles étaient probablement fixées dans des supports en bois dont l'épaisseur peut être estimée à 3 cm.



Fig. 176 – Charnière en fer de la fosse F36A.

La charnière de la fosse F37

La charnière de la fosse F37 (9, **Fig. 177**) est un modèle composite avec une ferrure à deux perforations et une boucle formée d'une languette étroite et épaisse, repliée sur son dos et soudée. Elle est associée à une goupille avec un anneau de section ovale et des tiges de section rectangulaire. L'épaisseur du support, probablement en bois devait être d'environ 3 cm. Cette articulation correspond à un type composite 2-4 selon la typologie développée pour la nécropole d'Avenches « En Chaplix ». Bien que cette combinaison semble rarement attestée, l'association de ces deux éléments pourrait dater des 2^e-3^e siècles après J.-C.²¹⁸. Un autre fragment d'une éventuelle ferrure déchirée avec perforation et extrémité arrondie provient du même dépôt (F37/10).



Fig. 177 – Charnière en fer de la fosse F37.

Les anneaux

Trois anneaux montés sur des goupilles peuvent être associés à des éléments de meubles ou de coffre/coffret. Ces objets sont probablement des poignées ou des points d'attaches mais pourraient également faire partie de charnières en trois parties. Le premier des anneaux (F9/12) est constitué d'un jonc en alliage cuivreux passé dans une goupille en fer à deux tiges courtes dont les extrémités sont repliées et écrasées. Ces extrémités permettent de restituer un support d'une



Fig. 178 – Anneau en fer monté sur une goupille de la fosse F9.

²¹⁴ CASTELLA 1987, pp. 51-54 ; AMREIN *et al.* 1999, pp. 351-353 et 356-359, n^{os} 1888-1891 ; RIHA 2001, pp. 48-49 et 57-58, n^{os} 378-382 ; CASTELLA 2012, pp. 72, 120-122.

²¹⁵ RIHA 2001, n^o334.

²¹⁶ AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359.

²¹⁷ AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359.

²¹⁸ AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359.

épaisseur de 7,5 mm. Les deux autres anneaux sont en fer. La goupille du premier est constituée d'un passant et d'une seule tige conservée dont l'extrémité est partiellement écrasée (T9/13, Fig. 178). L'épaisseur probable du support en bois de cet assemblage devait être d'environ 3,5 cm. Le second anneau présente une section rectangulaire à ronde et une portion aplatie qui pourrait correspondre à un point de rivetage ou de soudure écrasé et mal conservé (T12/9, Fig. 179).



Fig. 179 – Anneau en fer monté sur une goupille de la fosse F12.

Éléments du bûcher et objets divers

Agrafes et maillon de chaîne

Trois agrafes en fer proviennent de trois fosses distinctes ; elles pourraient être des éléments d'assemblage de planchettes ou de couches multiples de cuir. Elles ne peuvent être datées avec précision. De section rectangulaire avec un dos formé d'une bande élargie en son milieu, leurs extrémités sont effilées en pointe. Celles de l'agrafe F18/4 se replient avec des angles ouverts ne permettant pas de restituer une épaisseur de support. Celles des agrafes F31/2 et F37/11 sont repliées à deux reprises à 90°, l'épaisseur de leurs matériaux de support pouvant ainsi être estimée entre 8 et 10 mm.

Le maillon de chaîne en fer en forme de « 8 » (T10/16) est relié à un demi «anneau» correspondant soit à un nouveau maillon, soit à un fragment de goupille. Cette forme est l'une des plus fréquentes à l'époque romaine mais sa présence est relativement rare en contexte cultuel ou funéraire²¹⁹. Les fonctions de ces chaînes sont variées (attache, suspension).

Clous de construction

La plupart des dépôts (25 sur 28) contiennent des clous de construction ou des fragments de leur tige (voir Fig. 135 et catalogue). La quantité de ces éléments varie fortement d'une fosse à l'autre. Ainsi, dix-sept dépôts (env. 61%) contiennent moins de 10 clous, quatre moins de 50 (env. 14%) et deux entre 100 et 150 (env. 7%). Deux fosses en renfermaient plus de 150 (env. 7%). Le nombre de clous par fosse correspond aux nombres de têtes inventoriées (NMI total de 407).

Les clous de construction peuvent être répartis en sept catégories, définies par la forme de leurs têtes (Fig. 180). Ceux à tête plate avec leur variante (ronde, carrée, irrégulière) constituent la majorité du corpus avec 317 individus (78%), suivi par ceux à tête trilobée avec 46 individus (11%). Ces derniers pourraient aussi être considérés comme une variante des premiers. Les clous à grande tête circulaire plate et fine ne représentent que 2,5% avec 10 individus, les clous à tête épaisse, les clous à grande tête circulaire bombée, les clous à tête facettée et les clous sans tête représentent tous moins de 1% du total, avec respectivement 4, 3, 2 et 2 individus. Enfin la catégorie des clous à tête indéterminée comprend 23 pièces.

Clous de construction	NMI
à tête plate	317
à tête trilobée	46
à grande tête circulaire plate et fine	10
à tête épaisse	4
à grande tête circulaire bombée	3
à tête facettée	2
sans tête	2
à tête indéterminée	23
Total	407

Fig. 180 – Tableau des différents types de clous de menuiserie retrouvés dans les fosses.

Il reste difficile d'associer avec certitude ces clous de construction à des étapes précises du processus de crémation, certains d'entre eux pouvant faire partie de la structure de la fosse (maintien des coffrages ?), d'autres reflétant un ramassage aléatoire sur le bûcher, ou d'autres encore déposés en offrandes directement dans la fosse.

Crampon

Le grand crampon (F37/12) est une forme particulière de clou. Il est constitué d'une tête allongée irrégulière avec deux extrémités tombantes de forme différente. L'un des côtés est un trapèze large et aplati, tandis que l'autre s'affine en triangle. Les bords de ces deux parties sont épaissis. La tête est montée sur une tige de section quadrangulaire brisée après 4 cm. La forme de ce crampon s'apparente à un élément de fixation pour un bois rond ou demi rond. Élément de construction du bûcher ou simple pièce de mobilier, il ne peut être daté précisément.

²¹⁹ AMREIN *et al.* 1999, pp. 370-371.

V.6.6 CATALOGUE DES DÉPÔTS D'OFFRANDES

Dans les planches, le mobilier est illustré à l'échelle 1 : 3, sauf les clous de chaussure à l'échelle 1 : 2. Les objets entre [...] ne sont pas illustrés.

FOSSE F1 (phase 2) Fig.181-182

Dépôt d'offrandes (éventuellement placé dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse ovale irrégulière (0,80 x 0,40 m), fortement arasée ; profondeur conservée 0,12 m (au sud). Fond plat incliné dans le sens de la pente, horizontal du côté nord. Remplissage peu charbonneux.
- Mobilier rare, fragmentaire et dispersé. Le mobilier métallique (n^{os} 4-8) n'est pas situé sur le plan car il a été déplacé lors du décapage machine.
- Pas de restes osseux calcinés observés (sédiments non tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 2 (200/220-230/250) sur la base de son orientation. La coupelle de type Drag. 33 en sigillée helvétique (TSD) fournit un *terminus post quem* à partir de 120/140 après J.-C. ; le métal ne permet pas plus de précision.

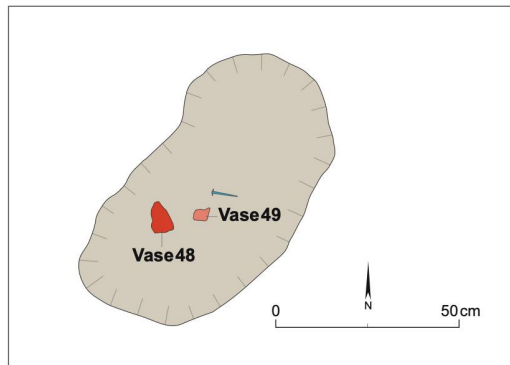


Fig.181 – Plan de la fosse F1.

OFFRANDES

1. Vase 49. Céramique (TSD). Coupelle Drag. 33, brûlée et conservée à 20%. Pâte gris moyen à gris foncé, abondant dégraissant sablo-quartzeux avec vacuoles. Engobe disparu. *Annemasse (F), Ilot Saint-André* : ANDRÉ 2003, fig. 7, n° 3 : 200 – 350 apr. J.-C.

2. Vase 48. Céramique (CCL). Écuelle à bord replié, souligné par une cannelure, très brûlée et conservée à 15%. Pâte ocre

à cœur noir, assez dure, dégraissant sablo-quartzeux. *Alpnach OW* : PRIMAS *et al.* 1992, Taf. 65, n° 1115 : 3^e s. après J.-C. ; *Anecy (F), Les Illettes* : SERRALONGUE 2003, fig. 32, 1144 : 3^e s. apr. J.-C.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[3]. Céramique. Panse de récipient indéterminé (AF08-354, non illustré).

4. AF08-5. Fer. Goupille utilisée comme charnière. Élément d'une charnière de type 4a ou 4b. *Avenches VD* : AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359.

5. AF08-8. Fer. Goupille utilisée comme charnière. Élément d'une charnière de type 4a ou 4b. *Avenches VD* : AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359.

[6]. Fer. Fragments de tige de goupille. Tige de section rectangulaire aplatie avec une extrémité recourbée pouvant correspondre à un fragment de l'une des tiges des goupilles n^{os} 4 ou 5 (AF08-355c, non illustrés).

7. Fer. 4 clous de construction à tête aplatie (AF08-9, 182, 183, 373) +. 5 fragments de tiges (AF08-355a, 374).

[8]. Fer. 4 fragments et 2 tiges indéterminés (AF08-6, 181, 184, 355b, non illustrés).

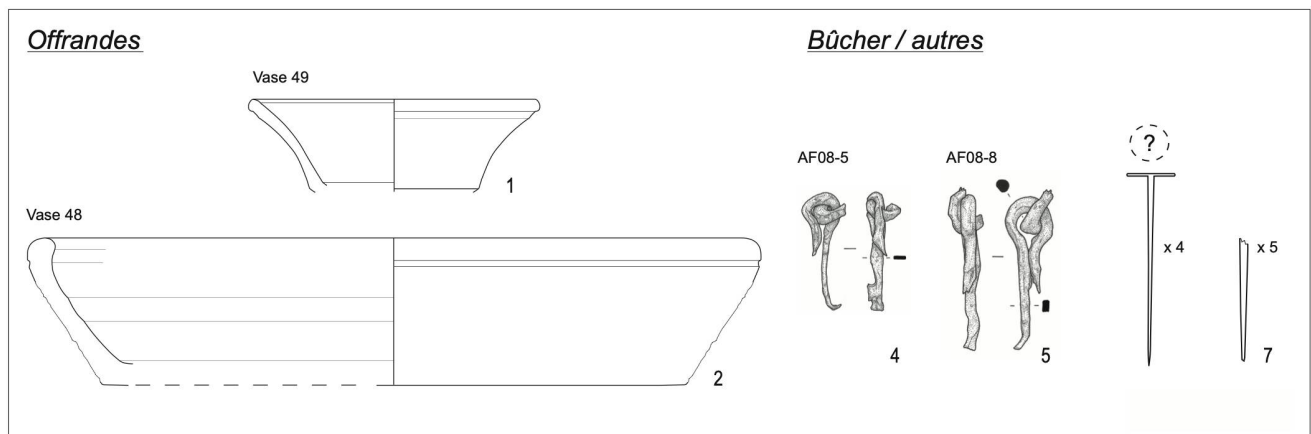


Fig.182 – Mobilier de la fosse F1.

FOSSE F2 (phase 3) Fig.183-184

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (1 x 0,60 m), profondeur conservée 0,20 m. Parois évasées, fond en cuvette, légèrement incliné dans le sens de la pente. Remplissage très peu charbonneux. Le sommet de la fosse est comblé par un sédiment brun foncé, meuble, contenant des coquilles d'escargot (remplissage postérieur à l'enfouissement du dépôt ?).

- Mobilier rare et dispersé.

- Un total de 15 fragments de clous de chaussure (10 NMI) est présent dans la fosse. Deux types de chaussures sont attestées : des sandales neuves (A/n° 1) déposés directement dans la fosse et des chaussures neuves provenant du bûcher (B/n° 4). Un autre clou est isolé (n° 5).

- Pas de restes osseux calcinés observés (sédiments tamisés).

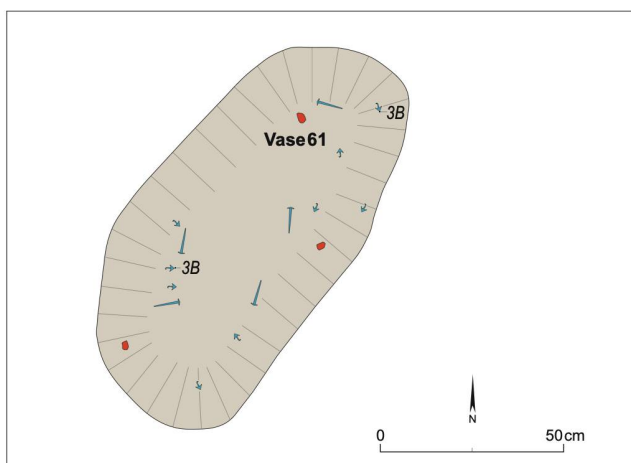


Fig. 183 – Plan de la fosse F2.

- Attribution de la fosse à la phase 3 (230/250-260/280) sur la base de son orientation. La typologie des clous de chaussure parle en faveur d'une datation dans la première moitié du 3^e siècle.

HABILLEMENT ET PARURE

1. Fer. AFo8-977d, -977e. Fer. Chaussure A (7 clous de la même taille et 5 fragments), sandale ou chaussure légère, neuve. Épaisseur de la semelle 7 à 8 mm. (AFo8-394, 395, 396, 401, 403, 404, 977a-c,f, non illustrés).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[2]. Céramique (CCL). Panse de récipient indéterminé, brûlée et conservée à 1%. Résidu de bûcher ? (Vase 61, non illustré).

[3]. Céramique. 2 panses indéterminées. (AFo8-406, 408, non illustrées).

4. AFo8-392, 400. Fer. Chaussure B (2 clous en fer de la même taille), sandale neuve (résidu d'une autre crémation ?). Épaisseur de la semelle 6 mm.

[5]. Fer. 1 clou de chaussure isolé (résidu d'une autre crémation ?). (AFo9-1012b, non illustré).

6. Fer. 5 clous de construction à tête aplatie, 1 à grande tête circulaire bombée (AFo8-385, 387, 393, 397, 399, 402) et 4 fragments de tiges (AFo8-1012a).

[7]. Fer. 14 fragments indéterminés. (AFo8-375, 398, 1012c, non illustrés).

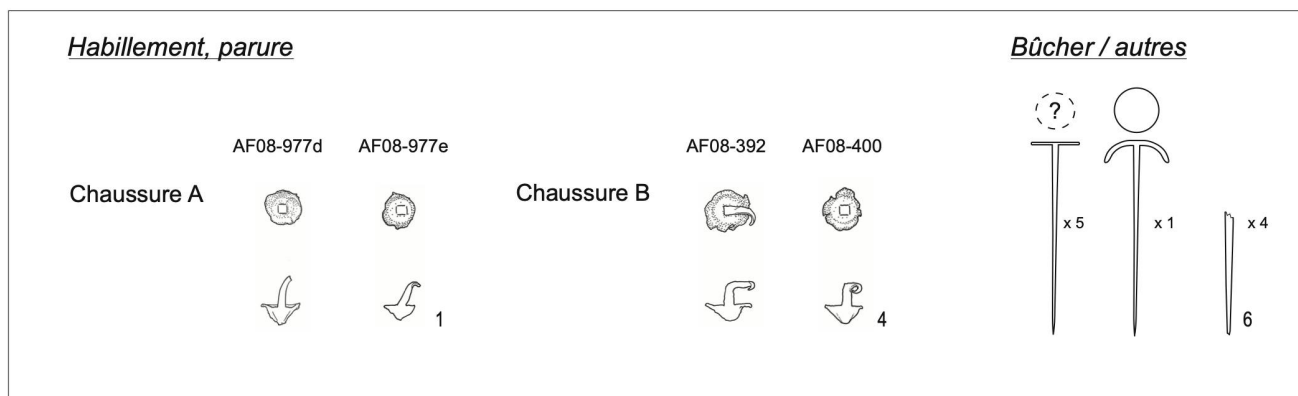


Fig. 184 – Mobilier de la fosse F2.

FOSSE F3 (phase 2) Fig.185-188

Dépôt d'offrandes (éventuellement placé dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse quadrangulaire (0,85 x 0,55/0,65 m) aménagée en remplacement (?) d'une fosse plus ancienne (F36C).

Profondeur conservée 0,15 à 0,25 m. Parois presque verticales, fond plat légèrement incliné dans le sens de la pente. Remplissage charbonneux avec des bûches carbonisées encore présentes sur le côté ouest de la fosse. Hypothèse d'un

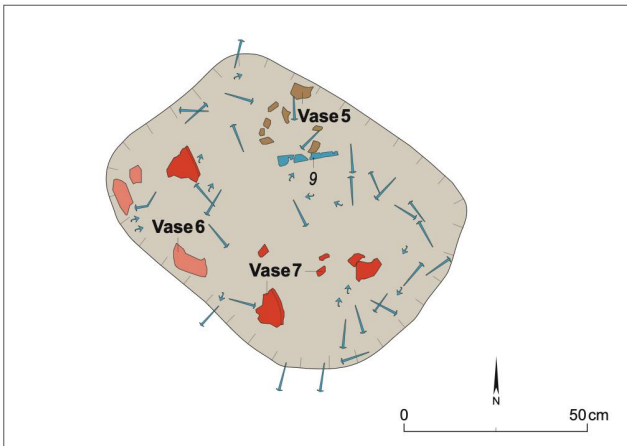


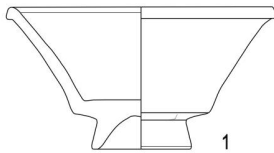
Fig.185 – Plan de la fosse F3.



Fig.186 – Fosse F3 en cours de fouille. Vue depuis le sud.

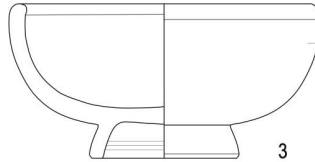
Offrandes

Vase 6



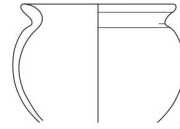
1

Vase 7



3

Vase 5



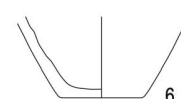
4

Vase 8



5

Vase 1



6

AF08-800



7

Habillement, parure

AF08-637a

AF08-637e

Chaussure A



8

AF08-976d

AF08-976e

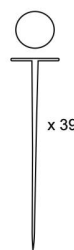
AF08-976f

Chaussure B

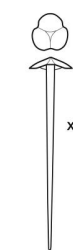


9

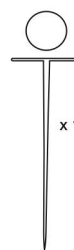
Bûcher / autres



x 39



x 16



x 1



x 6

x 57

16

Fig.187 – Mobilier de la fosse F3.

coffre ou d'un caisson (forme quadrangulaire, fond plat et répartition des vases).

- Mobilier composé de 11 vases dont 5 sont sans doute des résidus de bûcher. Deux vases presque complets et non brûlés (vases 6 et 7) sont déposés contre le bord ouest de la fosse. Les autres vases fragmentaires, brûlés (6) ou non brûlés (3) sont dispersés dans la fosse. Une petite scie (n° 7) accompagne ces offrandes.

- Un total de 80 fragments de clous de chaussure (72 NMI) est présent dans la fosse. Deux types de chaussure, usées et provenant du bûcher sont attestés (A/n° 8 et B/n° 9). Un nombre important de fragments de clous n'appartiennent à aucun des deux types (n° 15).

- Restes osseux calcinés très fragmentés (après tamisage des sédiments, aucune détermination), poids env. 20 g. (AFo8-1030, 1031, 1051).

- Attribution de la fosse à la phase 2 (200/220-230/250) sur la base de la chronologie relative (postérieure à F36C) et par le mobilier. Les coupelles Drag. 33 et Drag. 40 permettent de proposer un *terminus post quem* dès 180 après J.-C. Les clous de chaussures donneraient une date dans la première moitié du 3^e siècle.

OFFRANDES

1. Vase 6. Céramique (TSD). Coupelle Drag. 33, non brûlée et conservée à 70%. Pâte beige pâle à beige ocre, fine ; dégraissant sablo-quartzueux visible. Traces d'engobe ocre rouge satiné. Pièce détériorée par l'acidité du terrain. *Annecy (F), Les Illettes* : ANDRÉ 2003, fig. 7, n° 6 : 180 – 300 apr. J.-C.

[2]. Céramique (TSD). Coupelle Drag. 33 (?), brûlée et conservée à 10%. Pâte beige à gris clair, fine ; dégraissant sablo-quartzueux assez gros. Trace d'engobe ocre. (Vase 16, non illustré).

3. Vase 7. Céramique (TSD). Coupelle Drag. 40, partiellement brûlée et conservée à 95%. Pâte beige pâle à beige ocre, dégraissant sablo-quartzueux visible. Engobe ocre rouge à brun satiné, partiellement conservé (environ 20% du vase brûlé). Pièce détériorée par l'acidité du terrain. *Annecy (F), Les Illettes* : ANDRÉ 2003, fig. 4, n° 9 : 180 – 300 apr. J.-C.



Fig. 188 – Fosse F3. Coupelles (vases 6 et 7).

4. Vase 5. Céramique (CRA). Gobelet ovoïde à lèvres déversées, brûlé et conservé à 25%. Pâte beige ocre assez fine, dégraissant sablo-quartzueux visible. Engobe ocre à brun foncé satiné, fortement altérée. Pièce détériorée par l'acidité du terrain. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 69 : 180 - 250 apr. J.-C.

5. Vase 8. Céramique (CCL). Petit pot ou gobelet à col légèrement cintré, lèvres concaves déversées, brûlé et conservé à 5%. Pâte beige à cœur gris ; dégraissant sablo-quartzueux.

6. Vase 1. Céramique (CCL). Petit pot ou gobelet, brûlé et conservé à 20%. Pâte beige à cœur gris noir ; abondant dégraissant sablo-quartzueux assez grossier.

7. AFo8-800. Fer. Scie égoïne. Lame en 3 fragments présentant de très petites dents en forme de triangles équilatéraux parfois très usées. *Avenches VD* : DUVAUCHELLE 2005, pp. 40-43 ; *Rimini (I)* : JACKSON 2009, pp. 82 et 85.

HABILLEMENT ET PARURE

8. AFo8-637a, -637e. Fer. Chaussure A (20 clous de 5 tailles différentes), usée et brûlée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 8 mm. (AFo8-576, 637b-d, 637, 645, 664j-l, 770, 815, 822, 976a-c,i-l, non illustrés).

9. AFo8-976d, -976e, -976f. Fer. Chaussure B (15 clous de 4 tailles différentes), usée et brûlée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 12 mm. (AFo8-632, 633, 778, 817, 821, 826, 922, 929, 956, 976m,n, 1034, non illustrés).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[10.] Céramique (CRA). Gobelet ovoïde avec décor guilloché, non brûlé et conservé à 1%. Pâte beige saumon fine, dégraissant sableux invisible à l'œil. Engobe ocre orange brillant, très fortement altéré. Résidu de bûcher ? (Vase 3, non illustré).

[11.] Céramique (CCL). Coupe à lèvres déversées, non brûlée et conservée à 1%. Pâte beige à cœur feuilleté ocre et gris, assez fine ; dégraissant sablo-quartzueux assez gros, avec paillettes de mica argenté. Résidu de bûcher ? (Vase 46, non illustré).

[12.] Céramique (TSD ou CCL). Panse, conservée à 1%. Pâte beige, dégraissant sablo-quartzueux assez gros, brûlé. Résidu de bûcher ? (Vase 34, non illustré).

[13.] Céramique (CRA). Gobelet, non brûlé (1%). Pâte beige saumon, engobe brun foncé. Résidu de bûcher ? (Vase 17, non illustré).

[14.] Céramique (CCL). Pot, brûlé et conservé à 1%. Pâte ocre à cœur gris noir ; abondant dégraissant sablo-micacé. Origine padane ? Résidu de bûcher ? (Vase 14, non illustré).

[15.] Fer. 45 fragments de clous de chaussure (37 têtes et 8 tiges, résidus d'une autre crémation ?) (AFo8-577, 603, 611,

628c, 649, 702, 772b, 797, 823, 918a,b, 920, 924, 925, 926, 927, 928, 930, 936b, 976g,h, 1026a,d,e,f,g, 1048a-g, 1049b,c, non illustrés).

16. Fer. 62 clous de construction (39 à tête plate, 16 à tête trilobée, 1 à grande tête circulaire plate et fine, 6 de type indéterminé) (AFo8-11, 15, 16, 582, 615, 616, 620, 621, 628a, 634a, 647, 681, 767, 768, 769, 772a, 774, 782, 783, 789, 790, 791, 792, 794, 795, 796, 798, 799, 802, 803, 804, 805, 806, 808, 809, 810, 811, 813, 814, 816a, 819, 820, 824, 825, 827, 917, 919, 931, 933, 934, 935, 936a, 937, 939, 941, 945, 946, 948a, 953, 1027a, 1049a) et 57 tiges (AFo8-578, 624, 625, 626, 628b, 630, 634b, 676, 680, 771, 793, 801, 807, 812, 816b, 818, 921, 923a, 938, 940, 942, 943, 944, 947, 948b, 954, 1026b, 1027b, 1049d).

[17]. Fer. 19 fragments indéterminés et 1 tige (AFo8-583, 923b, 932, 1026c, 1049e, non illustrés).

[18]. Cristal de roche. 1 éclat (AFo8-1032, non illustré).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[19]. Céramique (CCL). Vase 15 : 2 bords (F9).

[20]. Céramique (CCL). Vase 40 : 1 bord et 2 panses (F12).

[21]. Céramique (CCL). Vase 4 : 1 bord, 2 panses et 1 fond (F36C).

[22]. Céramique (CCL). Vase 2 : 1 fond, 3 panses (F36C).

[23]. Fer. 1 clou de chaussure. AFo8-773 (F36B).

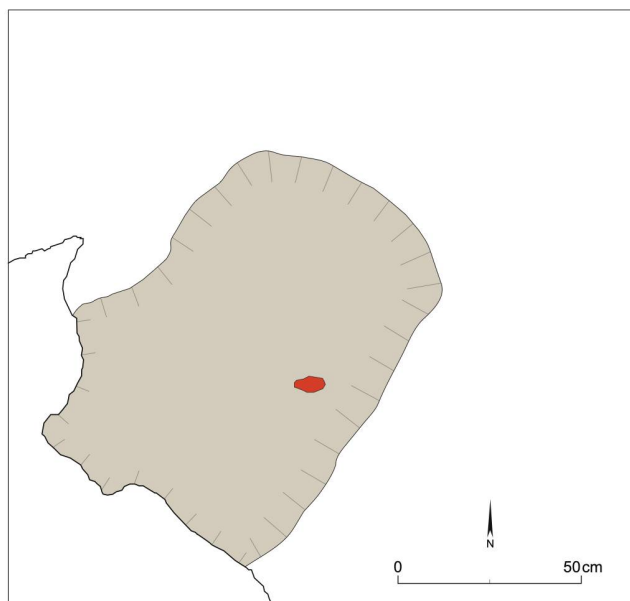


Fig. 189 – Plan de la fosse F5.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (0,80 x 0,70 m) fortement arasée, profondeur conservée 0,10 m. Parois obliques. Fond plat incliné dans le sens de la pente. Remplissage grisâtre avec peu de cendres, quelques gros charbons de bois.
- Mobilier rare et dispersé dans la fosse, un vase et un fragment d'un récipient en verre.
- Pas de restes osseux calcinés observés (sédiments non tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 3 (230/250-260/280) sur la base de son orientation. L'unique clou de chaussure est du même type que ceux du dépôt F2, datés de la première moitié du 3^e siècle.

FOSSE F5 (phase 3) Fig.189-191

OFFRANDES

1. Vase 54. Céramique (CCL). Écuelle à parois incurvées, partiellement brûlée et conservée à 40%. Pâte ocre friable, grossière ; abondant et grossier dégraissant sablo-végétal saturé de nodules de chaux (!). *Annecy (F), Les Ilettes : SERRA-LONGUE 2003, fig. 32, 1144 : 3^e s. apr. J.-C.*

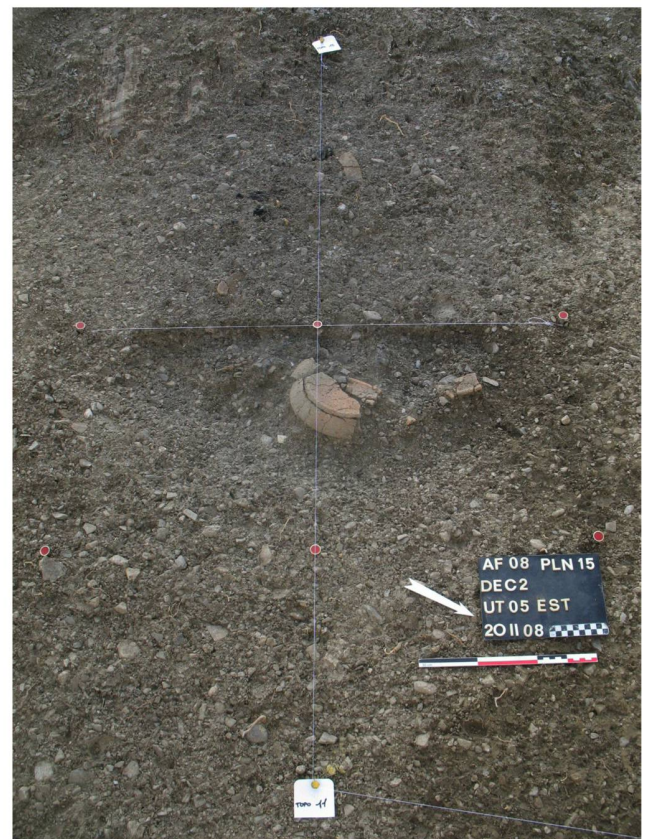
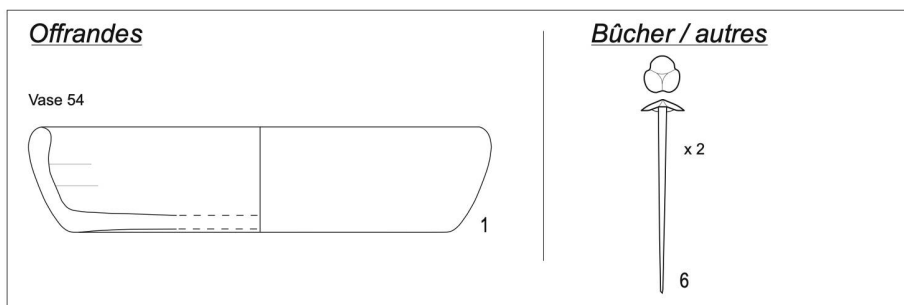


Fig. 190 – Fosse F5 en cours de fouille (dégagée sur la moitié). Vue depuis le nord-est.

[2]. Verre (VER). Récipient de type indéterminé. Une quarantaine de petits fragments de panse, brûlés et déformés. Verre incolore (Vase 66, non illustré).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[3]. Céramique. 3 tessons délités, indéterminés et brûlés (AFo8-185, non illustrés).



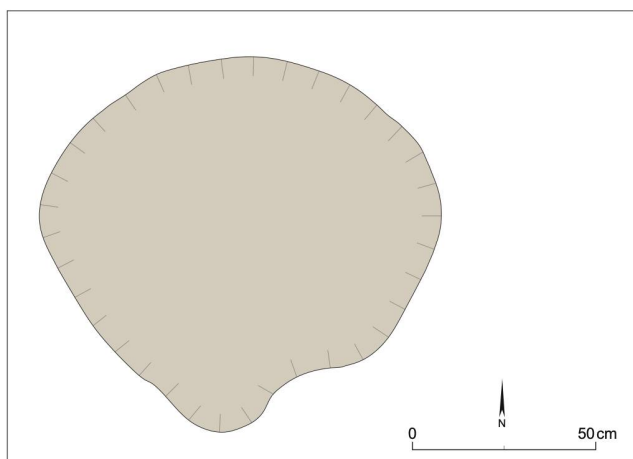
[4]. Alliage cuivreux. 1 fragment indéterminé (AFo8-20, non illustré).

[5]. Fer. 1 clou de chaussure. Sandale usée (AFo8-412, non illustré).

6. Fer. 2 clous de construction à tête trilobée (AFo8-21, 411).

Fig. 191 – Mobilier de la fosse F5.

FOSSE F6 (phase indéterminée) Fig.192



Dépôt d'offrandes ?

- Fosse circulaire (0,90 x 1 m), profondeur 0,20 m. Parois presque verticales, fond en forme de cuvette. Remplissage grisâtre avec quelques rares paillettes de charbons de bois.
- Aucun mobilier.
- Pas de restes osseux calcinés observés (sédiments non tamisés).
- Aucun critère d'attribution chronologique.

Fig. 192 – Plan de la fosse F6.

FOSSE F7 (phase 4) Fig.193-195

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (1,40 x 0,70 m), profondeur conservée 0,15 m. Parois évasées, fond irrégulier. Remplissage gris-noir avec de nombreuses paillettes de charbons de bois.

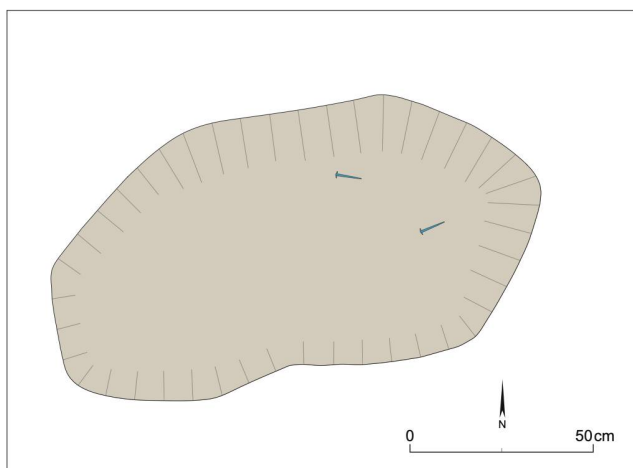


Fig. 193 – Plan de la fosse F7.

- Mobilier constitué de 5 clous de construction dispersés dans la fosse.
- Pas de restes osseux calcinés observés (sédiments non tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 4 (260/280-290/320) uniquement sur la base de son orientation.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

1. Fer. 5 clous de construction (3 à tête plate, 1 à tête trilobée, 1 à grande tête circulaire bombée). (AFo8-2, 3, 4, 390, 391).

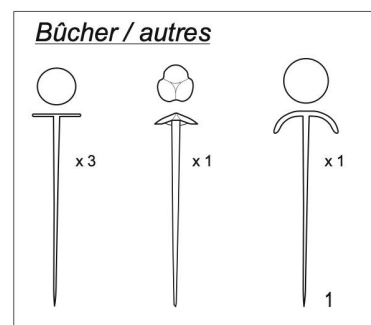


Fig. 194 – Mobilier de la fosse F7.

FOSSE F8 (phase 4) Fig.195-197

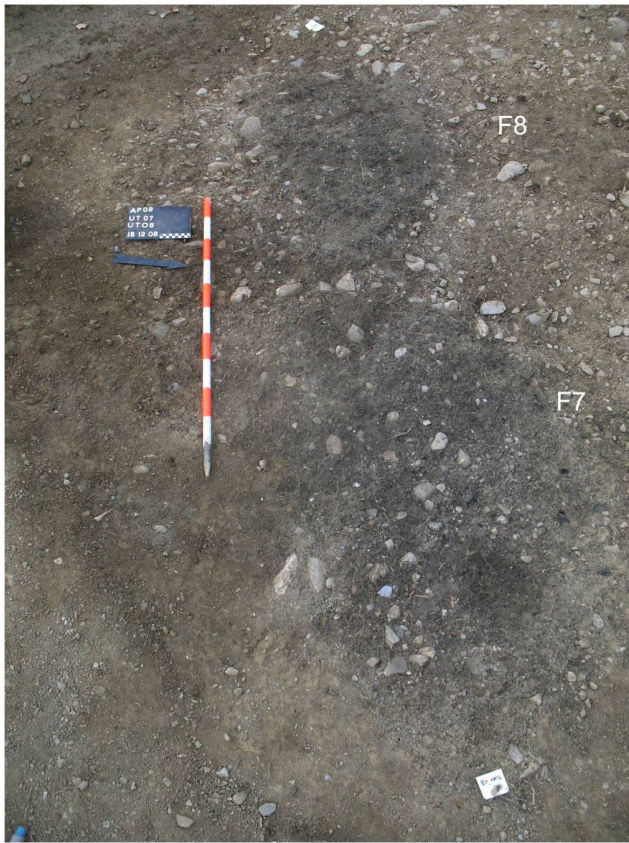


Fig.195 – Fosses F7 et F8 lors de leur apparition. Vue depuis l'est.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (1 x 0,60 m), profondeur conservée 0,15 m. Parois légèrement évasées, fond plat. Remplissage gris-noir avec des paillettes de charbons de bois.

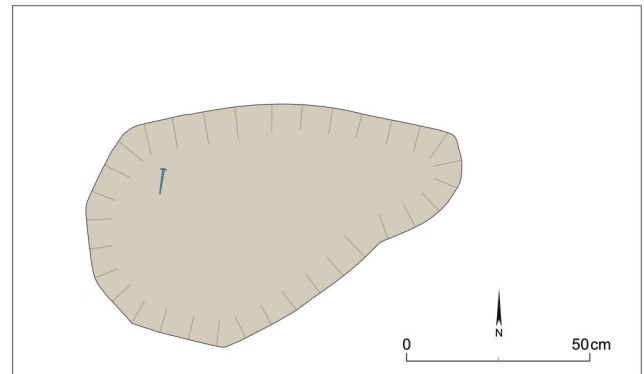


Fig.196 – Plan de la fosse F8.

- Mobilier constitué d'un seul clou de construction.
- Pas de restes osseux calcinés observés (sédiments non tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 4 (260/280-290/320) uniquement sur la base de son orientation.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

1. Fer. 1 clou de construction à tête plate (AFo8-388).

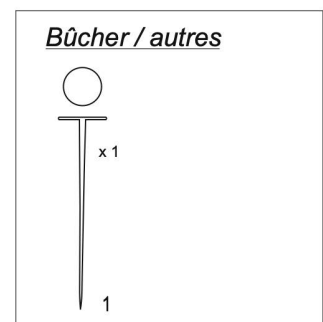


Fig.197 – Mobilier de la fosse F8.

FOSSE F9 (phase 4) Fig.198-201

Dépôt d'offrandes (éventuellement dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse presque carrée (0,75 x 0,75 m ; 0,90 x 1 m à l'ouverture), profondeur conservée 0,25 m. Parois presque verticales, fond plat. Remplissage noir charbonneux avec des restes de bûches carbonisées.

- Mobilier comprenant 3 vases non brûlés complets (vases 11, 13, 15). Un quatrième vase (vase 10) est éparpillé dans la fosse. Présence de cinq fibules et d'un collier de perles en verre.

- 65 fragments de clous de chaussure (46 NMI) sont présents dans la fosse F9. Certains proviennent d'autres dépôts, en particulier 36 fragments des fosses F36A et F36B (chaussures A, B, C, D, E1), ou sont considérés comme des clous résiduels issus de ces fosses. Environ 31 fragments trop mal conservés n'ont pas été intégrés à l'étude.

- Restes osseux calcinés très fragmentés (prélevés lors de la fouille). (AFo8-713, 717, 743, 870, 912, 993, 995).

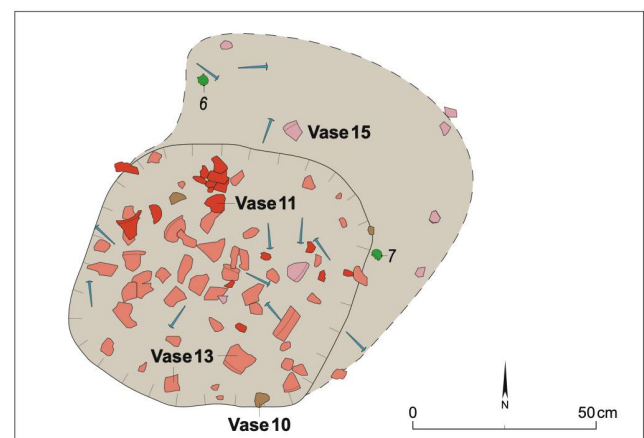


Fig.198 – Plan de la fosse F9.

- Attribution de la fosse à la phase 4 (260/280-290/320) sur la base de la chronologie relative (postérieure à F38), du mobilier et de l'orientation de la fosse. Le mortier Lamb. 45,



Fig. 199 – Fosse F9 en cours de dégagement. Vue depuis le nord-est.

le gobelet à col étroit et les fibules fournissent une datation entre la seconde moitié du 3^e et le 4^e siècle après J.-C.

OFFRANDES

1. Vase 10. Céramique (CRA). Gobelet ovoïde à col étroit Niederbieber 32 ou 33, non brûlé et conservé à 15%. Décor de lignes horizontales guillochées Pâte beige saumon fine, fin dégraissant sableux invisible à l'œil. Engobe brun foncé, brillant, légèrement altéré.

2. Vase 11. Céramique (CRA). Gobelet ovoïde à col étroit, type Symonds 7, brûlé et conservé à 85%. Décor guilloché sur la panse. Pâte beige à gris moyen, abondant dégraissant sablo-quartzeux. Engobe gris moyen mat. *Trèves (D)*: BRULET *et al.* 2010, pp. 365-366 : 255 – 355 apr. J.-C.



Fig. 200 – Fosse F9. Gobelet et mortier (vases 11 et 13).

3. Vase 13. Céramique (CRA/MOR). Mortier Lamb. 45, très brûlé mais après fragmentation (des tessons recollent avec ceux brûlés sur toute la circonférence) et conservé à 90%. Déversoir à tête de lion, décor guilloché. Pâte beige saumon, fine, dégraissant sableux fin avec semis interne de quartz.

Engobe brun brillant à gris mat (fragments brûlés). *Anne-masse (F)*, *Clos Fleury* : ANDRÉ 2003, fig. 7, n° 15 : 300 – 350 apr. J.-C.

4. Vase 15. Céramique CCL). Écuelle/jatte à parois légèrement incurvées, cannelure externe sous le bord, partiellement brûlée et conservée à 60%. Pâte beige à cœur ocre rose, à beige gris (fragments brûlés). Dégraissant sablo-quartzeux avec quelques paillettes de mica argenté. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 91 : fin 3^e - début 4^e s. apr. J.-C.

HABILLEMENT ET PARURE

5. Afo8-348. Alliage cuivreux et fer. Fibule à disque émaillé avec décor de six appendices en forme de disque sur son pourtour et ressort spiralé (EXNER 1939, type III24 ; ETTLINGER 1973, var. type 45 ; RIHA 1979 & 1994, type 3.15.1). Porte-ardillon et ardillon partiellement conservés. Pas de traces d'exposition intense au feu. *Augst (BL)* : RIHA 1979 n° 306.

6. Afo8-352. Alliage cuivreux et fer. Fibule à disque émaillé de type «millefiori» et ressort spiralé (EXNER 1939, type III30 ; ETTLINGER 1973, type 45.5 ; RIHA 1979 & 1994, variante à ressort spiralé du type 7.14.4 (3.15), FEUGÈRE 1985, type 27c, MAZUR 1998, idem RIHA 1979 & 1994). Importante déformation due au feu, décor partiellement fondu. Ardillon brisé et perdu. Porte-ardillon soudé sous la pièce partiellement conservé. Perforation centrale probablement due à la déformation de l'objet ou à sa conservation. *Avenches VD* : MAZUR 1998 n°s 312-313 ; *Augst BL* : RIHA 1979 n°s 1623-1624, RIHA 1994 n°s 2831-2832 ; *Mertingen (D)* : ORTISI, PRÖTTEL 2002 n°s 387-388.

7. Afo8-118. Alliage cuivreux et fer. 2 fragments de fibule à disque et ressort spiralé (pas d'attribution typologique assurée, forme proche des n°s 5-6 de la fosse F9, RIHA 1979 et RIHA 1994, type 3.15 ou variante à ressort spiralé du type 7). Fibule très partiellement conservée. 2 fragments de tôle de «disque» avec restes du porte-ardillon et du système d'attache. Décor de la pièce non conservé. Bordure et courbure de la tôle associée au pied qui laissent entrevoir une forme discoïde.

8. Afo8-122a. Alliage cuivreux et fer. 2 fragments de fibule à ressort spiralé de forme indéterminée (pas d'attribution typologique assurée, forme proche des n°s 5-6 de la fosse F9, RIHA 1979 et RIHA 1994, type 3.15 ou variante à ressort spiralé du type 7). Fibule conservée très partiellement avec 2 fragments de tôle avec porte-ardillon et système d'attache.

9. Afo8-122b. Alliage cuivreux. Fragment de porte-ardillon de fibule de forme indéterminée (pas d'attribution typologique possible mais forme de pied proche des n°s 5-8 de la fosse F9, RIHA 1979 et RIHA 1994, type 3.15 ou variante du type 7). Fragment de tôle avec bordure arquée (fragment de disque ?) couverture d'étamage ou d'argenture. Porte-ardillon soudé

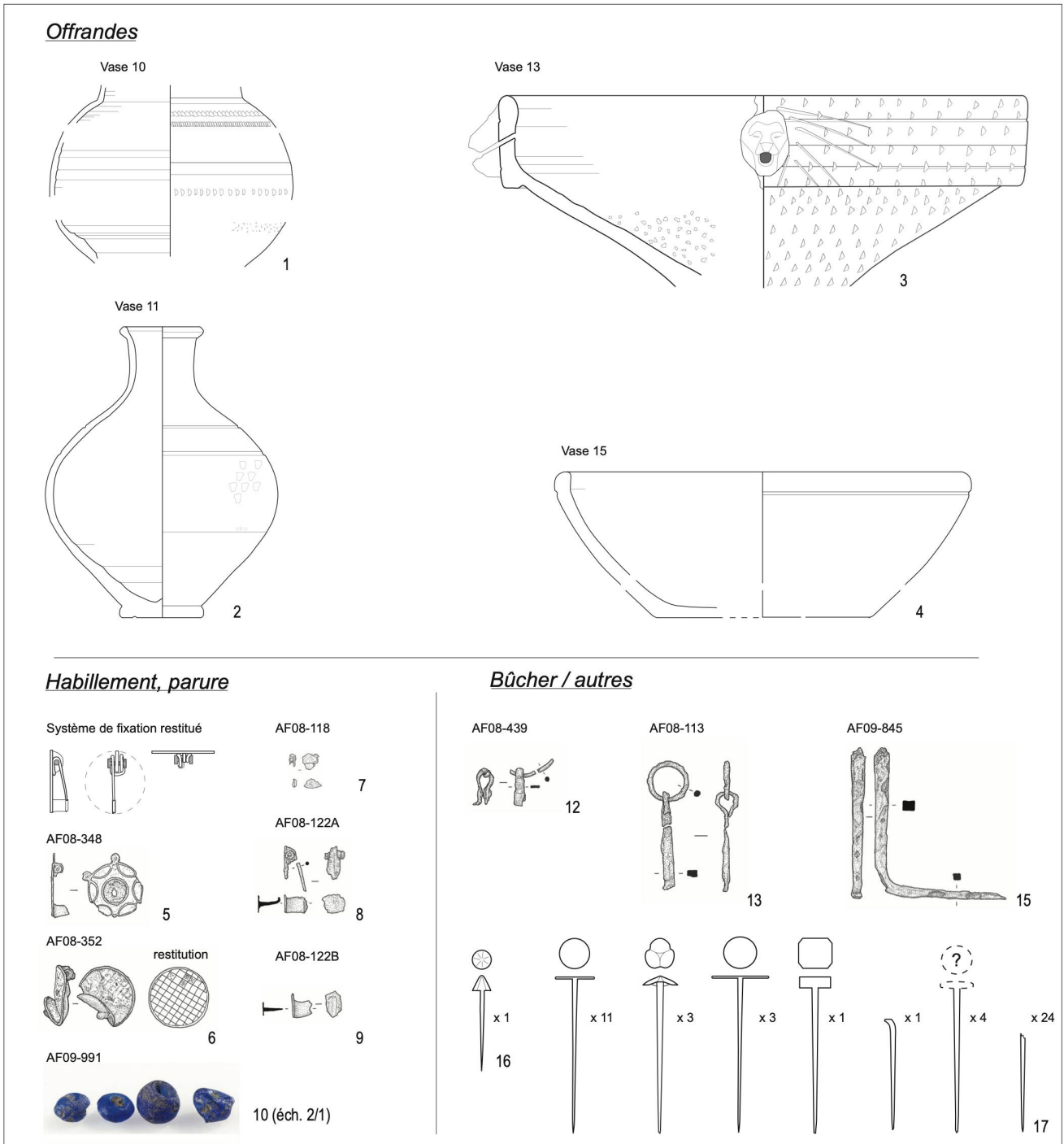


Fig. 201 – Mobilier de la fosse F9.

sous la pièce. Echange possible avec le porte-ardillon attribué à la fosse F9 (n°8) dont l'objet a été extrait à la restauration.

10. AF08-990, 991, 992. Pâte de verre. 5 perles circulaires de petites dimensions (collier ?), type Riha 11.11. Pâte de verre bleu outremer opaque. D 2,5 à 3mm. Augst BL : RIHA 1990, type 11.11, p. 86.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[11]. Céramique (CCL). Pot, non brûlé et conservé à 1%. Pâte ocre granuleuse, abondant dégraissant sablo-quartzueux, quelques paillettes de mica argenté. Résidu de bûcher ? (Vase 12, non illustré).

12. AF08-439. Alliage cuivreux et fer. Tige fragmentaire montée sur une goupille. Tige en alliage cuivreux de section ronde et pouvant correspondre à un fragment d'anneau, goupille en fer.

13. AFo8-113. Fer. Anneau fermé monté sur une goupille. Anneau de section circulaire à ovalaire, goupille à fixer dans du bois.

[14]. Fer. 29 fragments de clous de chaussure (10 têtes et 19 tiges, résidus d'une autre crémation ?). (AFo8-368, 754a, 756, 987a,e,f, non illustrés).

15. AFo8-845. Fer. Grande tige de section quadrangulaire pliée à angle droit en son milieu. Tige de très grand clou ou de crampon.

16. AFo8-844. Fer. 1 clou de construction à tête conique falcettée (décoration).

17. Fer. 22 clous de construction (11 à tête plate, 3 à tête trilobée, 3 à grande tête circulaire plate et fine, 1 à tête plate épaisse, 1 sans tête, 4 de type indéterminé). (AFo8-96, 106, 107, 108, 110, 117, 120a, 731, 738, 739, 742, 749a, 751, 753, 846,

847, 874, 875a, 987b, 1040) et 23 tiges (AFo8-112, 120b, 715, 749b, 754b, 755, 757, 875b, 987d, 1041).

[18]. Fer. 14 fragments indéterminés, 11 tiges et 1 tôle) (AFo8-119, 363, 741, 750, 752, 758, 761, 987c,g, non illustrés).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[19]. Céramique (CCL). Vase 1 : 1 panse (F3).

[20]. Céramique (CCL). Vase 8 : 1 panse (F3).

[21]. Céramique (CCL). Vase 14 : 1 panse (F3).

[22]. Céramique (CCL). Vase 17 : 1 panse (F3).

[23]. Céramique (CCL). Vase 25 : 1 panse (F12).

[24]. Céramique (CCL). Vase 2 : 1 bord (F36C).

[25]. Céramique (CCL). Vase 4 : 1 panse (F36C).

[26]. Fer. 36 clous de chaussure provenant de F36A (6 frgts) et F36B (10 frgts) ou indifféremment de l'une ou l'autre fosse (20 frgts). (AFo8-361a, 361b, 362, 364, 365, 366, 367, 369, 775, 983a-z, non illustrés).

FOSSE F10 (phase 2) Fig.202-204

Dépôt d'offrandes (éventuellement dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse rectangulaire (1,20 x 0,60 m), fortement arasée, dans laquelle pourrait avoir été disposé un caisson avec les restes de la crémation. La fosse possède une profondeur de 0,15 m en amont (nord-ouest), arasée du côté aval. Elle est légèrement recoupée sur le côté est par la fosse F11. Remplissage charbonneux.

- Mobilier dispersé dans la fosse. Quatre à cinq vases, une fibule et plusieurs objets métalliques. La présence de deux charnières et d'un système de fermoir semble indiquer le dépôt d'un coffret en bois passé sur le feu. La position des charnières sur le bord de l'excavation pourrait suggérer que ces éléments fassent partie de la fermeture du couvercle de la fosse.

- Un total de 52 fragments de clous de chaussure (41 NMI) est présent dans la fosse. Deux paires de chaussures sont attestées (22 fragments) : des sandales neuves (A/n° 13) déposées directement dans la fosse et des chaussures usées provenant du bûcher (B/n° 14). Environ 29 fragments trop mal conservés n'ont pas été intégrés à l'étude. Un clou est associé à une chaussure de la fosse F14 (A).

- Quelques restes osseux calcinés très fragmentés (prélevés lors de la fouille et du tamisage). (AFo8-215, 1021, 1022).

- Attribution de la fosse à la phase 2 (200/220-230/250) sur la base du mobilier et de son orientation. Le plat Drag. 36 et la fibule à disque et ressort spiralé permettent de placer cette sépulture dans la première moitié du 3^e siècle. La typologie des clous de chaussure concorde avec cette datation.

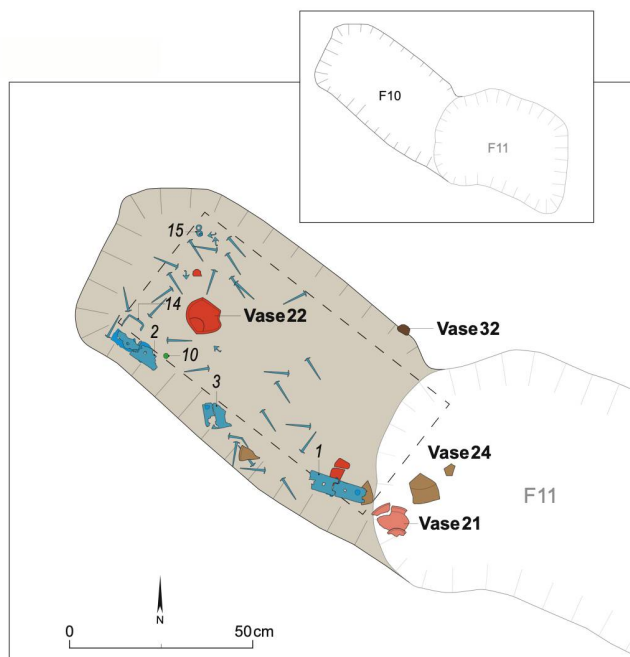


Fig. 202 – Plan de la fosse F10.

COFFRE OU COFFRET

1a. AFo8-212c, 341c, 380. Fer. Plaque de serrure à morillon et à fonctionnement par soulèvement puis translation (ou entrée). Plaque à deux ouvertures. Une en «L» pour l'introduction de la clé et une seconde probablement rectangulaire pour l'auberon du morillon. Un clou dans chacun de ses angles en assure la fixation. *Avenches VD* : AMREIN *et al.* 1999, pp. 351-353, nos 1888-1891 ; *Lully FR* : CASTELLA *et al.* 2012,

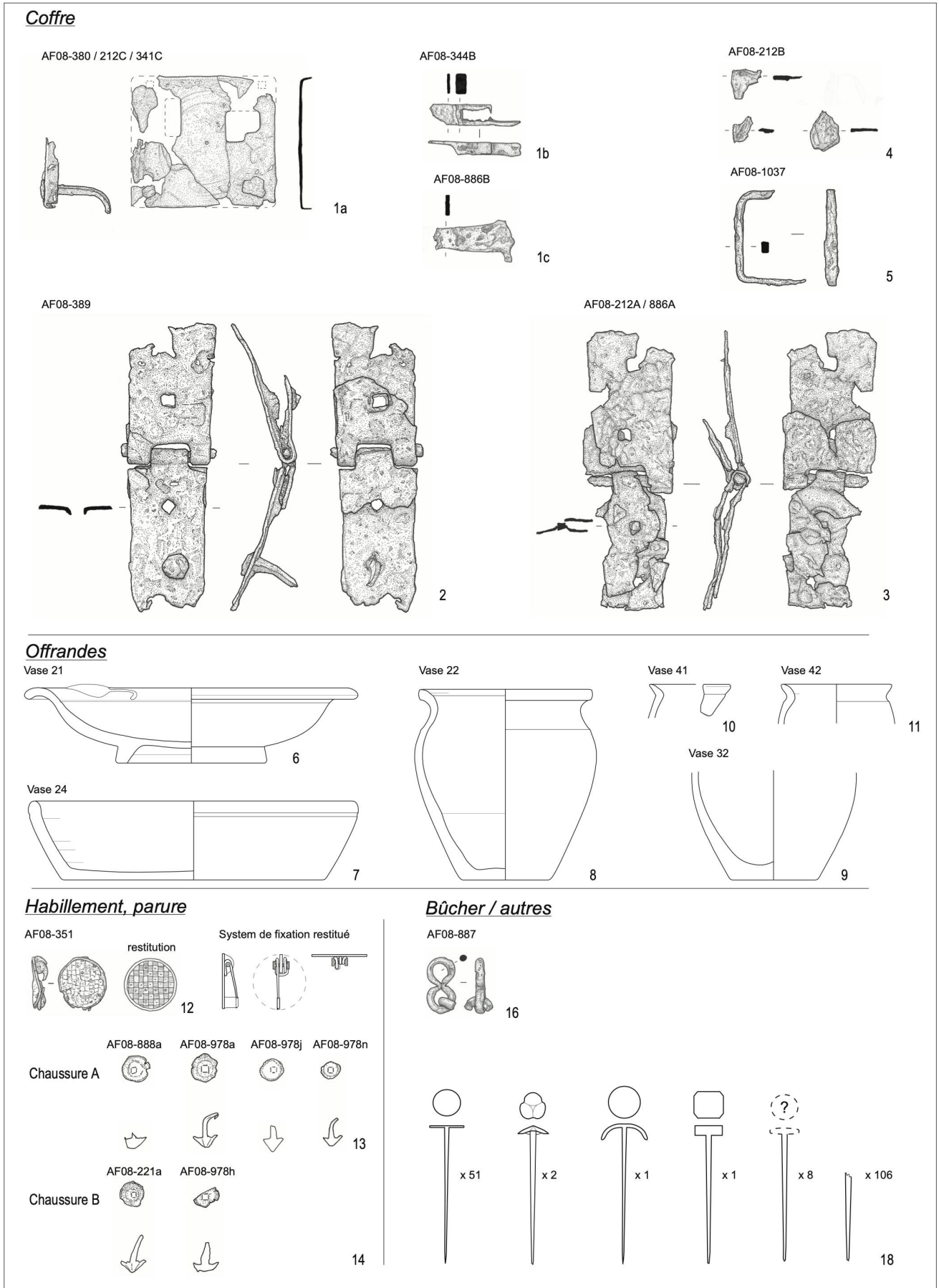


Fig. 203 – Mobilier de la fosse F10.

pp. 72, 120-122 ; *Augst BL* : RIHA 2001, pp. 57-58, n^{os} 378-382. Milieu 2^e - milieu 3^e s.

1b. AFo8-344b. Fer. Pêne de serrure à fonctionnement par soulèvement et translation. Pêne partiellement conservé dont la forme des gardes ne peut être reconstituée.

1c. AFo8-886b. Fer. Fragment de morillon. Bien que sans auberon et sans système d'attache, cette bande de tôle s'élargissant vers son extrémité inférieure pourrait correspondre au morillon de la serrure (n^{os} 1a et 1b). *Augst BL* : RIHA 2001, n^{os} 368-369.

2. AFo8-389. Fer. Charnière à deux ferrures complémentaires montée sur un axe. *Avenches VD* : CASTELLA 1987, pp. 51-54 ; AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359 ; *Augst BL* : Riha 2001, pp. 48-49 : variante du type 2, 2^e - 3^e s.

3. AFo8-212a, 886a. Fer. Charnière à deux ferrures complémentaires montée sur un axe. Semblable à la pièce n^o 2 avec laquelle elle constitue l'articulation d'un même coffre.

4. AFo8-212b. Fer. Trois fragments non jointifs de tôle. Découverts avec la charnière n^o 3, ils appartiennent probablement à la ferrure à languette de cet objet, bien qu'ils n'aient pu physiquement lui être rattachés.

5. AFo8-1037. Fer. Agrafe pour le bois formée d'une bande de section rectangulaire avec deux extrémités appointies repliées à angle droit.

OFFRANDES

6. Vase 21. Céramique (TSF). Assiette Drag. 36, Service F, du centre ou du sud de la Gaule, très brûlé et conservé à 50%. Pâte et engobe brûlés ; tous les fragments sont brûlés (vase placé sur le bûcher). *Lully FR* : CASTELLA 2012, T19, n^o 369 : *post* 150 apr. J.-C.

7. Vase 24. Céramique (CCL). Écuelle à parois obliques, cannelure externe sous le bord, brûlée et conservée à 70%. Pâte beige rose à cœur gris moyen, granuleuse ; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier avec quelques inclusions de mica argenté. Vase presque entièrement brûlé. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n^o 75 : fin du 2^e – milieu du 3^e s. apr. J.-C.

8. Vase 22. Céramique (CCL). Pot à col légèrement cintré, non brûlé et conservé à 80%. Pâte beige pâle à cœur gris moyen ; abondant et grossier dégraissant sablo-quartzeux avec inclusions de mica argenté. Vase brûlé sur un côté lors de son utilisation, mais pas par le bûcher. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n^o 77 : fin du 2^e – milieu du 3^e s. apr. J.-C.

9. Vase 32. Céramique (CCL). Pot non brûlé et conservé à 15%. Pâte beige rosé en surface, gris moyen ; abondant dégraissant sablo-quartzeux à paillettes de mica argenté.



Fig. 204 – Fosse F10. Gobelets (vases 22 et 32), écuelle (vase 24) et plat (vase 21).

10. Vase 41. Céramique (CCL). Petit pot ou gobelet à lèvres déversées, non brûlé et conservé à 5%. Pâte beige ocre, granuleuse, abondant dégraissant sablo-quartzeux avec rares paillettes de mica argenté. Résidu de bûcher ?

11. Vase 42. Céramique (CCL). Petit pot ou gobelet à lèvres déversées, brûlé et conservé à 5%. Pâte beige à gris soutenu ; dégraissant sablo-quartzeux avec nombreuses paillettes de mica argenté. Résidu de bûcher ?

HABILLEMENT ET PARURE

12. AFo8-351. Alliage cuivreux et fer. Fibule à disque émaillé de type «millefiori» et ressort spiralé (EXNER 1939, type III30 ; ETTLINGER 1973, type 45.5 ; RIHA 1979, RIHA 1994, variante à ressort spiralé du type 7.14.4 (3.15), FEUGÈRE 1985, type 27c, MAZUR 1998, idem RIHA 1979, RIHA 1994). Fibule identique au modèle n^o 6 de F9 (AFo8-352) avec traces d'une intense exposition au feu. *Avenches VD* : MAZUR 1998, n^{os} 312-313 ; *Augst BL* : RIHA 1979 n^{os} 1623-1624, RIHA 1994, n^{os} 2831-2832 ; *Mertingen (D)* : ORTISI, PRÖTTEL 2002, n^{os} 387-388.

13. AFo8-888a,-978a,-978j,-978n. Fer. Chaussure A (17 clous de 5 tailles différentes), neuve, déposée directement dans la fosse. Épaisseur de la semelle 7-8 mm. (AFo8-888b,c, 973, 978b-f,i,k,l,p,q, non illustrés).

14. AFo8-221a,-978h. Chaussure B (5 clous de 3 tailles différentes), usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 10 mm. (AFo8-221b, 978g,o, non illustrés).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[15]. Alliage cuivreux. Deux fragments de tôle partiellement fondus (AFo8-1023, 1024, non illustrés).

16. AFo8-887. Fer. Maillon de chaîne en forme de «8» et demi «anneau». *Avenches VD* : AMREIN *et al.* 1999, pp. 370-371.

[17]. Fer. 29 fragments de clous de chaussure (18 têtes et 11 tiges, résidus d'une autre crémation?) (AFo8-222, 341a, 344a, 973b, 1014c,g, 1015b,d, 1016a, non illustrés).

18. Fer. 63 clous de construction (51 à tête plate, 2 à tête trilobée, 1 à grande tête circulaire bombée, 1 à tête plate épaisse, 8 à tête de type indéterminé). (AFo8-66a, 66b, 68, 71, 72a,b, 88, 160a,c, 167a,c-l, 170a,c, 220, 280, 339, 340a,c, 341e,h-n, 344c,d,f,g-i,k, 345a,c,d,e, 346a,d, 381a,c,d, 382, 386, 1014a,b, 1015a, 1035a,c,d,e, 1036, 1039) et 106 tiges. (AFo8-72c, 74, 160b, 167b, 170b, 223, 263, 340b, 341b,g, 344e, 345b, 346b,c, 381b, 1014e,f, 1015e, 1035b, 1038).

[19]. Fer. 85 fragments indéterminés et 8 tiges) (AFo8-160d, 167m, 170d, 340d, 341d,f,g, 344j, 345b, 381b, 1014d,h, 1015c, 1016b, non illustrés).

[20]. Cristal de roche. Minuscule fragment (AFo8-1025, non illustré).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[21]. Céramique (CCL). Vase 27 : 1 panse (F12)

[22]. Fer. 1 clou de chaussure. AFo8-978m (F14, chaussure.A).

FOSSE F11 (phase 3) Fig.205-207

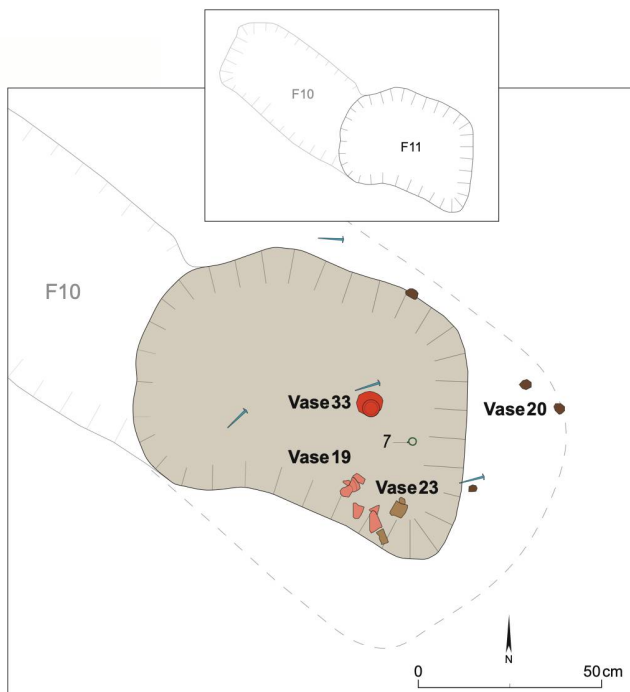


Fig.205 – Plan de la fosse F11.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse irrégulière ovale (1 x 0,60/0,80 m), fortement arasée, disposée contre la fosse F10. Profondeur conservée 0,15 m. Parois évasées, fond en cuvette. Remplissage gris-noir peu charbonneux.
- Mobilier comprenant plusieurs vases dont deux sont déposés presque complets dans la fosse (vases 20 et 23).
- Restes osseux calcinés (sédiments tamisés partiellement). (AFo8-1020).
- Attribution de la fosse à la phase 3 (230/250-260/280) sur la base la chronologie relative (postérieure à F10) et par le mobilier.

OFFRANDES

1. Vase 19. Céramique (CRA). Plat Lamb. 4/36, très brûlé et conservé à 70%. Pâte beige à cœur saumon, fine ; dégraissant

sableux invisible à l'œil nu. Engobe ocre rouge brillant à gris mat. Vase brûlé à 70% environ. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 82 : 3^e - début 4^e s. apr. J.-C.

2. Vase 20. Céramique (CCL). Écuelle à parois obliques, cannelure externe sous le bord, brûlé sur un côté seulement et conservé à 80%. Pâte beige à rose, à cœur gris moyen. Dégraissant sablo-quartzeux grossier, avec quelques paillettes de mica argenté. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 90 : fin 3^e - début 4^e s. apr. J.-C.

3. Vase 23. Céramique (CCL). Jatte à épaule marquée et bord en bourrelet, non brûlée et conservée à 50%. Pâte ocre rose à cœur gris moyen, granuleuse ; abondant et grossier dégraissant sablo-quartzeux. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 93 : fin 3^e - début 4^e s. apr. J.-C. *Milan (I)* : CAPORUSSO (dir) 1991, Tav. XCVIII, n° 4 : seconde moitié du 4^e - 5^e s. apr. J.-C.

4. Vase 33. Céramique (CCL). Petit Pot ou gobelet à lèvre déversée, non brûlé et conservé à 30%. Pâte beige à saumon, granuleuse ; abondant dégraissant sablo-quartzeux, assez grossier, avec quelques paillettes de mica argenté.



Fig.206 – Fosse F11. Écuelle (vase 20), plat (vase 19) et jatte (vase 23).

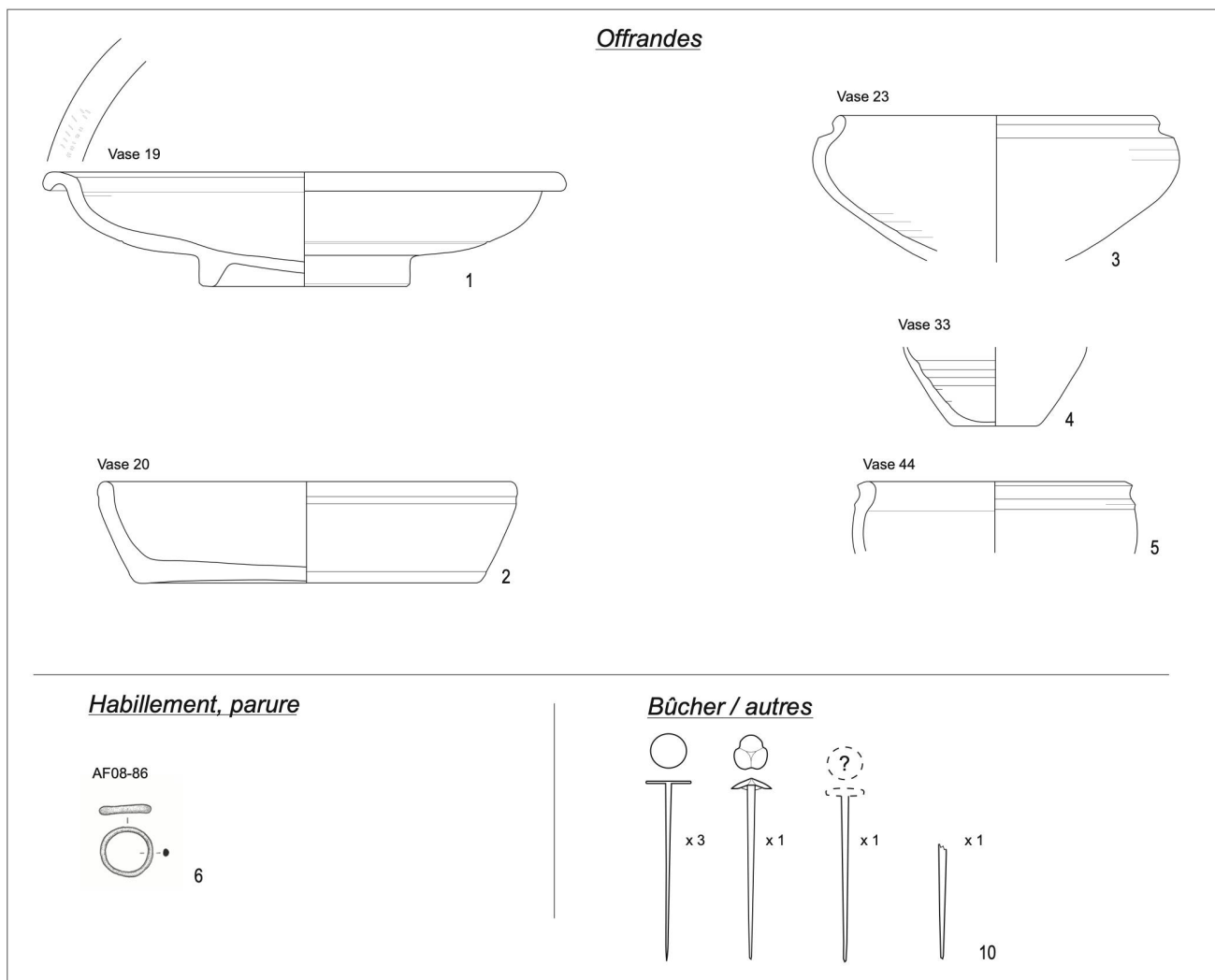


Fig. 207 – Mobilier de la fosse F11.

5. Vase 44. Céramique (CCL). Pot à col cintré, bord aplati, brûlé et conservé à 10%. Pâte beige à cœur ocre gris pâle, friable ; dégraissant sablo-quartzeux assez grossier.

HABILLEMENT ET PARURE

6. AF08-86. Alliage cuivreux. Anneau rond fermé (GUIRAUD 1989, type 8c). Anneau, très légèrement déformé avec une section en «D» mais sans décor.

[7]. Pâte de verre. Perle de couleur bleu clair et blanc, abîmée par le feu (AF08-242, non illustré).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[8]. Céramique (CCL). Écuelle ou jatte à bord triangulaire épaissi, souligné par une légère cannelure externe, brûlée et conservée à 2%. Résidu de bûcher ? (Vase 43, non illustré).

[9]. Céramique, 8 tessons indéterminés (AF08-75a-d, 87c, 89e, 89f, 156e, non illustrés).

10. Fer. 5 clous de construction (3 à tête plate, 1 à tête trilobée, 1 à tête de type indéterminé). (AF08-76, 83, 84, 229, 233) et 1 tige (AF08-79).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[11]. Céramique (CCL). Vase 24 : 1 panse (F10).

[12]. Céramique (TSF). Vase 28 : 1 fond (F14).

[13]. Céramique (CCL). Vase 29 : 1 panse (F14).

[14]. Céramique (CCL). Vase 2 : 1 fond (F36C).

[15]. Céramique (CCL). Vase 39 : 1 panse (F37).

FOSSÉ F12 (phase 3) Fig.208-210

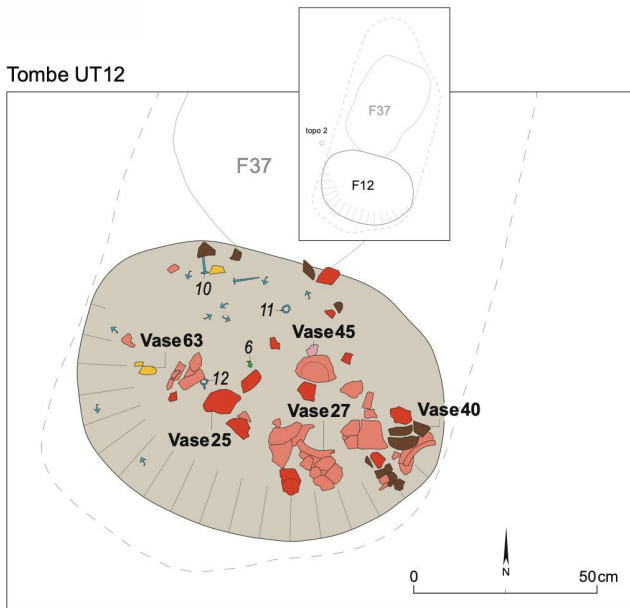


Fig.208 – Plan de la fosse F12.

Dépôt d'offrandes (éventuellement placé dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse ovale (1 x 0,75 m), fortement arasée (dépôt fouillé en même temps que F37, les deux ayant été considérés à tort

comme une seule fosse sur le terrain), profondeur conservée 0,10 m. Parois évasées, fond plat, incliné dans la pente. Remplissage grisâtre sans charbons de bois.

- Le mobilier est composé de trois vases presque complets, disposés le long de la paroi sud de la fosse (vases 25, 27 et 40), ainsi que des clous dispersés provenant d'une même chaussure (A). On notera l'absence de clous de construction.

- 17 fragments de clous de chaussure (16 NMI) proviennent de la fosse. Ils forment pour 8 d'entre eux un même type de chaussure (A/n° 6). Les 8 autres fragments sont associés au dépôt F14 (respectivement 4 pour la chaussure A et 4 pour la chaussure E). Un clou, trop mal conservé, n'a pas été intégré à l'étude.

- Quelques restes osseux calcinés (prélevés lors de la fouille et du tamisage). (AF08-975, 998).

- Attribution de la fosse à la phase 3 (230/250-260/280) sur la base de la chronologie relative (postérieure à F37), le mobilier et l'orientation de la fosse.

OFFRANDES

1. Vase 40. Céramique (CCL). Pot à col légèrement cintré, rebord concave, non brûlé et conservé à 75%. Pâte beige à rose, à cœur gris moyen ; abondant et assez grossier dégraissant sablo-quartzeux, avec paillettes de mica argenté. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 87 (en CRA) : fin 3^e - début 4^e s. apr. J.-C.

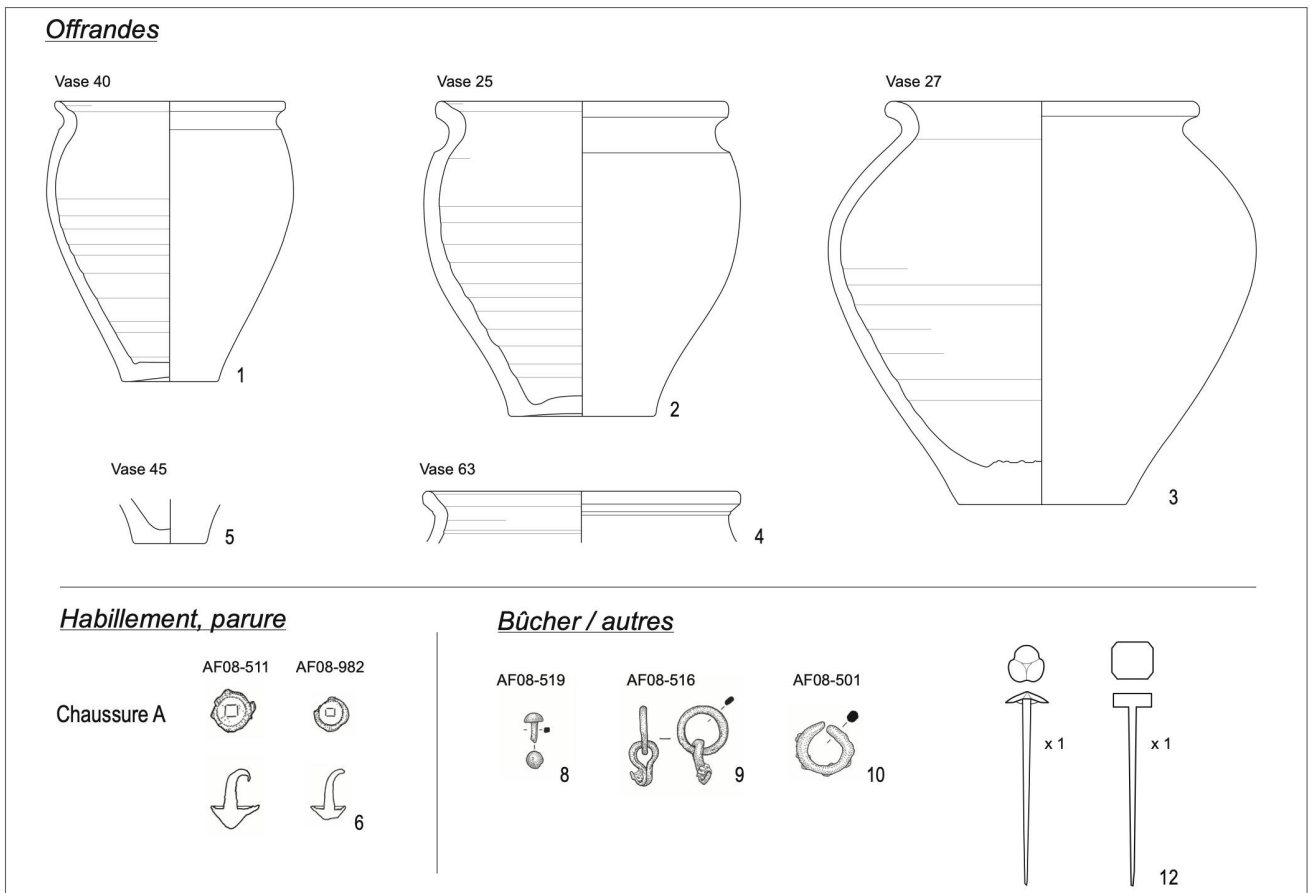


Fig.209 – Mobilier de la fosse F12.

2. Vase 25. Céramique (CCL). Pot à col cintré, rebord concave, non brûlé et conservé à 70%. Pâte ocre à cœur ocre brique, granuleuse ; abondant et grossier dégraissant sablo-quartzeux avec inclusions de chaux et de paillettes de mica argenté. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 87 (en CRA) : fin 3^e - début 4^e s. apr. J.-C.

3. Vase 27. Céramique (CCL). Pot globulaire à lèvre déversée, non brûlé et conservé à 70%. Pâte ocre avec par endroits cœur gris moyen, granuleuse, friable ; abondant et grossier dégraissant sablo-quartzeux et végétal avec quelques paillettes de mica argenté. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 92 : fin 3^e - début 4^e s. apr. J.-C.

4. Vase 63. Céramique (CCL). Pot à lèvre déversée, non brûlé et conservé à 10%. Pâte beige ocre à cœur ocre gris, assez dure ; dégraissant sablo-quartzeux assez fin. Pièce brûlée sur un côté par utilisation quotidienne.



Fig. 210 – Fosse F12. Pots (vases 25, 27, 40).

5. Vase 45. Céramique (CRA). Gobelet, brûlé et conservé à 5%. Pâte brune, fine ; dégraissant sableux invisible à l'œil. Résidu de bûcher ?

HABILLEMENT ET PARURE

6. AFo8-511,-982. Fer. Chaussure A (8 clous de 2 tailles différentes), peu usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 10 mm. (AFo8-161, 499, 500, 503, 518, 974a, non illustrés).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[7]. Céramique. 15 tessons indéterminés (AFo8-445, 468c, 470b,c,d, 507, 509, 513b, 523, 536c, 542c, 543b, 544, 545, 997, non illustrés).

8. AFo8-519. Alliage cuivreux. Rivet à tête hémisphérique.

9. AFo8-516. Fer. Anneau fermé de section rectangulaire, passé dans une petite gouille à deux tiges de section rectangulaire.

10. AFo8-501. Fer. Anneau ouvert de section ovale (objet non restauré).

[11]. Fer. Tige de clou de chaussure (AFo8-498, non illustré).

12. Fer. 2 clous de construction (1 à tête trilobée, 1 à tête épaisse). (AFo8-127, 494)

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[13]. Céramique (CCL). Vase 15 : 1 bord (F9).

[14]. Céramique (CCL). Vase 26 : 1 panse (F37).

[15]. Céramique (CCL). Vase 38 : 1 panse (F14).

[16]. Fer. 8 clous de chaussure : AFo8-457, 502, 508, 981a,b,c,d,e (F14, chaussures A et E).

FOSSÉ F14 (phase 3) Fig.211-213

Dépôt d'offrandes (éventuellement placé dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse ovale (1,10 x 0,80 m), fortement arasée, profonde conservée 0,10 m à l'amont (sud). Fond plat. Remplissage grisâtre sans charbons de bois.

- Le mobilier est composé de 8 vases (2 plats, 2 coupes, 1 gobelet, 2 jattes et 1 pot). La répartition des tessons montre un agencement des récipients. Présence de 7 types de chaussures différentes (?), soigneusement disposées sur un côté de la fosse. Une fibule, une monnaie et une perle complètent l'inventaire. Nombreux clous de construction provenant du bûcher.

- Un total de 105 fragments de clous de chaussure (96 NMI) a été prélevé dans la fosse. Ils proviennent pour 76 d'entre eux de sept types de chaussure (A, B, C, D, E, F, G) ; 9 clous

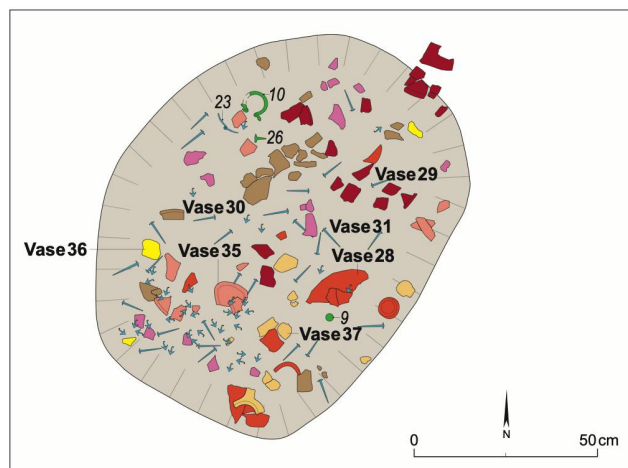


Fig. 211 – Plan de la fosse F14.

mis au jour dans les fosses F10 et F12 leur sont également associés. Les 29 fragments de clous restants, trop mal conservés, n'ont pas été intégrés dans l'étude.

- Quelques restes osseux calcinés (après tamisage des sédiments). AF08-1003, 1004.

- Attribution de la fosse à la phase 3 (230/250-260/280) sur la base du mobilier. La monnaie donne un *terminus post quem* du milieu du 3^e siècle (254-256 apr. J.-C.). Cette datation est corroborée par la présence des plats Drag. 32 et n'est pas contredite par la fibule en « omega ».

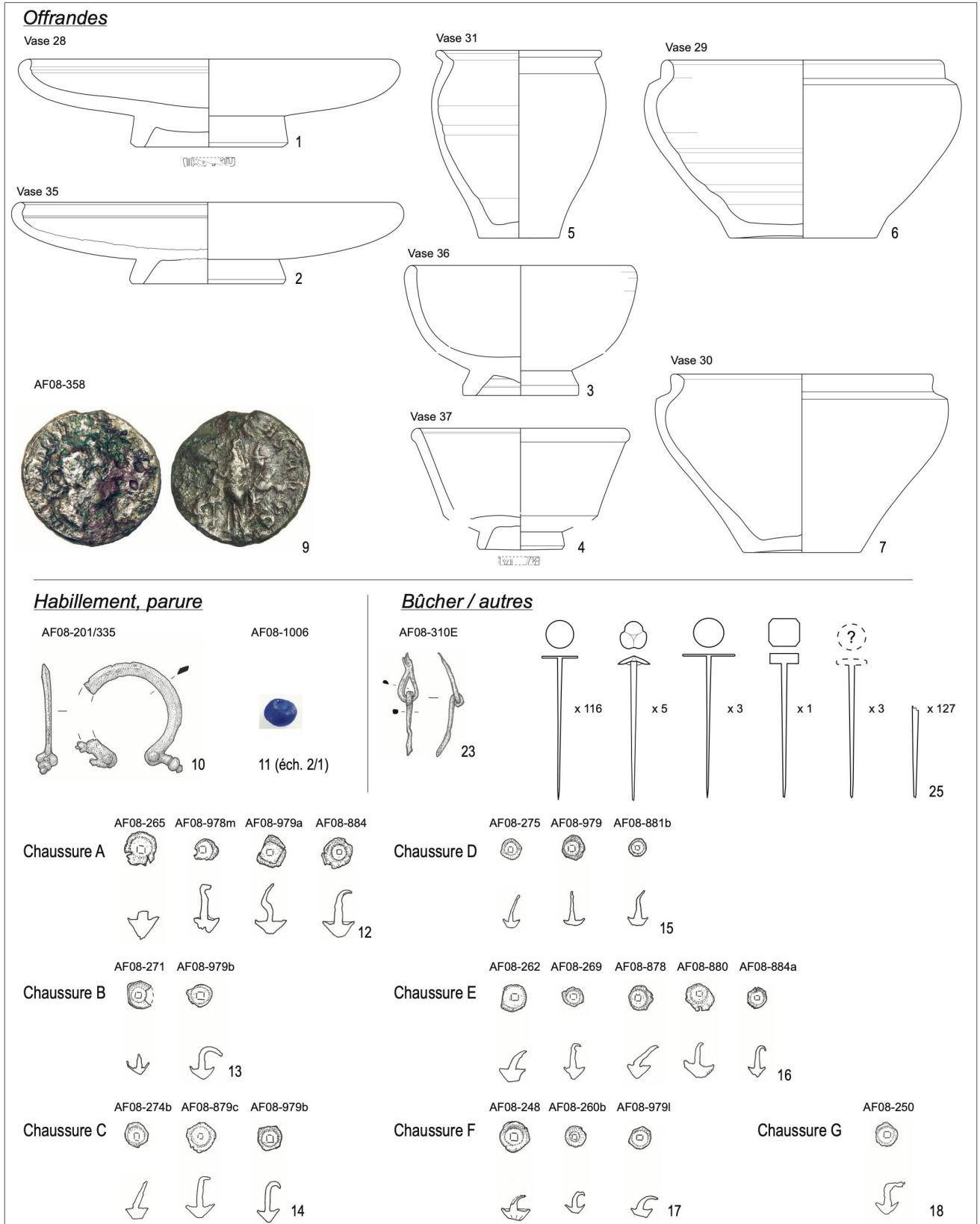


Fig. 212 – Mobilier de la fosse F14.

OFFFRANDES

1. Vase 28. Céramique (TSD). Plat Drag. 32, très partiellement brûlé et ce après fragmentation, conservé à 75%. Pâte ocre beige fine ; fin dégraissant sableux. Engobe ocre rouge foncé à gris moyen, mat, très fortement altéré. Surfaces externes partiellement desquamées. *Studen – Petinesca BE* : ZWAHLEN *et al.* 2007, Taf. 1, n° 2 : milieu du 3^e s. apr. J.-C. ; *Worb Sunnhalde BE* : RAMSTEIN 1998, Tafel 13, n° 8 : 250 – 300 apr. J.-C.

2. Vase 35. Céramique (TSD). Plat Drag. 32 partiellement brûlé, surtout à l'intérieur, conservé à 50%. Pâte saumon ocre à cœur par endroits gris foncé, feuilletée, fine ; fin dégraissant sableux. Engobe ocre orange satiné, partiellement altéré. Plat partiellement brûlé, très fortement desquamé. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 61 : fin 2^e - milieu 3^e s. apr. J.-C.

3. Vase 36. Céramique (TSD). Coupelle Drag. 40, partiellement brûlée et conservée à 60%. Pâte beige à cœur saumon ocre, fine, dure ; fin dégraissant sableux invisible à l'œil avec une grosse inclusion quartzreuse. Engobe ocre orange à brun gris, satiné à mat. *Seyssele (F)*, *Albigny* : ANDRÉ 2003, fig. 4, n° 25 : 3^e s. apr. J.-C.

4. Vase 37. Céramique (TSD). Coupelle Drag. 33, presque pas brûlée (env. 10%) et conservée à 80%. Pâte ocre beige à rose, cœur gris moyen, assez dure ; dégraissant sablo-quartzueux assez fin. Engobe ocre brun mat, très fortement altéré. *Annecy (F)*, *Clos Pouget* : ANDRÉ 2003, fig. 7, n° 2 : 3^e s. apr. J.-C.

5. Vase 31. Céramique (CRA). Gobelet à col cintré et lèvre déversée, partie inférieure brûlée, conservé à 90%. Pâte rose à ocre, cœur gris moyen ; dégraissant sablo-quartzueux assez fin avec paillettes de mica argenté. Engobe ocre orange à brun et gris moyen. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 87 : fin du 3^e – début du 4^e s. apr. J.-C.

6. Vase 29. Céramique (CCL). Jatte à épaule marquée, non brûlée et conservée à 80%. Pâte beige à cœur ocre gris pâle, granuleuse ; abondant et assez grossier dégraissant sablo-quartzueux et végétal. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 93 : fin du 3^e – début du 4^e s. apr. J.-C.

7. Vase 30. Céramique (CCL). Jatte à épaule marquée, non brûlée et conservée à 100%. Pâte beige à cœur ocre brun,



Fig. 213 – Fosse F14. Jattes (vases 29 et 39), plat (vase 35) et pot (vase 31).

assez fine et dure ; abondant dégraissant sablo-quartzueux et végétal, assez grossier.

[8]. Céramique (CCL). Pot, brûlé et conservé à 15% (Vase 38, non illustré).

9. AFo8-358. Argent. *Antoninien* de l'empereur Valérien, 254-256 après J.-C. **Av.** : [I]JMP C P LIC VAL[...] (toutes lettres pointées). Buste drapé, tête de Valérien, radié, à droite. **Rv** : [--T ?]AS AVGG. Personnage debout de face ou à gauche, tenant une corne d'abondance dans la main gauche et une longue haste (caducée, sceptre?) de la droite. Il s'agit très probablement de FELICITAS AVGG. Pièce abîmée par le feu. Pds 2.35 g, diam. 2,06 cm ; ↓↓ (bas = bas).

Réf. : RIC V, 1, p. 45, nos 86, 87 ou 88 (selon la fin de la légende).

HABILLEMENT ET PARURE

10. AFo8-201, 335. Alliage cuivreux. Fibule pénannulaire, dite en « omega » (FOWLER 1960, type B ; BÖHME 1972, type 50a ; ETTLINGER 1973, type 51 ; FEUGÈRE 1985, type 30d2 ; REY-VODOZ 1986, 8.1.1 ; MAZUR 2010, type 8.1.1 ; BOOTH 2014, type O2). Partie de l'arc ainsi que l'ardillon de la fibule absents. Extrémité disjointe du fragment principal partiellement déformée par une intense exposition au feu.

11. AFo8-1006. Pâte de verre. Perle circulaire Riha 11.11. Perle annulaire de petites dimensions. Pâte de verre bleu outremer opaque. D 2,5 à 3 mm (même perle que F9). *Augst BL* : RIHA 1990, type 11.11, p. 86.

12. AFo8-265, 884, 978m, 979a. Fer. Chaussure A [12 clous de 6 tailles différentes provenant de F14 (7), F10 (1) et F12 (4)] : *sculponea*, usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 12-13 mm. (AFo8-245, 264, 502, 508, 881a, 979g, 981a,b, non illustrés).

13. AFo8-271, 979b. Fer. Chaussure B (14 clous de 5 tailles différentes) : chaussure légère, usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 7-8 mm. (AFo8-188, 195, 247, 259, 260a, 261, 267a, 270, 979c,d,e,o, non illustrés).

14. AFo8-274b, 879c, 979b. Fer. Chaussure C (12 clous en fer de 7 tailles différentes) : chaussure robuste, neuve, déposée directement dans la fosse. Épaisseur de la semelle 9-10 mm. (AFo8-241a, 266, 267b, 268, 278a, 879d, 979f,p, 980a, non illustrés).

15. AFo8-275, 979, 881b. Fer. Chaussure D (9 clous en fer de 5 tailles différentes) : chaussure usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 10 mm. (AFo8-197, 241b, 876, 877, 979h,i, non illustrés).

16. AFo8-262, 269, 878, 880, 884a. Fer. Chaussure E [16 clous de 5 tailles différentes provenant de F14 (11) et de F12

(4)] : sandale neuve, déposée directement dans fosse. Épaisseur de la semelle 7-8 mm (AFo8-193a, 237, 240, 258, 457, 974b, 979j,k, 981c-e, non illustrés).

17. AF-o8-248, 260b, 979l. Fer. Chaussure F (11 clous de 5 tailles différentes) : sandale usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 5 mm. (AFo8-249, 254, 272, 277, 879a, 885, 979m,n, non illustrés).

18. AFo8-250. Fer. Chaussure G (12 clous d'une seule taille) : sandale neuve, déposée directement dans fosse. Épaisseur de la semelle 6-7 mm. (AFo8-239, 246, 273, 274a, 278b, 279, 281, 879b, 979q,r, 980b, non illustrés).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[19]. Céramique. 171 tessons et fragments indéterminés (AFo8-25a,c, 26a,c, 31a,b,d, 38f, 40e, 49b,c, 55b, 64a,b, 236, 307d,e,f, 309d, 311c,e,f,h, 315e,f, 319c-e,g, 321e,h,l-n, 324b,c, 326c-e,g,h,j,k, 328c,d, 333b,d,e, 334a,c, 359d,f, 384l, 1001c,g,h, 1002b,c., non illustrés).

[20]. Alliage cuivreux. Demi tube de tôle indéterminé (AFo8-1005, non illustré).

[21]. Alliage cuivreux. 2 coulures indéterminées (AFo8-41, 276, non illustrées).

[22]. Alliage cuivreux. 2 fragments de tôle indéterminés (AFo8-323, non illustrés).

23. AFo8-310E. Fer. Charnière à tige enroulée sur une goupille (variante du type 4b d'Avenches). Articulation constituée

d'une tige de section rectangulaire à extrémité enroulée, petite goupille à tige de section quadrangulaire irrégulière. *Avenches VD* : AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359.

[24]. Fer. 29 fragments de clous de chaussure (20 têtes, 7 tiges, 2 égarés, résidus d'une autre crémation ?) (AFo8-193b, 271a,b, 310i, 312d, 314e, 883, 980c,d, 999c,d,e,h, 1000°, non illustrés).

25. Fer. 128 clous de construction (116 à tête plate, 5 à tête trilobée, 3 à grande tête circulaire plate et fine, 1 à tête épaisse, 3 à tête de type indéterminé) [AFo8-27, 28a, 30, 33a,b,c, 34, 35a,b, 39a-g, 43a, 44, 45, 48a, 50, 51, 58, 166a, 171, 189, 190, 192, 194, 196, 200a, 202, 203, 234, 243, 244, 252a, 257, 308a-d, 310a-d, 312a-c, 314a-c, 316a-e, 318a-j, 320a,b, 322a-f, 325a-g, 327a-c, 331a,b, 332a-e, 336a, 357a-d, 360, 383a-n, 999b, 1000a] et 127 tiges [AFo8-28b, 33d, 35c, 39h, 43b,c, 48b, 52, 62, 165, 166b, 187, 198, 200b,c, 204a,b, 205, 216, 235, 251, 252b, 253, 255, 256, 308e, 310g, 312e, 314d, 316f, 318k, 322g, 325h, 327d, 331c, 332f, 336b, 357e, 338p, 999f, 1000b,c, 1042].

[26]. Fer. 19 fragments indéterminés (AFo8-186, 191, 217, 218, 310h, 325i, 999a,g, 1000d, non illustrés).

[27]. Cristal de roche. 1 éclat (AFo8-1007, non illustré).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[28]. Céramique (CCL). Vase 63 : 1 panse (F12).

[29]. Céramique (TSD). Vase 18 : 1 panse (F37).

FOSSÉ F18 (phase 3) Fig.214-216

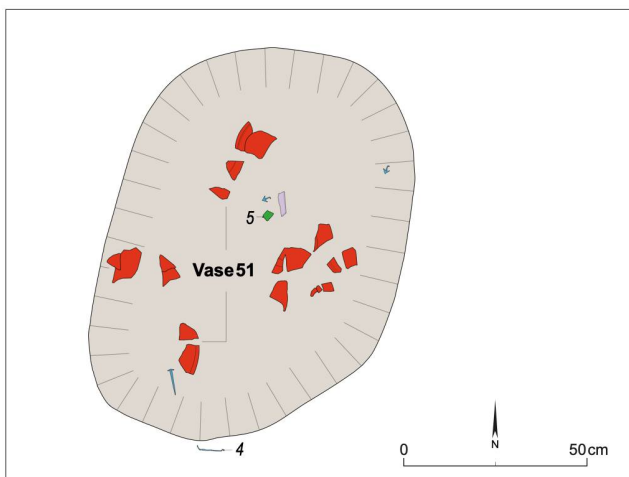


Fig. 214 – Plan de la fosse F18.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (1,10 x 0,80 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,10 m. Parois évasées, fond en cuvette. Remplissage grisâtre avec un seul gros charbon de bois.

- Mobilier rare et dispersé dans la fosse.
- Pas de restes osseux calcinés (sédiments tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 3 (230/250-260/280) sur la base de la chronologie relative. La présence de mobilier résiduel de F33 (phase 2) souligne la postériorité du dépôt F18.



Fig. 215 – Fosse F18 en cours de dégagement. Vue depuis le sud-est.

OFFRANDES

1. Vase 51. Céramique (CCL). Écuelle à bord rectangulaire replié, souligné par une cannelure, presque entièrement brûlée et conservée à 60%. Pâte beige à gris moyen, granuleuse, altérée ; abondant et grossier dégraissant sablo-quartzeux et végétal. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 91 : fin du 3^e – début du 4^e s. apr. J.-C.

HABILLEMENT ET PARURE

2. AFo8-285, 1011. Fer. Chaussure A (3 clous de 2 tailles différentes) : chaussure usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 7-8 mm. (AFo8- 286, non illustré).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

3. AFo8-305. Alliage cuivreux. Petite tôle profilée de deux bombements en demi-tubes aplatis et séparés par une rainure.

4. AFo8-162. Fer. Agrafe de section rectangulaire, bande principale élargie en son milieu et extrémités effilées repliées à angle droit.

5. Fer. 1 clou de construction à tête trilobée (AFo8-304).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[6]. Céramique (CCL). Vase 64 : 2 bords et 3 panses (F33).

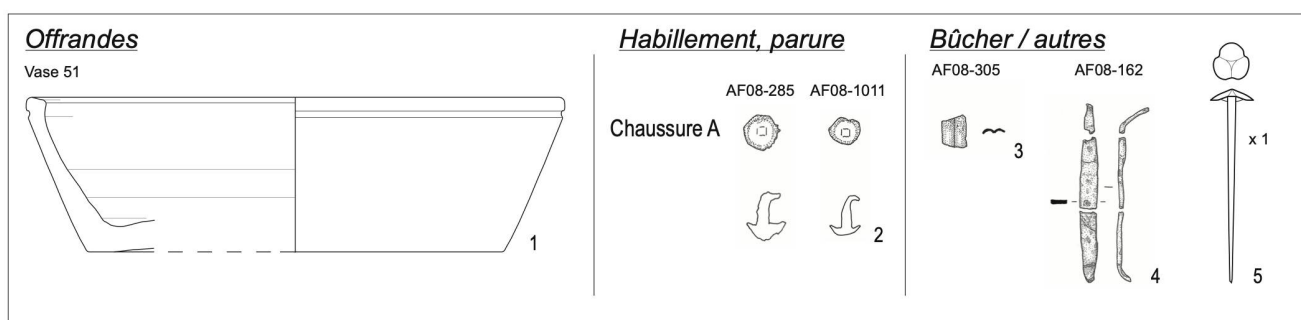


Fig. 216 – Mobilier de la fosse F18.

FOSSE F19 (phase 4) Fig.217-218

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (0,75 x 0,55 m), profondeur conservée 0,10 m. Parois légèrement évasées, fond en cuvette. Remplissage gris-noir avec paillettes de charbons de bois.

- Mobilier constitué de 2 fragments de fer dispersés dans la fosse.
- Pas de restes osseux calcinés (sédiments non tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 4 (260/280-290/320) uniquement sur la base de son orientation.

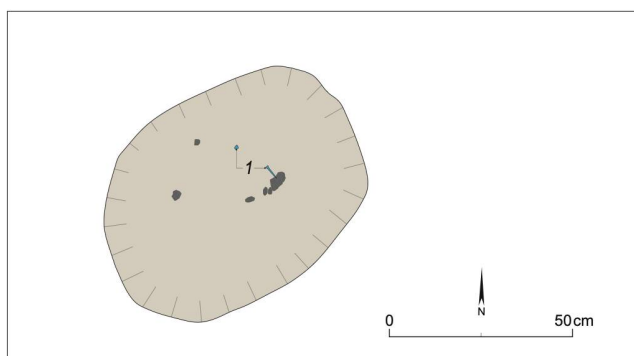


Fig. 217 – Plan de la fosse F19.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

1. Fer. 8 tiges de clou de construction (AFo8-370, 1053f).

[2]. Fer. 3 clous de chaussure et 15 fragments de tige (AFo8-1053a-c,e, non illustrés).

[3]. Fer. 34 fragments indéterminés (AFo8-371, 1053d, non illustrés).

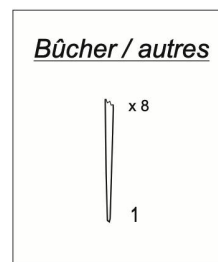


Fig. 218 – Mobilier de la fosse F19.

FOSSE F20 (phase 4) Fig.219-220

Dépôt d'offrandes.

- Fosse rectangulaire (1,10 x 0,60 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,10 m. Parois légèrement évasées, fond plat. Le fond de la fosse est recouvert de bûches carbonisées alignées dans le sens de la longueur et d'un élément

transversal. Remplissage noir charbonneux mais pas de rubéfaction des parois.

- Au-dessus de ce lit de charbons de bois, deux vases fragmentaires ont été disposés l'un dans l'angle sud-ouest, l'autre dans la partie est.

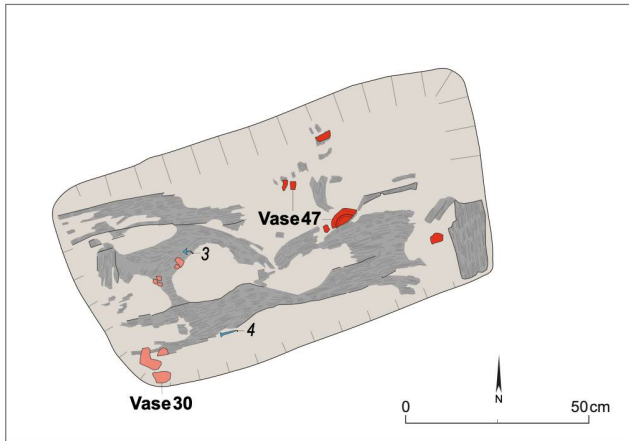


Fig. 219 – Plan de la fosse F20.

- Quelques restes osseux calcinés (après tamisage des sédiments).
- Attribution de la fosse à la phase 4 (260/280-290/320) sur la base de son orientation et de la typologie des vases.

OFFRANDES

1. Vase 47. Céramique (CCL). Écuelle à bord vertical arrondi souligné par une cannelure, brûlée et conservée à 20%. Pâte ocre à gris moyen, granuleuse ; abondant dégraissant sablo-quartzeux et végétal, grossier ; paillettes de mica argenté. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 91 : fin 3^e - début 4^e s. apr. J.-C.

2. Vase 50. Céramique (CCL). Pot à col légèrement cintré, bord en bourrelet, brûlé et conservé à 15%. Pâte gris moyen à gris foncé, granuleuse ; abondant et grossier dégraissant sablo-quartzeux et végétal. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 57 : fin du 1^{er} – fin du 2^e s. apr. J.-C. ; *Massongex VS* : SCHUCANY *et al.* 1999, Pl. 32, n° 15 : 110 – 130 apr. J.-C.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

- [3].** Fer. Clou de chaussure, brûlé (AFO8-436, non illustré).
- 4.** Fer. 1 clou de construction à tête plate (AFO8-169).

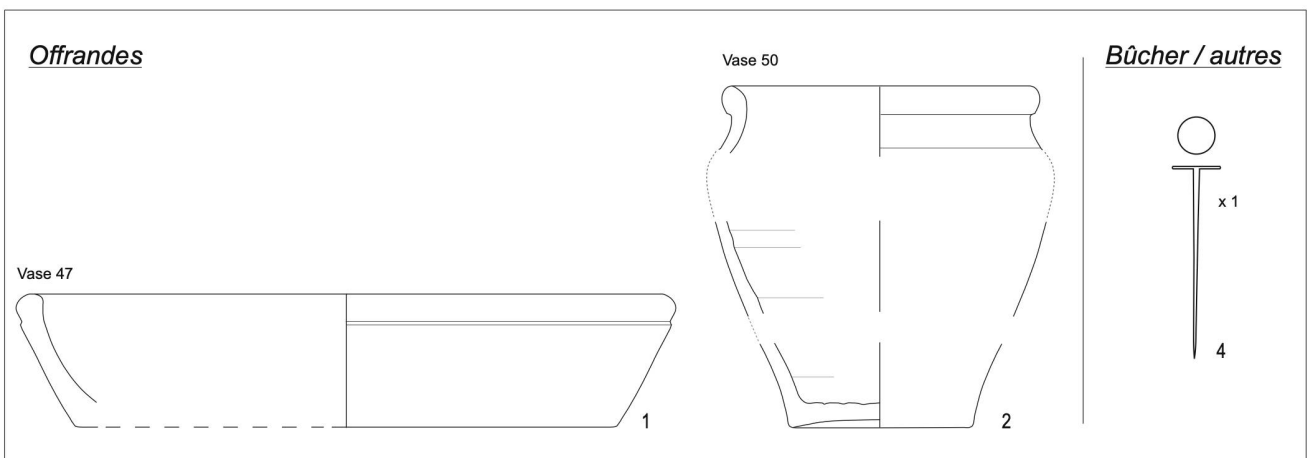


Fig. 220 – Mobilier de la fosse F20.

FOSSE F26 (phase indéterminée) **Fig.221-222**

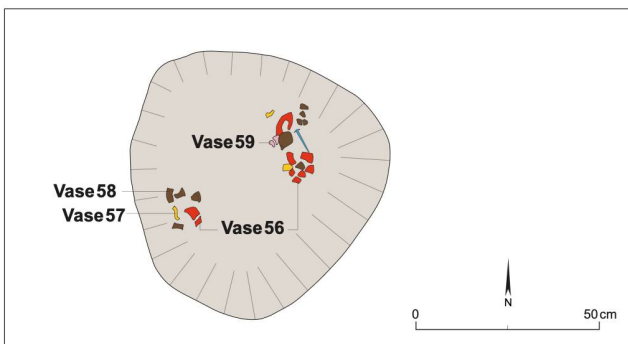


Fig. 221 – Plan de la fosse F26.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse irrégulière circulaire (diam. 0,65 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,10 m. Parois évasées, fond en

cuvette. Remplissage grisâtre avec des paillettes de charbons de bois à l'emplacement des offrandes.

- Vases partiels et fragmentés, regroupés dans la fosse en deux zones.
- Pas de restes osseux calcinés (sédiments non tamisés).
- Aucun critère d'attribution chronologique.

OFFRANDES

1. Vase 56. Céramique (CCL). Pot, non brûlé et conservé à 20%. Pâte beige soutenu, cœur brun à gris moyen. Abondant dégraissant sablo-quartzeux, assez grossier.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[2]. Céramique (CCL). Gobelet à lèvres déversées, brûlé et conservé à 2%. (Vase 57, non illustré).

[3]. Céramique (CCL). Pot à col cintré, non brûlé et conservé à 2%. Pâte ocre, dégraissant sablo-quartzeux assez grossier. (Vase 59, non illustré).

[4]. Céramique (CCL). Gobelet, brûlé et conservé à 2%. (Vase 58, non illustré).

[5]. Céramique. 10 tessons indéterminés, brûlés (AFo8-599b, 600d, 601, 653b, 654a,b, 655c, 659a, 659b, 661a, non illustrés).

6. Fer. 1 tige de clou de construction (AFo8-660).

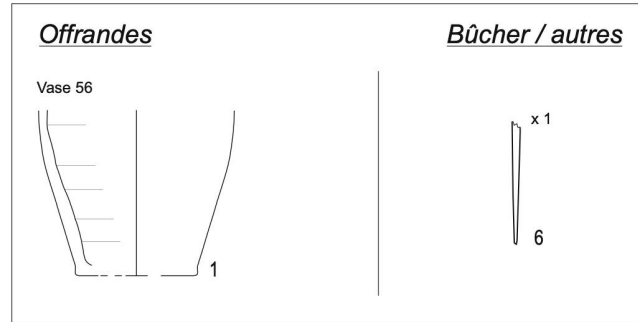


Fig. 222 – Mobilier de la fosse F26.

FOSSE F27 (phase 4) Fig.223-224

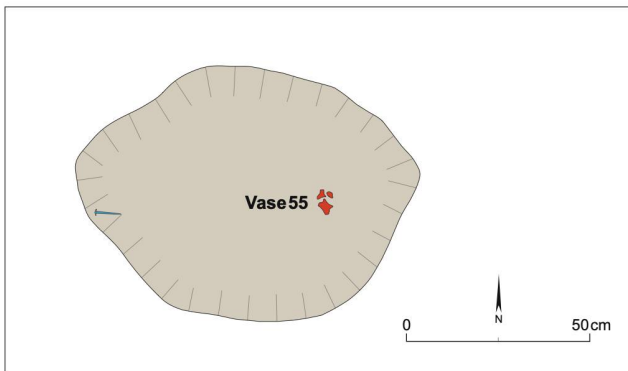


Fig. 223 – Plan de la fosse F27.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (0,90 x 0,70 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,10 m. Parois évasées, fond en cuvette. Remplissage grisâtre sans charbons de bois.
- Mobilier rare et dispersé dans la fosse.
- Pas de restes osseux calcinés (sédiments non tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 4 (260/280-290/320) sur la base de son orientation et de la présence de mobilier résiduel du dépôt F32 (phase 2) indiquant sa postériorité.

OFFRANDES

1. **Vase 55.** Céramique (CCL). Pot à col cintré, non brûlé et conservé à 5%. Pâte beige soutenu à cœur ocre ; abondant et assez grossier dégraissant sablo-quartzeux et végétal.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[2]. Céramique. 1 panse indéterminée, brûlée (AFo8-438B, non illustrée).

3. Fer. 1 tige de clou de construction (AFo8-539).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[4]. Céramique (CCL). Vase 65 : 1 panse (F32).

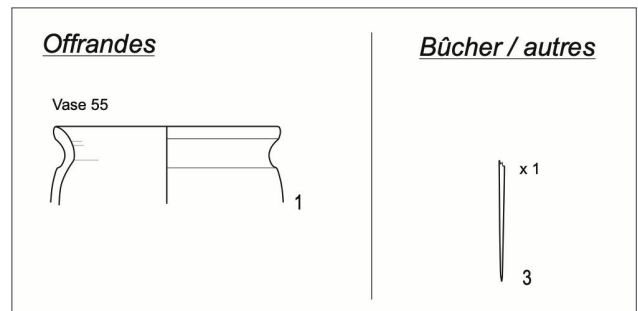


Fig. 224 – Mobilier de la fosse F27.

FOSSE F28 (phase indéterminée) Fig.225

Dépôt d'offrandes ?

- Fosse presque circulaire (diam. 0,75 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,10 m. Parois évasées, fond en cuvette. Remplissage grisâtre avec quelques charbons de bois.
- Aucun mobilier.
- Pas de restes osseux calcinés (sédiments non tamisés).
- Aucun critère d'attribution chronologique.

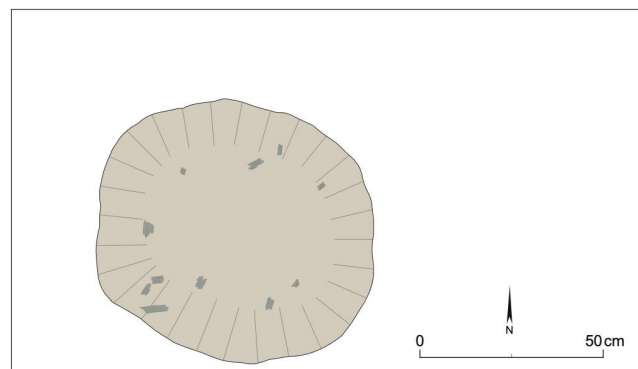


Fig. 225 – Plan de la fosse F28.

FOSSE F29 (phase indéterminée) **Fig.226-227**

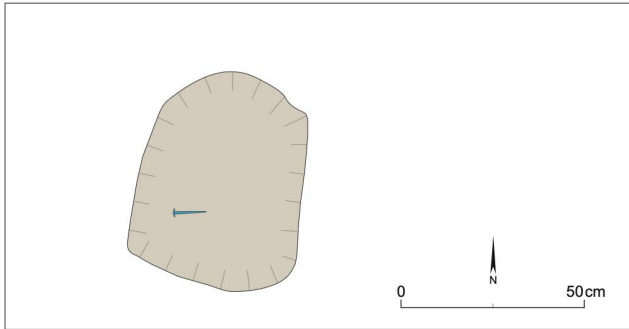


Fig.226 – Plan de la fosse F29.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse quadrangulaire irrégulière (0,60 x 0,45 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,10 m. Parois évasées, fond

en cuvette. Remplissage grisâtre avec de rares charbons de bois.

- Mobilier composé d'un seul clou de construction.
- Pas de restes osseux calcinés (sédiments non tamisés).
- Aucun critère d'attribution chronologique.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

1. Fer. 1 clou de construction à grande tête circulaire plate et fine (AFO8-780).

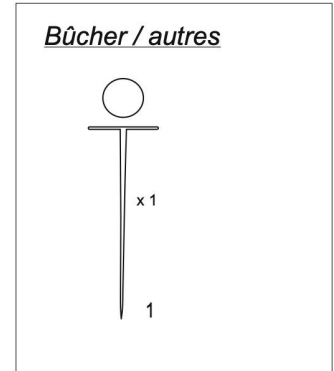


Fig.227 – Mobilier de la fosse F29.

FOSSE F30 (phase 2) **Fig.228-229**

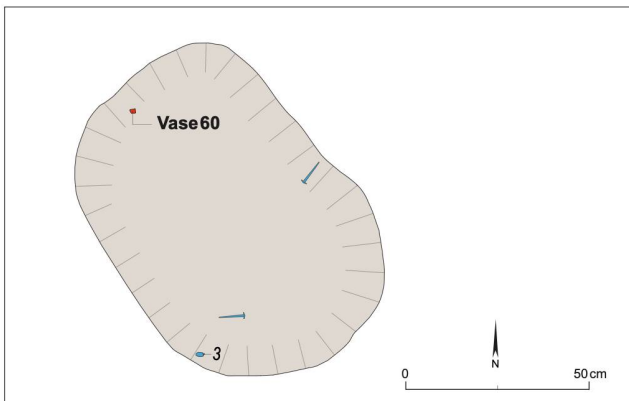


Fig.228 – Plan de la fosse F30.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (0,90 x 0,70 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,15 m. Parois évasées, fond irrégulier. Remplissage grisâtre avec de rares charbons de bois.

- Mobilier composé d'un tesson de vase et de 4 fragments de clou de construction.

- Pas de restes osseux calcinés (sédiments non tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 2 (200/220-230/250) sur la base de son orientation.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[1]. Céramique (CCL). Pot ? brûlé et conservé à 2% (Vase 60, non illustré).

2. Fer. 2 clous de construction (1 à tête plate et 1 de type indéterminé). (AFO8-547, 550) + 2 tiges (AFO8-584, 585).

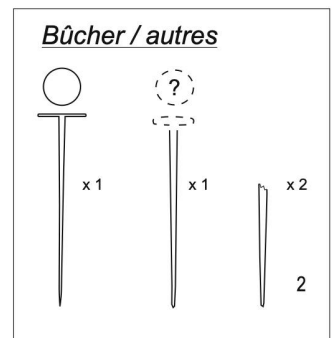


Fig.229 – Mobilier de la fosse F30.

FOSSE F31 (phase 2) **Fig.230-231**

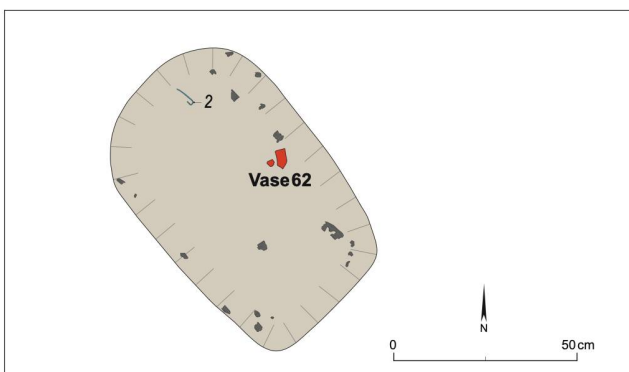


Fig.230 – Plan de la fosse F31.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse ovale (0,80 x 0,50 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,15 m. Parois évasées, fond en cuvette. Remplissage gris-noir avec de nombreuses paillettes de charbons de bois.

- Mobilier composé d'un tesson de vase et d'une agrafe en fer.
- Pas de restes osseux calcinés (sédiments non tamisés).
- Attribution de la fosse à la phase 2 (200/220-230/250) sur la base de son orientation.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[1]. Céramique (CCL). Jatte, brûlée et conservée à 2%. Pâte grise, très grossière, granuleuse ; énorme dégraissant sablo-quartzeux et végétal (Vase 62, non illustré).

2. AFo8-551. Fer. Fragment d'agrafe de section rectangulaire avec un dos légèrement arqué qui s'élargit en son milieu.

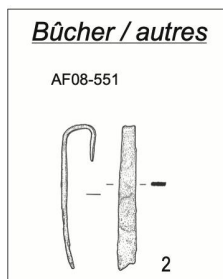


Fig. 231 – Mobilier de la fosse F31.

FOSSE F32 (phase 2) Fig.232-233

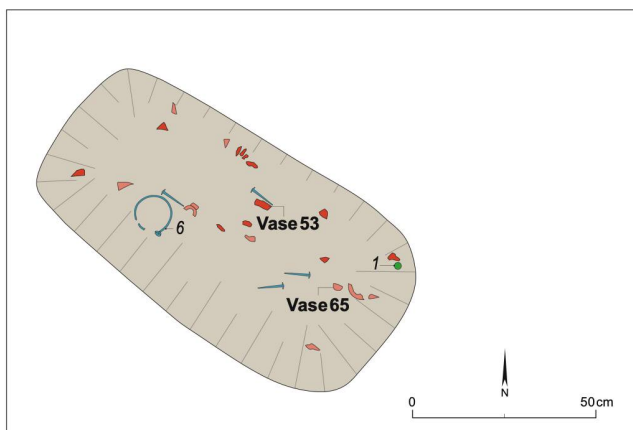


Fig. 232 – Plan de la fosse F32.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse rectangulaire irrégulière (1 x 0,55 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,10 m. Parois évasées, fond plat. Remplissage noir avec beaucoup de charbons de bois, quart nord-ouest de la fosse plus clair.

- Mobilier déposé dans la partie nord-est de la fosse.
- 1 seul reste osseux calciné (après tamisage très partiel des sédiments). AFo8-1010.
- Attribution de la fosse à la phase 2 (200/220-230/250) sur la base du mobilier. La coupe hémisphérique Lamb. 8, dérivée du Drag. 40, peut être datée des 2^e-3^e s. après J.-C. La monnaie (as de Trajan) est une pièce thésaurisée.

OFFRANDES

1. Vase 65. Céramique (CRA). Coupelle Lamb.3/8, très brûlée, conservée à 60%. Pâte ocre à cœur gris foncé, assez fine, altérée ; fin dégraissant sableux, invisible à l'œil. Engobe invisible. Cannelure externe sur la panse. Genève GE, Tour Baudet : HALDIMANN, ROSSI 1994, n° 107 : post 270 apr. J.-C.

2. Vase 53. Céramique (CCL). Pot à lèvre déversée, non brûlé et conservé à 10%. Pâte ocre rose, assez fine, desquamée ; dégraissant sableux invisible à l'œil.

3. AFo8-1. Alliage cuivreux. As de Trajan, 98-117 apr. J.-C. Av. : tête de Trajan à droite, reconnaissable à la forme de son

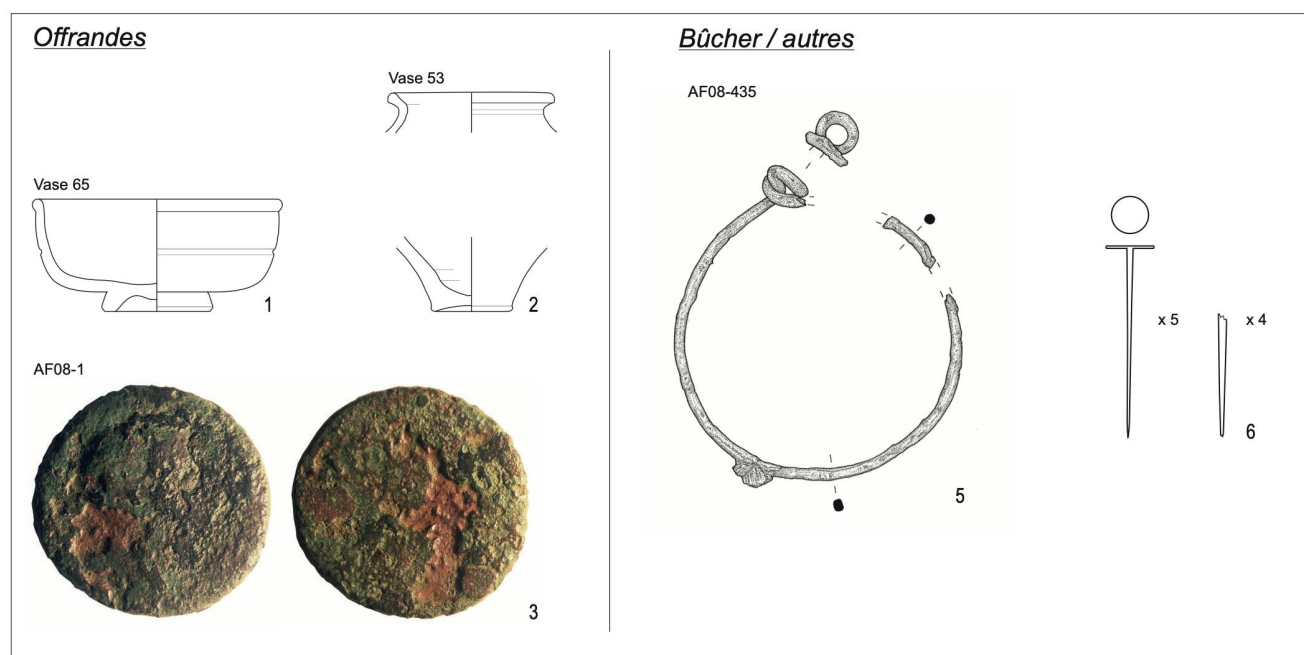


Fig. 233 – Mobilier de la fosse F32.

crâne. **Rv.** : non identifié. Pièce très fortement abîmée par le feu et très usée (a longtemps circulé), pratiquement illisible. Pds 8,61 g, diam. max. 2,6 cm.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[4]. Céramique. 2 panses indéterminées, brûlées (AFo8-417, 1009, non illustrées).

5. AFo8-435. Fer. Anneau de suspension ou de fixation, fil de section circulaire avec des angles arrondis, dont une seule extrémité en boucle est conservée.

6. Fer. 5 clous de construction à tête plate (AFo8-416a,b, 430a, 432a,b) + 4 tiges (AFo8-430B, 1008).

FOSSÉ F33 (phase 2) Fig.234-236

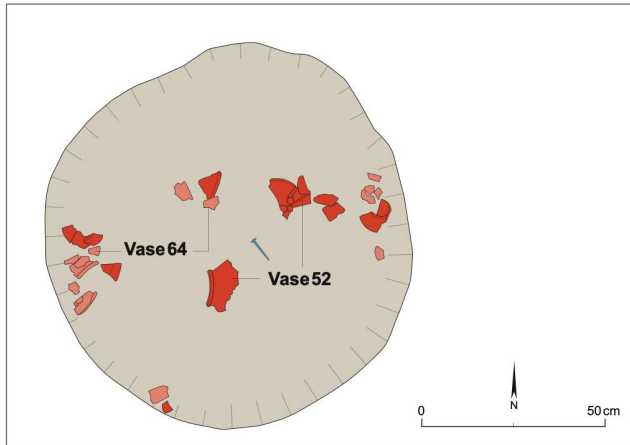


Fig. 234 – Plan de la fosse F33.

Dépôt d'offrandes.

- Fosse circulaire (diam. 1 m), fortement arasée, profondeur conservée 0,15 m. Parois évasées, fond plat. Remplissage gris avec quelques paillettes de charbons de bois.
- Mobilier composé de deux vases, sans arrangement particulier.
- Pas de restes osseux calcinés (après tamisage partiel des sédiments).
- Attribution de la fosse à la phase 2 (200/220-230/250) sur la base de la coupe à revêtement argileux Lamb. 8.

OFFRANDES

1. Vase 52. Céramique (CRA). Coupelle hémisphérique Lamb.3/8 très brûlée, conservé à 60%. Pâte ocre rose à gris



Fig. 235 – Fosse F33 en cours de dégagement. Vue depuis l'est.

moyen, assez fine ; dégraissant sablo-quartzeux assez fin. Engobe ocre brun mat à gris foncé, très altéré. Cannelure externe sur la panse. Genève GE, Tour Baudet : HALDIMANN, Rossi 1994, n° 107 : post 270 apr. J.-C.

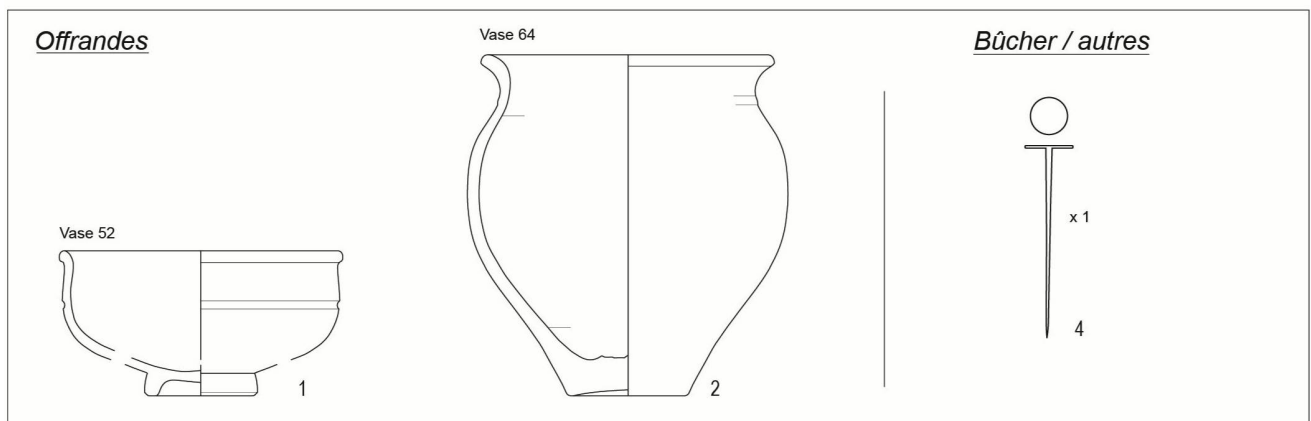


Fig. 236 – Mobilier de la fosse F33.

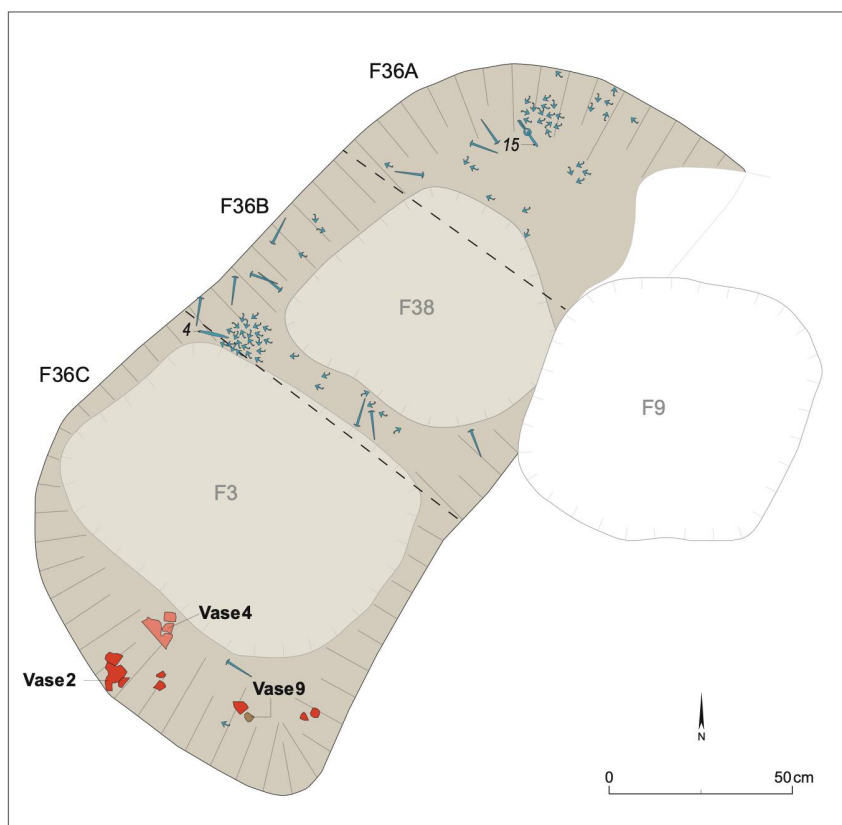
2. Vase 64. Céramique (CCL). Pot ovoïde à lèvre déversée, partiellement brûlé après destruction et conservé à 70%. Pâte ocre saumon, dure ; abondant dégraissant sablo-quartzeux et végétal avec quelques paillettes de mica argenté. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 77 : fin du 2^e – milieu du 3^e s. apr. J.-C.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

3. Fer. 2 clous de chaussure, brûlés (AFo8-986, non illustrés).

4. Fer. 1 clou de construction à tête plate (AFo8-553).

FOSSE F36 (Fig.237, voir également Fig.140 et 141)



Fosse ovale allongée (2,20 x 1 m), fortement arasée, recoupée par les fosses F3, F9 et F38. Profondeur conservée 0,10 m, fond plat. Selon la répartition du mobilier, notamment les clous de chaussure et la céramique, on serait en présence d'un dépôt compartimenté en trois espaces (F36A, F36B, F36C).

Fig. 237 – Plan des fosses F36A, F36B et F36C.

FOSSE F36A (phase 1) Fig.238

Dépôt d'offrandes (éventuellement placé dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse ovale ? (0,80 x 0,60 m), fortement arasée, recoupée par les fosses F9 et F38. Profondeur conservée 0,10 m, fond plat. Remplissage gris-noir avec quelques fragments et paillettes de charbons de bois.

- 92 fragments de clous de chaussure (92 NMI) sont prélevés, auxquels il faut rajouter 3 NMI provenant de F3. 45 fragments proviennent de trois types de chaussure (D, E1, E2) déposés dans l'angle nord-ouest de la fosse. Les 50 clous restants trop mal conservés ne sont pas attribués.

- Présence d'une clavette et d'une charnière. Quelques clous de construction mais aucun vase attesté.

- Quelques restes osseux calcinés très fragmentés (prélevés lors de la fouille et du tamisage : AFo8-689, 765, 766, 994).

- Attribution de la fosse à la phase 1 (150/180-200/220) sur la base de la chronologie relative. La fosse F36A est antérieure

aux fosses F38 (phase 3) et F9 (phase 4). Elle fait partie du noyau originel de l'aire culturelle.

HABILLEMENT ET PARURE

1. AFo8-361a, 763a, 872b, 985. Fer. Chaussure D (21 clous de 9 tailles différentes, 20 trouvés dans la fosse + 1 provenant de F38) : sandale épaisse, usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 7-8 mm. (AFo8-361b, 693, 759c-f, 760e, 762a, 763j, 849a,b, 983h-j, non illustrés).

2. AFo8-664t, 701a, 764a, 983k. Fer. Chaussure E1 (20 clous de 5 tailles différentes, 19 trouvés dans la fosse + 1 provenant de F38) : sandale usée, déposée directement dans fosse. Épaisseur de la semelle 6-7 mm. (AFo8-95, 760f, 762b,c, 763l,m, non illustrés).

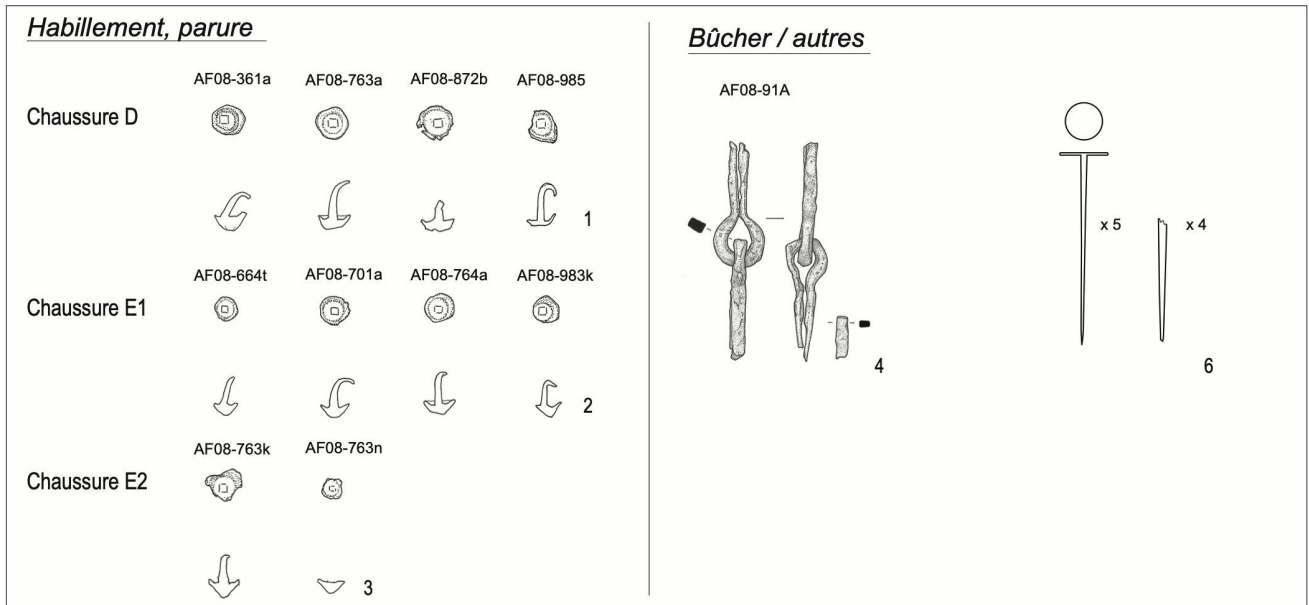


Fig. 238 – Mobilier de la fosse F36A.

3. AF08-763k,n. Fer. Chaussure E2 (4 clous de 3 tailles différentes, 3 trouvés dans la fosse + 1 provenant de F38) : sandale neuve, déposée directement dans la fosse. Épaisseur de la semelle 6 mm. (AF08-675f, 763o).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

4. AF08-91A. Fer. Charnière formée de deux goupilles. *Avenches VD* : AMREIN *et al.* 1999, pp. 356-359, type 4a.

[5]. Fer. 50 clous de chaussure non attribués (AF08-97b, 759g,h-k, 760g-i, 763q-y, 764b-j, 848, 983l-z, 984b-h, 1046b, non illustrés).

6. Fer. 5 clous de construction à tête plate (AF08-91b, 93, 94, 97a, 698) + 4 tiges (AF08-91c, 92, 93).

[7]. Fer. 1 fragment de type indéterminé (AF08-873, non illustré).

FOSSE F36B (phases 1 et 2) Fig.239

Dépôt d'offrandes (coffre ou caisson en bois enterré ?).

- Fosse quadrangulaire (0,80 x 0,60 m), recoupée entièrement par la fosse F38. Profondeur conservée indéterminée. Remplissage gris-noir avec quelques fragments et paillettes de charbons de bois.

- Présence d'un burin et de quelques clous de construction. Aucun vase attesté.

- 73 fragments de clous de chaussure (73 NMI) ont été recueillis dans la fosse. 71 fragments proviennent de quatre types de chaussure (12 clous proviennent des dépôts F3 et F38, tandis que 2 clous trop mal conservés n'ont pas été intégrés à l'étude). Trois chaussures (A, B, C) sont regroupées sur le côté sud-ouest de la fosse, la quatrième (F) au sud.

- Quelques restes osseux calcinés très fragmentés (prélevés lors de la fouille et du tamisage). AF08-686.

- Attribution de la fosse à la phase 1 (150/180-200/220) sur la base de la chronologie relative. La fosse F36B est antérieure aux fosses F38 (phase 3) et F9 (phase 4); elle coexiste avec la fosse F3 et fait partie du noyau originel de l'aire culturelle.

OFFRANDES

1. AF08-663. Fer. Poinçon à manche biconique, tête lenticulaire et extrémité de travail non conservée. *Avenches VD* : DUVAUCHELLE 2005, pp. 26-27, 135.

HABILLEMENT ET PARURE

2. AF08-664a,b,c, 666. Fer. Chaussure A (24 clous de 8 tailles différentes, 21 trouvés dans la fosse + 3 provenant de F38) : *sculponea* usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 12-13 mm, (AF08-362, 364, 365, 366, 664d-i,m, 675c,d, 701b, 763d,f,g,i, 872a, 983a,c, non illustrés).

3. AF08-664n, 760a, 781, 983b. Fer. Chaussure B (18 clous de 6 tailles différentes, 14 trouvés dans la fosse, 3 provenant de F38 et 1 de F3) : chaussure robuste, usée, provenant du bûcher. Épaisseur de la semelle 10 mm. (AF08-646, 664o, 675a,b, 699, 763e,p, 773, 963, 983d, 984a,b, non illustrés).

4. AF08-369, 664p, 763b,c. Fer. Chaussure C (32 clous en fer de 8 tailles différentes, 29 trouvés dans la fosse + 3 provenant de F38) : chaussure robuste, neuve, déposée directement

dans la fosse. Épaisseur de la semelle 9-10 mm. (AF08-367, 664q,r,s, 763h, 775, 983e,f,g, non illustrés).

5. AF08-963. Fer. Chaussure F (9 clous en fer de la même taille, 7 trouvés dans la fosse + 2 provenant de F38) : chaussure usée, déposée directement dans la fosse. Épaisseur de la semelle 7-8 mm. (AF08-837, 838, 843, 957, 960, 964, 966, 972, non illustrés).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[6]. Fer. 2 clous de chaussure indéterminés (AF08-871, 959, non illustrés).

7. Fer. 12 clous de construction (7 à tête plate, 5 à tête trilobée). (AF08-669, 672, 674, 682, 685, 829, 915, 916, 961, 962, 965, 971) et 4 tiges (AF08-667, 955, 970).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[8]. Céramique (CRA). Vase 5 : 1 bord, 1 panse (F3).

[9]. Céramique (TSF). Vase 6 : 2 bords, 7 panses (F3).

[10]. Céramique (TSF). Vase 7 : 1 bord, 1 fond, 1 panse (F3)

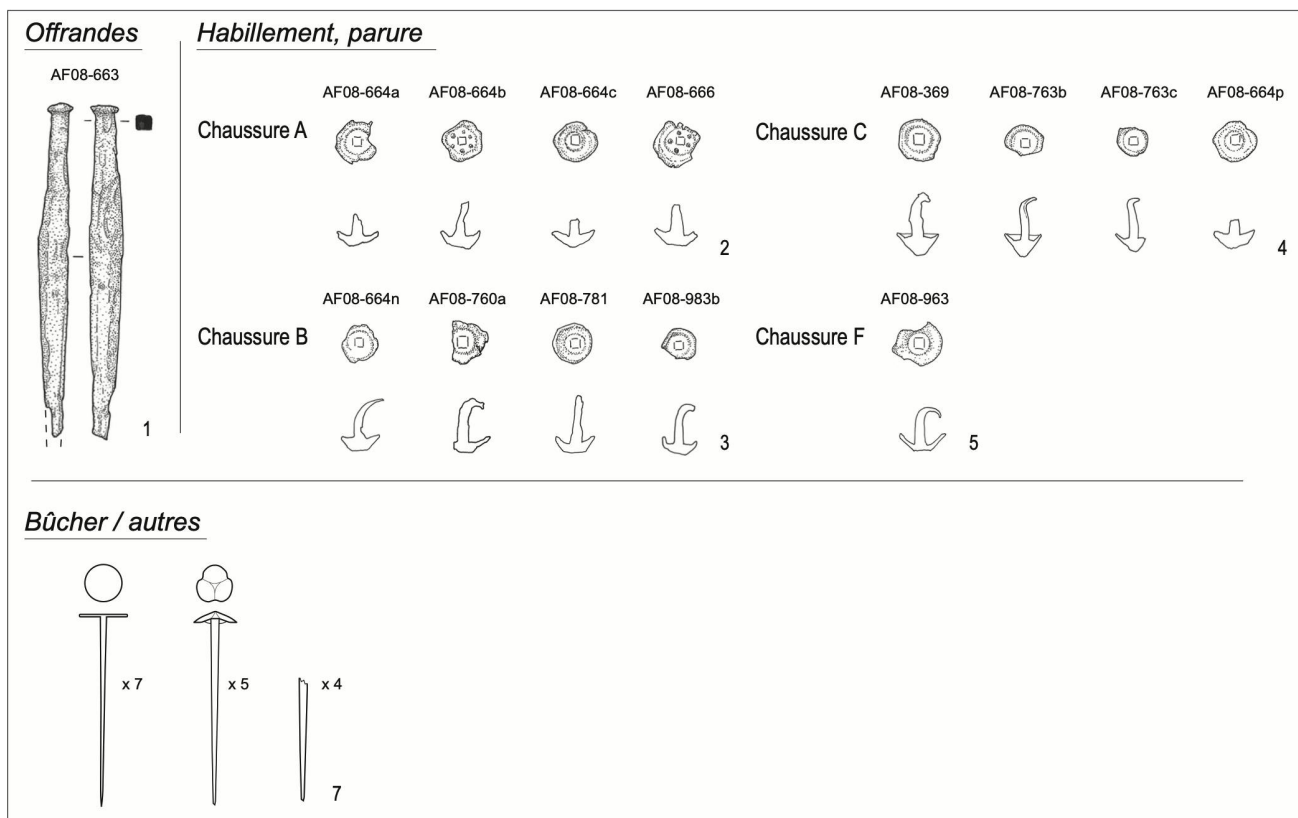


Fig. 239 – Mobilier de la fosse F36B.

FOSSE F36C (phase 1) Fig.240

Dépôt d'offrandes (coffre ou caisson en bois enterré ?)

- Fosse quadrangulaire (0,90 x 1 m), recoupée entièrement par la fosse F3. Profondeur conservée indéterminée. Remplissage gris-noir avec quelques fragments et paillettes de charbons de bois.

- Deux vases déposés dans la partie sud de la fosse. Quelques clous de construction.

- Pas de restes osseux calcinés (sédiments non tamisés).

- Attribution de la fosse à la phase 1 (150/180-200/220) sur la base de la chronologie relative. La fosse F36B, recoupée (remplacée ?) par la fosse F3, fait partie du noyau originel de l'aire cultuelle.

OFFRANDES

1. Vase 2. Céramique (CCL). Écuëlle à bord replié arrondi, très brûlée et conservée à 60%. Pâte beige à gris moyen, cœur rose à gris foncé ; abondant et grossier dégraissant sablo-quartzeux et végétal, avec paillettes de mica argenté. *Martigny VS* : MACCIO 1993, n° 75 : fin du 2^e – milieu du 3^e s. apr. J.-C.

2. Vase 4. Céramique (CCL). Pot ovoïde à col cintré, non brûlé et conservé à 40%. Pâte beige, cœur rose à gris moyen, dure, granuleuse ; abondant dégraissant sablo-quartzeux et végétal, assez grossier, avec inclusions de chamotte. Pot brûlé sur

un côté, lors de son utilisation quotidienne. *Massongex VS* : SCHUCANY *et al.* 1999, Pl. 32, n° 15 : 110 – 130 apr. J.-C.

3. Vase 9. Céramique (CCL). Gobelet à lèvre déversée, non brûlé et conservé à 5%. Pâte ocre rose à cœur gris foncé ; abondant dégraissant sablo-quartzeux avec paillettes de mica argenté.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[4]. Céramique. 4 tessons indéterminés (AFo8-561,1047, non illustrés).

5. Fer. 7 clous de construction (4 à tête plate, 2 à tête trilobée, 1 à grande tête circulaire plate et fine, 1 sans tête). (AFo8-571, 572, 575, 608, 610, 614, 618) + 8 tiges (AFo8-570, 573, 574, 604, 609, 648, 662).

6. Fer. 1 clou de construction à tête conique facettée (décoration). (AFo8-617).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[7]. Céramique (CCL). Vase 1 : 1 panse (F3).

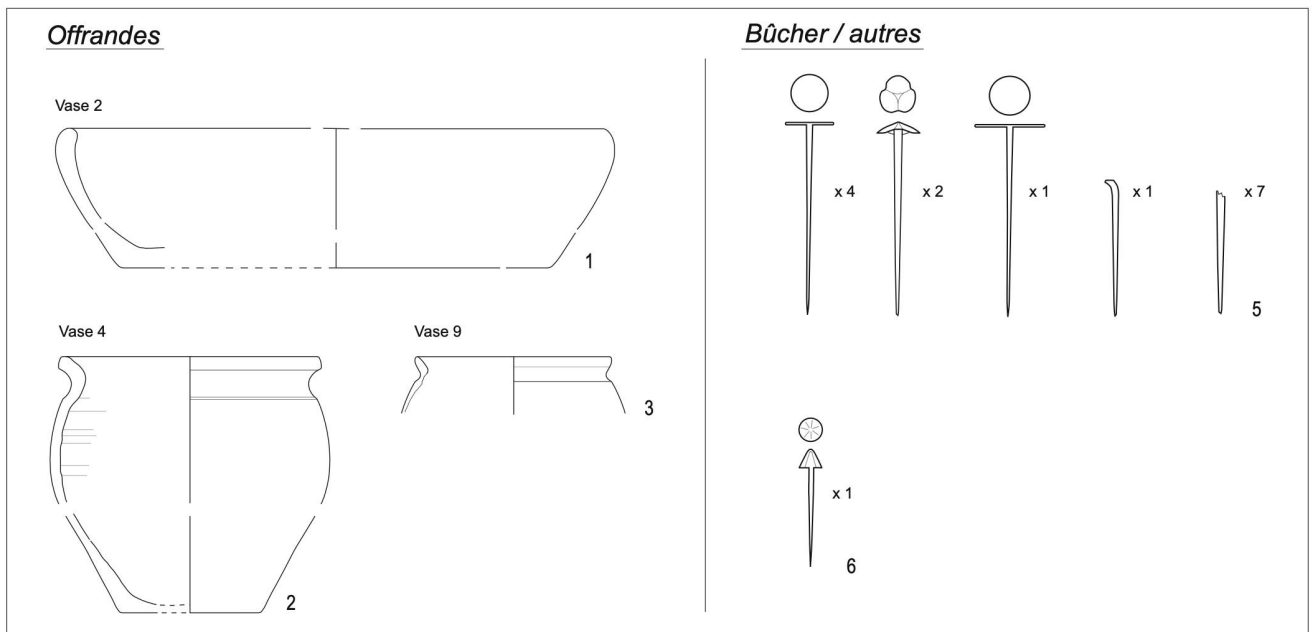
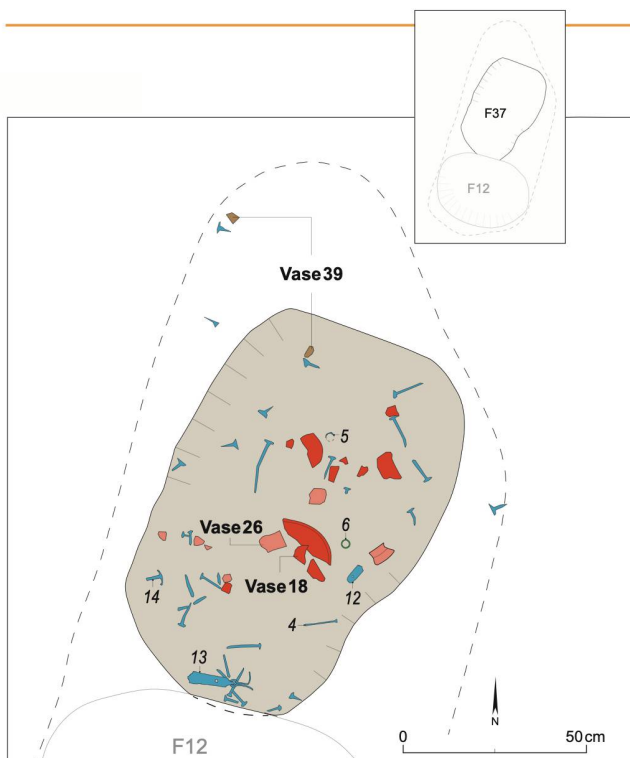


Fig. 240 – Mobilier de la fosse F36C.



FOSSE F37 (phase 3) **Fig.241-243**

Dépôt d'offrandes (éventuellement placé dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse presque quadrangulaire (1 x 0,60/0,70 m), fortement arasée (dépôt fouillé en même temps que F12, les deux ayant été considérés à tort comme une seule fosse sur le terrain), profondeur conservée 0,10 m. Parois évasées, fond plat. Remplissage grisâtre avec peu de charbons de bois.

- Le mobilier est composé de deux vases presque complets (vases 18 et 26), déposés dans la partie médiane de la fosse. Plusieurs objets en fer et des éléments de parure complètent l'inventaire.

- Quelques restes osseux calcinés (après tamisage partiel des sédiments).

- Attribution de la fosse à la phase 3 (230/250-260/280) sur la base de la présence d'un plat Drag. 32.

Fig. 241 – Plan de la fosse F37.

OFFRANDES

1. Vase 18. Céramique (TSD). Plat Drag. 32, brûlé et conservé à 80%. Pâte ocre saumon fine à gris moyen, dure ; fin dégraissant sableux invisible à l'œil. Engobe ocre à brun foncé, très fortement altéré. *Worb BE, Sunnhalde* : RAMSTEIN 1998, Tafel 13, n° 9 : 250 – 300 apr. J.-C.

2. Vase 26. Céramique (CCL). Jatte à épaule marquée, non brûlée et conservée à 90%. Pâte ocre rose à cœur ocre gris, granuleuse, assez grossière. Abondant dégraissant sablo-quartzeux et végétal, assez grossier. *Martigny VS: Maccio 1993, n° 79, fin 2^e s. -250 apr. J.-C., Gamsen VS : PACCOLAT et al. 2019, Pl.135.*



Fig. 242 – Fosse F37. Jatte (vase 26) et plat (vase 18).

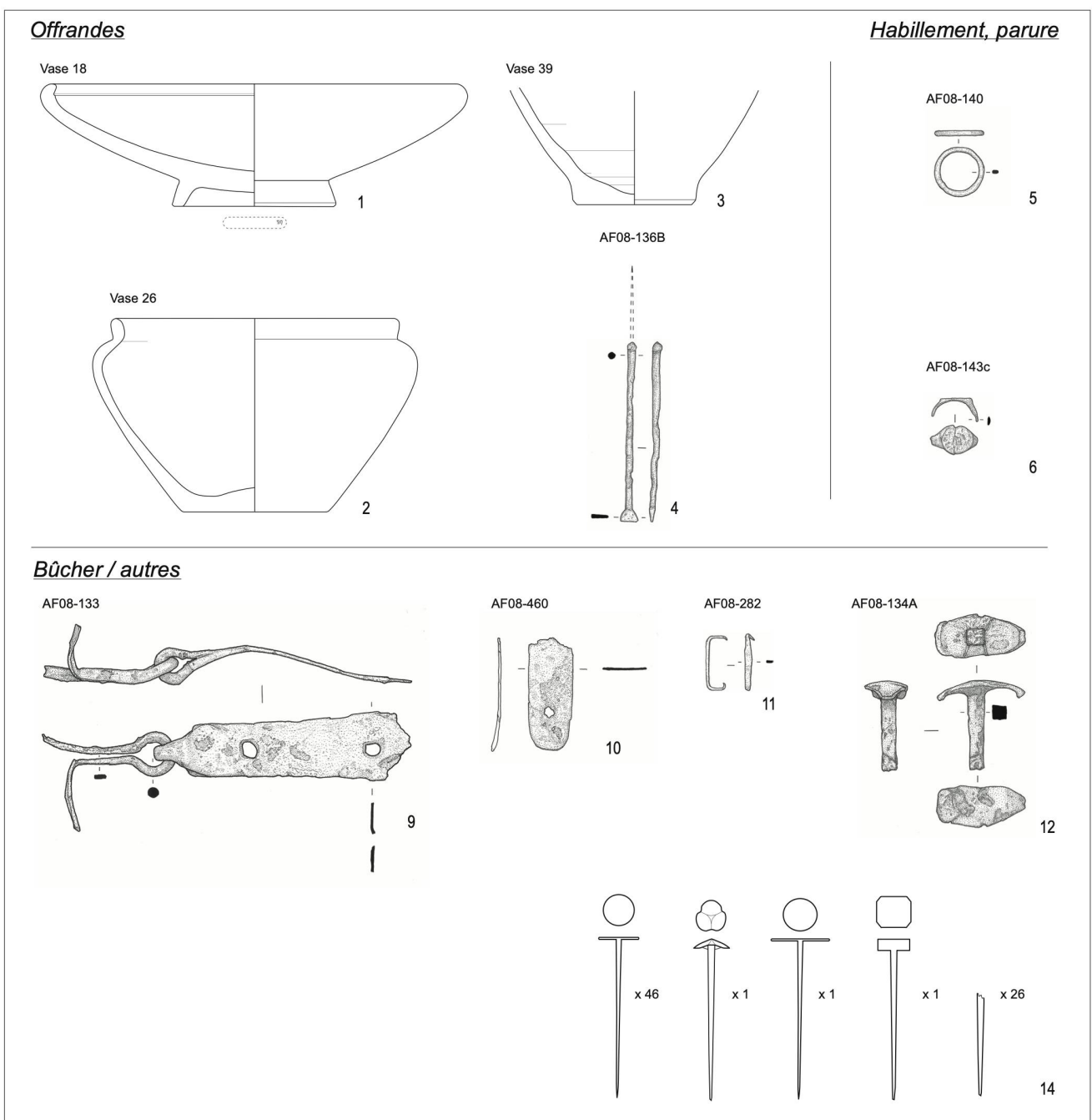


Fig. 243 – Mobilier de la fosse F37.

3. Vase 39. Céramique (CCL). Pot, brûlé et conservé à 20%. Pâte beige brun à cœur gris brun, assez friable ; abondant dégraissant sablo-quartzeux.

4. AFo8-136b. Fer. Style SCHALTENBRAND OBERECHT *et al.* 2012, type Q73. Pointe non conservée. Anneau damasquiné à la jonction entre le manche et la boule. Spatule semi-ronde. *Augst BL: SCHALTENBRAND OBERECHT et al.* 2012, pp. 101-105, 183-185.

HABILLEMENT ET PARURE

5. AFo8-140. Alliage cuivreux. Anneau (Guiraud 1989, type 8g). Anneau non décoré de section générale aplatie avec une surface extérieure bombée et des surfaces latérales et intérieur aplaties à très légèrement bombées. GUIRAUD 1989, pp. 196-197 et 202-203.

6. AFo8-143c. Fer. Bague monométallique sans incrustation (Guiraud 1989, type 2g). Bague à décor mal conservé à l'exception de quelques points gravés impossible à interpréter. Moitié inférieure de son jonc cassé. GUIRAUD 1989, pp. 181-185 et 202-203.

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[7]. Céramique. 4 tessons indéterminés (AFo8-137c, 137k, 148, 149b, non illustrés).

[8]. Alliage cuivreux. 1 coulure en forme de bille irrégulière, provenant d'un objet fondu indéterminé (AFo8-146, non illustrée).

9. AFo8-133. Fer. Charnière à une goupille montée sur une ferrure. *Avenches VD : AMREIN et al.* 1999, pp. 356-359, type composite 2-4.

10. AFo8-460. Fer. Ferrure de fonction indéterminée. Fragment de bande de tôle perforée, déchirée sur l'un de ses côtés tandis que sa seconde extrémité est de forme arrondie.

11. AFo8-282. Fer. Agrafe. 1 fragment d'agrafe de section rectangulaire avec un dos rectiligne qui s'élargit très légèrement en son milieu et deux extrémités effilées en pointes et repliées.

12. AFo8-134A. Fer. Grand crampon constitué d'une tête de forme allongée irrégulière avec deux extrémités tombantes de formes différentes.

[13]. Fer. 3 fragments de clous de chaussure non attribués (1 tête, 2 tiges) (AFo8-996b,c. non illustrés).

14. Fer. 49 clous de construction (46 à tête plate, 1 à tête trilobée, 1 à grande tête circulaire plate et fine, 1 à tête épaisse) [AFo8-131, 135, 136a, 139a-e,g,h, 142, 143a, 145a,b, 147a,b, 150, 151a,b, 152, 153, 155a,b, 157a,b, 232a, 283, 440, 443, 444, 447, 448, 450, 452, 455a, 462, 467, 469, 471, 472, 474, 475, 477, 481, 483, 486, 487, 488, 996a] + 26 tiges [AFo8-134b, 139f,i, 143b, 145c, 147c, 155c, 232b, 454, 455b, 456, 476, 478, 479, 482, 485, 491, 996d].

[15]. Fer. 4 fragments indéterminés. (AFo8-442, 473, 996e, non illustrés).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[16]. Céramique (CCL). Vase 27 : 1 panse (F12).

FOSSE F38 (phase 3) Fig.244-245



Fig. 244 – Plan de la fosse F38.

Dépôt d'offrandes (éventuellement placé dans un caisson en bois enterré ?).

- Fosse quadrangulaire irrégulière (0,60 x 0,60 m) aménagée en remplacement (?) d'une fosse plus ancienne (F36B). Profondeur conservée 0,15 à 0,25 m. Parois évasées, fond plat légèrement incliné dans le sens de la pente. Remplissage charbonneux.

- Mobilier composé essentiellement de clous de construction et d'éléments déplacés de dépôts voisins perturbés (F36 et F3).

- Quelques restes osseux calcinés et fragmentés (sédiments non tamisés). AFo8-687, 688, 690, 842.

- Attribution de la fosse à la phase 3 (230/250-260/280) sur la base de la chronologie relative. La fosse F38 remplace la fosse F3 (phase 2) et est antérieure à la fosse F9 (phase 4).

RÉSIDUS DU BÛCHER / AUTRES

[1]. Céramique. 2 tessons délités (AFo8-231, 691a, non illustrés).

2. Fer. 19 clous de construction (8 à tête trilobée et 8 de type indéterminé). (AFo8-98, 673, 677, 678, 694, 695, 696, 700, 831, 832, 835, 840, 841, 913, 914, 958a) et 9 tiges (AFo8-692, 697, 830, 833, 834, 836, 958b,c).

OBJETS PROVENANT D'AUTRES DÉPÔTS

[3]. Céramique (CCL). Vase 2 : 1 panse (F36C).

[4]. Céramique (CCL). Vase 5 : 1 panse (F3).

[5]. Céramique (CCL). Vase 7 : 1 bord, 1 panse (F3).

[6]. Fer. 14 clous de chaussure [(3 clous appartenant à la chaussure A, 3 à la chaussure B, 3 à la chaussure C (F36B) et 2 à la chaussure F (F36B) ; 1 clou à la chaussure D, 1 à la chaussure E1, 1 à la chaussure E2 (F36A)]. (AFo8-675a-k, 693, 699, 701a,b, 838, 843, non illustrés).

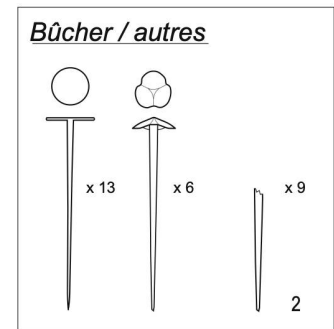


Fig. 245 – Mobilier de la fosse F38.

HORS FOSSES (sans attribution chronologique)

[1]. Fer. 1 clou de construction à tête plate (AFo8-10) et 1 tige (AFo8-126).